Philippe BLANCHET

LA MÉTAPHORE DE L'AÏOLI

Langues, cultures et identités régionales en Provence

LA MÉTAPHORE DE L'AÏOLI

Langues, cultures et identités régionales en Provence

Philippe BLANCHET

LA MÉTAPHORE DE L'AÏOLI

Langues, cultures et identités régionales en Provence

L'Harmattan
Collection "Espaces discursifs"
2001

Du même auteur :

-*Dictionnaire du français régional de Provence*, Bonneton, Paris, 1991.
-*Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Peeters, Louvain, 1992.
-*Li Cant di Camin qu'ai Treva dins l'Autouno*, poèmes, Prix Frédéric Mistral 1992, L'Astrado, Berre, 1993.
-*La Targo*, roman, Parlaren Var/Edisud, Fréjus/Aix, 1994.
-*Dictionnaire de la cuisine de Provence, traditions et recettes*, Bonneton, Paris, 1994 [avec C. Favrat].
-*Les Mots d'Ici (Petit guide des vérités bonnes à dire sur les langues de Provence et d'ailleurs)*, Edisud, Aix, 1995.
-*La Pragmatique d'Austin à Goffman*, Bertrand-Lacoste, Paris, 1995.
-*Vivre en pays toulonnais au XVIIème siècle : textes provençaux de Pierre Chabert, de La Valette*, Autres-Temps, Marseille, 1997 [avec R. Gensollen].
-*Parlo que pinto ! petit vocabulaire français-provençal pour l'accompagnement d'activités pédagogiques*, Berre, L'Astrado, 1997, réédition 1998.
- *Li venturo de Liseto au païs estraourdinàri*, traduit et adapté de l'anglais *Alice's Adventures in Wonderland* de Lewis Carroll, Edisud, Aix, 1998.
-*Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère*, Peeters, Louvain, 1998.
-*Parlons provençal !, langue et culture*, Paris, l'Harmattan, 1999, avec cassette audio.
-*Mon premier dictionnaire français-provençal en images*, Paris, Gisserot, 1999.
-*Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
-*Zou boulégan ! Expressions familières de Marseille et de Provence*, Paris, Bonneton, 2000.

Directions de publication :
-*Dictionnaire français-provençal* de J. Coupier, Aix, Edisud, 1512 p., 1995. Grand Prix Littéraire de Provence 1996.

-*Minorités et modernité*, *La France latine* n° 124, 1997.
-[en collaboration], *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Louvain, Peeters, 1999 [bilingue français/anglais].
-[en collaboration], *Cultures régionales et développement économique*, université d'Avignon, 2001.

PRÉSENTATION[1] :

Objectifs et choix du titre

"*Il n'y a pas de meilleure façon de comprendre le monde*
que d'en posséder pleinement un morceau"
Max-Philippe Delavouët
Poète d'expression provençale

Ce livre a été composé à partir d'une quinzaine d'articles scientifiques publiés dans des volumes collectifs divers, revues spécialisées, actes de colloques, livres thématiques, voire présentés sous formes de documents internet ou de conférences. Je les ai réunis, remodelés, complétés, afin qu'ils permettent de donner une vue d'ensemble actuelle, à la fois large, accessible et approfondie, de la situation provençale en termes de langues, de cultures et d'identité régionale.

J'y traite essentiellement des pratiques, de la situation et de l'histoire du français et du provençal, parce que ce sont les deux langues les plus directement associées à l'espace discursif provençal *en tant que provençal*, Ce sont les deux langues qui y ont connu le dialogue le plus long et le plus intense, au point que le français, langue la plus utilisée en Provence aujourd'hui, y est pétri de provençal bien plus que de tout autre langue, et ceci chez l'immense majorité de ses locuteurs régionaux, toutes

---

[1]Ce livre est rédigé en appliquant les rectifications de l'orthographe française publiées au *Journal Officiel* du 6 décembre 1990, enregistrées par les dictionnaires usuels et celui de l'Académie française (1993), qui les recommande en déclarant : "Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive".

origines confondues. Cela ne signifie aucunement que d'autres langues ne le concernent pas, tels l'italien, l'arménien, l'arabe maghrébin, le kabyle, le comorien, etc. Mais ces autres langues ont joué ou jouent jusqu'ici un rôle beaucoup plus ponctuel dans cet espace et dans la façon dont s'y développent les significations identitaires des pratiques linguistiques. Pour autant, leur présence est prise en compte dans la réflexion qui suit et je considère qu'un véritable travail de recherche ethno-sociolinguistique doit y être consacré.

Le choix des textes et de leur organisation a été réalisé en fonction de deux objectifs : d'une part, permettre une vision à la fois globale et approfondie des pratiques linguistiques régionales dans leur contexte culturel et des motivation/significations identitaires qui y sont décelables ; d'autre part insister sur la complémentarité dynamique du bilinguisme régional (et, plus largement, du plurilinguisme). D'où une synthèse initiale, puis, soit des études transversales de domaines significatifs, soit des études en profondeur de cas précis, le tout articulant les langues en présence et mettant en relief les phénomènes de contacts, de métissages et de pluralité.

Je dois peut-être expliciter ce titre, *la métaphore de l'aïoli*, pour une partie de mes lecteurs. L'aïoli, du provençal *aiòli*, est bien sûr cette sauce connue faite d'huile d'olive et d'ail montés avec éventuellement un jaune d'œuf. Elle est réputée être typiquement provençale et symbolise l'identité culturelle provençale, bien au delà de la région, par l'un de ses nombreux emblèmes culinaires et alimentaires (avec le pastis, la bouillabaisse, les herbes aromatiques, etc.). Mais plus que ça, l'aïoli symbolise également l'identité provençale pour les Provençaux eux-mêmes, depuis longtemps et jusqu'à aujourd'hui, où cette image connait un regain de vitalité. En effet, l'*aiòli* (littéralement "ailhuile"), est par définition la fusion complète d'éléments différents, perçus comme typiques (l'ail et l'huile d'olive). Sa consommation s'effectue traditionnellement lors de fêtes collectives (repas de famille, de village ou de quartier)… et produit sur l'haleine un effet tel que ceux qui n'y ont pas communié en sont gênés et s'en vont, alors que tous ceux qui s'y sont adonnés en chœur partagent et

acceptent ces effets calorifiques et parfumés ! En outre, les ingrédients mêmes, et la façon de "monter l'aïoli", symbolisent dans la culture provençale à la fois la vie, la fécondité, l'union, la simplicité populaire, et même… l'acte sexuel ! Toute sorte d'expressions familières, de chants populaires, de *galéjades* traditionnelles, de textes littéraires (par exemple chez J.-B. Germain ou F. Mistral) ou, aujourd'hui, de chansons de groupes marseillais (par exemple Massilia) et plus largement provençaux, le prouvent sans conteste[2]. L'aïoli est donc la métaphore de l'identité provençale vivante, conviviale, intégratrice, populaire et méditerranéenne, jusque dans son nom issu de la langue provençale et passé en français. Et en plus, c'est bon ! Alors quoi de mieux pour intituler cet ouvrage ?

La publication de cette étude globale mieux diffusée, issue d'études ponctuelles plus confidentielles, répond, je crois, à une véritable demande sociale dans un contexte opportun. Il n'est pas besoin d'insister sur l'actualité de la question des langues régionales, des identités locales ou minoritaires, des métissages, de l'interculturalité, de l'organisation des sociétés oscillant entre universalisme et multiculturalisme, entre uniformisation et pluralisme.

Ce livre est donc aussi celui d'un homme de convictions, qui, tout en cherchant à décrire, analyser, comprendre le plus objectivement possible, et en tout cas avec de la distance scientifique, une situation particulière, est lui-même l'un des acteurs de cet espace discursif, natif de la région, locuteur spontané de la langue provençale et du français de Provence, citoyen convaincu des bienfaits d'un plurilinguisme dynamique et équilibré, ainsi que d'une approche humaniste de la diversité des identités culturelles.

Pour terminer, je voudrais adresser mes remerciements aux éditeurs et collègues qui m'ont autorisé à reprendre ici des

[2]On pourra consulter l'article "aïoli" de mon *Dictionnaire ethnographique de la cuisine de Provence, traditions et recette*, Paris, Bonneton, 1994, et diverses expressions dans mon ouvrage *Zou boulégan ! Expressions familières de Marseille et de Provence*, Paris, Bonneton, 2000.

textes déjà publiés sous leurs auspices, à Thierry Bulot qui a suscité et accueilli avec un enthousiasme rigoureux ce volume dans la collection qu'il dirige, à tous ceux, très nombreux, collègues, collaborateurs et informateurs, qui m'ont enrichi de leurs idées, de leurs propos, de leur simple présence.

Ph. Blanchet
Octobre 2001

Certains chapitres de ce volume ont été remaniés et complétés à partir des textes suivants :

-"Le bilinguisme provençal-français en Provence aujourd'hui : analyse et synthèse", Colloque *Bilinguisme : enrichissements et conflits*, www.uhb.fr/alc/erellif/credilif (1998), repris dans I. Félici (éd.), *Bilinguisme : enrichissements et conflits*, Paris, Champion, 2000, p. 63-84.
-"Du provençal au français, les pratiques linguistiques et les sentiments d'appartenance entre assimilation et résistance", dans Dubois, Kasbarian et Queffélec (éd.), *L'expansion du français dans les Suds*, Aix, Presses de l'Université de Provence, 2000, p. 77-89.
-"Essai d'évaluation de la vitalité du provençal aujourd'hui", *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n° 22/23, Peeters, 1996-97, p. 47-53.
-"Regard sur la dynamique ethno-sociolinguistique actuelle de la Provence, où quand l'identité fait reculer la diglossie", dans *La Bretagne linguistique*, Université de Brest, n° 11, 1998, p. 17-31.
-"Littérature, inter-locuteur, choix de langues, réflexions à partir de l'exemple de la Provence", *Les Lettres Romanes*, t. LIII, n° 3-4, Louvain, 1999, p. 281-306.
-"L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple d'interférences interlinguales", *L'interrogation-2* CERLICO/Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 197-213.
-"Parla prouvençau encuei : où en sont les pratiques dialectales ?", *La France latine*, n° 129, 1999, p. 237-250.

-"La chanson d'aujourd'hui en langue provençale : formes et fonctions des productions publiques", dans *Chanson en Provence*, Berre, *L'Astrado*, 1999, p. 126-173.
-"Quand la langue elle-même est censurée… la littérature de langue provençale face au despotisme linguistique français", dans C. Le Bigot et Y. Panafieu, (éd.), *Censure et littérature dans les pays de langues romanes*, ERILAR, Rennes 2, 2000, p. 27-38.
-"Enseignement bilingue et situation sociolinguistique de la langue régionale en Provence", dans F. Favereau (éd.), *Le bilinguisme précoce*, revue *KLASK* n° 5, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 291-317.
-"L'enseignement du "provençal-langue d'oc" aujourd'hui : quels contenus pour quels objectifs ?" dans L. Dabène (éd.), *Les langues régionales, enjeux sociolinguistiques et didactiques*, revue *LIDIL*, n° 20, Université de Grenoble, 1999, p. 21-41.
-*Le CAPES de langue d'oc*, n° 131 de *La France latine* (coordonné par Ph. Blanchet), Sorbonne-Paris IV, 2000.

Chapitre préliminaire

LE BILINGUISME PROVENÇAL-FRANÇAIS EN PROVENCE AUJOURD'HUI :

présentation globale et problématique

Le provençal, *qu'es acò* ?

Le provençal est la langue romane autochtone parlée en Provence, entité dont le territoire historique constitue aujourd'hui la plus grande partie de la région administrative française appelée "Provence-Alpes-Côte d'Azur", au sud-est de la France, bordant la Méditerranée et la frontière italienne. Elle comprend les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes de Haute-Provence. Le pays niçois, historiquement distinct, constitue le département des Alpes-Maritimes (moins sa frange occidentale entre Grasse et Cannes, provençale). Les Hautes-Alpes, historiquement dauphinoises, sont également rattachées à cette région administrative. Inversement, dans le sud de la Drôme dit "Drôme provençale" (Dauphiné, Région Rhône-Alpes) et sur la rive droite du Rhône, dans le département du Gard jusqu'à Nîmes (Languedoc, Région Languedoc-Roussillon) les populations considèrent souvent leurs parlers, proches du provençal rhodanien, comme du provençal[3]. (Voir figure 1 ci-après).

[3]Les émissions en langue régionale qui y sont diffusées sont celles de Marseille et non de Toulouse, qui couvre pourtant Montpellier.

Sur le plan typologique, le provençal appartient au vaste domaine d'oc, dans lequel les linguistes rassemblent des variétés suffisamment différentes au plan linguistique comme au plan socio-historique pour que l'intercompréhension ne soit pas clairement assurée entre toutes les variétés, ni surtout une conscience linguistique commune et un sentiment d'identité collective[4]. De fait, les Provençaux considèrent leur langue comme un ensemble distinct et indépendant d'autres langues régionales "du Sud-Ouest" (Languedoc, Gascogne, etc.) ou "du Nord" (Auvergne, Limousin, Dauphiné, domaine d'oïl, etc.), le critère principal d'identification étant territorial (lié au sentiment d'identité locale) (voir *infra* et Blanchet 1992a, 1999a).

L'usage ancien qui attribuait parallèlement au terme *provençal* un sens "ensemble des parlers du domaine d'oc" est ambigu. On préfère en ce sens aujourd'hui *langue(s) d'oc*, voire "*occitan*" (qui n'est employé que dans certains milieux scientifiques ou militants, et s'appuie sur une idéologie particulière). Les Provençaux désignent leur langue sous le terme *provençal*, ou "*patois*" avec éventuellement précision du type "provençal toulonnais, gavot, d'Avignon, de Vaison, etc.".

Le provençal présente en outre, dans ses variantes méridionales les plus étendues et explicitement "provençales" (voir carte 2), des spécificités phonétiques et morphologiques assez nettes qui le distinguent clairement du reste de la famille d'oc et le rapproche de variétés italiennes : les finales orales des mots sont à 90 % vocaliques (seuls *-s, -r* y apparaissent parfois). Si le féminin est en général en *-o* (comme dans la majorité des idiomes d'oc, et non en *-a*, le masculin est souvent en *-e* ou *-ou* atones (le *-i* final étant possible pour les deux genres). Les noms sont invariables (pas de *-s* du pluriel, l'article

[4]Ce qu'admettent même les promoteurs d'une éventuelle unité occitane : rapportant une interview de Ph. Carbonne, président du très militant "Institut d'Etudes Occitanes", *Le Monde* écrivait encore le 24/08/2000 que "*excepté les fortes convictions d'une poignée de militants, rien ne semble fédérer cet espace de 13 millions d'habitants (…) [que l'on] définit par une langue encore vivace malgré son éclatement en dialectes différents*" et dont les habitants "*ne ressentent pas une communauté de destin*".

li/*lei* indique le nombre) et seuls les adjectifs placés juste avant le nom prennent une marque du pluriel en *-(e)i*.

Sur le plan culturel, il s'agit d'une société latine, méditerranéo-alpine à forte identité, ayant en sus notamment oscillé, au fil de son Histoire, entre Italie, France et, quelque peu, Aragon (dynastie médiévale).

Figure 1

Bref historique du conflit provençal-français

Le provençal a été confronté à la progression du français depuis le XVIe siècle (voir chapitre 1). Ce dernier a été introduit en Provence comme langue écrite à la fin du XVe et son usage juridique, en remplacement du latin, a été confirmé par l'édit de Villers-Cotterêt (1539). La Provence a été le pays d'oc le plus tardivement passé à l'écrit administratif français (on y trouve du provençal jusque fin XVIe et il y réapparait aujourd'hui). Cela n'eut d'ailleurs que peu de conséquences sur l'usage oral de la grande majorité de la population, qui restera à dominante provençalophone jusqu'au XXe. Les classes "supérieures", de plus en plus attirées par le pôle parisien, sont celles qui tendent à apprendre le français entre le XVIe et le XVIIIe. Cela est dû au fait que, après avoir appartenu à une dynastie aragonaise puis angevine, la couronne de Provence - mais non la Provence, qui reste indépendante jusqu'en 1790- est léguée au Roi de France en 1486. Se met ainsi en place une situation diglossique "modérée" avec certains écrits en français et le reste de l'espace sociolinguistique en provençal (avec ici ou là un peu de latin et d'italien).

Au XIXe, avec l'annexion de la Provence et du Comtat par la France, le conflit se fait plus fort : la législation nationaliste et les structures socio-culturelles uniformisatrices mises en place depuis 1789, relayées par les classes supérieures, rejettent partout les "patois" et exigent du peuple des rudiments de français. La connaissance du français progresse alors un peu dans les couches populaires. Mais c'est avec l'école obligatoire, la guerre de 1914 et une modernisation profonde (médias, communications, exode rural…), que la majorité des Provençaux s'approprie par force le français, entre 1890 et 1950, sous la forme particulière d'un français provençalisé, ce français régional que nous parlons aujourd'hui. Après la 2e guerre mondiale, le provençal continuera sa régression quantitative, étant victime d'interdictions et de mépris de la part des autorités françaises, en partie refusé aux nouvelles générations, et noyé dans un flux immigratoire de grande ampleur venu notamment de la moitié nord de la France (tourisme, implantations économiques…).

Cependant, l'imposition exclusive du français contre le provençal a entrainé dans la population le développement de mouvements de soutien de la langue régionale dans une perspective sinon de bilinguisme égalitaire, au moins de diglossie stabilisée. Le provençal fait partie de ces langues de France suffisamment individuées et illustrées pour que le "complexe patoisant" instillé à l'école ne pénètre pas radicalement la population : les parlers de Provence ont toujours conservé en partie le statut de "langue" identifiée sous un nom commun. Ces mouvements, dont l'archétype a été et reste le *Félibrige* (fondé en 1854 par F. Mistral et toujours existant) sont actifs sur tous les plans : littéraire (le plus réussi, avec l'essor d'une création de qualité reconnue jusqu'à nos jours, voir Courty 1997 et Bayle-Courty 1995), pédagogique (développement de l'enseignement associatif et dans l'Éducation nationale -voir chapitre 9), politique (affirmation d'une identité culturelle régionale), etc. Ces mouvements, pacifiques et ouverts, s'appuient sur la philosophie humaniste des Droits de la Personne et des minorités, contrairement à ce que prétendent des rumeurs calomnieuses qui voudraient systématiquement les connoter d'une idéologie conservatrice (voir Blanchet 2000a et [dir.] 1997b). Leur présence et leur action se poursuit de nos jours partout en Provence, où le provençal bénéficie maintenant d'une dynamique nouvelle et d'une nette amélioration qualitative au moins en termes de légitimation sociale (voir chapitres 1 et 4).

Sur le plan littéraire, qui constitue l'un des points forts des pratiques et de l'image du provençal, signalons que la littérature en français n'est vraiment apparue en Provence qu'à partir du XIXe siècle, c'est-à-dire de la francisation effective, mais a connu depuis de grands auteurs à la fibre souvent régionaliste (Daudet, Rostand, Pagnol, Giono, Bosco, Char, etc., voir chapitre 3).

La littérature en provençal est marquée par trois grandes périodes (voir Rostaing et Jouveau 1987). Le moyen-âge fut celle des Troubadours, dont de nombreux Provençaux, qui influencèrent toutes les littératures d'Europe par leurs superbes poésies en langue d'oc (XIe-XIVe s.). La première renaissance, au XVIe siècle, a lieu notamment sous l'influence des poètes

italiens (Pétrarque), avec un foyer de création poétique autour d'Aix et Marseille (Bellaud, Tronc, Ruffi) puis au XVIIe de création théâtrale à Aix (Brueys, Zerbin, Codolet) et de poésies pastorales (Saboly, d'Avignon). La créativité redémarre fin XVIIIe dans les villes (Aix, Marseille, Arles, Toulon, avec Diouloufet, Gros, Coye, Pélabon) et s'épanouit au XIXe avec la *respelido* : c'est, autour d'une intense production (Gelu, Aubanel, Roumanille, Maurel, etc.), le mouvement du Félibrige centré sur Arles-Avignon, dominé par Frédéric Mistral (Prix Nobel en 1904, voir Mauron 1993) et qui se poursuit au XXe jusqu'à aujourd'hui (avec de grands noms comme D'Arbaud, Baroncelli, Peyre, Bosco, Drutel, Chamson, Bayle, Galtier, Bec, Delavouët, Tennevin, Giély, Courty, etc., voir chapitres 3 et 8).

Si la poésie domine largement, le théâtre (souvent rimé) la suit de près, la prose se développe progressivement (romans, nouvelles), mais on n'oubliera pas le cinéma et surtout aujourd'hui la chanson (Bonnet, Chiron, Carlotti, Massilia…, voir chapitre 7).

Il faut noter que les cinq départements provençaux fournissent à eux seuls plus du tiers (et les plus prestigieux) des 1500 auteurs écrivant en langue régionale recensés aux XIXe et XXe siècles dans les 32 départements français du domaine d'oc[5].

Le statut général du provençal et du français

Le statut de "langue" distincte du français est largement reconnu au provençal, qui n'est ni perçu ni présenté comme une "déformation" du français (au contraire de ce qui se passe en domaine d'oïl). Mais le provençal est ressenti comme étant moins une "langue", car moins prestigieux, légitime et reconnu, que le français. La perception qu'on a des provençalophones est ambivalente : valorisante (ce sont des gens riches d'une culture

[5]Recherche statistique inédite (DEA université Rennes 2) réalisée par Stéphane Boyer à partir du *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours* de J. Fourié (Paris, 1994).

prestigieuse et bien intégrés dans le tissu local) et dévalorisante (ce sont des patoisants ruraux). La perception positive l'emporte toutefois largement : une enquête de M. Gasquet-Cyrus révèle par exemple que sur 500 personnes interrogées à Marseille en 1997, 86, 5 % considèrent que le provençal est une langue valorisante (Gasquet-Cyrus 2000).

Il existe une sorte de diglossie interne, "patois" contre "provençal littéraire" et "gavot" (montagnard) contre provençal méridional (voir Blanchet 1992a ; Bouvier et Martel 1998 ; Pasquini 2000). Cette diglossie est tempérée par le fait que les Provençaux sont en général très attachés à leur variante locale de provençal. L'approche majoritaire de la langue, à tous les niveaux, est une approche dite "polynomique", à la corse, c'est-à-dire où la langue est conçue et acceptée comme une unité dans sa diversité, sans construction d'une norme "standard", par la conscience linguistique et la volonté identitaire de la population. Toutes les variétés parlées sont donc reconnues à parité, acceptées, transcrites et usitées à l'écrit, d'autant qu'elles sont proches, familières, et immédiatement inter-compréhensibles (Chiorboli 1991). [Voir figure 5 en annexe ci-après].

Pour les Provençaux, comme pour beaucoup de sociolinguistes et la plupart des institutions régionales, nationales et internationales, c'est aussi une langue distincte dans l'ensemble d'oc[6]. Toutes les enquêtes prouvent que c'est ainsi que les Provençaux le considèrent et le nomment, à une large majorité (au moins 90 %, voir Duchêne 1986 ; Blanchet 1992a et divers témoignages *infra*). C'est également le cas chez leurs voisins languedociens ou italiens, ainsi que pour les Français d'autres régions quand ils citent des langues de France (Hamel et Gardy 1994, 96 ; Boyer 1991, 140 ; Tabouret-Keller 1999). La plupart des institutions françaises ou internationales aussi : INSEE (questionnaire familial du recensement 1999), Conseil supérieur de l'audio-visuel (dans sa prise en compte des

[6]Pour les sociolinguistes, les critères qui permettent d'identifier une langue comme distincte d'une autre relèvent des représentations sociales et non des caractéristiques typologiques.

émissions TV en langues régionales)[7], Conseil de l'Europe (communiqué de presse du 01/07/1998 à la sortie du rapport Poignant sur les langues régionales de France, dépêche AFP n° 011850), UNESCO (Wurms 1996, 29), différents ouvrages scientifiques et répertoires français ou internationaux des langues du monde (Soutet 1995, 38 ; Grimes 1996, 481 ; Francard 2000 ; *QUID* 1998, 841 ; annuaire des linguistes de l'enseignement supérieur français, classés par langue de spécialité ; répertoire informatique RAMEAU de la Bibliothèque de France ; thésaurus informatique *Motbis* du Centre National de Documentation Pédagogique), etc[8]. Au niveau proprement régional, le Conseil régional (position publique des trois présidents successifs à ce jour, titres des conseillers chargés de ce dossier), les Conseils généraux (idem), la plupart des élus (voir ci-dessous), les rectorats d'Académie (intitulés des enseignements et des postes, interview dans le journal *La Provence* du 29/07/99), l'université de Provence (déclarations du président), les organismes associatifs, etc., considèrent le provençal comme une langue à part entière.

Ce statut est étayé par un puissant sentiment provençal d'identité historique et culturelle spécifique[9], par l'existence d'une langue écrite (y compris une littérature prestigieuse), par des ouvrages métalinguistiques et pédagogiques spécifiques, et l'accord quasi général sur l'orthographe moderne dite "mistralienne" (voir *infra*). Il est historiquement bien attesté, au moins depuis le XVIIIe siècle (Merle 1989, note 27), et probablement plus tôt, puisque seul le nom *provençal* associé à *la Provence* est employé depuis le XVIe.

---

[7]En 1992, le CSA a même regroupé le provençal et le corse, distinguant encore plus nettement le provençal (perçu comme italique) de l'occitan et du catalan. Inversement, dans le magazine *France-TGV* d'octobre 2000, bien que le provençal soit mentionné comme dialecte de l'occitan, une carte étend l'aire du catalan depuis le Roussillon jusqu'à toute la Provence maritime, à côté de l'occitan plus au nord et à l'ouest, autre symptôme diffus de la difficulté d'assimiler le provençal à l'occitan.

[8]En ce qui concerne l'Education nationale française, cf. chapitre 9.

[9]Affirmé par 92 % des élus et décideurs dans l'enquête Duchêne 1986, avancé comme primant sur l'identité française par 25 % des lycéens dans l'enquête Mabilon-Bonfils 2001.

Il existe également des amalgames avec un éventuel ensemble occitan chez certains mouvements militants, minoritaires en Provence, qui affirment que le provençal est un dialecte de l'occitan, et l'écrivent selon la graphie occitane dite "classique", fondée sur les graphies médiévales et un languedocien standardisé, proche du système français dans ses principes. On retrouve cela dans certains textes officiels de l'Etat, mal informé ou inspiré par la militance occitaniste (notamment dans l'Éducation Nationale et à l'occasion de la signature de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*[10]). Ces textes ont provoqué de vives prises de position opposées de la part de nombreux élus provençaux (au premier rang desquels le président du conseil régional[11], les présidents ou vice-présidents des conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var, des Alpes-Maritimes, les maires et conseils municipaux des principales villes de Provence, plus de 50% des députés et sénateurs, etc.[12]), d'universitaires, de personnalités culturelles et du tissu associatif (Blanchet 2001a). Un collectif *pour la reconnaissance de la langue provençale* a recueilli plus de 6000 adhésions en quelques mois en l'an 2000 (soit à lui seul trois fois plus de personnes que les plus grosses associations régionalistes de tout le domaine d'oc) et réuni 10.000 personnes pour une manifestation à Arles le 30/09/2001 (cf. *La Provence* du 01/10/2001).

De nombreux sociolinguistes ont également fait remarquer que "*le résultat d'une classification linguistique est toujours contestable (…) des langues restent exclues, ou sont repêchées avec une étiquette qu'elles ne souhaitent pas forcément, ou sont*

[10]C'est le cas des rapports Poignant (1998) et Cerquiglini (1999), ce dernier donnant une liste de langues qualifiée d'*indicative* (donc ni officielle ni définitive) par la ministre de la culture, à qui il est destiné (*J.O.* du 31/08/2000, réponse à un sénateur demandant que le provençal y figure comme langue distincte).

[11]Question écrite au gouvernement du 26/03/99 et déclarations publiques.

[12]Soutenus en 1998 et 99 par la ministre de la Culture, en charge des langues de France (sénat, 19/08/99) et la Ministre de l'aménagement du territoire (lettre à la ministre de la Culture du 09/11/99).

intégrées contre leur gré (…) le critère est en dernier ressort celui de la volonté populaire" (Chiorboli dans Clairis *et alii* 1999, 188). De même, D. de Robillard (2000, 142) : "*La sociolinguistique a maintenant les outils pour montrer que la (dis) continuité systémique n'est pas le seul critère permettant d'établir l'autonomie d'une langue (…) les représentations sociolinguistiques peuvent tout à fait constituer un critère décisif*".

Au-delà de l'identité culturelle et de la conscience linguistique régionales, une crainte fondée motive ces résistances à l'option occitaniste, puisque celle-ci vise, à terme (et d'ores et déjà à l'écrit), l'effacement au moins partiel des particularités régionales et l'instauration d'une langue standard basée sur un languedocien "central". Il arrive en effet régulièrement que, dès lors qu'on admet une "unité occitane", les réalités régionales spécifiques ne soient plus ni mentionnées, ni même envisagées. On en a vu récemment un cas frappant avec le projet de *Répertoire des organismes actifs dans le domaine des langues de France* diffusé pour vérification par le ministère de la culture (DGLF), où tout le domaine d'oc était classé sous l'unique étiquette *occitan* (sans même préciser gascon ou provençal, par exemple), à l'exception des organismes provençaux qui, ayant indiqué comme langue de leurs activités non pas *occitan*, mais "autres : provençal", ont vu la mention *provençal* être précisée à côté de *occitan*. Seul *occitan* figure sur le catalogue du programme d'édition « Lacunes » de la DGLF. De même, France 3 Toulouse ayant acheté les droits de traduction et de diffusion du dessin animé *Tintin* "en occitan" et pour tout le sud de la France (sans consulter qui que ce soit dans d'autres Régions), il n'était plus possible de le retraduire en provençal… Il a fallu une aide spéciale pour financer cette adaptation supplémentaire, faute de quoi on l'aurait diffusé en languedocien en Provence (diffusion en cours depuis septembre 2000). Au niveau européen, on notera que sur le site internet du *Bureau européen pour les langues les moins répandues* (sous domination occitaniste), les informations concernant *l'occitan* sont, au 15/12/2000, celles de la Région Languedoc-Roussillon étendues abusivement et sans même le dire à toute *l'Occitanie*, présentée comme relevant

d'un seul "Conseil régional" (!). La plupart des données y sont fausses au regard d'autres régions d'oc… Les exemples de ce type sont nombreux.

Enfin, on y reviendra, les objectifs à tendance unifiante, élitaire et nationalitaire de l'option occitaniste ne sont pas partagés par la population provençale ni par la majorité des associations culturelles provençales, dont les projets sont beaucoup plus modérés et plus directement en prise avec la culture populaire (Desiles 1990).

Parallèlement, le français sous sa forme régionale est devenu une norme légitime emblématique de l'identité provençale, d'une façon plus concrète et moins symbolique que la langue provençale elle-même, dont il est pétri (voir chapitres 1 et 2). Il se transmet de façon dynamique aux jeunes générations : une enquête réalisée en 1997 à Marseille à partir du corpus lexical relevé par A. Brun en 1931 montre que 54 % des termes restent très usuels, que 11 % d'entre eux ont donné lieu à des dérivés nouveaux, et qu'à 44 % ont été assignées des significations nouvelles (Kasbarian 2000). Il est pratiqué *sous sa forme régionale provençalisée* par l'immense majorité des habitants, toutes origines confondues, même par les jeunes d'origine immigrée à Marseille (Binisti et Gasquet-Cyrus 2001).

Estimations démographiques

En termes historiques, l'ensemble des sources (par exemple Brun 1927 ; Roux 1970 ; Reyre 1997 ; Pasquini 2000) et de nombreux témoignages recueillis (y compris dans la littérature régionale[13]) permettent de penser que c'est vers les années 1920-1930 à la campagne (la population rurale est alors majoritaire) et probablement une génération plus tôt dans les grandes villes, que s'est véritablement opéré le passage au français pour élever les enfants. Ceux-ci sont nécessairement

[13]Ainsi A. Suarès montre bien la place encore quotidienne du provençal à Marseille et dans le reste de la Provence dans les années 1930 (dans *Marsiho*, 1931 et *Provence*, textes des années 1920-1938 publiés en 1993 chez Edisud).

restés bilingues actifs au moins pendant une génération et passifs au moins jusque dans les années 1950, voire plus tard (et jusqu'à aujourd'hui) selon les familles[14]. Même à Marseille, jusqu'à la première guerre mondiale, on rencontre l'évocation régulière de personnes âgées qui ne parlaient pas du tout français et celle, générale, d'un emploi du provençal plus répandu que celui du français dans les milieux populaires.

Il n'existe pas d'étude spécifique de grande ampleur sur la pratique du provençal à la fin du XXe s. Les enjeux sociaux et idéologiques lourds d'un tel phénomène sont tels que je doute d'ailleurs de la fiabilité d'un questionnaire et de la représentativité des réponses éventuelles. Par contre, nous pouvons croiser un certain nombre d'enquêtes ponctuelles, de données et d'estimations provenant de diverses sources, d'autant que les résultats en sont convergents.

Eschman (1983) donne 20 % de "bons" locuteurs actifs et 40 % de "bons" passifs (soit davantage avec ceux à compétences "moyennes") dans la région d'Apt. Blanchet (1992a) donne 25 % de locuteurs actifs et 40 % de passifs parmi un échantillon de 500 informateurs de la région Toulon-Marseille-Aix. Taylor (1996) donne 30 % de locuteurs chez ses informateurs aixois. L'audience actuelle des émissions en provençal selon Médiamétrie/France 3 tourne autour de 100 000 téléspectateurs à des heures de faible écoute générale (soit entre 10 et 18 % des téléspectateurs, autant que les programmes régionaux en français) et reste la meilleure de toutes les émissions en langues régionales du grand Sud ; selon une enquête médiamétrie commandée par France 3, fin 1998, dans deux zones très urbanisées et à la population très diversifiée (donc peu propices à la langue locale), il y aurait dans l'agglomération marseillaise 23 % de locuteurs passifs (300.000 personnes) et 5 % d'actifs (65.000), sur la côte varoise 17 % de passifs (70.000 personnes) et 4 % d'actifs (16.000), dont 70 % du tout ont plus de 50 ans et environ 10 % moins de

[14]On a des témoignages d'enfants élevés en provençal jusque vers 1960 dans l'arrière-pays varois (cf. par ex. *Le Méditerranéen* n°5, avril 2000, revue internet de l'académie d'Aix-Marseille.

25 ans. Gasquet-Cyrus a relevé des chiffres similaires à Marseille dans son enquête de 1997. Ce sont là les chiffres les plus bas possibles. On peut raisonnablement supposer que les proportions sont doublées en zones semi-rurales et rurales, dans les réservoirs de locuteurs que sont l'arrière-pays varois, le pays d'Arles, le Lubéron, la Haute-Provence.

Des enquêtes réalisées par l'inspection académique des Bouches-du-Rhône en 1990 donnent 40 % de parents locuteurs actifs ou passifs (voir chapitre 9).

Globalement, la répartition des habitants est ainsi d'environ 1 sur 2 :

Figure 2 : Estimations démolinguistiques

Habitant la région administrative en 1999 :	4, 5 millions
dont la moitié installés depuis + de 35 ans[15] :	2, 25 millions
dont la moitié de locuteurs (passifs compris) :	1 million
dont la moitié de locuteurs actifs :	500 000
dont la moitié de locuteurs réguliers :	250 000

[15]Dont seulement 400 000 étrangers, dont seulement 250 000 hors CEE. Il y a donc plus d'1,5 millions de *Franchimand* "Français non méridionaux", diffuseurs directs et massifs du français dominant. On peut estimer que seulement 2 millions d'habitants ont des parents et grands-parents nés en Provence mais qu'environ 250 000 Provençaux vivent en diaspora, auxquels il faut ajouter les provençalophones de la Drôme, du Gard, voire d'Italie, non comptabilisés ici. Source INSEE.

Figure 3

Tranches d'âge des locuteurs (source : Blanchet, 1992a)

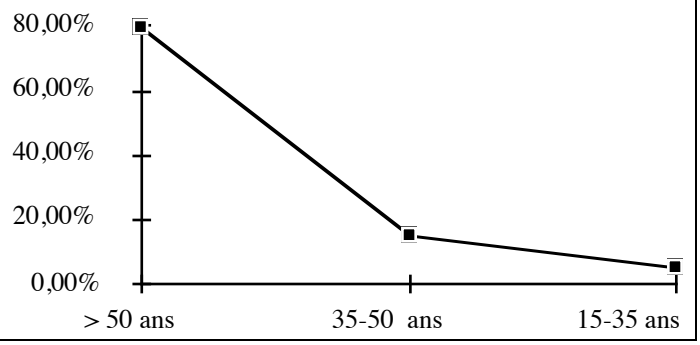

Il faut ajouter à ces données démographiques qu'environ 6 à 8 millions de touristes (soit 50 à 100 % de plus que la population, 200 à 400 % de plus que la population stable et 500 à 1000 % de plus que les provençalophones estimés, passifs compris, 2000 % des locuteurs actifs) séjournent en Provence chaque année, en majorité pendant l'été (source INSEE) ! On comprend que le provençal soit noyé dans la masse, que cela conforte le repli de ses usages vers des lieux privés et lui octroie une puissante fonction de connivence entre autochtones.

En termes de générations de locuteurs, on ne sera pas surpris des chiffres de la figure 3 ci-dessus, la chute en trente ans et les proportions étant confirmées par d'autres enquêtes :

Cependant, il faut se garder d'estimations définitives. En effet, un nombre difficile à estimer d'informateurs jeunes et citadins peuvent prétendre ne pas savoir la langue pour donner d'eux-mêmes une image plus conforme à un style "moderne" valorisant (Blanchet 1994c et 1996b). L'expérience montre qu'on arrive régulièrement à faire parler provençal des gens qui prétendent au départ ne pas le savoir ni surtout le pratiquer. De plus, l'usage du provençal joue dans la société rurale et semi-rurale le rôle d'un rite de passage : il symbolise l'accès au

monde d'adultes dans diverses activités d'hommes (chasse, pêche, jeux de boule, courses de taureaux, au café, etc.). Il faut ainsi atteindre un certain âge pour pouvoir légitimement s'affirmer provençalophone.

Enfin, cela participe d'un mouvement général que plusieurs linguistes ont récemment observé (Eloy 1998) et qui reste à étudier : l'activation des locuteurs passifs. Deux âges charnières semblent jouer, l'adolescence (construction d'une identité personnelle et passage au statut d'adulte) et plus souvent la retraite (retour au village et aux racines, réintégration dans la communauté d'origine après une vie professionnelle souvent mobile, statut de grands-parents). Un "non-locuteur" aujourd'hui peut devenir locuteur actif plus tard et expliquer le gonflement de la courbe vers les tranches d'âges supérieures[16]. Reyre (1997) a montré que la compétence passive en provençal est en général d'un bon niveau chez les locuteurs concernés.

La transmission parents-enfants directe est aujourd'hui réduite à un faible pourcentage des familles, estimé à 5 % pour occitan et provençal par une enquête INED discutable de 1993 (Rossillon 1995, 26 et Blanchet 1997a). Mais ce chiffre est trompeur car la plupart des provençalophones nés après 1960 ont appris la langue avec leurs grands-parents, d'abord de façon passive (voir témoignage chapitre 6). Ainsi, il y a à la fin du XXe s. des provençalophones partout en Provence, même dans les zones très urbanisées de la côte, mais de façon irrégulière et souvent dissimulée. Le taux relativement élevé de locuteurs passifs explique, dans le cadre d'un fort sentiment d'identité régionale et d'une chute très nette des locuteurs actifs, une présence publique extensive, symbolique et désormais croissante du provençal, ainsi qu'une mobilisation associative très dense et une pratique encouragée de la langue.

Les types de pratiques actuelles et leurs contextes

[16]D'après la dépêche 011954 de l'AFP (2000), le très jacobin ministre J.-P. Chevènement lui-même a prononcé ses premiers mots en patois jurassien en sortant de plusieurs mois de coma en 1998…

Enjeux d'une dynamique en cours

D'une manière générale, en termes de pratiques, le facteur identitaire étant majeur dans la situation provençale (c'est la motivation principale d'attachement à la langue avancée par les Provençaux lorsque l'on enquête), il faut d'abord envisager l'état du sentiment d'appartenance en Provence.

Or, toutes les enquêtes et tous les indicateurs convergent pour affirmer que le sentiment d'appartenance régionale est très vivant en Provence aujourd'hui, notamment chez les Provençaux nés dans la région (Coulomb, Martel & Pelen, 1992), mais y compris chez une bonne part de ceux installés dans la région depuis une génération ou moins. L'identité régionale est même assez fréquemment avancée comme primant sur l'identité française voire s'opposant à elle (voir aussi Géa 1995 et Bromberger 1995 à propos des supporters de l'O. M., l'équipe de football de Marseille) : une enquête de 1999 menée par B. Mabilon-Bonfils auprès de 1250 lycéens de Carpentras révèle que 30 % de ceux nés en Provence se sentent "provençaux" *avant* de se sentir français (Mabilon-Bonfils 2001.) ; une autre enquête (Gasquet-Cyrus, 1997) montre que les Marseillais déclarent leur ville "méditerranéenne" (85 %), puis "provençale" (73 %), mais seulement 30 % la déclarent "française" contre 35 % "pas française" (sur le plan de l'identité culturelle). D'après les enquêtes de Cesari et *alii* (2001), près de 95 % des jeunes Marseillais "d'origine française" ou "algérienne" se déclarent Marseillais plus que Français. Cet attachement, habituel mais peu ostensible chez les adultes et les anciens, est frappant chez les jeunes, notamment dans les zones urbaines à population métissée comme l'agglomération marseillaise. C'est là en général une identité ouverte, intégratrice des populations immigrées, à fort ancrage local, dont l'archétype est l'identité marseillaise avec son club de foot à l'italienne et son rap "ethno-world-music" aux accents pagnolesques (Bromberger 1995 ; Géa 1995 ; Taylor 1996 ; Binisti et Gasquet-Cyrus 2001 ; Cesari 2001 ; Blanchet 1995b). Des études ponctuelles ont montré que, par exemple, "*dans les associations célébrant le caractère provençal de Martigues (…) les adhérents d'origine extérieure (…) à la région forment (…) une masse importante* (Verges et Apkarian 1984, 163).

Ce particularisme provençal est fortement ressenti de l'extérieur de la Provence par les autres Français, ce dont témoignent de façon souvent caricaturale, stéréotypée, les médias "nationaux" (c'est-à-dire parisiens, comme disent les Provençaux). L'anti-parisianisme, voire l'anti-"Français du Nord"[17], est vif et vivace en Provence, y compris au plan politique comme l'ont montré les combats acharnés contre la construction de la ligne TGV-Méditerranée depuis 1991. Ce pôle franco-parisien constitue le référent négatif, distinctif, de l'identité provençale, le pôle positif, attractif, se situant du côté de la Méditerranée italienne, tant dans les discours que dans les faits historiques et culturels attestés (mais la dialectique entre ces deux pôles est complexe).

Cette affirmation identitaire, bien répandue dans la population, se manifeste de façon globalement bonhomme et pacifique : il n'y a pour ainsi dire pas de revendication nationaliste provençale et la Provence est l'une des rares régions "périphériques" à forte identité à n'avoir suscité ni action terroriste ni mouvement nationaliste (au contraire de la Bretagne, du Pays basque, du Languedoc occitan et de la Corse). La tradition d'accueil et la convivialité traditionnelles des Provençaux, qu'il ne faut toutefois pas exagérer[18], un certain individualisme à tendance "anarcho-italo-méditerranéenne" (idem !), y sont vraisemblablement pour quelque chose, sur le plan culturel.

Le Conseil régional a lancé depuis le début des années 1990 une action modeste d'institutionnalisation du provençal, avec soutien financier aux actions culturelles[19] et interventions auprès de l'Etat français pour défendre les droits de ses locuteurs (par exemple contre la loi Toubon en 1995 ou lors des

[17]Dans la conscience collective provençale, le "Nord" commence à Valence et inclut toutes les populations non-méridionales, le "Sud-Ouest", réputé commencer à Montpellier, bénéficiant du statut intermédiaire de "Midi moins le quart".

[18]Les espaces privés, matériels ou symboliques, sont jalousement préservés sous des dehors d'ouverture qui ne concernent que la vie "publique", fait bien connu en ethnologie de la Provence. La distribution des langues y est liée.

[19]Budget passé de 1,5 millions FF en 1991 à 3 en 1997 et, annonce-t-on, 5 en 2000.

décisions parallèles à la signature par la France de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* en 1998). Le président du Conseil régional M. Vauzelle a déclaré à l'Assemblée nationale le 17/01/2001 "*à l'image de ce qui a été fait pour la Corse, celles de nos régions qui (…) comme la Provence, la Bretagne ou l'Alsace ont une forte identité culturelle, doivent (…) bénéficier d'un statut particulier (…) Chaque région doit voir reconnus ses (…) langues, ses coutumes, son art de vivre (…) la Provence souhaite que son identité propre soit reconnue*". Cette légitimation relative a un net impact sur la population, sur sa conscience linguistique, mais on en mesure encore mal les effets en termes de pratiques effectives de la langue. On ne peut que constater qu'on la voit réapparaitre partout sous des formes diverses (dont un "néo-provençal" que nous étudierons plus loin), y compris dans des domaines de modernité où elle était irrecevable il y a trente ans et dans des groupes de population d'où elle semblait disparue (jeunes de quartiers défavorisés ou classes supérieures). Une dynamique est là, en phase avec certaines aspirations de la population, au sein de laquelle des pratiques médiatiques (chanson, TV, enseignement…) trouvent une place qui confirme cette relégitimation en cours (voir 2e partie).

Dans les phénomènes linguistiques, cette identité régionale se manifeste ainsi de deux façons, emblématiques, complémentaires et/ou concurrentielles. Sa face apparente est représentée par le français régional, qui est aujourd'hui la plus importante en quantité, et pour certains locuteurs en qualité[20]. Les Provençaux parlent à une très large majorité un français provençalisé (sur tous les plans : phonético-phonologique, morpho-syntaxique, lexico-sémantique, socio-pragmatique, voir annexe 2 ci-après) qui se transmet de génération en génération avec une certaine permanence, même chez les non-locuteurs du provençal (Blanchet, 1991a, Taylor, 1996, Kasbarian 2000, Binisti et Gasquet-Cyrus 2001). Ce français

[20]C'est le premier des marqueurs de l'identité régionale avancé par 65 % des lycéens, tous milieux sociaux confondus, et davantage chez les classes supérieures que dans les milieux populaires, lesquels rééquilibrent au profit du provençal lui-même (Mabilon-Bonfils 2001.)

interférentiel stabilisé, bien connu, est érigé par la population en véritable norme régionale, au point que, dans de nombreuses situations formelles (y compris à l'école ou chez les hommes de loi), il soit considéré, sous une forme atténuée, comme meilleur que le français "pointu" d'origine parisienne de l'école et des médias (Taylor, 1996 ; voir 1e partie *infra*). En outre, son usage est souvent conscient (Bouvier et Martel, 1991) et a largement investi la littérature provençale d'expression française, de Pagnol et Giono à Carrese et Izzo aujourd'hui (voir chapitre 3). Il est remarquable qu'il n'existe quasiment pas en Provence de français "beur" et que les jeunes issus de l'émigration parlent un français provençal, avec très peu de verlan (Binisti et Gasquet-Cyrus 2001).

Cette variété de français fonctionne à la fois comme un complément / concurrent direct du provençal dans sa fonction identitaire et comme un bain linguistique porteur facilitant la compréhension et l'acquisition du provençal pour les personnes qui ne parlent pas la langue régionale. Il réconcilie ainsi les deux faces de l'identité provençale d'aujourd'hui, puisqu'il est à la fois du français et du provençal. La langue provençale, du coup, est investie d'une fonction de marqueur symbolique, de référent patrimonial de l'identité régionale, dont la présence est nécessaire et affirmée, mais dont la pratique effective est assurée à un degré beaucoup plus réduit[21]. On observe même à Marseille du *pseudo-provençal* réinventé pour nommer des lieux, des animaux ou plaisanter (Binisti et Gasquet-Cyrus 2001, 17). Cette valeur symbolique est renforcée par le fait que les villages ruraux deviennent depuis quelques années des "niches identitaires" où les populations très majoritairement urbaines d'aujourd'hui recherchent leurs origines, expriment leur "patriotisme local" (Haeringer 2000), y compris en venant y habiter ponctuellement (résidences secondaires) ou durablement (les "néo-ruraux" aisés revenus vivre au village). Or, la langue régionale est fortement associée à ces espaces

[21]Elle est évoquée comme marqueur identitaire par 30 % des lycéens, notamment ceux de milieux populaires, ouvriers ou ruraux Mabilon-Bonfils 2001; elle est avant tout "un tremplin pour l'identité provençale" (pour 34 % des associations) et "un atout pour l'Europe des Régions" (pour 22 %) (Desiles 1990).

ruraux, tant sur le plan de ses pratiques effectives que comme symbole d'une qualité de vie plus écologique, plus humaine et plus enracinée.

Pratiques écrites

Je passerai rapidement sur les pratiques écrites du provençal et du français régional, déjà envisagées ci-dessus et dont nous étudierons des exemples plus loin (chapitres 3, 6, 8 et 9). On observe, pour le provençal :

-des écrits métalinguistiques et pédagogiques, de la littérature provençalophone (moins d'une cinquantaine de titres par an, parfois publiés par des éditeurs professionnels) ou française -régionale- avec apparition sporadique de provençal,

-une trentaine de revues spécialisées de type souvent local et artisanal,

-des apparitions régulières dans tous les médias régionaux dont les magazines des collectivités locales (pour de petites chroniques),

-des occurrences rares mais régulières de publicités et affiches commerciales en provençal[22] ou faisant appel à un français plus ou moins régional (et plus ou moins authentique !),

-de nombreux noms de maisons privées et de boutiques, de rues, de communes (panneaux), courriers privés…

Le provençal n'a probablement jamais été autant écrit qu'en cette fin du XXe siècle, sauf peut-être à la grande époque du Félibrige dans la deuxième moitié du XIXe[23]. Mais ces pratiques demeurent "spécialisées" et donc marginalisées, d'autant que c'est bien par l'écrit que le français s'est d'abord imposé en Provence (dès le XVIe s.), au point d'évincer presque toute alphabétisation en provençal. Le français régional, de ce

[22]Une recherche récente a montré que la culture provençale représente un chiffre d'affaire d'au moins 35 milliards de francs/an, ce qui attire les entreprises et les commerces (Alcaras *et ali*i 2001.).

[23]D'après les recherches de S. Boyer (DEA inédit, *op. cit.*), on compte en provençal 43 nouveaux auteurs littéraires de 1785 à 1850 (0,66/an), 236 de 1850 à 1914 (3,7/an), 126 de 1914 à 1960 (2,8/an) et 73 de 1960 à 1994 (2,1/an).

point de vue, est disqualifié : sauf élément ponctuel, on écrit bien sûr en français "normatif" scolaire.

Pratiques orales "ordinaires"

La pratique du français régional est extrêmement répandue, considérée comme normale, et reste peu connotée par une hiérarchisation sociale (sauf en termes de degré de provençalité, voir Bouvier et Martel 1991 et Taylor 1996) dans le contexte régional. Resituée dans le contexte français, la situation est moins nette, puisque le français de Provence est plutôt perçu de façon positive, mais reste connoté "populaire" (on s'en servira dans un film comique ou une publicité de lessive, pas dans une tragédie d'auteur ni une pub de parfum) et rejeté hors norme (voir la prononciation des professionnels de la parole médiatique, journalistes, acteurs, politiciens, ou des situations très formelles type jury d'agrégation, etc.). Voir 1ère partie ci-après.

En ce qui concerne la pratique orale du provençal, moins connue et dont nous étudierons un exemple chapitre 5, étant donné la situation de repli diglossique, elle s'avère observable uniquement de façon ponctuelle et de l'intérieur de la communauté provençalophone, exception faite des marchés (où d'ailleurs le provençal est rarement d'usage ouvert, sauf dans certaines zones rurales). Il est très fréquent que des "*estrangié*", même installés à long terme, n'entendent pas parler provençal dans la vie quotidienne autour d'eux[24]. Et pourtant, si l'on se lie avec les gens et qu'on provoque le passage au provençal, qu'on vainc les réticences, à condition qu'on soit soi-même Provençal et provençalophone, on découvre de nombreux locuteurs un peu partout. Il reste que des locuteurs peuvent refuser explicitement ou non de passer au provençal même après avoir reconnu le parler, s'ils ne vous connaissent pas assez ou que cela leur

[24]A. Martinet en a donné un bon témoignage suite de ma communication au colloque SILF de Liège, 1995 : "*Dans mon petit village de Provence, j'avais l'impression que mon maçon ne parlait jamais le provençal. Mais lorsque l'on a donné des noms provençaux aux rues, et que la rue où j'habitais a été désignée comme* rue du pous negro*, je l'ai entendu protester et déclarer qu'il aurait fallu écrire* negre*, preuve qu'il savait la langue*".

parait trop incongru par rapport à la situation de communication.

Les pratiques orales restent toutefois de loin les plus vivantes, les plus importantes, et l'ont toujours été (comme pour toute langue vivante mais dans une proportion beaucoup plus importante que pour les langues dominantes, situation typique d'une langue minoritaire). Pourtant, alors que les pratiques écrites sont en développement depuis un siècle et demi, les pratiques orales ont connu dans la même période une forte régression. En 1865, l'enquête Duruy donnait plus de 90 % de communes non francophones dans le Var. Alors que plus de 80 à 90 % des échanges avaient ainsi lieu en provençal vers 1850 ou 1900, avec près de 100 % de locuteurs chez les autochtones (et même chez les immigrés notamment italiens, voir Roux 1970 pour le Var ; Reyre 1997 et Pasquini 2000 pour la vallée du Rhône, Blanchet à par.a), la proportion s'est à peu près inversée au cours du XXe, avec, on l'a dit, un seuil estimable à 50 % entre 1930 et 1950.

Le repli s'est effectué vers les pratiques intimes (famille, amis) ou les lieux de sociabilité traditionnelle (chasse, boules, pêche, fêtes). Jusque vers 1930-1950 (en décroissant), presque tous les Provençaux ont le provençal, qui reste d'usage quotidien, pour langue première (parfois à bilinguisme égal avec le français). Après cette époque, le français s'y substitue de plus en plus, au point d'avoir des monolingues français majoritaires dans les générations nées après 1960, sauf zones rurales et exceptions familiales. Les provençalophones monolingues (au moins actifs) sont devenus très rares (ce sont surtout des vieillards ayant toujours vécu dans des villages montagnards, mais j'en connais des exemples y compris tout près de Toulon).

Ce phénomène de conflit/complémentarité a produit des pratiques mixtes aujourd'hui dominantes (français régional, néo-provençal et alternances) que nous exposerons plus loin.

Les pratiques médiatiques

Pour le provençal, il faut distinguer des pratiques "ordinaires" les pratiques médiatisées modernes (provençal ou "néo-provençal"), portées par le renouveau de légitimité sociale

de la langue, sans toutefois les en dissocier. On peut même envisager, du reste, que de cette relégitimation aient des effets suffisants pour enrayer, voire stopper, la régression des pratiques orales en général. C'est le but avoué de la majorité des mouvements militants quant à leur action de promotion et d'institutionnalisation du provençal (qui précède ainsi l'action par l'enseignement, voir chapitre 9).

Les conséquences de ce vaste courant d'affirmation d'identité culturelle locale, en français régional comme en provençal, sont notamment une nouvelle présence ostensible de l'oralité en provençal, conjointement à celle de l'écrit.

Dans les médias audiovisuels, on observe des émissions TV spécialisées sur France 3 (chaine publique à caractère semi-régional) -rien sur Télé Monte Carlo (chaine privée locale)- (de 2 X 26 mn hebdomadaires, 3 minutes d'infos quotidiennes et, en 2000, une version en provençal d'un dessin animé de Tintin à raison d'environ 15 minutes le samedi)[25] et plus rarement des prestations radiophoniques. A cela s'ajoute le développement de la chanson (voir chapitre 8) avec le succès de Massilia Sound System mais aussi des réussites moins médiatiques, comme celles de G. Bonnet (Eurovision 1985), Carlotti (Prix Charles Cros 1995), de Chiron, de P. Pascal, de chœurs traditionnels (Corou de Berra, etc.).

Les spectacles musicaux (dont les pastorales traditionnelles, toujours très appréciées à Noël, le festival de Martigues[26]), les émissions de télévision, ont une audience appréciable (chiffrée en centaines de milliers, voir *supra*). On note également un renouveau du théâtre avec les succès de "La Targo" à Toulon, de F. Gag à Nice, et plus récemment de R. Moucadel à Arles et Avignon, etc.

Le milieu politique, de J.-C. Gaudin à M. Vauzelle (présidents successifs du conseil régional) et à de nombreux élus locaux, ne dédaignent pas -ou plus- de s'exprimer "avec

[25]France 3 envisage de présenter aussi la météo en provençal à partir de septembre 2001.

[26]"Théâtre des cultures du monde" où la culture provençale occupe une place importante.

l'accent", voire en provençal dans certaines occasions. Des sessions d'assemblées sont parfois ouvertes en provençal, des conseils municipaux délibèrent dans cette langue, les bulletins des collectivités accueillent des chroniques en langue régionale, et certains maires célèbrent même des mariages en provençal ou prennent des arrêtés bilingues[27]. La classe politique locale s'est d'ailleurs massivement manifestée pour promouvoir le provençal depuis le lancement de la *Charte européenne* (voir *supra*). C'est bien parce qu'il s'agit d'un "créneau porteur" que le Front national, parachuté dans la région, a vainement cherché à récupérer le thème de l'identité régionale (Blanchet, 2000a).

Le provençal apparait aussi désormais, plus que localement, dans le monde commercial (publicités, etc.).

En ce qui concerne le français régional, voir "pratiques orales ordinaires" ci-dessus.

Les pratiques interférentielles et alternées

Il est assez courant d'entendre des locuteurs alterner entre provençal et français, soit pour des raisons situationnelles (lieux, thèmes, interlocuteurs…) soit pour des raisons conversationnelles (citations, ciblage d'interlocuteurs, interjections, modalisations du discours) pour reprendre la terminologie de Gumperz (1989).

Cette juxtaposition elle-même est significative, car elle produit des effets symboliques reconnus par les membres de la communauté, principalement en termes de précision de la signification sociale du discours ou de signaux de connivence, de loyauté identitaire. Cela vient ainsi conforter les fonctions du français régional, sur un continuum de référence qu'on peut schématiser comme sur notre figure 4 ci-après.

Figure 4 : types de contacts de langues

[27]Aini le 20/10/1998, le maire d'Apt a signé un *arresta* en provençal règlementant la circulation pour la *Fèsto dei Vendèmi* ("fête des vendanges").

alternances variables prov./fr. et fr./prov.

↑

provençal<----------[zone interférentielle]----------**>français**

↓

mélanges :
fr. régional (provençalisé) institué
néo-provençal (francisé)

Il convient de signaler qu'aujourd'hui chez les Provençaux, le pôle "provençal" (pur) et le pôle "français" (pur) sont des idéal-types jamais pratiqués. On observe toujours des pratiques interférentielles à des degrés divers, (voir annexe 2 ci-après), ce qui correspond de fait à une réelle compétence bilingue intégrée sur un répertoire sociolinguistique et communicationnel global (Deprez 1994 ; Grosjean 1982 ; Lüdi et Py 1986). Le "néo-provençal" est un provençal fortement francisé, surtout dans ses structures syntaxiques et phraséologiques, réguliers chez les jeunes militants urbains.

Le système peut s'enrichir d'autres langues de références, par exemple chez des migrants (surtout romanophones d'origines -Corses, Espagnols, Italiens…- et plutôt âgés, mais je l'ai observé chez de jeunes Maghrébins), des Gitans, etc. (Binisti et Gasquet-Cyrus 2001), voire des Provençaux parlant également italien… ou anglais !)[28].

On n'oubliera pas l'énorme impact du voisinage et des échanges depuis très longtemps avec l'Italie, ainsi que de la forte immigration italienne au cours des XIXe et XXe s (Milza 1986 ; Blanchet à par.a). C'est l'autre pôle de référence après le pôle français, au point que certains considèrent le provençal comme une sorte de génois ou de piémontais, notamment en Provence orientale et montagnarde (voir mention par

[28]Jusque vers les années 1930 les migrants apprenaient tous le provençal, langue de travail et de la vie quotidienne dans les villages (cf. Pasquini 2000). Aujourd'hui, on voit parfois des touristes sédentaires apprendre le provençal (de toutes origines) ainsi que régulièrement des enfants d'origine maghrébine dans les classes.

l'informateur chapitre 6). L'italien et l'Italie sont fréquemment employés et évoqués dans la littérature ou les chansons provençales (voir chapitre 3 et 7). Les emprunts à des parlers d'Italie sont assez nombreux en provençal et en français régional (notamment marseillais). Parmi les expressions familières provençales les plus usuelles employées aujourd'hui en français régional, 5 % sont d'origine italienne, certaines expressions en italien sont courantes à Marseille et en Provence (Blanchet, 2000c).

Bilan provisoire

Les pressions engendrent certes des conflits et des mouvements, mais les populations locales parviennent au fond à tirer, au moins provisoirement et pour certains, leur épingle du jeu en dépassant le paradoxe de la double polarité conflictuelle, pour en faire une ressource globale intégrée. Ce qui n'empêche pas le linguicide français de produire aussi surtout du mal-être, des rancœurs, des pertes de lien social, un appauvrissement des ressources communicationnelles des Provençaux et également du patrimoine culturel de l'humanité. Il produit aussi, heureusement à mon sens, une réaction d'attachement à la langue et à la culture "censurées" (voir chapitre 9) : toutes les enquêtes montrent que, en moyenne, 80 % des Provençaux *et des habitants de la région en général* sont favorables au provençal, pour des raisons globales de dynamique régionale (richesse culturelle, patrimoine littéraire, originalité créative, solidarité sociale, motivation économique). Aussi nombreux sont ceux attachés à la façon provençale de parler français. On observe d'ailleurs une bonne transmission du français régional aux jeunes, qui se l'approprient, le font évoluer à leur façon, voire relancent et remotivent des mots ou des expressions qui semblaient tomber en désuétude (Blanchet 2000c). Une conséquence précise, au-delà des conséquences générales en termes de politique linguistique, est la nécessité de la prise en compte de ce français effectivement parlé par les enfants dans l'enseignement du français à l'école et au collège,

par exemple pour l'acquisition de l'orthographe et la gestion des normes communicatives (Blanchet 1994d).

La dynamique en cours donne quelques signes favorables quant à la vitalité et l'avenir du provençal. Le provençal fait d'ailleurs partie de la liste des "langues en péril" dans le monde établie sous l'égide de l'Unesco, comme toutes les langues de France autres que le français (Wurms 1996).

On observe donc en Provence aujourd'hui une situation de bilinguisme patent, ou plutôt de *diglossie* (répartition fonctionnelle des langues dans des contextes de communication différents, s'appuyant sur une hiérarchisation en langue de prestige -dominante- et populaire -dominée-). Voire de *triglossie*, si l'on prend en compte provençal, français régional et français normatif, ou de *quadriglossie* plus complexe avec les langues de l'immigration. Les pratiques sont vivantes, marquées par des évolutions complexes en cours, qui ne vont pas nécessairement, comme on le prétend souvent, vers la solution finale de l'extermination du provençal au bénéfice du français de l'Etat. Le centralisme linguistique français, l'uniformisation voulue, apparaissent ainsi en échec au moins partiel, malgré les énormes moyens d'Etat mis en œuvre depuis plus d'un siècle. C'est sans doute le signe de quelque chose de plus fort et de plus nécessaire encore : la diversité culturelle. On se rappellera opportunément que le plurilinguisme est une situation banale et normale pour les sociétés et les individus, alors que le monolinguisme reste, sauf exception, une bizarrerie artificielle produite de façon autoritaire dans des Etats ethnocentristes (souvent occidentaux).

Les Provençaux ont su s'enrichir d'un plurilinguisme intégré provençal-français et autres langues, malgré l'attitude négative dominante du pôle français. Ils ont un peu perdu de leur plurilinguisme ancestral lié à d'autres langues de leur aire (italien, piémontais, génois, corse, catalan, lingua franca, etc.). Resterait à ce que le pôle français, surtout géré par l'Etat (Yacoub 1995), adopte enfin une attitude effectivement positive, visant un vrai bi- ou pluri-linguisme et non une diglossie à finalité monolingue d'exclusion de la langue régionale. Il faut donc transformer une vision conflictuelle en une vision de complémentarité, un duel en duo.

Annexe 1 : figure 5

NB : Le nissart, le provençal alpin et transalpin sont souvent identifiés comme distincts du provençal tout en en restant proches.

Annexe 2 :
Traits caractéristiques des variétés interférentielles[29]

a) du français régional

-répartition des voyelles [e/E, ø/œ, o/O] selon la syllabe et la tonique, un seul *a*, accent tonique pertinent [*femme/fameux*], maintien des *e* "caducs" [*une petite fenêtre* = 8 syllabes], remplacement des voyelles nasales par voyelles + consonnes nasales [*content* = kOn"taN], intonations "chantantes".
-vocabulaire et "façons de dire" voir chapitres suivants.

b) du néo-provençal

-ouverture des diphtongues toniques [jEw pou *iéu*], ajouts de consonnes finales écrites [ser*p* pou sEÂ "serpent"], confusions de voyelles atones, perte du *r* lingual au profit du Â vélaire généralisé,
-mots rares ou archaïques, y compris pour éviter des francismes lexicaux usuels du provençal spontané (*carivènd*),
-syntaxe et "façons de dire" : calque d'un français écrit (abus de substantifs, de subordonnées, de formes passives et de notions abstraites) provoquant l'emprunt de mots académiques ou technocratiques, ex. : "*lou debat sus la questioun regiounalo es redevengu un debat d'atualeta (…) lou jacoubinisme fai partido entegranto de la culturo franceso (…) coume l'on pourrié resta indiferènt à de proupousicioun que nous an fa pantaia de decenìo emai de decenìo durant*"[30].

b') du "néo-provencitan" (mêmes traits que le néo-provençal, + les suivants) :
-confusion avancée des voyelles (o/ou, o/a, etc.), prononciation de nombreuses consonnes finales de la graphie occitane (bolhi*r*), prononciation languedocienne (*r* parfois roulés, géminées, etc.),
-emprunts lexicaux/sémantiques au gascon et au languedocien (*meteis, plan* "bien", *poble, vertat*), calques d'expressions françaises, morphologie archaïque refaite sur le languedocien (pronom *i*, *cantan* pour *canton*).

---

[29]non exhaustifs.
[30]Extrait de *La Letro dóu Felibrige* n° 4, 2000, article du *capoulié* P. Fabre.

-mélange aléatoire de formes dialectales diverses ou inventées (pwEÂ pour *port*)[31].

[31]De bons exemples chez les groupes occitano-marseillais comme *Massilia, Gacha-empega, etc*.

1ère partie

PRATIQUES RÉGIONALES DU FRANÇAIS

Chapitre 1

L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS EN PROVENCE :

entre assimilation et résistance…

Mon propos sera, dans ce chapitre, d'analyser le processus d'installation du français en Provence d'un point de vue exprimé par les Provençaux eux-mêmes, c'est-à-dire le processus de réception, de perception et donc de socialisation de leurs propres pratiques linguistiques au miroir du français dominant. La dimension identitaire des variétés linguistiques en présence mérite en outre d'être prise en compte. On sait en effet que la francisation linguistique de la Provence est le corollaire d'une annexion politique et historique à l'Etat français, portée par une certaine idéologie de l'homogénéité de l'Etat-nation et donc par une tentative avouée d'assimilation linguistique, culturelle et identitaire. D'où un conflit diglossique bien documenté entre français et provençal, entre appartenances à la France et à la Provence (voir Blanchet 1992a pour une synthèse et Blanchet et Gensollen 1997 pour un exemple approfondi au XVIIe). La francisation ayant aujourd'hui incontestablement à peu près abouti, marginalisant le provençal sans malgré tout le faire disparaitre, se pose la question de l'évolution de la conscience linguistique et identitaire des Provençaux, notamment au regard de l'émergence bien attestée d'une variété *régionale* du *français* (dont le statut identitaire apparait d'emblée ambigu) et d'une

loyauté conservée envers la langue provençale, au moins sur le plan symbolique.

Un examen attentif et assidu des sources d'informations concernant la situation sociolinguistique de la Provence m'amène ainsi à distinguer globalement trois grandes périodes articulées autour de transitions progressives :

-avant le XVIe, on observe une situation de contact avec un voisin français distinct, tant sur le plan de l'identité politique que linguistique, mais s'approchant de plus en plus (par l'annexion du Dauphiné et du Comté de Toulouse, par le développement d'une puissante influence française y compris sur le plan culturel, donc linguistique[32], en partie contrebalancée par l'influence italienne en Provence[33]) ;

-du XVIe-XIXe, on voit l'installation progressive du conflit diglossique dans le cadre d'une Provence toujours juridiquement indépendante mais contrôlée par un pouvoir français (le Roi de France est Comte de Provence mais la "Constitution provençale" en garantit l'indépendance et les franchises, voir Duchêne 1982), le français étant imposé et adopté comme dominant dans les espaces prestigieux légitimes (écrit surtout), sa pratique devenant distinctive pour les classes dominantes (bilingues), et l'oralité quotidienne restant provençale (sans exclure des contacts avec d'autres langues, génois, corse, arabe, sabir…). On est frappé alors par l'expression d'un net refus de tout *métissage linguistique*, c'est-à-dire de tout mélange et de toute alternance de langues. Il y a ce que j'appelle après Grosjean (1982) une théorie (ou plutôt une idéologie) du *double-monolinguisme* visant à l'étanchéité entre les deux langues en contact dans les pratiques sociales et les compétences des locuteurs ;

[32]On sait, depuis les travaux d'A. Brun (1923), que le français avait pénétré *l'écrit* en Provence dès le XVe siècle et hors de toute contrainte juridique de type Villers-Cotterêts (par exemple dans le territoire du Pape) par le seul effet de son prestige culturel et diplomatique.

[33]La Provence est frontalière des Etats d'Italie, dont certains annexèrent provisoirement des parties du territoire provençal (Comté de Nice et vallée de Barcelonnette pour Piémont-Sardaigne, Avignon et Comtat Venaissin pour le Pape), les principaux ports rivaux de Marseille (puis Toulon) sont Gênes et Naples.

-Aux XIXe et XXe, suite à l'annexion complète de la Provence par la France (1790) et à l'intégration dans la France jacobine moderne, se réalise très progressivement l'appropriation du français par la majorité des Provençaux, sous une forme métissée communément appelée "français régional de Provence". Ce français régional s'installe, se transmet et se valorise dans la communauté, en complément d'une pratique diglossique particulière du provençal, réinvesti d'une légitimité symbolique. Ici se joue une distinction (opposition ?) complexe par rapport à un pôle "français septentrional", autour d'une identité double de Provençaux et de Français, la "méridionalité".

Je fonderai cette périodisation de la francisation et cette analyse interprétative sur l'observation du discours tenu dans les espaces légitimes provençaux, espaces de prestige social, où notamment s'élaborent, s'affichent et se perpétuent les normes langagières dominantes, tels les textes littéraires ou apparentés (discours formels, médiatiques, publics), ou les ouvrages métalinguistiques. J'ai choisi ci-dessous, à dessein, des discours tout à fait représentatifs des corpus disponibles aux époques et dans les milieux concernés, et principalement ceux de personnalités incontestablement emblématiques. Figureront, pour chacune des deux phases, des textes d'écrivains provençaux (dans les deux langues), des ouvrages portant sur le contact des langues écrits par des Provençaux, et enfin des discours de la militance régionaliste.

Du XVIe au XIXe : conflit diglossique et "double-monolinguisme"

Les discours littéraires

Dès le XVIe siècle, l'écriture de type littéraire en langue provençale est devenue "hors norme", marginalisée sur le plan qualitatif, mais non encore quantitatif car l'écriture en français demeurera sporadique en Provence jusqu'au XIXe, où elle décollera vraiment (Onimus, 1989). Les auteurs choisissant d'écrire en provençal en passent ainsi presque tous par des

propos liminaires expliquant leur choix linguistique : ils doivent se justifier d'écrire provençal, puisqu'étant alphabétisés ils appartiennent aux classes "moyennes supérieures" et ont appris le français. Les arguments avancés sont toujours de deux ordres complémentaires, celui de l'appartenance ("je suis Provençal donc j'écris provençal") et celui de la compétence ("je m'exprime mieux en provençal car c'est ma langue maternelle")[34].

On en trouve un bon exemple chez Michel Tronc (dans *Las Humours a la Lorgino*, fin XVIe, Ed. C. Jasperse, Toulon, L'Astrado, 1978) :

You siou prouvenssau
Et va volle estre.
Coumo chascun sau
Cellon es mon estre.
Et diou quy se facho de legir eissot,
You volle que sacho
Que l'apelle sot
("*Ou ligeire*", p. 7)[35]

Le même auteur fournit, dans un dialogue théâtral savoureux (destiné à être *entendu* par le grand public), un bon exemple de la perception des rapports provençal/français, à propos des emprunts. Le maitre, Flascon, veut convaincre son élève, Dardanèou, qu'en bon provençal pour dire "oui" on doit dire *oc* (mot autochtone) et non pas *oy* (emprunt au français, voir *oïl*)[36] :

-Flascon :

[34]Au XIXe aparaitra avec les "poètes-ouvriers" un argument supplémentaire, ou pour le moins une motivation supplémentaire, celle de la connivence au sein des classes sociales populaires.

[35]"Je suis Provençal et le veux être. Comme chacun sait Salon est mon lieu. Et je dis que qui se fache de lire cela, je veux qu'il sache que je le considère comme un sot" (exergue "au lecteur").

[36]Il en reste en provençal moderne le doublet *vouei-nàni* / *vo-noun*, la première paire étant un emprunt ancien au français qui fut longtemps une forme de politesse associée au vouvoiement (cf. chapitre 2).

Aquo n'es pas ben dy, oy *;*
Car coumo tout lou monde sau,
L'on dis oc *en bon prouvenssau.*
(…)
-Dardaneu :
Sy vostre nas ero un y
Et que moun cuou fousso un o*,*
Et boutas-my lou nas ou cuou,
Regardas sy li oura yo *;*
Yo *en flamen senso menty,*
En prouvenssau vou dire oy *;*
Counfessas don qu'anssin fou dire.
(*L'enfance de Dardaneu*, p. 95-96)[37]

On voit ici plusieurs choses. Premièrement qu'à l'époque les emprunts entre les langues étaient un sujet de débat public. Deuxièmement que l'autorité intellectuelle (le maitre) les réprouve (d'ailleurs l'argumentation qui les défend est grotesque, ici scatologique). Mais, troisièmement, l'emprunt (au français) tend déjà à être réinvesti d'une dimension identitaire : il est dit provençal puisqu'il est l'inverse d'une forme septentrionale, en l'occurrence flamande (jeu sur *oy/yo*) et l'on sait que le conflit est, dans le cas que nous examinons, un conflit Sud/Nord.

On retrouve le double argument d'identité et de compétence un bon siècle plus tard, avec le même ton, chez une figure emblématique marseillaise, Toussaint Gros (*Pouesios prouvençalos*, 1734) :

Saches que parli lou lengagi
Qu'au brès ma maire m'a ensigna
Que cade lenguo a sa beouta
Tantia qu tratara ma lenguo de patois

[37]Flascon : Cela n'est pas bien dit, *oy*, car comme tout le monde sait, on dit *oc* en bon provençal (…). Dardanèou : Si votre nez était un *y* et que mon cul soit un *o* et que vous me mettiez le nez au cul, regardez s'il y aura *yo*. *Yo* en flamand sans mentir veut dire *oy* en provençal, admettez-donc qu'il faut dire ainsi."

Yeou li farai la petarrado
(*Oou publi*)[38]

Au XIXe, époque de grande floraison d'écrivains provençaux, tant en provençal qu'en français (vague des "poètes-ouvriers", Félibrige, etc.), c'est toujours ce même discours que tient Pierre Bellot, écrivain marseillais à succès (*Obros coumpletos*, 1841) :

D'abord sieou Marsilhes, et coumo patrioto
Mi gites plus au nas la linguo francioto.
Es ben bello pourtant, si soou ; mai de la mieou
N'es pas qu'uno brouturo, es yeou que ti va
[dieou.
("*A meis lectours*", t. 1, p. 33)[39]

On observe là, en outre, la théorie banale à l'époque (voir Raynouard) du provençal comme "roman commun" médiéval dont le français ne serait qu'une sur-évolution (donc une forme mineure). La mention du *francihot* est très significative : ce mot désigne, de façon péjorative, le Provençal qui veut se faire passer pour français et pour un "Monsieur" en parlant français, personnage dont à l'époque on se moque largement, y compris pour son français bourré de provençal (de nombreux dialogues théâtraux l'attestent)[40]. C'est de ce "mauvais" français que se plaint du reste P. Bellot :

La Franço es un pays qu'aboundo
D'aqueleis poueto inedits,
Que quand doou sut levoun la boundo

[38]"Sachez que je parle le langage qu'au berceau ma mère m'a enseigné, que chaque langue a sa beauté, d'ailleurs qui traitera ma langue de patois, je lui pèterai au nez" (dans "au public").
[39]Puisque je suis Marseillais et patriote, ne me jetez plus au nez la langue "francillotte" (celle des Provençaux qui singent les Français). Elle est bien belle, pourtant, on le sait, mais de la mienne elle n'est qu'un rejeton, c'est moi qui vous le dis."
[40]Chez Gustave Bénédit (série des *Chichois*), par exemple. A ne pas confondre avec le *Franchimand* qui est, lui, en provençal, le Français (du Nord, non provençal).

Vous negon de seis manuscrits.
L'un en mericle
Liege un article
Qu'es calada de faoutos de frances,
(…)
L'esprit courre dedin Marsilho
Coumo l'aiguo din leis valats
A cade pas vous embrounquas
A l'homme de genio
("*Responso à l'epitro de Moussu Desanat*", t. 1, p. 90)[41]

D'où son choix : il vaut mieux écrire en bon provençal qu'en mauvais français.

Cette vision tranchée des rapports entre les deux langues est courante à l'époque. On la trouve explicitement dans deux "paratextes" célèbres et toujours consacrés à expliquer les choix linguistiques de l'auteur, les *Avertissements* de V. Gelu aux deux éditions de ses *Chansons provençales* (1840 et 1855) et la fameuse note 2 Chant IV de F. Mistral dans *Mirèio* (1858) que son deuxième éditeur (parisien) lui demandera de supprimer. Le provençal y est présenté comme une langue du peuple latin, le français comme une langue de snobs du Nord, insistant sur une différence ethnique et sociale profonde et irréductible, y compris en termes de normes langagières. Tous deux tentent à leur façon d'épurer le provençal de l'influence du français (presque aussi forte, à l'époque, que celle du provençal sur le français "local"). Gelu prétend longuement être le dernier à savoir le "pur" marseillais. Mistral, avec le Félibrige, accompagnera la renaissance du provençal d'une orthographe moderne phonétisante (à l'italienne dans ses principes) pour se dégager des habitudes d'écrire "à la française" et préfèrera,

[41]"La France est un pays qui abonde de ces poètes inédits, qui, quand ils ouvrent la soupape de leur crâne, vous noient de leurs manuscrits. L'un, avec ses lunettes, lit un article pavé de fautes de français (…) L'esprit court dans Marseille comme l'eau dans les fossés, à chaque pas on trébuche sur un homme de génie…"

lorsqu'ils sont encore vivants, des mots "autochtones" à des emprunts au français[42].

Un témoignage connu de ces mélanges de langues et de ces contacts est celui d'Alphonse Daudet, avec le personnage déjà bien repéré par les sociolinguistes, de Tante Portal (Rousselot 1991 ; Blanchet 1992b) :

> *Elle était de cette bourgeoisie provençale qui traduit "pécaïré" par "péchère" et s'imagine parler plus correctement. Quand le cocher Ménicle (Dominique) venait dire, à la bonne franquette : "Vòu baia de civado au chivaou", on prenait un air majestueux pour lui répondre: "Je ne comprends pas, parlez français, mon ami". Alors Ménicle, sur un ton d'écolier: "Je vais bayer dé civade au chivau… - C'est bien… Maintenant j'ai tout compris." Et l'autre s'en allait, convaincu qu'il avait parlé français. Il est vrai que, passé Valence, le peuple du Midi ne connait guère que ce français-là.* (A. Daudet, *Numa Roumestan*, 1880)[43].

"…convaincu qu'il avait parlé français" : ce qu'il parle, mélange de provençal et de français, n'est donc "pas du français" car hors norme française "standard" ou "nationale". Ici encore, un auteur méridional (ayant pignon sur rue) condamne ces pratiques, quoiqu'il en reconnaisse la réalité sociale ("le peuple du Midi ne connait guère que ce français là") et qu'il ne puisse pas être suspect d'anti-méridionalisme primaire.

Les "métatextes pédagogiques"

[42]Ainsi *paire* plutôt que *pèro* mais sans atteindre les archaïsmes outranciers que d'autres fabriqueront plus tard au sein de certains mouvements militants (il conserve *meme, lapin* et ne réinvente pas un **mesme* ou un *couniéu* que plus personne ne comprenait). Parallèlement, un Bénédit se moque dans son *Chichois* de l'érudit provençalisant qui emploie des formes archaïques.

[43]Mi crèsi qu'es gaire besoun de revira 'cò au prouvençau, en estènt moun tèste escri en francés !

L'acquisition progressive du français par les Provençaux au cours des XVIe-XIXe siècles, qui aboutira réellement au XXe à une appropriation massive, provoque donc des pratiques linguistiques mixtes devenant de plus en plus voyantes. Elles restent majoritairement mal perçues. Par le peuple lui-même, qui jusqu'au XIXe, s'appuie avant tout sur sa pratique quotidienne générale du provençal (y compris comme signe d'appartenance, on en a de bons exemples théâtralisés par exemple chez Zerbin au XVIIIe et chez les comiques marseillais du XIXe). Par les élites surtout, qui ont le français comme signe distinctif jusqu'à ce que le peuple se l'approprie entre le XIXe et le XXe, et qui baignent dans une culture académique "à la française" où l'autorité n'est pas contestable et où la norme linguistique est vécue de façon absolue et quasi sacrée.

La série bien connue des "provençalismes corrigés", au nom hautement significatif, qui se développe conjointement à celle des "gasconnismes corrigés" et à d'autres ouvrages du même type dans d'autres régions, suffit me semble-t-il à en donner un exemple éclatant. En trente ans, entre 1810 et 1850, dès l'annexion de la Provence (1790) et la politique de francisation, pas moins de cinq ouvrages paraissent et se vendent avec succès (avec notamment plusieurs rééditions pour le Gabrielli) :

-ROLLAND M., 1810, *Dictionnaire des expressions vicieuses et fautes les plus communes dans les Hautes et les Basses-Alpes*, Gap, Allen.

-CHABAUD J.-TH., 1826, *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale*, Marseille, Camoin.

-REYNIER J.-B., 1829, *Corrections raisonnées des fautes de langage et de prononciation qui se commettent même au sein de la bonne société en Provence*, Marseille.

-GABRIELLI G., 1836, *Manuel du Provençal, ou les provençalismes corrigés, à l'usage des habitants des départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, du Vaucluse et du Gard*, Aix/Marseille, Aubin.

-MASSE J., 1848, *Grammaire du peuple, ou grammaire française expliquée au moyen du provençal*, Digne, Repos.

Le but est bien d'apprendre aux Provençaux à distinguer les deux langues pour ne pas les mélanger (d'où les titres évocateurs de Chabaud et de Masse). Le mouvement régionaliste y contribuera, notamment avec la célèbre *Méthode provençale-française* de Savinian (félibre auteur d'une grammaire du provençal publiée en 1882 et de cours de version publiés en 1899). D'ailleurs, l'argument majeur développé à l'époque par le Félibrige dans sa revendication pour faire entrer les langues régionales -notamment d'oc- à l'école est celui de la distinction consciente de deux langues, du coup mieux maitrisées, "correctement" parlées et écrites, par les enfants.

Du XIXe au XXIe siècle : appropriation du français et métissage légitimé

La politique linguistique française vise dès la Révolution - sans moyens ni effets concrets immédiats autres que symboliques- une francisation de tous les citoyens. Dans les faits, la progression du français ira des classes supérieures au petit peuple, progressivement au cours du XIXe avec une accélération effective dans la première moitié du XXe. Une communication régulière, puis majoritaire, en français, se met en place à partir des années 1930, avec des décalages jusqu'aux années 1950 dans certaines zones rurales (voir chapitre préliminaire).

Du coup apparait et se stabilise un "français régional", transmis comme "langue maternelle" jusqu'à nos jours (d'abord seconde puis première et enfin majoritairement unique). Il est apparu suffisamment marquant pour être le premier à retenir l'attention des linguistes (étude d'A. Brun dès 1931) et reste aujourd'hui l'un des plus étudiés (voir ci-dessous). Ce français régional est très largement constitué par l'influence du provençal dans tous les systèmes (phonologie, lexique, morpho-syntaxe, pratiques sociales…). Très rapidement, les Provençaux s'approprient cette forme "métissée" du français et la réinvestissent du statut de norme régionale (préférée à la norme standard, rejetée car non socialisée sur place et "venue de

Paris"), d'où une fonction identitaire parallèle à celle du provençal lui-même (dont l'existence marginalisée devient plus symbolique).

Les textes littéraires

Les premières attestations de cette perception positive du français régional datent des années 1930 (voir aussi Brun 1931 déjà cité) :

> *Césariot : Ce n'est pas de ma faute si je n'ai plus tout à fait l'accent marseillais.*
> *César : Plus tout à fait ? Mais tu l'as plus du tout. Je comprends pas la moitié de ta conversation. Bientôt il te faudra un interprêtre…* (M. Pagnol, Film *César*, 1936).

Dans ce texte ô combien célèbre et intégré à la culture populaire marseillaise, c'est donc le français de Paris qui est déplacé, qu'on accuse quand il symbolise une "trahison" de l'origine provençale, et dont on se moque. La prise en compte est encore plus explicite après 1950, à l'époque où le français régional s'est généralisé, comme en témoigne cet avertissement sous la plume d'un auteur, professeur de français :

> *Avis aux lecteurs : Ne corrigez pas les fautes de français des personnages sans quoi ils ne seraient plus ce qu'ils sont. D'ailleurs leurs fautes de français ne sont pas des fautes de provençal.* N. Ciravégna, *Le Pavé d'Amour*, Magnard, Paris, 1975. (Mention portée sur la plupart de ses romans).

Pour un Provençal, ce ne sont ainsi "pas des fautes", même lorsque des formes populaires similaires existent dans d'autres régions où, là, elles sont fautives. A. Brun développait déjà la même argumentation dans son *français de Marseille* à propos par exemple des "des z-haricots". On assiste ainsi clairement à l'affirmation d'une norme régionale pour le français, distincte d'une norme "nationale" ou "académique". L'attitude est la

même chez les auteurs de langue provençale, comme en témoigne la moquerie récurrente de "l'accent pointu"[44] :

> *-Ramoun : Proumié, as parla à toun paire ?*
> *-Nicleto : O, i'ai racounta pèr lou menut, coume ai descubert Cantarello, lou cop qu'avèn fa l'escourregudo emé li cardacho de la sóuco dóu segen.*
> *-Ramoun (*prenènt l'acènt pounchu*) :* … du seizième arrondissement de Paris. (A. Ariès, *La marrido lengo*, théâtre, Berre, L'Astrado, 1995, p. 9)[45]

On retrouve ce genre de propos et la mise en évidence du "français provençal" chez de nombreux auteurs provençaux actuels. Ils rejoignent de cette façon les discours de la militance régionaliste (voir *infra*).

Les "métatextes" grand public et leurs prolongations

Il est frappant de constater, si l'on rapporte cette production à celle des provençalismes corrigés des années 1810-1850, l'importance des ouvrages de descriptions du français de Provence parus de 1980 à aujourd'hui, qui semblent y répondre un siècle et demi plus tard. Ces ouvrages ont souvent un ton très positif, connaissent un large succès, et contribuent à enregistrer, voire à valoriser explicitement ou implicitement, une véritable norme régionale du français sous la forme de ce métissage majoritairement provençal mais aussi italien, corse, arménien ou arabe pour quelques items lexicaux. On en retrouve le contenu précis ou des formes dérivées (mots, expressions) arborés sur des T-shirts ou sous forme de chroniques dans les médias (par exemple celles de J.-C. Rey ou

[44]Le terme *pointu*, calque du provençal *pounchu* "snob", qualifie en Provence toute variété non-méridionale du français, notamment dans la prononciation : *parler pointu, avoir l'accent pointu* (cf. chapitre 2).

[45]Raymond : D'abord, tu as parlé à ton père ? Nicole : Oui, je lui ai raconté en détail comment j'ai découvert Cantarelle [nom du village] la fois où nous avons fait l'excursion avec mes camarades du groupe du seizième. Raymond (prenant l'accent pointu) : du seizième arrondissement de Paris.

M. Gasquet-Cyrus sur *Radio-France Provence* ou les miennes dans *Semaine-Provence* il y a quelques années). Il faut en outre citer cet ouvrage pionnier, dont la réalisation n'est pas anodine, qu'est celui de Brun en 1931 :

BRUN Auguste, *Le français de Marseille*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1931. Réimpression Laffitte, Marseille, 1978.

BOUVIER Jean Claude & MARTEL Claude, *Anthologie des expressions en Provence*, Marseille, Rivages, 1981.

BOUVIER Robert, *Le parler marseillais, dictionnaire argotique*, Marseille, Laffitte, 1985.

JEANSOULIN Louis, *Le souvenir du dialecte*, Bulletin du Comité du Vieux-Marseille, Archives Municipales, n°39, 1988.

MARTEL Claude, *Le parler provençal*, Marseille, Rivages, 1988.

BLANCHET Philippe, *Dictionnaire du français régional de Provence*, Paris, Bonneton, 1991.

BLANCHET Philippe, *Les Mots d'Ici*, Edisud, Aix, 1995.

REY Jean-Claude, *Les mots de chez nous*, Marseille, Autre-Temps, 1997-99 (3 vol.).

JAQUE Jean, *Les càcous, le parler de Marseille*, Bordeaux, Aubéron, 1997.

ARMOGATHE Daniel & KASBARIAN Jean-Michel, *Dictionnaire marseillais*, Marseille, Laffitte, 1998.

BOUIS, Jacques-Gérard, *La parler du stade vélodrome*, Marseille, Editions européennes, 1999.

BLANCHET, Philippe, *Expressions familières de Marseille et de Provence*, Paris, Bonneton, 2000.

Et je ne cite là que les éditions grand public et grande diffusion. On peut y ajouter d'autres supports, comme les sites internet étudiés par Armogathe et Kasbarian (1998), ou les chansons :

> "Avec les trous du cul qui cachent leur accent,
> Avec les franchimands, y'a pas d'arrangement !"
> (Massilia Sound System, CD *Aïollywood*, 1997).

Ces publications grand public continuent les nombreux travaux universitaires, thèses, articles scientifiques, publiés depuis une trentaine d'années à propos du français de Provence ou de Marseille en particulier (voir Tennevin 1972 ; Le Douaron 1983 ; Bouvier et Martel 1991 ; Coulomb-Martel-Pelen 1992 ; Géa 1995 ; Taylor 1996 ; Kasbarian 2000 ; Binisti et Gasquet-Cyrus 2001 ; Blanchet ici même et 1994b-1993a-1992b-1987…), et des français régionaux en général (Francard et Latin 1995 ; Latin *et alii* 1993 ; Robillard et Beniamino 1993 et 1996 ; Rézeau 1986 ; Walter 1982 ; etc.). Outre la légitimation sociale implicite induite aux yeux du grand public par le simple fait d'ériger un tel objet en objet de recherche savante, nombre de ces études présentent une orientation "appliquée" vers la prise en compte et l'identification par l'enseignement d'une *norme régionale du français* aussi bien pour des motifs pédagogiques que plus largement socio-politiques. Une partie des chercheurs en question sont également les auteurs de certains de ces ouvrages grand public (Bouvier, Martel, Kasbarian, Blanchet).

Des affiches dans les bars ou les clubs de supporters de l'OM (club de football de Marseille), voire dans les bureaux ou sur internet, reprenant par exemple le *Mon Accent* de Zamacoïs (succès de Fernandel), ou le *Etre Marseillais* (*c'est avoir l'accent…*) sont monnaie courante (Géa 1995 ; Bromberger 1995 ; Armogathe et Kasbarian 1998). La revue du Conseil général des Bouches-du-Rhône s'appelle *L'Accent*, et le slogan touristique de celui du Var est *L'accent, on le met sur l'accueil…*[46]

De plus, les fascicules de faible diffusion ou internes sur ce sujet (par exemple dans les IUFM[47] ou les bulletins associatifs), sont également nombreux. Il est en effet frappant que la militance régionaliste, jadis méfiante vis-à-vis de cet enracinement du français en Provence, ait largement suivi cette

[46]Le bulletin interne du personnel du Conseil régional s'appelle *Boulégan, té !*.
[47]Institut universitaire de formation des maitres (= des enseignants).

évolution et revendique désormais un "droit" au français régional comme elle revendique un droit au provençal :

> *Radio-télévision : (…) exige que les Provençaux ne subissent pas une discrimination à cause de leur accent provençal lors du recrutement des présentateurs des informations régionales par la direction des stations régionales de télévision de Provence (Marseille-Nice) et des Radio-France provençales. Toute discrimination due à l'accent provençal est en contradiction avec les lois et les règlements de la République veillant au respect de la personne humaine et de sa dignité.*
>
> (*Cahiers de doléances et de propositions concrètes* issus des *Etats généraux de la langue et de la culture provençales* organisés en mai 1995 par l'Unioun Prouvençalo, principal groupement d'associations provençales, texte bilingue publié dans *Presènci de Prouvènço*, janvier 1996).

Même chose en mettant l'accent sur les médias audiovisuels modernes, supports de la langue au moins autant que l'écrit de nos jours :

> *3. Que, pour les émissions régionales en langue française, il soit fait appel à des présentateurs ayant l'accent provençal et à des producteurs compétents en matière de culture régionale, afin que les émissions "France 3 Méditerranée" reflètent clairement leur origine.*
>
> (Propositions de la *Coordination provençale pour l'audiovisuel*, regroupement consultatif d'associations provençalistes et occitanistes mis en place par France 3 Marseille, 1996).

Cette reconnaissance prend parfois, dans son intégration aux discours, toutes les outrances -significatives- de la revendication militante (car il n'a jamais été question

récemment pour un quelconque "on" d'*interdire* ce qui est énuméré ci-dessous !) :

> *Vive la Langue d'Oc (…) La Provence est en danger. On veut interdire notre langue, nos traditions, nos chants, nos danses, notre accent (…)*
>
> (Tract d'une coordination de mouvements occitanistes, revendication "dure", minoritaire dans la région, appelant à une manifestation, mai 1998).

Les enquêtes démontrent que ce sentiment est largement partagé par les Provençaux, dont l'emploi d'une variété régionale du français est désormais souvent *consciente*, contrairement à ce qui se passe dans d'autres aires francophones et à ce que pos(ai)ent divers sociolinguistes -dont A. Brun- comme critère définitoire du "français régional" (voir Bouvier et Martel 1991 ; Armogathe et Kasbarian 1998 ci-dessus). C'est cette conscience qui socialise et légitimise la norme régionale, d'où la reprise en compte par la revendication régionaliste citée ci-dessus. Voici un exemple parmi tant d'autres de ce sentiment et de son lien avec le sentiment d'appartenance régionale :

> (Femme, 50 ans, à l'écoute d'une émission de radio locale toulonnaise) : *Qu'est-ce qu'il dit*[48] *chez nous, celui-là ? Il parle pointu…!*

Il est enfin frappant de constater que cette norme régionale est celle aujourd'hui acquise par les populations immigrées des milieux "défavorisés" (Maghrébins, Comoriens…) comme l'on fait les migrants précédents -qui ont en sus souvent acquis le provençal- Italiens, Arméniens, Grecs… Il n'y a ni "français beur" ni "verlan" des cités dans les grandes agglomérations, marseillaise par exemple, où c'est au contraire un français très régional, très provençal, et parfois le provençal lui-même, qui remplit aujourd'hui la fonction socioculturelle du "beur" ou du verlan septentrionaux (Binisti et Gasquet-Cyrus 2001), comme

[48]Tournure locale signifiant *Pourquoi il dit…*

en témoignent le rap marseillais et de nombreux tags (Armogathe et Kasbarian 1998 ; Gasquet *et alii* 1999 ; Géa 1995). On observe une forte fonction intégratrice de cet espace identitaire régional, du fait de sa mixité intrinsèque, d'où quelques emprunts lexicaux anciens à l'italien, puis au corse, à l'arménien, à l'arabe… de façon quantitativement très limitée.

Les immigrants "favorisés" (en majorité Français "du Nord"[49] parlant "pointu" ou rapatriés d'Algérie) conservent, eux, leurs variétés linguistiques.

Bilan : intégration dynamique vs assimilation passive

L'appropriation du français par les Provençaux apparait finalement comme un phénomène complexe et paradoxal, ou plutôt dépassant les paradoxes d'une simple vision dichotomique : il y a effectivement diffusion du français contre la langue régionale et contre l'identité régionale mais la régionalisation du français -et une certaine relégitimation du provençal en retour, comme référent symbolique- ont conduit à un échec relatif de la francisation impérative et assimilationniste. Les Provençaux sont, d'une certaine façon, parvenus à rester provençaux tout en devenant français, au moins sur le plan des fonctionnements ethnolinguistiques. On observe évidemment des liens étroits avec les sentiments d'appartenance : si la francisation active de la phase 1800-1950 a été politiquement voulue par Paris pour transformer les Provençaux en Français et détruire les identités régionales, l'attachement au français régional de Provence et au provençal, jusqu'à aujourd'hui répond à une forte motivation identitaire, tournant le dos à la France parisienne "de référence unique" pour s'affirmer explicitement sur une référence latino-méditérranéenne plurielle.

Du coup, le français régional, qui pourrait apparaitre comme un concurrent du provençal, réinsère le provençal dans les fonctionnements sociaux et identitaires, au moins

[49]Au sens provençal, le Nord commence à Valence.

symboliquement, pour toute la population quelles qu'en soient les origines diverses. Il constitue le noyau de la régionalité du français et l'on sait par ailleurs qu'il facilite énormément la réappropriation montante du provençal par les jeunes générations qui n'y ont pas eu accès (par exemple sur les plans de la prononciation ou des rituels langagiers)[50].

L'intégration dynamique appelle ainsi l'intégration, là où l'assimilation fantasmée a échoué.

[50]Même si ce provençal des rappeurs des "quartiers" est souvent artificiel, récupéré par le militantisme occitaniste et largement francisé (cf. chapitres 7 et 9).

Chapitre 2

LE FRANÇAIS RÉGIONAL : DES "FAÇONS DE DIRE" PROVENÇALES EXPRIMÉES EN FRANÇAIS

(l'exemple des formes interrogatives)

Comparer deux situations francophones différentes

L'analyse et la réflexion que je propose ici s'appuient au départ sur une démarche comparative. Étant moi-même Provençal, résidant dans la région nantaise et enseignant en Bretagne depuis plusieurs années, j'observe de nombreuses différences entre la variété de français de Provence[51] que je parle et celles qui sont majoritairement parlées en Bretagne romane, notamment autour de Nantes[52]. Outre les différences phonético-phonologiques et lexico-sémantiques, les plus attendues, j'ai relevé un nombre relativement élevé de différences morpho-syntaxiques. Le tout fonctionne dans un système d'interactions dont les conventions culturelles sont nettement différentes de celles qui régissent les échanges en Provence. L'un de ces points, hautement significatif et qui fera l'objet de la présente étude, est l'échange interrogatif.

En effet, j'ai été et je suis toujours frappé de constater que la structure interrogative à sujet postposé est très courante à l'oral

[51]Dorénavant FRP, français régional de Provence.
[52]Dorénavant FRPN, français régional du pays nantais.

en FRPN, y compris, voire surtout, dans les milieux populaires et ruraux, même pour les questions dites "totales" ou "fermées", sans mot interrogatif, et appelant en gros une réponse par "oui" ou par "non", du type *Viens-tu ?* Une telle forme interrogative est non seulement presque totalement inusitée en FRP à l'oral (et en tout cas pas en registre familier), mais en plus y est perçue comme appartenant à un style guindé et affecté (surtout en situation "familière").

D'une certaine façon, le discours grammatical scolaire normatif et traditionnel confirme cette hiérarchisation sociolinguistique, puisqu'il déclare que cette forme est la plus "correcte" ou la plus "soutenue", les formes directes en *est-ce que* ou uniquement assorties d'une intonation particulière (à l'oral) et d'un point d'interrogation (à l'écrit) étant considérées comme plus "relâchées". Wagner et Pinchon, par exemple, déclarent la postposition du sujet *obligatoire* (en majuscule dans leur texte) en cas d'interrogation directe à sujet nominal ou pronominal personnel, sauf bien sûr en cas de pronom interrogatif "qui", de "quel" + substantif, et de "combien". S'ils ajoutent que *dans tous les cas on peut éviter la postposition du pronom personnel en recourant au ton (…), à l'emploi de "est-ce que"*, ils n'en terminent pas moins par un jugement de type sociolinguistique qui envisage vaguement une pertinence de la différence entre *Viens-tu ?* et *Alors, tu viens ?* (*qui trahit une légère impatience*) -mais n'est-ce pas plutôt dû ici au *Alors* ?- et qui condamne comme *à proscrire et très vulgaires* les exemples *"*Quelle heure il est?*, **Comment tu vas ?*" qu'ils accompagnent en outre de l'astérisque conventionnel qui signifie que ces formes sont impossibles ! Suivent une série d'exemples littéraires où ils analysent l'emploi de *est-ce que* ou du ton exclusif en termes de connotations sociales "inférieures"[53].

Dès lors, deux questions (au moins !) se posent :

a) comment se fait-il qu'une telle forme interrogative n'ait pas été -ou presque pas- adoptée à l'oral par les Provençaux et reçoive de leur part des jugements plutôt négatifs, alors que leur

[53]*Grammaire du français classique et moderne,* Paris, Hachette Université, 1962, rééd. 1985, p. 537-540.

apprentissage du français a été réalisé au cours de notre siècle principalement *à l'école* ?

b) comment se fait-il que le français *populaire* du pays nantais, et semble-t-il de l'Ouest de la France en général, utilise à l'oral en situation informelle une forme présentée comme "soutenue" par des ouvrages normatifs ?

En d'autres termes, il s'agit d'examiner le fonctionnement de deux stratifications sociolinguistiques différentes au sein d'une même langue, toutes deux d'une certaine façon contraires à la prescription normative effectuée depuis un siècle d'école obligatoire. Le phénomène est d'autant plus intéressant, et curieux, qu'il touche à des actes langagiers très fréquents et fondamentaux, en situation d'interaction directe avec autrui, et sur lesquels pèse par conséquent une codification sociolinguistique très forte.

L'interrogation directe par sujet inversé en Provence et en pays nantais

Observons donc d'abord le système en FRP et le système en FRPN, ainsi que les stratifications sociolinguistiques en jeu. En Provence, les interrogations directes se font au moyen de deux procédés : l'intonation ajoutée à un énoncé identique à une affirmation (*Tu viens ?*), ou l'insertion complémentaire de *est-ce que* (*Est-ce que tu viens ?*). Sans oublier la gestuelle. L'inversion du sujet est très rare, inexistante chez une grande proportion de locuteurs, notamment dans les situations de communication informelles, familières, courantes. Lorsqu'elle apparait tout de même, c'est en général dans une question dite "partielle" ou "ouverte", donc assortie d'un mot interrogatif, et plus ou moins exclamative et figée, du type *Comment veux-tu que je fasse ?!*[54]. En dehors des situations *très* formelles, et parfois même dans ces situations, le recours à une forme par

[54]Avec un subjonctif, systématique et très vivant en Provence, toutes strates sociolinguistiques confondues, contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest de la France.

inversion du sujet parait affecté, bizarre, et surprend plutôt négativement les interlocuteurs.

En pays nantais (et en Bretagne en général), au contraire, la postposition du pronom sujet est très répandue, au point qu'elle concurrence sérieusement, voire dépasse en fréquence, les tournures en *est-ce que* ou les tournures uniquement intonatives. On sait qu'en français parisien et "soutenu", la forme en *est-ce que* s'est développée à partir du XVIIIe siècle. Il s'agissait alors notamment d'équilibrer la réduction progressive de l'emploi de la forme à sujet postposé issue de l'ancien français, laquelle fait notamment difficulté à la 1ère personne (d'où le célèbre calembour *Où cours-je ?*). En outre, le rejet du sujet en fin d'énoncé et après le verbe est contraire au schéma dominant de la phrase en français (S-V-O). Il est également contraire au schéma verbal dominant du français : le "pronom" sujet y occupe en fait principalement la fonction de marque verbale antéposée depuis la chute historique des marques atones finales[55], d'où la fréquence du double "sujet" du type *Ma voiture elle marche plus*, où *ma voiture* est le sujet et *elle marche* le verbe.

On sait aussi que pour tourner cette difficulté, certaines variantes "populaires" du français, et d'autres idiomes d'oïl, ont réduit le *-t-il* ? [til, ti] de la 3e personne (lui-même issu d'une extension analogique des formes de 3e personne plurielle en [til, ti] depuis le XVIe siècle, ex. *Viennent-ils ?*), et en ont fait un marqueur interrogatif indépendant [ti], étendu à toutes les personnes depuis le XVIIe siècle. Ainsi, on rencontre notamment dans l'Ouest de la France, en français régional ou en idiome d'oïl autochtone, des formes du type *Viens-ti ? Viennent-ti ?* (3e personnes singulier et pluriel), *Tu viens-ti ? Je viens-ti ? C'est-ti bon ?* etc. On a même des formes doublement interrogatives : *Est-ce que c'est-ti l'heure d'y aller ? Combien ça coute-ti ?*[56] et un développement d'une particule interrogative C'*est-ti que* comme dans les exemples suivants :

[55]Ainsi, à l'oral, on ne distingue les personnes de *je parle, tu parles, il parle, on parle, elles parlent* que grâce au pronom sujet.

[56]Ce ne sont pas forcément des hypercorrections comparables au célèbre *Est-ce que le schmilblick est-il vert ?* de Coluche.

C'est-ti que tu veux venir ? Combien c'est-ti que ça coute ?[57] De telles formes sont précisément très courantes depuis Nantes jusqu'en Poitou et Saintonge, vers le sud. Et de façon importante en pays nantais, qui se situe à la limite entre des usages plus septentrionaux où le phénomène [-ti] est moins fréquent (Bretagne gallo) et plus "méridionaux" (parlers poitevins de Vendée) où le phénomène est très fréquent. Il compte, de plus, une bonne partie de population poitevine (vendéenne) en raison de sa zone d'attraction.

Le schéma comparatif suivant (figure 6) permet d'identifier les différences et les points communs entre les 3 systèmes envisagés ("normatif", FRP, FRPN) :

Figure 6 :
Formes et stratifications sociolinguistiques de l'interrogation (orale directe totale) dans trois variétés de français

Registre	Français normatif	FRP	FRPN
"Haut"	-Inversion	-Affirmation & intonation -*Est-ce que* -Inversion (rare)	-Inversion
"Courant"	-*Est-ce que*	-Affirmation & intonation -*Est-ce que*	-Inversion -Affirmation & intonation

[57]Voir Guiraud (1965, 50-52) et Gadet (1992, 80-81), qui traite beaucoup plus rapidement de la question, notamment parce qu'elle n'envisage que le français populaire parisien, en écrivant : *L'interrogation par inversion est le mode héréditaire (…) Le français populaire l'ignore presque totalement (…) Le français populaire a créé une particule interrogative, le suffixe "-ti" (…) Combattues par l'école et tournées en ridicule, ces formes ont de nos jours à peu près disparu de l'usage urbain réel de France* et ajoute en note : *Elles ne sont réellement vivantes que dans quelques usages régionaux (Ouest de la France), et au Québec*. Voir aussi Picoche et Marchello-Nizia, 1989, p. 307 et suiv.

			-*Est-ce que*
"Bas"	-Affirmation & intonation	-Affirmation & intonation -*Est-ce que*	-Affirmation & intonation -Inversion (fréquente) -[-ti] étendu

Les dénominations des "registres", conventionnelles en sociolinguistique, envisagent à la fois en les simplifiant l'évaluation sociale dominante des variétés dans lesquelles ces formes interrogatives apparaissent, et les situations de communication dans lesquelles ces formes -et ici notamment la forme interrogative- sont censées être employées. Qu'on veuille bien n'y voir aucun jugement de valeur de ma part.

Une analyse ethnolinguistique

On est d'emblée frappé par plusieurs points. Le premier d'entre eux (lecture verticale du tableau) est la réduction importante de la hiérarchie sociolinguistique des formes interrogatives en français réellement usité en Provence (réduction maximale : quasiment aucune stratification sociolinguistique, car il y a poussée vers le haut des formes basses) et en pays nantais (réduction modérée : distribution vers le haut de *est-ce que* et de l'affirmation + ton, distribution vers le bas de l'inversion), et ceci par rapport à la norme théorique prescrite. Deuxièmement (lecture horizontale), on imagine ce qui se passe quand des interlocuteurs mettent en contact ces différentes variétés de français, chacun émettant et interprétant les énoncés en fonction de la grille de stratification de sa communauté linguistique d'origine : les Provençaux paraissent s'exprimer plutôt familièrement, voire "vulgairement" pour les Bretons et Poitevins et pire encore pour les puristes normatifs. Les gens de l'Ouest paraissent "snobs" aux Méridionaux, surtout en situation "basse", ainsi que souvent les puristes en situation "haute", lorsqu'ils emploient la forme par inversion du sujet.

A cela s'ajoutent des différences prosodiques et gestuelles. D'une manière générale, les gens de l'Ouest de la France s'approchent bien davantage de la norme prescriptive que les Provençaux. Le recours à [-ti] est jugé "vulgaire, rural" par la norme, et tout simplement "étrange", rarement "rural" par les Provençaux, qui ne le connaissent pas[58]. En FRPN, il appartient au registre bas, et reste plutôt perçu comme plus ou moins "patoisant", c'est-à-dire au moins "familier, voire "fautif" et "paysan".

Les perceptions sociolinguistiques

Une telle analyse, bien sûr, implique qu'existent des "normes" régionales différentes de la (?) norme "standard", c'est-à-dire de la norme théorique théoriquement parisienne. C'est notamment le cas en Provence, où, en effet, les variétés non méridionales de français (dont la norme scolaire) sont en fait perçues de façon plutôt négative, alors que l'inscription globale dans la stratification normative "puriste" et "parisienne" est en gros la règle en pays nantais. Le complexe patoisant est très actif dans l'Ouest, les régionalismes du français y sont soit inconscients, soit mal vus, ce qui n'empêche pas le français régional et même les parlers locaux d'être plutôt vivants. Cela n'est pas surprenant en zone très rurale et en zone d'oïl, où la totalité de la palette linguistique disponible constitue un continuum sans rupture, depuis le parler le plus autochtone au français le plus normatif, en passant par toutes sortes de formes mixtes et intermédiaires.

En Provence, la francisation est plus récente. La langue régionale se maintient mieux, aussi bien quantitativement que qualitativement (voir chapitre 1). Le provençal est nettement perçu comme une langue distincte du français et il n'y a pas vraiment continuum (malgré le français régional) mais plutôt seuils de rupture entre les aires de la palette linguistique du locuteur. Le passage du provençal au français (et inversement) est toujours net, ne serait-ce que par la morphologie (sauf parfois en cas de messages très courts). Le sentiment

[58]Je me fonde sur une observation participante de situations d'interactions et sur une enquête effectuée auprès des locuteurs observés.

diglossique et l'insécurité linguistique, à partir du provençal ou du français régional, y sont donc certes réels mais bien moindres que dans l'Ouest, où les formes linguistiques locales sont vécues comme des "fautes".

Ainsi, les variétés non méridionales de français sont désignées par les Provençaux de la façon suivante : *parler pointu, avoir l'accent pointu*, calques des expressions équivalentes en langue provençale : *parla pounchu, agué lou parla pounchu*. Or, ces expressions en provençal sont elles-mêmes calquées sur une expression plus anciennement attestée, *camina pounchu*, littéralement "marcher pointu", c'est-à-dire "marcher sur la pointe des pieds, de façon précieuse", comme le font (le faisaient exclusivement) les gens riches et surtout les femmes riches. Son contraire est *camina plat*, littéralement "marcher plat", c'est-à-dire marcher à plat, sans talon, comme le font les pauvres. *Parler pointu,* c'est donc parler comme les gens de la haute société, c'est parler "snob". L'expression contraire est du reste *parler plat*, du provençal *parla plat*, en d'autres termes "parler comme un Provençal, parler simplement".

De la même façon, parler d'une manière affectée se dit en provençal *agué un parla adamiseli* ou *un parla de damisello*, c'est-à-dire, "parler comme une demoiselle, de façon efféminée, affectée". Et l'on appelle les gens de la haute société *lei gènt dóu pessu*, "les gens de la pincée", tout comme *pessugueto* ("pincette") est le surtout usuel des personnes hautaines et revêches. L'image globale est donc celle de personnes qui "marchent sur la pointe des pieds, touchent du bout des doigts, et parlent du bout de la langue".

On voit bien ici quelles sont les connotations culturellement affectées aux variétés françaises septentrionales. Et ceci d'autant plus qu'il existe en Provence une représentation mentale historique qui prétend que la Provence est un pays de démocratie et de large sociabilité, alors que le Nord est un pays d'oppression aristocratique et de stricte et froide hiérarchie sociale. Si les fondements culturo-historiques de cette représentation ne sont sans doute pas complètement faux, celle-ci s'explique surtout parce que le français a d'abord été en Provence adopté et plus ou moins utilisé par l'élite bourgeoise

et aristocratique (du XVIe au XIXe siècle), et qu'il est lié à la domination exercée sur la Provence par le protectorat français jusqu'en 1789 et par le jacobinisme parisien après l'annexion révolutionnaire, toujours via des aristocrates ou des grands bourgeois venus "du Nord".

Enfin, pour bien comprendre la situation ethno-sociolinguistique provençale, il faut avoir à l'esprit l'existence d'un puissant sentiment d'identité spécifique, nettement différenciée de celle des "gens du Nord", dont l'archétype répulsif est "le Parisien". Il existe du reste en provençal un mot précis pour désigner ces Français non-Provençaux, mot qui a cours depuis que la Provence est française : *franchimand, franchimando*. Il existe également un mot pour désigner les renégats qui abandonnent le provençal, ou pire, l'accent provençal, mot qui a cours depuis que cela se produit (XIXe et XXe siècles) : *francihot, francihoto*. Parler "pointu" n'est en général pas bien perçu. Il est d'ailleurs fréquent que des Provençaux n'ayant pas "l'accent" à cause de leur histoire personnelle s'en excusent et s'en justifient, notamment s'ils ont à prendre la parole en public.

Le contexte sociolinguistique, et plus largement ethnolinguistique (sentiment identitaire et culture spécifiques), permet en soi de comprendre partiellement pourquoi le FRP n'établit pas de stratification sociolinguistique aussi stricte et aussi exhaustive que la norme parisienne, et s'en démarque[59].

Les influences typologiques

Mais cela ne suffit pas, car il reste à expliquer pourquoi le choix s'est porté sur certaines formes et pas sur d'autres, notamment dans ce cas de figure, où l'apprentissage et la diffusion du français ont été réalisés principalement par l'école à partir du XIXe. C'est ici que le concept d'interférence et la théorie du substrat nous sont utiles. En effet, on sait que l'une

[59]D'une façon générale, les Provençaux ont un français moins stratifié et sont réputés parler d'une façon plus directe, plus familière, sans trop craindre ce qui ailleurs est qualifié de "gros mot". Le phénomène est encore plus flagrant si l'on compare le provençal, langue populaire sans pression normative "académique", avec le français normatif.

des causes fondamentales de la diversification régionale du français au cours du XXe siècle, depuis qu'il s'est largement répandu en France, notamment par l'école de J. Ferry et les structures centralistes qui ont accompagné la modernisation de la France, c'est le contact avec les idiomes locaux. C'est l'interférence par effet de substrat.

Dans l'Ouest, le phénomène n'est pas très accusé, car les idiomes locaux sont très proches du français. En outre, il est difficile de le cerner dans un continuum complexe. Cependant, il est hautement probable que la grande vitalité de l'interrogation par inversion du sujet, y compris dans les registres "bas" et les situations "basses", informelles, familières, soit due au moins pour partie à l'action du substrat local, puisque les parlers locaux utilisent largement ce procédé, voire l'ont étendu sous la forme du "[ti]", lui-même passé en français régional.

En Provence, le phénomène est plus net. Tout d'abord, l'influence du provençal est très marquée dans tous les sous-systèmes du français régional. La constitution de celui-ci en norme régionale est un fait attesté et sa fonction culturelle et identitaire a été mise en relief (voir chapitres préliminaire et premier). Qu'est-ce qu'on constate (!) en matière de formes interrogatives ? Le provençal ne connait qu'une seule structure possible, comme d'autres langues romanes méridionales, la forme affirmative avec intonation et gestuelle à l'oral ou point d'interrogation à l'écrit, ceci pour les interrogations directes totales, et pour les interrogations partielles également, si l'on admet avec Alain Berrendonner (1981, 139-161) que les interrogations directes partielles sont des subordonnées (les mots interrogatifs étant alors analysés comme des connecteurs de subordination). Le système interrogatif est en provençal étroitement lié à d'autres structures morphosyntaxiques, et notamment à deux éléments essentiels :

a) le provençal a conservé une flexion verbale post-tonique pertinente comme par exemple l'italien ou l'espagnol, et n'a donc de ce fait recours à un "pronom sujet" que pour marquer une insistance : le verbe *canta* se conjugue *cànti, cantes, canto, cantan, cantas, canton*, et *iéu cànti* ou *cànti iéu* signifie "moi,

je chante". On n'emploie pas de pronom sujet en général, d'où l'impossibilité de le postposer… "Tu viens ?" se dit *Vènes ?* ;

b) la pertinence d'une flexion verbale et certaines habitudes syntaxiques et culturelles font que le schéma Sujet-Verbe-Objet n'est pas particulièrement dominant en provençal. Le sujet inversé y est fréquent dès lors qu'il n'y a pas d'ambigüité possible avec un COD. On dira aisément par exemple : *Ai, ai, ai ! Es toumbado la boutiho !* ("Ho ! La bouteille est tombée !" ou "Ho ! Elle est tombée la bouteille !") ou *Arribo lou noutàri* ("le notaire arrive"). L'inversion du groupe nominal sujet n'est alors pas disponible pour marquer pertinemment la forme interrogative.

Si le FRP n'a pas adopté l'interrogation par inversion/postposition du pronom sujet, c'est donc très probablement en partie sous influence du provençal. Et si cette même forme est perçue comme très "haute", voire affectée et jugée ridicule, c'est parce qu'elle apparait alors typiquement française, typiquement *franchimando* ou *francihoto*, et que le français est perçu globalement, on l'a vu, comme une langue académique. La stratification sociolinguistique véhiculée par l'école a donc été contrée et redistribuée en distinction ethno-sociolinguistique. Les instituteurs, majoritairement d'origine locale et souvent inconscients de leurs provençalismes linguistiques, ont pu y contribuer à leur insu. De plus, on sait qu'il est très fréquent que l'apprentissage d'une langue "étrangère", ce que le français fut longtemps en Provence, s'accompagne de réductions et neutralisations de distinctions (ici sociolinguistiques). La forme en *est-ce que* a été plus facilement adoptée, car elle n'emploie pas l'inversion du sujet et n'est donc de ce fait qu'à moitié "étrangère" pour les Provençaux.

Cela dit, on pourrait objecter que le provençal, dans les zones d'importants échanges économiques, humains, et donc linguistiques, a emprunté, depuis le XVIIe siècle, la particule [-ti] venue de plus au nord, et peut ainsi formuler des questions du type *Lou creiriés-ti ?*[60] ("Le croiriez-vous ?"). Mais une telle

[60]Titre d'un recueil de poèmes de Carle Galtier.

forme n'est attestée que dans des *textes* assez anciens, à une époque où le modèle français s'impose à l'écriture littéraire et dans une aire limitée (Ronjat 1937, 620-626). Aux XIXe et surtout XXe siècles, lorsque les Provençaux apprennent nombreux le français à l'école, et de nos jours, cette particule [-ti], qui ne s'était introduite que dans une langue plutôt littéraire et/ou francisante (ce qui confirme notre analyse sociolinguistique), est peu usitée, même dans la vallée du Rhône où elle a mieux survécu. De plus, le lien entre ce [-ti] et la structure par inversion du sujet *il* n'apparait aucunement à la conscience des Provençaux à qui on la soumet, lesquels en ignorent en général jusqu'à l'existence en provençal et dans certaines variétés de français ou de parlers autochtones du domaine d'oïl. Les locuteurs de ces parlers d'oïl eux-mêmes, d'ailleurs, ne connaissent en général pas l'origine de leur [-ti][61]. L'existence très partielle de ce [-ti] en provençal n'infirme donc pas une analyse sociolinguistique du rejet de l'inversion en FRP, et, au contraire, confirme la connotation attachée aux formes linguistiques spécifiquement françaises par les Provençaux.

Élargissement des faits observés : autres cas d'interlocution

Si l'on élargit les faits examinés précédemment au champ plus général de la sociolinguistique des interactions, on observe d'autres cas comparables de stratification d'interférences provençal/français. Prenons rapidement deux ou trois exemples. La réponse aux interrogations totales par "oui" ou par "non" en est un qui s'inscrit parfaitement dans notre étude. Traditionnellement, en provençal, on ne dit pas "oui" et "non" de la même façon à ceux qu'on tutoie et à ceux qu'on vouvoie. On dit *o* ou *vo* et *noun*, mots de souche provençale lorsqu'on tutoie, et *ouei* ou *vouei* et *nàni*, mots empruntés au français, à ceux à qui l'on montre politesse et respect formels, marque du

[61]On le voit souvent orthographié *ty*, tout comme le *il* prononcé [i] dans, par ex., *i(l) vient* est souvent écrit *y* (*y vient*).

rapport des classes dominées (longtemps uniquement provençalophones) qui devaient s'adresser en français, autant que possible, aux classes dirigeantes (dont le français était devenu le signe d'appartenance et de distinction d'avec le peuple à partir des XVIe et XVIIe siècles) pour montrer leur respect. La connaissance du français s'arrêtait souvent pour les premiers à l'essentiel de l'interaction : "oui, non, s'il vous plait, merci, madame, monsieur". Cette distinction a tendance à disparaitre aujourd'hui, suite aux modifications sociologiques intervenues depuis la dernière guerre. Par contre, l'emploi à contre-norme, très pertinent, persiste bien : les particules affirmatives et négatives du tutoiement deviennent affirmations ou refus forts lorsqu'on les énonce en situation de vouvoiement, et inversement.

Pour d'autres mots de fonction sociale similaire comme "s'il vous plait" et "merci", les Provençaux ont de même substitué les mots français aux mots locaux. L'ancien provençal *mercés, mercejar* ("merci, remercier") a été remplacé par des formes issues du "merci" français (*merci, marci, gramaci* et *remarcia, gramacia*), le mot autochtone *regracia* ayant un sens plus rare "rendre grâce". De la même façon, "s'il vous plait" se dit surtout *se vous plais*, locution dont les composantes sont provençales mais la combinaison sous influence du français. Il existe également une forme directement empruntée au français *siouplè,* plutôt exclamative et emphatique. En FRP, on continue, comme en provençal, à saluer ou interpeller les gens que l'on *tutoie* par l'interjection diphtonguée *òu* ["Ou8].

Enfin, et je terminerai avec ce dernier exemple, "madame" et "monsieur" se disent *madamo, moussu*, emprunts anciens au français, et non *dono, segne*, qui continueraient l'ancien provençal. L'usage de *mèstre* ("maitre"), pour "monsieur", en s'adressant à des interlocuteurs mâles de niveau social "moyen", a beaucoup régressé mais s'est maintenu, y compris en FRP[62]. De même on a conservé *moussen*, autochtone, pour le "monseigneur" de révérence à un ecclésiastique. C'est alors une marque de respect.

[62]C'est le "Maître Panisse" de la trilogie de Pagnol ou le "Maître Cornille" de Daudet.

Le micro-système linguistique des interactions sociales fondamentales en provençal, les "formules d'adresse", confirment donc bien la situation de conflit et son impact sur les langues et interlocuteurs en contact, notamment du point de vue ethnolinguistique. L'interrogation est d'une certaine façon une "formule d'adresse", et l'on sait combien la "langue d'adresse" est symptomatique de la situation ethno-sociolinguistique[63]. En FRP, interlangue constituant un espace de survie identitaire entre la tension des deux pôles (provençal/français), on aboutit à une réorganisation des données issues des deux langues.

Variations du français et différences culturelles

L'usage historique des langues (français H et provençal B) dans un contexte ethno-sociolinguistique spécifique est ici clairement responsable de la structuration même du système interne de la nouvelle variété que constitue le FRP (et inversement puisque c'est l'existence d'une différence entre les systèmes interrogatifs français et provençaux qui permet la constitution d'un micro-système intermédiaire en FRP). On voit mal comment expliquer le système interrogatif et la (non-)stratification observés en FRP autrement que par le contact des langues et des interlocuteurs (français-provençal), ainsi que par le contexte ethno-sociolinguistique historique (diglossie mais retour identitaire). De la même façon, si la structuration interne du micro-système interrogatif et verbal joue en FRPN un rôle beaucoup plus important, le contact français-parler local (gallo, poitevin ou transitionnel) y a très probablement joué également un rôle non négligeable.

On constate également par une telle approche qu'un micro-système interactionnel, tel celui des interrogations, ou des "formules d'adresse", est effectivement bien représentatif de la situation ethno-sociolinguistique générale où se produisent les

[63]Actuellement et depuis un siècle, il est considéré comme impoli de s'adresser directement en provençal à un interlocuteur avec lequel n'existe pas une connivence préalable.

phénomènes en question. Les faits syntaxiques liés à l'énonciation et l'interaction sont au moins aussi significatifs, du point de vue sociolinguistique, que la prononciation ou le lexique auxquels on limite souvent l'analyse des français régionaux. On touche en effet avec la syntaxe aux structures quantitativement les moins variables d'une langue[64], et leur variation est par conséquent d'autant plus significative. Mais, pendant très longtemps, on a posé péremptoirement, linguistes compris, que les variations du français n'étaient que phonétiques ou lexicales, pas phonologiques ou syntaxiques, c'est-à-dire d'un point de vue structuraliste ne concernaient que la parole (saussurienne) ou la performance (chomskyenne), hors du "noyau dur" du système interne sous-jacent de *la* langue. R. Chaudenson (1993) souligne cette crainte encore aujourd'hui dans de nombreux programmes francophones de recherches linguistiques sur le français, qui préfèrent s'en tenir à des inventaires de régionalismes lexicaux plutôt que d'envisager les problèmes structurels phonologiques et morpho-syntaxiques. Car l'idée qu'une *même* langue puisse être parlée avec des systèmes (phonologiques ou autres) *différents* ne cadre pas avec certaines conceptions unifiantes de la langue. Il a fallu attendre des travaux récents (Walter 1982) pour montrer la profonde diversité du français actuel.

En effet, le français, comme toute langue, est un ensemble de variétés, observé ici à travers diverses variations (voir Blanchet 2000b, 119 et suiv.). Ces variétés sont toujours mises "en contact" par les interlocuteurs, sont toujours sujettes à variations diachroniques ou synchroniques et à alternances codiques toujours significatives. Les analyses de J. J. Gumperz (1989) ont brillamment appliqué ces méthodes et ce cadre dans des cas proches de celui de la présente étude, qui s'en inspire. Pour Erving Goffman (1987, 11), d'ailleurs, l'interaction dialogique ou conversationnelle est essentiellement fondée sur un jeu de questions-réponses : "*Chaque fois que des personnes se parlent, on peut entendre des questions et des réponses*".

[64]La dispersion syntaxique des langues romanes est beaucoup plus réduite que leur dispersion lexicale (Meillet 1921).

Ainsi, là où un locuteur natif du pays de Retz (Loire-Atlantique) dira en français : *Es-tu sot ?* [Etyso:], un locuteur natif du *païs de l'Estello* (district des Bouches-du-Rhône) dira en français : *Hoou ! Ti es pas un peu couillon ?* ['Ou8 tjepaömpØku'jO$N][65], et, dans les deux cas observés, les énoncés ne sont en fait souvent ni des questions, ni des injures, mais des exclamations affectueuses…

L'interrogation, en effet, avant d'être objet d'investigation pour les linguistes et les scientifiques, est un phénomène passionnant de relation à l'Autre. Et, finalement, malgré l'usage aujourd'hui général d'une même langue française, et malgré de trompeuses apparences de similarités, les règles fondamentales de comportement langagier, les significations assignées aux usages de structures et de mots, les interprétations qu'en tirent les interlocuteurs, tout cela reste profondément marqué par des différences régionales fortes, pour la plupart issues des spécificités des langues et cultures locales d'origine.

[65]Une autre recherche en cours consiste à vérifier l'interprétation des formes interronégatives. Il semble en effet que celles-ci soient perçues avant tout comme des négations en FRPN et comme des interrogations renforcées en FRP. On imagine les résultats d'interactions de variétés différentes face à un tel décalage…

Chapitre 3

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE DE LANGUE FRANÇAISE

témoin d'une situation interculturelle

Littérature, interlocuteur et diversité du français

Dès lors qu'on considère le texte dans une approche socio-pragmatique des phénomènes langagiers, la question de l'interlocuteur se pose, en ce sens que le discours littéraire est ainsi resitué dans les enjeux de l'interaction et plus largement des contextes culturels de la circulation des textes. Le texte littéraire constitue en effet pour le linguiste l'une des pratiques linguistiques et langagières parmi d'autres, n'ayant ni plus ni moins de spécificité que les autres, du point de vue ethnologique et sociologique comme plus étroitement linguistique : "*Il n'existe pas de langue littéraire, mais un usage littéraire de la langue (…) Aujourd'hui, la pragmatique est moins une approche parmi d'autres du texte littéraire (…) que l'horizon à l'intérieur duquel sont contraintes de s'inscrire les diverses approches*" (Maingueneau 1990, 183).

Cette problématique permet donc d'envisager le texte non pas comme un objet clos, indépendant, en lui-même et pour lui-même, mais en élargissant la perspective à l'ensemble des situations de communication dans lesquelles il s'inscrit indissociablement, c'est-à-dire notamment, son énonciation par

l'auteur, sa réception (ou plutôt son interprétation) par le récepteur, dans le cadre d'une communauté sociale, linguistique, culturelle (au sens ethnologique du terme).

C'est la raison pour laquelle je propose ici une analyse ethno-sociolinguistique de la littérature du domaine régional provençal. La question est de déterminer quels rapports aux deux pôles français et provençal entretiennent les textes, les auteurs, les lecteurs, à travers l'examen des indices socioculturels régionaux et des effets de significations que ceux-ci peuvent produire. Si les textes en français dans un cadre interlocutif provençal fonctionnent alors d'une façon spécifique, on pourra conceptualiser une *littérature provençale d'expression française* positionnée entre une littérature provençale (en provençal) et une littérature française non provençale. Il s'agit de s'interroger sur les fonctionnements communicatifs, sémantiques ou symboliques, fondés sur les stratégies variationnistes des interlocuteurs, c'est-à-dire sur les effets significatifs produits par les choix de langues ou de variétés de langue. Ces stratégies sont un fait essentiel des échanges linguistiques, y compris dans le discours littéraire.

La littérature provençale entre provençal et français

Problèmes de terminologie

Quelques précisions tout d'abord : on acceptera ici comme "littéraire" tout texte dont la forme, le contenu, la diffusion/circulation, et la réception, permettent selon des combinaisons diverses et sur divers plans (linguistique, sémiotique, sociologique, pragmatique, politique, etc.), de le considérer ainsi. Il n'y a là rien de très novateur, et je ne choisirai à dessein que des textes dont la "littérarité" ne pose pas de problème de reconnaissance. L'objet de notre réflexion n'est pas ici directement le statut littéraire du texte, mais son appartenance ethnolinguistique une fois admis son statut littéraire. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, que les deux questions ne sont aucunement liées : l'inclusion d'un texte dans la littérature, et surtout dans la Littérature prestigieuse (celle avec un grand "L"), se fonde souvent sur la conjonction de

divers critères textuels (genre, structure, etc.) et de critères ethno- ou sociolinguistiques et culturels. Nombreuses sont d'ailleurs les analyses qui octroient aux textes en langue régionale ou en français "régionalisé" le statut dévalorisant de littérature "mineure" ou de "paralittérature" pour ces motifs (voir chapitre 8). C'est le cas également pour des productions en français "populaire" ou "argotique" dans certains genres comme le roman d'amour ou policier.

En ce qui concerne le français régional (voir chapitres précédents), puisque nous travaillons ici sur de l'écrit, j'y substituerai plutôt la notion de "français régionalisé", c'est-à-dire "provençalisé", sur le plan lexical et syntaxique. La structure phonologique particulière du français de Provence ne peut évidemment entrer directement en jeu. Il n'y a donc rien qui soit en permanence "régional", du point de vue linguistique au moins, dans les textes en questions. Il y a des passages en provençal, des emprunts lexicaux, quelques structures syntaxiques sous influence provençale, de façon ponctuelle, dans une proportion variée mais en général plutôt basse par rapport à la totalité du texte, sauf rares cas de forte concentration sur lesquels nous reviendrons.

Critères d'identification du corpus littéraire à examiner

Cela dit, reste à délimiter le corpus sur lequel nous allons travailler, cette délimitation impliquant déjà très directement au moins une hypothèse de réponse à la question que nous étudions. D'autres se la sont déjà posée explicitement à propos d'autres régions, par exemple la Bretagne (Hue 1993 ; Rannou 1993 ; Le Dimna 1997).

Qu'est-ce qui définit l'appartenance linguistique et/ou culturelle d'une expression littéraire ? "*La langue*" répondra-t-on d'emblée. La littérature française est la littérature en langue française. La littérature bretonne, celle en breton. La provençale, celle en provençal. C'est pourtant un peu rapide. Car à ce titre, on peut être écrivain français (de "nationalité"), produire une littérature en *langue de France* (ce qui ne signifie pas "le français"), sans pour autant que la littérature produite soit reconnue *française*. C'est le cas de F. Mistral, déclaré par le Petit Robert 2, édition de 1993, "*écrivain français d'expression*

provençale", ou d'Aubanel ("*poète français de langue d'oc*"), qui ne figurent pas dans les ouvrages sur la littérature française. Mais M. Pagnol n'apparait pas dans le dictionnaire sous la mention *"*écrivain provençal de langue française*", qui semblerait cohérente avec la précédente, alors que L. Senghor y est bien reconnu "*poète sénégalais*", et A. Césaire "*poète antillais*" (sans précision de la langue pour aucun des deux !). Quant à A. Daudet, G. Nouveau, L. Brauquier ou H. Bosco, ils ne figurent que sous l'étiquette "*écrivain français*", bien qu'ils aient aussi écrit en provençal, tout comme A. Chamson…[66] Ces incohérences témoignent de critères flous et donc d'une réelle difficulté conceptuelle, probablement engendrée par les a-priori idéologiques du centralisme français. Et l'on ne fait plus aucun cas ni des critères culturels (dans la thématique ou la signification), ni des variations linguistiques internes au français, réduit à un tout homogène.

Enfin, ce critère étroitement linguistique est incohérent avec les pratiques attestées, puisque de nombreux ouvrages, encyclopédiques ou anthologiques par exemple, identifient une littérature non seulement par la langue dans laquelle elle est écrite, mais aussi par sa thématique (par exemple géographique), le lieu de naissance ou la filiation des auteurs. P. Rannou (1993) le montre clairement dans une large investigation sur la "*littérature bretonne*"[67].

On relève les mêmes faits pour la Provence. Prenons par exemple le cas de la contribution de Jean Onimus à l'encyclopédie régionale Bonneton *Provence* (1989). Si celle de Claude Mauron sur la littérature de langue provençale, qui la précède (1989, 267-284), s'appuie de façon cohérente sur le critère linguistique, doublé dans la grande majorité des cas par

[66]A. Daudet et A. Chamson étaient natifs de Nîmes, en Languedoc, aux marges de l'aire ethnolinguistique provençale, mais ont écrit en provençal et pas en languedocien ou cévenol. Ils auraient de toute façon pu être mentionnés sous le terme "languedocien" ou autre, désignant leur appartenance régionale.

[67]Dans d'autres aires linguistiques et culturelles, la double appartenance est apparemment acceptée de façon plus immédiate : voir par exemple M. Renouard, *La littérature indienne de langue anglaise*, Paris, PUF, 1999.

le critère du lieu de naissance et de la filiation de l'auteur (le provençal étant un vernaculaire à diffusion locale), il n'en va pas de même, on s'en doute, pour J. Onimus, puisque le français est une langue de large diffusion et, en Provence, une langue importée. Il n'y a donc pas adéquation entre langue, culture, et origine de l'écrivain de langue française. Ainsi, on y trouve[68] :

a) des "étrangers" venus s'installer en Provence (même pour une courte période), rares Angevins, Bourguignons, Parisiens, Bretons, etc., tels A. de la Sale (XVe), G. du Vair (XVIe), H. d'Urfé (XVIIe), P. Souchon, M. Blondel (XIXe), L. Le Cardonnel (XXe) ;

b) des écrivains d'origine plus ou moins provençale (par lieu de naissance ou filiation), mais ayant fait leur carrière ailleurs, souvent sans autre lien avec la Provence, tels E. Zola, G. Dusmenil, A. Mignet, F. Brunetière (XIXe), E. Rostand, C. Jullian, H. Brémond, A. Artaud, Saint-Pol Roux[69], etc. (XXe) ;

c) des écrivains clairement provençaux ayant vécu et écrit en Provence, tels Nostradamus (XVIe), La Ceppède, Peiresc, Gassendi, Mascaron (XVIIe), Massillon, Vauvenargues, Sade (XVIIIe), Raspail, Perdiguier (XIXe), Sicard, M. Gasquet, A. Suarès, Char, Roussin, P. Boulle, P. Cauvin, E. Charles-Roux, etc. (XXe) ;

d) des écrivains provençaux ayant écrit en Provence, sur la Provence, souvent en français "régionalisé", certains d'entre eux ayant aussi écrit de la littérature en provençal, tels Arène, A. Daudet, Aicard (XIXe), M. Mauron, Maurras, G. Nouveau, Pagnol, Giono, Bosco (XXe)…

On remarque au passage le petit nombre d'écrivains avant le XIXe, et l'extension de la notion de littérature à des auteurs de traités philosophiques ou scientifiques (C. Jullian, H. Brémond, Gassendi…), pour enrichir un peu la liste. Ceci est bien sûr dû à la faible francisation de la Provence avant le milieu du XIXe, et

[68]Je ne prends pas en compte les Niçois, inclus dans l'ouvrage pour cause de limites administratives modernes de la région, comme par ex. Le Clézio (?).

[69]Ce Marseillais apparaissant aussi dans des ouvrages sur la littérature bretonne, car il avait "*adopté la péninsule armoricaine*" (Rannou 1993, 77).

justifie le sous-titre de l'article de J. Onimus "*Littérature d'expression française : une littérature privée de racines*".

Le classement est donc effectué sur des critères divers, centrés sur la personne de l'écrivain et non sur les œuvres[70], le tout montrant de la littérature de langue française en Provence une conceptualisation très vague (nulle part explicitée). Aussi n'est-il pas évident de déterminer ce qu'est la littérature française, la littérature provençale, et s'il y a une littérature intermédiaire, mixte ou interculturelle. Cela n'est pas sans lien direct, on le voit, avec la situation linguistique au sens large (langues, variations linguistiques, contacts et usages des langues, rapports à la culture). Pour étudier plus précisément les fonctionnements de ces enjeux linguistiques et culturels au sein du corpus vaste, et parfois flou, qui retient notre attention, j'examinerai un échantillon de textes littéraires en langue provençale (là, au moins, c'est clair !), et de textes francophones pour lesquels la question d'une éventuelle provençalité se pose au premier chef, pour des raisons linguistiques ou culturelles, c'est-à-dire avant tout ceux inclus dans les catégorie c) et d) *supra*.

Petite investigation dans la littérature de Provence

Jusqu'à la fin du XIXe donc, le français régional de Provence (dorénavant FRP) n'existe pas encore réellement en tant que système linguistique établi, et le provençal reste une langue très usuelle à l'oral (voir chapitre 1). On a donc d'une part une petite production en français "standard" ou "commun" (à l'intérieur de laquelle apparait parfois un peu de provençal ou de FRP en cours de structuration : voir Daudet, Arène etc.), et d'autre part une production importante en provençal (suite à la

[70]Mais Barjavel, originaire de la Drôme provençale (et donc dauphinois), "provençal" par sa langue maternelle et ses attaches culturelles, ainsi que par certaines de ses œuvres, n'y figure pas. En revanche, Giono figure p. 292 de l'article "Littérature" de R. Bourgeois (in *Dauphiné*, Paris, Bonneton, 1991, p. 236-293) sous prétexte que ses œuvres situent souvent leur action dans le Sud du Dauphiné, à la limite avec la Provence, tout en rappelant que Giono était provençal.

forte renaissance qui a marqué le XIXe siècle provençal et qui aboutit au prix Nobel de Mistral)[71], qui peut elle aussi faire une petite place au français, par des emprunts lexicaux, des passages du texte (propos de personnages prestigieux), et surtout par des tentatives ridiculisées de langue française de certains Provençaux : c'est courant chez G. Bénédit, V. Gelu, T. Payan, ou même F. Mistral. La production littéraire en provençal, notamment théâtrale, était plus active que la production en français.

A partir de 1875-85, on voit apparaitre, au sein d'ouvrages en provençal, dans de longs passages, des personnages jeunes qui prennent la parole quasi exclusivement en FRP très provençalisé : par exemple les *Scènes de la vie provençale* de La Sinso (Toulon, 1874). Parallèlement, la production littéraire en langue provençale poursuit son succès. Mais c'est au XXe s. que la production faisant appel à du FRP se développe et devient très productive, avec Pagnol, Giono, Bosco, T. Monnier, N. Ciravégna, M. Scipion, plus récemment Izzo, Carrese, etc… Cette production n'est bien sûr que *partiellement* en français "régionalisé" (voir *supra*).

Textes en provençal

Commençons par l'écriture en provençal, afin d'y observer l'éventuel rapport à l'écriture en français.

Prenons un exemple au XVIe (notre problème ne se pose pas auparavant, car le français n'est véritablement introduit en Provence qu'au XVIe, y compris en ce qui concerne les usages littéraires -voir *supra*-, et, de plus, après la fin de la lyrique courtoise médiévale et le "vide" du XVe siècle, ce n'est qu'au XVIe qu'apparait une littérature proprement provençale). Dans les premiers vers de son manuscrit rédigé vers 1590[72], Michel Tronc choisit un titre bilingue : "*Las Humours a la Lorgino*, par Michel Tronc (de Salon), gentilhomme provenssal, lequel traite

[71]D'après Fourié (1994), on compte près de 300 écrivains en provençal au XIXème, près de 200 entre 1900 et 1994.

[72]Edition critique de C. C. Jasperse, Toulon, L'Astrado, 1978, ici p. 5-7. Cf. chapitre 1.

de tout ce que la teste luy permet". Puis vient un sonnet intitulé "*Ou ligeire* "("Au lecteur"), dans lequel il affirme son identité provençale, tout en signalant que c'est en France (alors distincte de la Provence) qu'il a appris *l'umour à la lorgino* ("les fantaisies à la manière de Lorges", énoncé qui reste opaque). Il ajoute quelques vers insistant : "*You siou prouvenssau/Et va volle estre (…)/Et diou quy se facho/De legir eissot,/You volle que sacho/Que l'appelle sot*" ("Moi je suis provençal/Et je veux l'être (…)/Et je dis que celui qui se fache/De lire ceci,/Je veux qu'il sache/Que je l'appelle sot". Les vers suivants expliquent qu'il n'imite personne. Ce besoin de justification explicite, autour de la question de la langue (ou plutôt des deux langues entre lesquelles l'écrivain fluctue), de l'appartenance et de la création littéraire, pourrait n'être qu'individuel. Mais nous le retrouvons constamment dans les œuvres en provençal, ailleurs au XVIe (par exemple chez de la Bellaudière, qui double par un sonnet en français sa dédicace en provençal au baron de la Roche[73]) et aux siècles suivants.

Exemple savoureux au XVIIIe : c'est l'Arlésien Jean-Baptiste Coye (1711-1777), auteur de nombreux poèmes et pièces de théâtre, qui écrit *en français* qu'il ne sait que le provençal dans la préface à son texte en provençal *Lou délire* : "*J'écris dans l'idiome de ma patrie* -[le provençal, note de Ph. B.]-, *parce qu'on ne m'a jamais enseigné d'autre langage*"[74] ! Le paradoxe apparent n'en est sans doute pas un pour lui…

Au XIXe, prenons l'incontournable F. Mistral. Son premier livre, le plus célèbre, parait en 1859 à Avignon, chez Roumanille, sous le titre *Mirèio* avec traduction française intégrale ("Mireille"). Dès 1860 il est réédité à Paris. Le long poème y est dédicacé à Lamartine (qui ne sait pas le provençal mais dont sait le rôle qu'il a joué dans le succès parisien de Mistral[75]) par un quatrain en provençal traduit en français "*(…)*

[73]A. Tartanson, édition et traduction française des *Obros et rimos provenssalos de Loys de la Bellaudiero*, Avignon, Parlaren, 1992 (édition originale Marseille, Mascaron, 1595), p. 10 et 202.
[74]J-B. Coye, *Oeuvres complètes*, Arles, 1839, reprint Arles, CPM, 1981, p. 7.
[75]Un mois après la sortie du livre, Lamartine y consacra son 40ème entretien (1859).

Es un rasin de Crau qu'emé touto sa ramo/Te porge un païsan "(…) C'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles/T'offre un paysan". Pourtant, la première strophe du poème en limite bien les échos à la Crau (plaine désertique au Nord de la Camargue) : "*Coume èro/Rèn qu'uno chato de la terro,/En foro de la Crau se n'es gaire parla*" "Comme c'était/seulement une fille de la glèbe,/en dehors de la Crau il s'en est peu parlé". Et la deuxième strophe dit que, cependant, "*Vole qu'en glòri fugue aussado/Coume uno rèino, e caressado/Pèr nosto lengo mespresado,/Car cantan que pèr vautre, o pastre e gènt di mas* "Je veux qu'en gloire elle soit elevée/Comme une reine, et caressée/Par notre langue méprisée,/Car nous ne chantons que pour vous, pâtres et habitants des *mas*" [76].

Dans ses *Memòri e raconte* ("Mémoires et récits"), parus à Paris en 1906, sans traduction française, Mistral explique qu'à l'époque où il entreprit la création de *Mirèio*, c'était dans le souci général de raviver la conscience de l'identité provençale, de restaurer sa langue et de lui rendre son lustre littéraire. Il ajoute qu'il ne pensait pas à Paris et n'avait qu'Arles pour horizon. D'où son public virtuel de "bergers et de paysans"[77], dont on sait qu'ils n'ont pas lu, et ne lisent toujours pas, *Mirèio* même s'ils en parlent beaucoup (ils ne lisent pas de poésie épique, et surtout dans leur propre langue qu'ils n'ont en général pas appris à lire ou à écrire, puisque l'école n'alphabétise qu'en français). Plus loin, il explique que c'est pour remercier Lamartine de cette "glorification" qui soulignait le succès déjà général de *Mirèio* "*dans la presse de Provence, du Midi et de Paris*" qu'il lui dédia son fameux quatrain[78]. Mistral nous offre ici un excellent témoignage de cette fluctuation caractéristique de l'écrivain de langue régionale entre sa langue et le français, entre sa région et la France, entre un public populaire régional et un public prestigieux national et international.

Au XXe, prenons Joseph d'Arbaud, publié chez Grasset, à Paris. Les 4e de couverture de ses deux principales œuvres en

[76]Mot souligné par Mistral, qui y voyait à l'époque un provençalisme.
[77]Edition Rollet, reprint CPM, Arles, 1980, p. 184-185.
[78]*Ibid*. p. 301.

prose (*La Bèstio dóu Vacarés*, 1926[79] ; *La Sauvagine*, 1929[80]), publiées en versions bilingues, présentent toutes deux le texte comme ayant été écrit *dans les deux langues*, alors qu'en fait le français est la traduction du texte original en provençal… La tradition de publier tout livre en provençal avec traduction française, et presque toujours avec un texte métalinguistique (préface, notes, postface…) s'est bien ancrée depuis le XIXe. Certaines maisons d'édition spécialisée en ont fait un principe (comme l'Astrado Prouvençalo, qui a publié près de 200 livres depuis 1965 à Toulon, puis à Berre). Même lorsqu'un poème est dédiée à un Italien provençalophone (vallées du Piémont méridional), et présenté comme écrit dans sa vallée, il est publié avec une traduction. C'est le cas pour *A Sèrgi Arneodo* de Henri Féraud dans *Cant pèr ma lengo* ("Chant pour ma langue")[81]. En Italie, c'est avec une traduction italienne que les écrivains de langue d'oc publient[82]. Et quand un auteur prend la décision de publier sans traduction, le métatexte linguistique reste inévitable, quoiqu'indirect. Le roman *Lou pavaioun de la tartugo* de Bernat Gièly[83], a pour préface et pour 4e de couverture un extrait de Dante (*rime*, LXVIII). Or Dante, c'est l'allusion au passé glorieux de la littérature d'oc, à celui qui a le premier conceptualisé la différence langue d'oc/langue d'oïl, et c'est l'Italie, vers laquelle regarde aussi la Provence, par son histoire, sa culture, sa littérature, et sa langue…

Bref, on voit bien que cette littérature assurément provençale ne peut pas fonctionner sans lien avec le français, ne serait-ce que comme référence distinctive. *Il n'y a pas de littérature provençale qui ne soit un peu française*… Pourtant, quand un livre est publié avec une version française initiale, présentée comme originelle dans le cas de d'Arbaud cité ci-dessus, il n'en appartient pas pour autant à la littérature française. 50 % de provençal est apparemment un taux trop

[79]En français "La Bête du Vacarès".
[80]Provençalisme, *la sauvagino* signifiant "les animaux sauvages".
[81]Berre, l'Astrado, 1986 (Prix Mistral 1984), p. 3.
[82]Comme Sergio Arneodo, *La danço di sesoun* (Ivrea, Priuli e Verlucca, 1996). Ces écrivains rattachent en général leur langue au provençal, quoique certains disent plutôt "langue d'oc".
[83]Marseille, Prouvènço d'Aro, 1993.

élevé pour que s'ouvrent les portes de la francophonie (qui y perd des œuvres admirables…).

Textes en français

L'écriture en français, de son côté, nous intéresse en tant que linguistiquement et/ou culturellement "provençale". Commençons donc par la catégorie d) établie plus haut. On y trouve des écrivains ayant associé provençal et français, en utilisant chaque langue dans des ouvrages distincts, et/ou en employant un français provençalisé de façons multiples, notamment sur le plan lexical. Il peut s'agir de provençalismes attestés en FRP parlé, de provençalismes propres au travail d'écriture de l'auteur, voire d'intégration de passages en provençal au sein du texte français (Blanchet 1995d). On remarque que les thèmes appartenant à la culture régionale, ou traités à travers elle, s'accompagnent toujours de provençalisation linguistique. Ainsi en est-il par exemple du thème de l'eau chez Giono, Pagnol, Bosco, mais aussi Char, dont on conçoit aisément l'importance dans un pays méditerranéen (*eici l'aigo es d'or* "ici, l'eau, c'est de l'or", dit le proverbe). Ou du thème des hauteurs (collines et montagnes), que tous ont traité, notamment en forme de parcours initiatiques (Pagnol, Giono, Bosco, Monnier…). Ou encore de celui de la jeune fille séduite, abandonnée enceinte, puis épousée, l'intrigue y mêlant un citadin ou un Piémontais, thème abondamment exploité en Provence, depuis les chansons traditionnelles jusqu'à Pagnol et Giono. Sans parler bien sûr de la chasse, de la mer, des traditions, de l'alimentation, des jeux, etc.

Pagnol ou l'exemple même

Pagnol, par exemple, écrit sur la Provence, en français provençalisé, avec de courts passages en provençal, des pièces jouées avant tout à Paris. Si le but est, à Paris, de faire rire, il est aussi d'évoquer des sentiments tragiques simples et profondément humains. Il les atteint par un certain réalisme, en fin de compte peu caricatural, et par le choix judicieux des registres linguistiques en fonction des effets significatifs recherchés. C'est la raison pour laquelle il n'est en général pas

perçu comme un "traitre" en Provence (sauf par quelques intellectuels), au contraire d'A. Daudet et de son Tartarin. Pagnol jouit à Marseille d'une véritable dévotion, et ses répliques sont devenus des dictons. C'est qu'en jouant sur les deux langues, et notamment sur une langue mixte, il jouait sur les deux tableaux, touchant deux lectorats. Il était en gros compréhensible à Paris, où un certain "exotisme" assurait comique et intérêt, ainsi qu'en Provence, où les thèmes qu'il traite, les mots qu'il emploie, sont perçus comme des signes de connivences et font sens autrement. Pour bien faire passer ce message à l'intention des Provençaux, il épouse le thème porteur du "fada de Parisien" (y compris à travers M. Brun, un Lyonnais, géographiquement à mi-distance entre Marseille et Paris, et qui ne s'appelle pas M. Blond !) que l'on retrouve dans la plupart de ses textes, et ajoute (dans *Fanny*) un faux Marseillais caricaturé ne disant que "*Bagasse ! Tron de l'air !*" pour en distinguer ses personnages (Rostaing 1942). Ainsi, pour les Provençaux, ceux dont Pagnol se moque, et qui font rire, ce sont les non-Provençaux, alors que pour les non-Provençaux, l'objet du comique de Pagnol est une provençalité exagérément ostensible…

De Bosco à Char

On a étudié chez Bosco, dans ses textes en français mis en relation avec ses textes en provençal, l'ancrage culturel provençal, les relations aux textes de d'Arbaud, et les effets significatifs qui en résultent (Rémy 1974 ; Mauron 1975 ; Compan 1989). Cela démontre clairement comment la réception des textes français par un lecteur provençal résulte des interprétations sémantiques (provençalismes ou surtout toponymes et anthroponymes), des effets d'intertextualité vers la littérature en provençal, des appels à un "arrière-plan" culturel, et produit une signification qui n'est pas la même que celle que construit un lecteur non averti. On peut rapprocher notamment son approche mystique du Lubéron de certains

textes de Char qui évoquent son pays natal[84], ou plus récemment de poèmes en provençal chez Marc Dumas[85].

Le cas Giono

Quoi que Giono lui-même ait pu en dire, fourvoyant ainsi en partie ses commentateurs, ses textes sont pour la plupart pétris de provençalité linguistique et culturelle. Ce n'est du reste pas un hasard si Pagnol se les est si aisément appropriés pour les adapter brillamment au cinéma. La plupart des thèmes forts de la tradition culturelle provençale s'y retrouve (l'eau, les montagnes, la chasse, la fille-mère…), et le lexique en témoigne abondamment. Pour prendre un exemple récent, aux dimensions régionales fort négligées par la critique, examinons *Le Hussard sur le toit*, que Gallimard a réédité en 1995, assorti d'un dossier pédagogique. La provençalité en est ignorée par des notes lexicographiques où l'on appelle "néologisme" des mots parfaitement usuels en français régional de Provence, où l'on explique par l'italien (de façon linguistiquement irrecevable) des mots régionaux d'origine provençale (comme *bouffe*). Par contre, on ne commente pas l'origine de nombreux autres cas qui, en toute cohérence, devraient être pareillement traités (*se signer du coude, ses compas, fumer les mauves…*). De même, "un *grain* de sucre" (p. 27) ou "monter comme *un sac de cuillers* " que Giono a pris soin de faire imprimer en italiques, ne suscitent aucune explication, alors que ce sont des éléments régionaux pas plus évidents que certains autres, et dont les italiques signalent la valeur particulière. Enfin, *chiapacan* est bien un mot passé du provençal au français régional pour désigner des personnes chargées de capturer les chiens errants, mais c'est surtout à l'origine un mot… piémontais (*ciapa can*) désignant cette activité, utilisé en Provence comme sobriquet péjoratif des Piémontais auxquels incombaient les tâches les plus ingrates et les métiers les plus dévalorisés (c'était les immigrés de l'époque).

[84]Cf. l'anthologie *La Sorgue et autres textes*, Paris, Hachette, 1997.
[85]Marc Dumas, *Vihado d'amountagnage,* poèmes provençaux avec traduction française, Berre, L'Astrado Prouvençalo, 1994.

Cette dernière négligence sur un point significatif dans l'œuvre (qui est quand même l'histoire d'un immigré piémontais en Provence fuyant les persécutions politiques contre les nationalistes italiens…) est révélatrice. Sur les soixante pages de dossier, alors que le contexte historique du Piémont en 1830 fait l'objet d'un article, rien n'est dit sur ce même contexte en Provence. Pourtant, l'immigration piémontaise y est un phénomène de grande ampleur, les rapports identitaires entre Provençaux du Sud, Provençaux de la montagne, et Piémontais, y sont un fait culturel de premier plan. Les auteurs du dossier ont d'ailleurs vu les liens de la fiction avec la vie personnelle de l'auteur, mais sans approfondir cette piste, pourtant essentielle dans *Le Hussard*. De nombreux indices (dont la citation de Calderón en exergue du roman, l'itinéraire prétendu *à partir de Marseille* p. 12, la position dominante sur les toits regardant *le Sud jusqu'à la mer* p. 42, la symbolique du choléra venu de Marseille, etc.) prennent alors une autre signification, symbolique, pour peu qu'on ne néglige pas les rapports de l'œuvre et de l'auteur à la société provençale où ils sont très évidemment ancrés. Giono était Gavot, c'est-à-dire de Haute-Provence, dont on a dit plus haut la subtile distinction d'avec la Provence proprement dite. En plus, il était fils d'Italien… Curieusement peut-être, en Provence, Giono est beaucoup plus perçu comme un "renégat" que Pagnol ou même Daudet, et bien sûr que Mistral, qu'il accusait tous de diffuser des stéréotypes provençaux[86]. On peut expliquer sa position comme un symptôme évident du problème sociolinguistique de "névrose diglossique" (voir *infra*), c'est-à-dire de refus de sa propre identité, puisqu'en tant que Provençal gavot issu d'un père piémontais et d'une mère du Nord de la France, il était au plus bas de la hiérarchie socioculturelle traditionnelle provençale.

Et même Barjavel…

[86]Cf. son célèbre entretien radiophonique avec Jean Carrère, diffusé sur cassette par les éditions Adès, et le recueil d'articles *Provence*, Gallimard, 1993-95.

Les textes de R. Barjavel, souvent orientés vers la science-fiction, ne semblent pas a priori particulièrement provençaux… Que l'on observe *Ravage*, l'un de ses premiers romans, paru en 1943, et l'on y verra pourtant presque explicitement à tous les moments-clés du texte une célébration de la civilisation provençale face à la barbarie "moderne" d'un monde uniformisé dont Paris est, bien sûr, la figure saillante (symbolique également du nazisme germanique). L'étude précise des jeux de direction géographique, et notamment le parcours des deux héros provençaux, révèle que l'auteur associe systématiquement le Nord au mal, à la mort, et le Sud au bien, à la vie… Paris y est détruit par le feu et la maladie, ce qui n'est pas sans rappeler cette nouvelle de Giono intitulée "La destruction de Paris" (dans *Solitude de la pitié*). C'est depuis la Provence, bien sûr épargnée, que renaitra le monde. Un tel texte est-il sans rapport avec l'identité culturelle de l'auteur, natif de Nyons, dialoguiste de Fernandel et grand connaisseur de la langue et de la culture provençales ? Pourtant, à première vue, ce n'est qu'un roman de science-fiction écrit en français.

Un test sur un texte intermédiaire

Dernier exemple : l'extrait suivant, de Célestin Sénès alias "La Sinso"[87]. Ces *Scènes* de type théâtral sont écrites dans les deux langues, un peu en provençal surtout et en français, bien que seuls les jeunes y parlent français.

> *Marius - Vous êtes matineuse, ce matin?*
> *Délaïde - Maman elle coule la bugade et papa on veut manger l'aïet aujourd'hui. Parrain il nous a envoyé des bious et un poupre.*
> *Marius - Le poupre on fait de bonnes tranches.*
> *Délaïde - Vouï ! ça vaut mieux que la merlusse.*
> *Marius - Et vous allez acheter des pasténargues et des tartifles.*
> *Délaïde - Beaucoup, papa on aime beaucoup les tartifles.*
> *Marius - Et qui fait l'aïé ?*
> *Délaïde - Péchère! c'est moi ; il n'y a que moi à la maison que je sache le faire. Mon cousin il dit toujours que j'ai le tip pour*

[87] *Scènes de la vie provençale*, 1874, Réédition Mouton, Toulon, 1926.

faire virer le bistordié dans le mortier. Avec un peu d'huile, voyez-vous, j'en fais une grosse siette. Et qu'il ferait revenir un mort encore.
Marius - Vous êtes une bonne ménagère. (riant). Vous ferez une fille de première.
Délaïde (rougissant) - Taisez-vous, Marius, ne dites pas des choses come ça. Si maman elle vous entendait !
Marius - Alors, puisque vous faites si bien l'aïé, quand nous serons mariés nous le mangerons souvent.
Délaïde - Tous les divendres si ça vous plait.
Marius - Oh ! non, ça pourrait vous faire mal ; l'aïé on est une nourriture forte.
Délaïde - Ça fait du bien, ça tue les vers.
Marius - Mais ça vous donnerait trop de peine.
Délaïde - Péchère ! si vous l'aimez, la peine on me coûtera rien. Les médecins on a conseillé à maman que je fasse d'exercice. Alors de faire virer le bistordié ça vaut une proménade.
Marius - Si c'est comme ça, nous mangerons souvent l'aïé. Vous savez que je ne ferai ni plus haut ni plus bas que ce que vous voudrez et que quand nous se brouillerons, je serai toujours le premier à vous aller au devant.
Délaïde - Vous êtes sage ; nous serons-t-heureux.

Ce passage, comme on le voit, est en français fortement provençalisé. Cependant, si l'on excepte quelques mots très spécifiques comme *aïet, bious, pourpre, pasténargues, tartifles, tip, bistordié, divendres* "aïoli, buccin (coquillage), poulpe, carottes, pommes de terre, truc, pilon (pour piler l'ail et monter l'aïoli), vendredis", le texte est globalement compréhensible pour un francophone. 100 % des 20 non-Provençaux à qui j'ai soumis ce texte y voient une parodie de scène d'amour devenue comique à coup de "mauvais" français et de thèmes vulgaires (l'ail, les vers, etc.). 80 % des 20 Provençaux à qui je l'ai soumis y voient des propos érotiques humoristiquement cachés sous le double-sens provençal de certains mots (les 20 % restant le percevant comme les précédents). La réception et le comique divergent donc fortement. Mais il faut être provençal pour savoir que l'aïoli et sa préparation sont des symboles traditionnels de l'acte sexuel… (voir Blanchet 2000c). Il est vrai que, lue sur la base de ces données culturelles, la scène devient

autrement savoureuse, y compris l'allusion à des gestes précis et à l'avis du cousin de la demoiselle !

Une littérature interculturelle

Bref, cette littérature-là, écrite en français, mais provençale par certains de ses choix linguistiques et culturels, peut faire de la signification de façon particulière pour le lectorat provençal, qui répond ainsi à certaines sollicitations connivencielles privilégiées (intentionnellement ou non) par l'auteur. Elle a donc un fonctionnement interculturel, atteignant un double public, avec quelque chose de spécifiquement provençal dans son fonctionnement global, de l'émission à la circulation et à la réception des textes. Que des lecteurs non avertis la reçoivent autrement, c'est-à-dire ne perçoivent pas ou n'interprètent pas de la même manière ces indices-là, ne diminue en rien sa provençalité intrinsèque.

Quant aux auteurs de la catégorie c) ci-dessus, on remarquera que s'ils écrivent manifestement une littérature moins provençale, et sans doute plus généralement française (?), c'est plus un problème de degré que de rupture. Un texte de Char, réputé hermétique, pourrait bien "parler" autrement à certains lecteurs provençaux (par exemple dans ses postulations sur les paysages provençaux). Suarès a connu un de ses premiers succès avec *Marsiho*, nom autochtone de Marseille (1931) et a laissé des descriptions attachantes de la Provence…[88]. P. Boulle, après *Le Pont de la rivière Kwaï*, est revenu à son Avignon natal en publiant *L'Ilon* ("l"îlot", en français régional)[89], où il cite Mistral… Même Zola (catégorie b), qui a pris position contre la langue provençale dans une célèbre "lettre ouverte à F. Mistral" (ce qui montre que la question de la provençalité le touchait) a débuté sa carrière par *Les Mystères de Marseille…*

[88]*Provence*, textes des années 1920-1938 publiés en 1993 chez Edisud. Il a par ailleurs été très attentif à la langue et à la culture bretonnes lors d'un voyage qu'il fit en Basse-Bretagne vers 1920 et dont il a rendu compte dans *Le livre de l'émeraude*. Cf. F. Broudic, *La Pratique du breton de l'ancien régime à nos jours*, Rennes, PUR, 1995, p. 296.
[89]Chez De Fallois, 1991.

On peut donc effectivement, me semble-t-il, proposer la conceptualisation d'une *littérature provençale de langue française*, autrement dit d'une littérature française particulière à la Provence, qui peut être caractérisée par sa situation interculturelle, où s'additionnent paramètres linguistiques et culturels récurrents, mesurables notamment en termes de connivence auteur/lecteur, et de significations particulières construites à la réception par un lecteur provençal.

Entre provençalité et universalité…

Une double référence culturelle

Que manifestent donc nos textes en français où alternent et interfèrent des éléments linguistiques et culturels provençaux, du point de vue des processus de signification ? Une double appartenance linguistique et culturelle particulière, un enrichissement spécifique par les Provençaux du patrimoine francophone. Le fait même d'utiliser un français "provençalisé" est en soi signifiant, au-delà du contenu même du texte : il déclare une connivence linguistique, donc, culturelle, et donc identitaire, avec un lectorat provençal. Il instaure un univers de référence où les indices textuels peuvent provoquer des significations particulières[90]. En même temps, ces textes étant en français, ils visent un lectorat francophone plus général, où les signaux de provençalité fonctionnent autrement, voire restent marginaux ou ignorés. On voit ainsi fonctionner la *contextualisation de la signification* élaborée par J. Gumperz (1989, 211) : "*La notion de contextualisation doit se comprendre par référence à une théorie de l'interprétation qui repose sur les deux hypothèses fondamentales suivantes : 1) l'interprétation en situation de tout énoncé est toujours une question d'inférence. Cette inférence (…) repose sur des*

[90]Toute énonciation est "*porteuse d'indications intersubjectives (…) de sa propre réalité interlocutive. Et ce qui est ainsi indiqué ne fera pas moins partie du sens de l'énoncé que ce qu'il est convenu d'appeler le contenu propositionnel (…) pour les membres de la communauté bilingue, le comportement de "changement de code" est un trait distinctif de leur identité culturelle*" (Leray 1995, 121 et 133).

présupposés. Elle est donc d'ordre conjecturel et non assertif, c'est-à-dire qu'elle implique des tentatives d'évaluation (…) de l'intention de communication, [intention] qui ne peut être validée qu'en relation à d'autres hypothèses de base, et non en termes de valeur de vérité absolue. 2) Ces hypothèses de base sont (…) en fait le fruit d'une collaboration [entre auteur et récepteur]".

D'une manière générale, il ne s'agit évidemment pas d'isoler, de distinguer nettement, une littérature provençale de langue française, notamment par rapport à une littérature plus largement française ou plus spécifiquement provençale. L'ensemble de ces productions littéraires, et donc linguistiques, fonctionne sur une gradation entre deux pôles, provençal et français qui, présentés ainsi, sont des idéal-types, car en fait ils restent liés. Celle qui nous occupe ici tient une place intermédiaire, quelque part plus ou moins à mi-chemin entre les deux. Il serait absurde, je crois, de lui nier une appartenance (linguistique, culturelle, *humaine*) à l'un des deux pôles. C'est la raison pour laquelle la dénomination "*littérature provençale de langue française*" me semble justifiée et adéquate.

Cela dit, l'identification et la reconnaissance d'une littérature provençale de langue française pourraient paraitre superflues en ce sens que, puisque tout est toujours multiple, pluriel, mixte ou métissé, cela va sans dire. La dénomination "littérature française" suffirait. Ce serait se tromper doublement.

D'une part, parce que si toute expression culturelle est toujours plus ou moins plurielle, le métissage universel s'actualise à chaque fois d'une façon spécifique. La littérature provençale de langue française n'est pas la littérature parisienne, bretonne, wallonne, algérienne ou malgache de langue française[91]. Les rapports entre les langues et les cultures y sont à chaque fois différents, bien que partageant des bases communes. S'il y a d'autres littératures de langue française, il n'y en a qu'une qui soit provençale, les variables en étant concrètement identifiables.

[91]Pour ne prendre que des paramètres de ce type, car ils pourraient être sociologiques (littérature ouvrière, aristocratique, féminine…?).

D'autre part, parce que c'est laisser place à un discours idéologique qui affirme une prétendue homogénéité primordiale, refuse la différence et relègue l'hétérogénéité à des marges désuètes, voire l'ignore totalement, surtout en ce qui concerne la francophonie de France. Or, la réalité est toute autre, et elle a une profonde valeur humaine. Elle est l'expression d'un espace de réconciliation entre deux identités culturelles que l'Histoire a rendues conflictuelles. C'est donc une conception éthique fondamentale des réalités humaines que l'on promeut en conceptualisant la diversité dans ses rapports à l'unité, et inversement, sans dissocier les deux, car ils sont de fait indissociables. Unité et diversité sont les deux facettes d'une même réalité. En négliger l'une des deux, n'envisager qu'un universalisme pré-babélien ou qu'une atomisation complète des phénomènes anthropologiques, c'est commettre la même erreur de méthode et d'analyse, celle de la dissociation ou *disjonction* dans la terminologie d'E. Morin[92].

La conceptualisation que je propose n'exclut pas non plus les cas beaucoup plus proches des deux polarités "extrêmes". Elle explique que des écrivains et des œuvres des catégories a) et b) envisagées plus haut, tout en étant manifestement plus "francisants" que "provençalisants", soient cités dans une présentation de la littérature provençale de langue française. C'est une question de degré dans la perception du lecteur, non de frontière. Elle explique également que tout en se voulant et en étant plus "provençalisants" que "francisants", les auteurs et les œuvres de langue provençale ci-dessus (Tronc, Coye, Mistral, etc.) sont liés au pôle francisant, et ne sont en fait pas incohérents dans leurs propos ou leurs pratiques. Ils ne semblent incohérents que dans un éventuel cadre conceptuel de la rupture nette entre les deux littératures, les deux langues et les deux cultures, ou de son versant universaliste. Rupture et universalisme irréels, on l'a vu.

---

[92] "*La pensée simplifiante est incapable de concevoir la conjonction de l'un et du multiple (unitas multiplex). Ou bien elle unifie abstraitement en annulant la diversité. Ou, au contraire, elle juxtapose la diversité sans concevoir l'unité.*" (Morin 1990, 19).

L'expression littéraire interculturelle est, en fait, une pratique courante en situation de contacts intimes de langues et de cultures, souvent de type diglossique (par exemple dans l'espace francophone). Elle consiste en un travail conscient des auteurs sur la forme et sur le sens des textes, le contexte interculturel s'avérant simultanément détermination, motivation, et objet même de l'écriture. On trouve chez Brès, Détrie et Siblot (1996), une typologie intéressante des marqueurs cumulés d'interculturalité dans les œuvres : alternances et mélanges de langues avec mise en scène des perceptions des langues, travail sur les stéréotypes, choix éditoriaux et échos critiques attestant de l'existence d'un double lectorat, mise en scène du dialogue ou du conflit entre les communautés linguistiques et culturelles, transposition de ces contacts en termes de relations entre personnages emblématiques, symboliques des lieux et du temps (y compris des noms propres), emphase sur la problématique authenticité/fiction.

L'écriture diglossique

La diglossie, situation de domination que subissent ces écrivains, produit des effets. Écrire en provençal, en langue régionale, en "patois", c'est d'une certaine façon un acte volontariste hors-norme et même à contre-norme, une "hypocorrection". La littérature est en effet une institution prestigieuse, où la forme linguistique "haute" est attendue, et plus qu'attendue : c'est l'un des lieux où la norme linguistique et culturelle se construit. La production en langue hors-norme a alors un aspect représentatif, voire revendicatif, auquel l'écrivain ne peut échapper, même si cet aspect ne constitue pas sa motivation. J-C. Marimoutou souligne ce problème du "*surgissement de la littérature comme prise de parole (…)* et pense qu'*il est nécessaire d'analyser cette prise de parole* [qui a lieu] *au sein même des formes culturelles dominantes (…) Elle peut être analysée comme protestation publique d'une prise de conscience de soi (…) En passant la frontière de l'écriture, la langue B ne le fait jamais qu'en dialogue avec la langue A*"

(Carpanin-Marimoutou 1985, 40-42)[93]. Cela peut entrainer l'écrivain à produire des textes "basilectaux", où la différence identitaire est exhibée de façon outrancière (d'où une littérature perçue comme "populaire", "mineure", etc.), et la nécessité de justifier le choix de langue, la légitimité d'un lexique très local, etc., par un métatexte omniprésent rédigé en langue dominante (le français). Nombre d'analystes y ont vu exclusivement un stéréotype, résultat négatif de la diglossie (Lafont 1985 ; Merle 1988). Mais on peut aussi l'analyser en termes d'affirmation positive et stratégique de soi (car pour être reconnu, il faut d'abord être connu). On sait que de nombreux sociologues voient dans "*la revendication publique du 'stigmate' une lutte qui vise à renverser les valeurs qui le constituent comme stigmate*"(Bourdieu 1976, cf. aussi Bourdieu 1980).

Quelle est alors la place de cette *littérature provençale de langue française* dans les rapports socio-historiques entre langue provençale et langue française ? C'est une question de perception subjective, tant il est vrai que "*la frontière où se définit la diglossie est l'affaire du sujet diglossique lui-même*" (Lafont 1985, 11). Les militants occitanistes (tels Lafont, Gardy, Merle…) sont engagés dans la voie du "retroussement de la diglossie" -conçue comme un conflit dont la seule issue possible est un monolinguisme- par le rejet du rapport au français[94]. Pour eux, le texte "*francitan*", comme ils l'appellent, est un "*produit du conflit linguistique [qui] s'offre rétrospectivement en célébration de la diglossie, considérée comme la seule conduite socialement possible»*"(Gardy 1988, 135 ; voir aussi Boyer 1990). La perception en est donc négative. On en retrouve paradoxalement une perception négative différente chez ce poète majeur qu'est Mas-Felipe Delavouët (1920-1990), qui a produit une œuvre admirable en provençal tout en restant en marge des mouvements militants. Il répétait souvent que pour lui, "*écrire en provençal, c'est ne pas être un écrivain régionaliste, c'est chercher l'universalité*", alors qu'écrire en français l'aurait "*condamné à être un écrivain*

[93]Il s'agit ici d'un travail sur la littérature créolisante de La Réunion.
[94]Une telle attitude "extrêmiste" n'est pas présente chez les provençalistes.

régionaliste, à faire du Pagnol ou du Daudet"[95]. L'identité, l'inévitable différence, la militance, lui semblaient donc être davantage mises en avant par ceux qui se situent explicitement en rapport avec le pôle francisant, en écrivant en français inévitablement provençalisé.

Pourtant, et le succès de cette littérature auprès des Provençaux et des francophones en général en témoigne, elle répond à une réalité et un besoin, à une richesse culturelle créative. Le français régional lui-même, après avoir été rejeté à la fois par les puristes du français uniformisé et les défenseurs des langues régionales, fait aujourd'hui l'objet d'un attachement profond de la part des Provençaux, qui s'y reconnaissent presque autant que dans le provençal (voir chapitre 1). On retrouve d'ailleurs des phénomènes linguistiques comparables dans la chanson marseillaise d'aujourd'hui (rap, raggamuffin', rock… cf. Gasquet *et alii* 1999). Cette littérature contribue à l'identité interculturelle, plurielle, des Provençaux d'aujourd'hui, car "*les identités ne sont pas de simples perceptions, mais des constructions, pas des constats, mais des actes. Dire l'identité, c'est essayer de la produire*" (Leray 1995, 139). Cependant, on le voit, cette littérature interculturelle que constitue la littérature provençale (ou plus largement "régionale") de langue française a du mal à trouver ses marques, notamment chez les intellectuels, qui au mieux la perçoivent mal, ou au pire l'ignorent. On pense en termes d'opposition, de conflit, au lieu de penser en termes de complémentarité.

Pour en penser la complexité…

C'est sans doute que le métissage reste vécu péjorativement, aussi bien en idéologie qu'en science, au sein d'un idéal de pureté (universelle ou atomisée), comme une bâtardise à rejeter ou ignorer. On comprend, bien sûr, les dangers éthiques d'une telle vision des choses, au-delà de sa fragilité scientifique, de son incapacité à rendre compte de phénomènes humains riches et complexes. E. Morin, parmi d'autres, les a magistralement évoqués, parfois en termes forts : il parle de "*paradigmes*

[95] *M-F. Delavouët et son pays*, documentaire télévisé, La Sept/FR3, 1989.

simplifiants" qui "*mutilent la connaissance et défigurent le réel*", "*produisent la crétinisation*" et "*se paient cruellement dans les phénomènes humains*" en "*versant le sang*" et en "*répandant la souffrance*" (1990, 18-20). On comprend de même que la richesse culturelle créative est infiniment plus importante dans un système à trois sources et à trois voix (provençale, française de Provence, française), qui méritent d'être toutes trois respectées et stimulées, car toutes trois ouvrent la voie de l'universalité en sachant combiner différemment les indispensables rapports diversité/unité, qui s'actualisent entre des auteurs et des lecteurs bien réels.

L'écrivain noir-américain de Louisiane Ernest J. Gaines le disait en ces termes : "*Tous les grands écrivains sont des régionalistes. Faulkner a écrit sur le Mississipi, Homère sur la Grèce, Balzac sur Paris, Shakespeare sur une certaine Angleterre, ce qui ne les empêche pas d'être universels !*"[96].

[96]*Le Courrier de l'Unesco*, Paris, Avril 1995, p. 6.

2e partie

PRATIQUES ACTUELLES DE LA LANGUE PROVENÇALE

Chapitre 4

LA VITALITÉ DU PROVENÇAL

une estimation critériée

Depuis les années 1980, les travaux sur la notion de "vitalité ethnolinguistique" se sont multipliés (Dorian 1981 ; McConnell et Gendron 1988 ; Robins et Uhlenbeck 1991 ; Landry et Allard 1994)[97], sous l'impulsion de l'alarme tirée par l'Unesco quant aux "langues menacées" (voir Wurms 1996). Différents modèles d'analyse ont été proposés afin d'évaluer leur potentiel de survie et/ou de prévenir (de) leur disparition. On peut en grouper les critères sur trois axes : phénomènes internes ("contamination" des systèmes par la langue dominante), externes (statuts social, politique, économique, culturel, démographique, taux d'utilisation…), ou subjectifs (implications affectives et identitaires des interrelations).

J'appliquerai ces critères au provençal pour établir un diagnostic *indicatif* et *provisoire*, car il est difficile d'évaluer avec précision et objectivité la *pratique actuelle* des langues de France, souvent plus vivaces qu'en apparence (voir Blanchet 1994c). Je resterai très prudent sur les pronostics à en tirer, car, en ce domaine, les comportements ne sont pas tous prévisibles

[97] Et l'*Atlas international de la vitalité linguistique*, Québec, Université Laval/CIRAL, 1992 (ouvrage collectif).

et les enchainements de paramètres ne sont pas purement mécaniques. Je ne crois pas, a fortiori, que l'évaluation de leur pratique *future* fondée uniquement sur l'évaluation d'un taux de vitalité soit possible.

Critères "objectifs"

Critères internes

La pertinence de ces critères a été défendue par Dorian (1981), Clairis (1991), Mounin (1992), qui y voient des symptômes de danger de mort s'il y a réduction des systèmes, et/ou contamination de la langue par la langue dominante. Mais ces critères sont prudemment présentés comme *secondaires et non mécaniques*, puisque les interférences de langues en contact sont mutuelles, inévitables, et qu'un changement externe peut modifier la tendance. D'autres les ont discutés, comme M. Francard (1988), pour qui l'existence d'un *continuum* annule la distinction nette entre deux langues apparentées (wallon et français), et donc la notion négative même de "contamination". Ou comme Morales (1993), qui montre que la réduction d'une structure en valencien obéit à une dynamique interne plutôt qu'à l'influence supposée du castillan dominant.

Phonologie

On observe une perte d'opposition /e/~/E/ en cours, et une fluctuation de l'opposition /r/~/Â/ à l'intervocalique au profit du /Â/ dans certaines zones. La perte de /e/~/E/ pourrait être due à l'influence du français régional, où l'opposition a été distribuée selon la structure syllabique et l'accent tonique. Elle répond surtout à une dynamique du système provençal, qui ne connait pas d'opposition entre degré d'aperture des autres voyelles moyennes (un phonème /O/ entre /u/ et /a/, et une variante [œ, ø] du /y/). /r/~/Â/, n'est fluctuant que dans la vallée du Rhône ou quelques grandes villes. On peut y voir une influence française, d'autant qu'elle est caractéristique des locuteurs ayant réappris la langue. Mais la même fluctuation a eu lieu à Nice dès l'époque italienne (sous langue dominante à [r]), où elle a

abouti à la perte de [r]. En outre, le rendement de l'opposition est bas. Il s'agit donc probablement d'un cas sans cause directement française, dû au mouvement [r] > [R] ou [Â] qui a traversé l'Europe. Au total, deux phénomènes peu significatifs, d'autant que de multiples traits spécifiques du provençal restent stables (affriquées, diphtongaison des o toniques, nasalisation particulière, etc.). A contrario, le français, introduit dans l'oralité depuis un à deux siècles, y a subi beaucoup plus de "contaminations" provençales, sans être menacé !

Morphosyntaxe

Aucune évolution ne semble imputable à la domination française, sinon éventuellement l'abandon sporadique du subjonctif au profit de l'impératif au négatif (*digo-lou/lou digues pas > digo-lou/lou digo pas*). Il peut s'agir aussi d'un rééquilibrage spontané, d'autant que le subjonctif, même passé, reste solide… La perte en cours de la flexion plurielle vocalique des adjectifs antéposés directs (*la bello fiho, li bèlli fiho > li bello fiho*, *lis àutris amigo > lis autros amigo*), est l'aboutissement d'une mutation entamée au XVIe siècle. L'emprunt du suffixe *-ur/-uso* au français (*-eur/-euse*) remonte au moins fin XVIIIe, et se noie dans la masse des suffixes provençaux, plus productifs que les suffixes français. On note autant d'influences du provençal sur le français local. Bref, rien d'inquiétant.

Système lexico-sémantique

J'ai estimé à 25 % la part du lexique empruntée au français (Blanchet 1992a). Diverses études ont montré qu'entre 5 et 15 % de ces emprunts sont le résultat direct de la pression du français, éliminant des mots autochtones (ou les limitant à des dénotations réduites). Le reste concerne des domaines que la diglossie réserve au français (administration, école, religion, technologie) et la fréquence en est basse. La part usuelle de lexique d'origine française tombe en fait à moins de 10 %. En anglais, elle est beaucoup plus élevée…

Données sociolinguistiques

Des pans entiers des besoins communicatifs sont envahis par le français, et les zones d'usage du provençal sont réduites (vie privée, activités traditionnelles, littérature marginale…). D'où perte de diversité stylistique et covariationnelle interne. C'est le résultat habituel de la politique linguistique française d'exclusion menée depuis deux siècles. Les effets pragmatiques, par contre, sont vifs et maitrisés. Le jeu sur l'alternance codique français/provençal est fréquent. La perte d'espace sociolinguistique est ainsi partiellement compensée, exploitée positivement comme marque distinctive (valeur identitaire), jusque dans la littérature.

Critères externes

Je reprendrai les données du chapitre préliminaire en les classant selon les critères regroupés des différents modèles cités *supra*, et en leur affectant à partir de ma connaissance du terrain et des sources disponibles, les degrés proposés [5 (très haut), 4 (haut), 3 (moyen), 2 (bas), 1 (très bas), 0 (nul)], assortis de brefs commentaires justificatifs.

a) Politique [1] : Pas de reconnaissance par la France, ni statut légal, sauf enseignement ou mentions annexes. Mais prise en charge croissante par les collectivités locales : Région (politique d'*institutionnalisation*), Conseils généraux et municipaux, par subventions pour cours et actions culturelles, utilisation dans des publications officielles, rares débats oraux d'assemblées et célébrations de mariages, signalisation routière communale, net intérêt manifesté par les élus (notamment à l'occasion des développements récents de la politique française en la matière) et même tentative significative et manquée de récupération par le Front National (élections régionales 1998, voir Blanchet 2000a).

b) Économique [2] : Développement récent, limité, de l'usage publicitaire écrit, utilisation non évaluée dans certain milieux professionnels aux niveaux bas. Un certain retour à "l'authenticité" dans les services et les produits, et l'image internationale de la Provence, semblent favorables à un développement local durable. La culture provençale apporte au

moins 35 milliards de francs de chiffre d'affaires à l'économie régionale (Alcaras *et alii* 2001) et sur les 100 entreprises régionales les plus performantes en 1999, 80 sont des affaires familiales. Mais, dans le contexte de la mondialisation économique, l'économie provençale n'est que partiellement contrôlée par les Provençaux.

c) Social [2-3] : Diglossie, avec rejet hors vie publique (on n'aborde pas un inconnu en provençal et l'on ne peut pas faire un usage public administratif ou juridique de cette langue), mais usage répandu pour nommer les boutiques et résidences, prestige culturel et valorisation comme référent identitaire, et petite place dans tous médias régionaux et locaux. France 3 Méditerranée a battu des records d'audience (30 %) sur la tranche 12h30-13h30 en introduisant langue et culture provençales dans son émission "Midi-Méditerranée" entre 1992 et 96 ; les émissions en provençal, diffusées à des heures peu favorables, ont un taux d'écoute moyen de 12 %, qui leur vaut une augmentation modeste mais régulière de plages horaires (actuellement 3 minutes/jour + 2 x 20 minutes le week-end). Un certain usage public, occasionnel, en est fait lors de cérémonies particulières (surtout traditionnelles et/ou religieuses), de discours politiques locaux.

d) Identitaire [4] : Forte valeur identitaire, parallèle à celle du français régional (rivalité ?), dans un contexte général de net sentiment d'identité provençale spécifique dans l'ensemble français. Mais des perceptions centralistes, fondées sur une conception unicitaire de la nation française et craignant un hypothétique séparatisme, atténuent cette valeur. Plus de 80 % des Provençaux sont favorables à la promotion du provençal, qu'ils considèrent comme une langue à l'image positive, 10 % à son enseignement obligatoire et à son officialisation, y compris ceux qui ne le parlent pas.

e) Véhiculaire [1] : Taux très bas, mais on rencontre parfois des "estrangers" ayant appris le provençal moderne. Le provençal (surtout ancien ou parfois moderne) est enseigné dans plus de 150 universités d'une trentaine de pays. Il permet

des communications avec les "provençalophones" du Haut-Piémont italien, et des échanges avec diverses langues romanes. Le provençal reste un semi-véhiculaire régional au-delà de ses variétés dialectales.

f) Culturel [4] : Grand prestige culturel lié à une littérature brillante (troubadours, Prix Nobel de F. Mistral, renommée de d'Arbaud, Delavouët, Bosco…) et à la valorisation d'un "art de vivre" provençal internationalement réputé. C'est, après l'identité, le motif principal évoqué par les Provençaux pour justifier leur attachement à leur langue. La vie culturelle est activement soutenue par des *centaines* d'associations dont plus de 80 % se consacrent au provençal, et par les collectivités locales. Mais ce prestige reste connu et reconnu dans la région (ou à l'étranger), peu "à Paris".

g) Éducatif [2] : Le provençal fait partie des langues de France les moins mal loties par le système officiel (sensibilisation à l'école élémentaire, option/LV2-3 dans le secondaire avec épreuve au bac, enseignement supérieur et CAPES de langue d'oc…), mais cet enseignement souffre d'un manque de moyens et de considération. Il reste optionnel et annexe, trop souvent dépendant du volontarisme militant et de ses éventuelles outrances. Environ 3,5 % des élèves dans 10 % des écoles et 1 % des élèves dans 20 % des collèges et lycées étudient le provençal. Son enseignement associatif est dynamique, notamment à destination des adultes. Voir chapitre 9.

h) Démographique [2] : Le territoire provençalophone occupe 8 % de la France, 15 % du territoire d'oc (lequel occupe 30 % de la France). Ses franges italiennes sont minimes. Il y a à peine 50 % de Provençaux d'origine en Provence (forte immigration surtout française depuis 30 ans). Parmi eux, environ 50 % de locuteurs, dont 40 % passifs et 10 % d'actifs quotidiens, surtout dans les zones rurales et petites villes, et dans les générations nées avant 1950. Un certain renouveau de la pratique apparait chez les néo-retraités ruraux et chez les jeunes urbains. Voir chapitre préliminaire.

i) Linguistique [3-4] : Le statut de "langue" distincte du français est reconnu, souvent assorti d'une certaine diglossie interne ("patois" contre "provençal littéraire"). Pour les Provençaux, c'est aussi une langue distincte dans l'ensemble d'oc. Ce statut est étayé par une tradition d'écriture, par des ouvrages métalinguistiques et pédagogiques, et l'accord général sur l'orthographe "mistralienne". Mais le provençal est ressenti comme étant moins une "langue" que le français.

1. 3. Synthèse des critères objectifs

On remarque l'absence de [0] et de [5]. La moyenne est de [2,3-2,5/5], soit *une probabilité de survie de 50 %, avec dominante écrite* (cela correspond aux évaluations de McDonnel et Gendron pour l'ensemble d'oc). Mais le poids de ces critères n'est pas égal. De plus, l'attitude des Provençaux peut modifier les rapports de force. Or, elle est en train de changer, et nombre de ces critères auraient eu un score plus bas il y a 10 ou 20 ans.

Critères "subjectifs"

Je ne prétends pas que les critères précédents sont "objectifs". Les faits sont lus par moi, sur la base de recherches et d'un vécu. Par "subjectif" j'envisage, comme Landry et Allard (1994), la perception de la langue, les attitudes affectives quant à la vitalité de la langue. Je synthétiserai ici quelques données significatives présentées dans le chapitre préliminaire.

Perceptions de la langue

Le provençal, comme le français régional, est perçu de façon positive par la majorité des Provençaux. Ces dernières années ont vu l'émergence d'une affirmation de leur conscience ethnolinguistique, et le système sociétal a suivi. Tous les évènements politiques, économiques, sociaux, culturels, de l'OM au TGV, ont été marqués par cette ostentation de la provençalité. La plupart des associations culturelles, actives mais non extrémistes, ne sont que l'expression émergée d'un

sentiment latent et largement partagé, à l'exception de la militance occitaniste -qui demeure marginale- et de ses quelques satellites. Par contre, les Provençaux ne croient et ne participent que faiblement à la survie effective de la langue à terme, se contentant souvent de l'évoquer comme référent symbolique. Au-delà d'ethnotypes, les Provençaux sont en général bien perçus dans l'ensemble français, et avec eux leur marques identitaires notamment linguistiques (français régional et provençal). En outre, l'heure est à un léger assouplissement du cadre centraliste français, vers une certaine "régionalisation".

Médias et littérature

La situation "subjective" actuelle du provençal, sans être excellente, est la meilleure depuis le XIXe s. On voit depuis quelques années le provençal s'afficher partout. Il n'est pas un média écrit régional qui ne lui fasse une place (qui va de l'entrefilet à la page entière). On publie des revues en provençal, souvent trimestrielles, un bimestriel de bonne qualité *Li Nouvello de Prouvènço* (Avignon) et une revue littéraire annuelle de prestige, *L'Astrado prouvençalo* (Berre). On produit des programmes TV en provençal diffusés sur France 3 (par exemple depuis 2000 une adaptation du dessin animé de Tintin). De plus, le provençal est désormais parfois employé en gros titre "d'accroche" dans les grands quotidiens régionaux.

La production littéraire demeure vivace, et l'intérêt régulier de professionnels ou de revues internationales prestigieuses confirme et maintient l'image culturelle valorisante de la langue provençale. Ainsi la revue *Polyphonies* (Paris) a consacré ses n° 21-22 aux "Poètes provençaux d'aujourd'hui" en 1996-97, la revue *Les Lettres romanes* de l'université de Louvain-la-Neuve (Belgique) consacre régulièrement des articles et recensions à la littérature provençale moderne, les éditions L'Harmattan viennent de créer une collection consacrée aux littératures de langues régionales (dont notamment provençale), les éditions Edisud (Aix) publient des textes en provençal et les éditions

Autres-Temps (Marseille) viennent de publier une anthologie de textes poétiques de F. Mistral[98].

Affichages publics

La plupart des communes ont placé ces dernières années des panneaux portant leur nom en provençal à l'entrée et à la sortie des villes, ainsi que parfois des panneaux portant les noms des rues en provençal. Les affiches annonçant les multiples activités culturelles provençales, y compris les affiches officielles des municipalités, lui font une belle place, et on le voit même sur des publicités ou dans des grands magasins (exemples récents : affiches Maisons Phénix, Panzani, Intermarché, Perrier, supermarchés Auchan, Société Marseillaise de Crédit, slogan publicitaire pour l'agneau de Haute-Provence…). Cela continue du reste une pratique ancienne : il n'est pas un village ou un quartier de Provence qui n'ait ses boutiques, villas, etc. baptisées en provençal, ses monuments à inscription provençale, depuis longtemps et parfois en grand nombre (plus de la moitié des maisons d'une commune du Var où j'ai enquêté en 1985, par exemple). D'ailleurs, les chambres consulaires (par exemple la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Marseille) valorisent de l'image positive du mode de vie provençal -et conséquemment la culture régionale qui en garantit symboliquement l'authenticité- pour attirer les investisseurs étrangers.

Signalons au passage le retour depuis quelques années du vêtement provençal : tissus, chemises de gardians, caracos d'hommes, robes et jupes, sont présents sur tous les marchés, portés dans la vie quotidienne notamment *par les jeunes*. Parallèlement à la mode des T-shirts "français régional" signalée ci-dessus, une mode des T-shirts arborant des énoncés en provençal (souvent le nom de la langue ou de la région en provençal) s'est répandue depuis 1993-94.

Productions culturelles

On observe aussi un accroissement important de la production de disques en provençal ou bilingues, y compris

[98]F. Mistral, *Morceaux choisis*, introduction et notes de M. Courty, 2000.

désormais produits/diffusés par des réseaux professionnels (Harmonia Mundi, Fuzeau, Polygram, Adès, voir chapitre 9). Parallèlement, des spectacles et des festivals de chansons, théâtre, pastorales en provençal se multiplient, y compris dans le cadre de grands festivals comme ceux d'Avignon ou de Martigues, et l'on publie désormais des livres en provençal ou sur le provençal chez de grands éditeurs provençaux ou parisiens (Edisud, L'Harmattan, Gisserot, Grasset…) dont des succès de ventes réguliers pour les ouvrages permettant d'apprendre et de pratiquer la langue, par exemple, les deux *Dictionnaires français-provençal* de J. Coupier[99], mes vocabulaires pour enfants (1998a et 1999b) et mon *Parlons provençal* (1999a).

Usages politiques

Les administrations locales font de plus en plus un usage ponctuel mais régulier du provençal. La municipalité d'Aix (la capitale historique) souhaite la nouvelle année en provençal sur des affiches à travers la ville et a ouvert une "Maison de la Provence" (*Oustau de Prouvènço*) où sont installés les sièges de quelques-uns des organismes culturels provençalophones (comme le Félibrige). Le Conseil Régional fait sa publicité en provençal dans certaines revues et publie des revues où le provençal a sa place. On sait que ses présidents successifs, M. Pezet, J.-C. Gaudin, et aujourd'hui M. Vauzelle, très attachés à leur langue, y mènent une politique active de soutien et *d'institutionnalisation* du provençal, avec des budgets non négligeables (de 1 million de francs/an au Conseil régional en 1982 à près de 5 en 2000). On a même vu plusieurs mariages célébrés en provençal depuis 1991. Au printemps 1994 le Conseil général du Var a entamé sa session par des débats en provençal (et son magazine mensuel contient une chronique en provençal), ce qui a permis une enquête où l'on s'est rendu compte que des Conseils municipaux débattent encore en provençal aux quatre coins de la Provence.

[99]*Dictionnaire français-provençal*, Aix, Edisud, 1512 p., 1995 (Grand Prix Littéraire de Provence 1996) ; *Petit dictionnaire français-provençal*, Aix, Edisud, 1998, 360 p.

Il est remarquable que les réactions très vives de refus du projet de construction d'une ligne TGV à travers la Provence, annoncé par Paris en 1990, aient été marquées par une identité provençale affichée (banderoles en provençal, chant de l'hymne provençal *la Coupo Santo*, drapeaux provençaux) jusqu'au cours de manifestations à Paris. Et ceci avec l'appui ostensible d'hommes politiques et de collectivités territoriales de Provence (Maires, députés, Conseil régional etc.). Défenseurs de la langue, militants écologistes, "Provençaux moyens" et personnalités politiques s'y sont retrouvés. En mars 1995, des manifestations massives, au caractère culturel et linguistique provençal ostensible (costumes, gardians, chants, slogans, tracts, drapeaux…), accompagnés par les hommes politiques locaux (notamment J.-C. Gaudin), ont eu lieu pour soutenir les jeux taurins traditionnels, une fois de plus mis sur la sellette par la justice française, à l'occasion de procès pour accidents survenus en 1994 lors d'*abrivado* ou de *bandido*.

Fin 1997, un conseiller régional militant a réussi à faire voter *à l'unanimité des élus* sauf ceux du Front National, une résolution par laquelle le Conseil régional s'engageait à étudier la possibilité de faire passer le budget culture régionale de 3 millions de FF à 18 millions de FF (somme qu'y consacre la Région voisine Languedoc-Roussillon). La résolution n'a bien sûr jamais été appliquée, mais l'engagement des élus, même purement symbolique, est significatif du fait qu'on ne peut plus légitimement et publiquement refuser de soutenir la culture régionale.

De même, lors des actions du gouvernement depuis 1998 pour reconnaitre les langues régionales, signer la *Charte européenne*, et confier au ministère de la culture la gestion du patrimoine des langues de France, les élus provençaux se sont massivement et publiquement mobilisés pour que le provençal n'y soit ni oublié, ni considéré comme un "*dialecte subsidiaire de l'occitan*" mais comme "*une langue à part entière*", pour reprendre les propos écrits du président du Conseil régional.

Usages religieux

Le clergé catholique a longtemps été un peu plus provençalisant que les administrations : les célébrations en

provençal (ou bilingues) sont régulières, notamment pour les fêtes traditionnelles. Ces fêtes sont nombreuses et bien enracinées. Costumes, musique traditionnelle, langue, rites, y sont de rigueur, de façon souvent authentique et pas toujours "folklorique". Les Évangiles, un missel, des livrets de chants, sont disponibles en provençal et la traduction en provençal des textes religieux se poursuit.

Le protestantisme privilégie depuis longtemps le français (à cause des versions disponibles du texte biblique pour la lecture individuelle). Le judéo-provençal, autrefois parlé par les Juifs du Comtat (où ils s'étaient réfugiés pour fuir les persécutions françaises) s'est éteint au XIXe et le rite sépharade d'Afrique du nord s'est substitué au rite provençal avec l'arrivée massive des Juifs du Maghreb depuis les années 1960.

Enseignement

Le développement de l'enseignement du provençal dans le primaire, le secondaire et le supérieur par l'Éducation nationale contribue à améliorer l'image de la langue, en lui donnant une légitimité, à défaut de produire beaucoup de locuteurs (voir chapitre 9)

Bilan

Ces critères semblent rendre compte de signes d'une certaine vitalité actuelle du provençal, qui atteste de la présence de cette langue et qui permet un optimisme modéré. Pourtant, cette estimation n'est pas décisive. De nombreux facteurs interfèrent avec la pratique effective de la langue, ou l'interprétation qu'on peut en donner, notamment l'attitude autonome des locuteurs. Du reste, si certains spécialistes voient dans la revendication publique de la langue une affirmation qui cherche à modifier la diglossie (Bourdieu 1976), d'autres y voient une sorte de "chant du cygne" préfigurant la mort (Prado 1989).

Beaucoup des actions menées restent symboliques, voire artificielles. Certaines d'entre elles, qui ne tiennent pas suffisamment compte de la réalité des pratiques et des attentes profondes de la population, et qui cherchent surtout à apaiser

quelques groupes de militants excessifs et bruyants, risquent de produire un effet inverse : l'abandon accru de la langue par les locuteurs authentiques, du coup persuadés que ce qu'ils parlent n'est digne d'aucun intérêt…

La résistance à plus de 2 siècles d'exclusion reste dynamique, mais la langue provençale est gravement menacée par l'ensemble du système de la société française[100] qui tend toujours à la marginaliser et l'exclure, y compris sous un traitement faussement égalitaire, et en tout cas non équitable, qui ignore le concept même de "différenciation positive".

[100]Elle est d'ailleurs classée comme telle par l'UNESCO (Wurms 1996).

Chapitre 5

LES PRATIQUES DIALECTALES

un exemple observé sur le terrain

Les observations présentées ci-dessous ont été réalisées lors d'un séjour d'une semaine (début aout 1994) dans un petit village rattaché à la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), à la limite du Var et des Alpes-Maritimes, où l'on parle un provençal maritime avec quelques influences alpines. J'y étais invité par un ami, X, natif du village mais résidant habituel d'une ville côtière, amateur éclairé de culture provençale, âgé d'une soixantaine d'années. J'ai également été rendre visite à un autre ami, âgé d'environ 30 ans, dans un autre hameau de la commune, pour une journée. Il y a dans cette zone peu de touristes résidents, mais beaucoup de passage. Je précise que je parle un provençal spontané très proche de celui de cette zone, étant moi-même originaire de la région Marseille-Toulon.

Le corpus

Voici les répartitions des langues telles que je les ai notées (P = provençal, FRP = français régional de Provence, F = français non méridional) :

(i) Arrivée en voiture. Je demande mon chemin en FRP et on me répond de même.

(ii) Je trouve mon ami assis dehors, parlant P avec des gens du village.

(iii) Il vient me saluer en P (c'est notre langue principale de communication)

(iv) et salue mon épouse en FRP (elle n'est pas provençale).

(v) Nous entrons chez lui. Son épouse et son fils, dont nous faisons connaissance, nous saluent en FRP.

(vi) Lui mélange P et FRP en s'adressant à nous tous.

(vii) Allant vers notre logement dans les ruelles, nous rencontrons un homme d'environ 35 ans. X lui parle P. L'homme répond en FRP. X continue en FRP et j'écoute (thème : la fête du village de la veille).

(viii) X me parle, en incise, de la clé du logement, en P. L'homme continue alors à parler du village en P en s'adressant à moi.

(ix) Nous passons devant la maison de la cousine de X, une dame d'environ 60 ans. Lui la salue en P à travers les volets croisés du 1er étage (elle ne nous voit pas). Elle répond en P.

(x) Elle se met au balcon et nous voit. Passe alors au FRP, malgré les recommandations de son cousin qui lui dit explicitement "*Pouos parla prouvençau, es un coulègo dóu païs*" en me désignant ("tu peux parler provençal, c'est un ami du pays").

(xi) Au repas du soir, chez X, il parle surtout P et un peu FRP à tous (y compris ma femme "*pour qu'elle s'habitue*"). Sa femme et son fils parlent FRP. Moi, les deux, selon mes interlocuteurs.

(xii) Il raconte alors une chasse au filet en P, avec réitération des citations en P et traduction en FRP à l'intention de ma femme (la scène s'était déroulée en P).

(xiii) Un matin, des voisins vident un grenier empli de vieux foin : un homme d'environ 55 ans, sa

fille d'environ 35, la petite d'environ 10 ans. Tous natifs du pays. X arrive, nous sortons, voyons cela et engageons la conversation avec eux en P. Ils répondent en FRP,

(xiv) puis nous racontent mi-P mi-FRP une anecdote qui s'était déroulée en P. La petite écoute et comprend manifestement, mais n'intervient pas.

(xv) Le soir, on prend le frais sur la placette. Plusieurs personnes sont là : deux hommes d'environ 60 ans, une femme d'environ 45, ceux de l'épisode du foin, deux adolescents. J'arrive, descends de ma voiture (immatriculée en Bretagne). On me salue en FRP. Je réponds en FRP,

(xvi) puis passe au P pour une banalité : *Fa bouon prene lou frès ?*" ("il fait bon prendre le frais ?"). Deux hommes et une femme me répondent en P. Nous parlons en P quelques minutes. La dame de 35 ans me dit vivre à Grasse et être en vacances "au village" natal où elle parle plus volontiers P.

(xvii) Soirée avec X et sa femme. Nous mélangeons P et FRP.

(xviii) Mais X et moi tendons plutôt vers le P, les femmes -non provençalophones, n'emploient que le F.

(xix) Récit par X de souvenir d'Amérique latine. Il mélange P, FRP et espagnol.

(xx) Ma femme et moi descendons une ruelle. Deux dames âgées, assises devant chez elles, nous voient arriver à contre-soleil et nous saluent en FRP ("*Bonjour Mesdames !*"). Je réponds en FRP, ma femme en F.

(xxi) S'avisant alors de son erreur, l'une dit à l'autre en P "*Ai di 'mesdames' mai es un ome*" comme nous passons ("J'ai dit 'mesdames' mais c'est un homme").

(xxii) L'après-midi du même jour, je passe à nouveau, en sens inverse devant ces deux dames qui me font un signe de tête. Leur désignant l'horizon, je leur dis en P "*Tout aro vai peta la chavano*" ("bientôt

l'orage éclatera"). L'une est estomaquée. L'autre éclate de rire.

(xxiii) X, ma femme et moi allons rencontrer un autre ami, Y, âgé d'environ 30 ans, dans un autre village proche d'où il est originaire et où il passe ses vacances bien qu'il vive dans une ville du Var intérieur où il est enseignant (y compris de provençal). Nous nous saluons tous en P, sauf Y et ma femme.

(xxiv) Y nous présente les lieux en FRP.

(xxv) Nous marchons dans ce village isolé. Rencontre d'un homme d'environ 60 ans. Y le salue en P, il nous répond en FRP, je le salue en FRP, X en P.

(xxvi) L'échange qui suit est à dominante P sous l'influence de Y mais du FRP s'y mêle.

(xxvii) Trois hommes d'environ 35, 50 et 70 ans jouent aux boules en FRP.

(xxviii) Nous voyant arriver, passent au P.

(xxix) Ils reconnaissent Y et nous bavardons en P.

(xxx) Le thème de la conversation est l'origine locale de chacun en fonction de son type de P.

etc.

Les variables conditionnant la pratique

A l'observation de ce petit corpus, on peut relever deux données principales.

Premièrement, la pratique du provençal local spontanée est encore vivante à la fin du XXe siècle, même chez des gens nés après 1960 et vivant en ville, même -au moins passivement- chez les enfants qui vivent au contact des anciens. Cela dit, il s'agit d'un exemple ponctuel et pris dans une zone, l'arrière-pays de la Provence orientale, où la langue a été mieux conservée qu'en Provence occidentale, plus peuplée et urbanisée (zone Avignon-Aix-Marseille-Toulon). A des degrés divers, tous les témoignages concordent pourtant pour signaler la continuité de ce genre de pratiques linguistiques un peu

partout en Provence. J'ai personnellement toujours rencontré des locuteurs du provençal partout en Provence (et même ailleurs !). Si l'on ne peut extrapoler de façon statistique, l'exemple n'en demeure pas moins représentatif.

Deuxièmement, on voit apparaitre les fonctions complémentaires des deux langues et les variables majeures qui conditionnent leur utilisation. C'est à la description de ces variables que nous allons maintenant nous attacher.

La variable "lieu"

Tout cela se passe dans des petits villages de l'arrière-pays de la Provence orientale. On entend beaucoup moins fréquemment le provençal dans les zones urbaines et surtout dans les grandes villes de Provence occidentale. Voir (xvi).

La variable "âge"

Sur l'ensemble des 14 locuteurs précisément cités, 4 ont plus de 60 ans, 4 plus de 40, 6 la trentaine. A peine devine-t-on un locuteur passif attesté chez les moins de 20 ans (le fils de X, pourtant à bonne école, déclare le comprendre mais ne semble pas le parler). La majorité sont des adultes déjà mûrs, et le grossissement de l'échantillon autour de la trentaine est dû à ma position d'observateur participant, issu de la même tranche d'âge. Il est évident que la grande majorité des locuteurs du provençal ont plus de 50 ans aujourd'hui[101].

La variable "sexe"

Parmi les locuteurs du provençal, 10 sont des hommes, 4 des femmes, et encore l'une d'entre elles passe-t-elle au français en présence d'un étranger pourtant présenté comme parlant provençal. Aucun homme rencontré n'a manifestement refusé de parler provençal, alors que deux femmes l'ont fait. C'est un fait bien attesté en France que les hommes sont des pratiquants plus stables des langues régionales que les femmes, pour des raisons bien connues depuis les analyses de P. Bourdieu (1982).

[101]Et l'on en trouve ne parlant pas le français que chez les plus de… 90 ans !

La variable "connivence"

Les occurrences du provençal ont principalement lieu en situation de connivence. En (ii), entre gens du même village. En (iii) et (xxiii) entre amis. En (viii), l'interlocuteur répond en français parce qu'il ne me connait pas et qu'il ne sait pas si je comprends "le patois", puis passe au provençal quand il constate que je fais partie des intimes de X et que je parle la même langue. Même chose en (xxv). C'est là un signe net de la diglossie. Enfants, on nous a appris à tous que "Ce n'est pas poli de parler patois devant des inconnus". En public, on doit parler français (seule langue des institutions), d'où le repli du provençal dans la vie privée. Cette variable connote la langue d'une forte symbolique identitaire. Ainsi, en (xvi), l'emploi du provençal permet de s'insérer dans le groupe local.

La variable "protection"

On parle provençal pour ne pas être compris, car on perçoit la langue à échelle extrêmement locale. C'est le cas des dames âgées en (xxi) -et de leur réaction à l'usage inverse en (xxii). C'est le cas des hommes qui passent au provençal en (xxviii), lorsqu'ils voient arriver des étrangers (surtout à la saison où des touristes un peu envahissants se perdent et finissent au bout de la petite route sans issue qui se termine dans leur village).

La variable "thème"

On parle en provençal de la fête du village, d'une chasse au filet (traditionnelle mais interdite ! -voir variable précédente), d'une anecdote de ramassage du foin, du provençal lui-même (xxx). Ce dernier thème est très régulier dès que des Provençaux de coins différents se rencontrent, car le provençal est marqué par des variations minimes mais emblématiques et bien repérées. C'est aussi le signe qu'il existe encore de vrais échanges en provençal au-delà des limites de la famille ou du village, et qu'il s'agit d'un provençal "authentiquement" dialectal. C'est frappant dans le Var et en Haute-Provence. Voir variable "plaisir".

La variable "citation"

On emploie le provençal plus aisément lorsqu'il s'agit de rapporter des propos qui ont eux-mêmes été tenus en provençal (xii, xiv). En outre, cela a un effet d'entrainement du locuteur et provoque des alternances de langues hors de la citation (y compris en sens inverse, une citation française faisant quitter -momentanément- le provençal). Comme tous les bilingues, les provençalophones font alterner leurs deux langues.

La variable "plaisir"

Une partie des locuteurs a un gout affirmé pour sa langue première et cet attachement suscite un usage plus fréquent de la langue tout en lui conservant un certain prestige. Beaucoup de Provençaux éprouvent plus de plaisir à entendre certaines histoires en provençal qu'en français (même régional). Le provençal est réputé avoir "plus de saveur", être mieux à même d'exprimer les "sentiments" (humour, colère…). Ainsi en (xi, xvii), X parle provençal devant une invitée qui ne le parle pas (et le comprend très peu), avec un souci "pédagogique" (alors qu'il l'avait saluée en français, par politesse, en iv).

Prouvençau, identité régionale et plurilinguisme concret : quelles perspectives ?

De ce cas représentatif, on peut tirer quelques conclusions significatives :

-le provençal est une langue en régression quantitative mais en dont les pratiques qualitatives sont bien vivantes, essentiellement comme vernaculaire local et régional, pratiqué comme tel dans la population ;

-le français est la langue véhiculaire acceptée et pratiquée par tous sous une forme vernacularisée (le français régional) ;

-ces deux langues ont, au niveau micro-sociolinguistique des pratiques quotidiennes, des fonctions complémentaires à peu près stabilisées (depuis une cinquantaine d'années) ; la facette "conflictuelle" de cette diglossie n'est due, au niveau

macro-sociolinguistique, qu'au fait que les institutions françaises rejettent cet "équilibre dynamique" au profit du seul français (et qui plus est, d'un français normatif) ou bien au fait que des militants aussi excessifs que minoritaires voudraient faire du provençal (surtout occitanisé) une langue véhiculaire à statut concurrent de celui du français ;

-ces deux langues (provençal à marques locales et français régional) sont investies de fonctions identitaires notables, quoiqu'équilibrées par le pluralisme inhérent à tout plurilinguisme (le provençal crée une ouverture vers les autres langues romanes, notamment vers le pôle italien et vers les cultures méditerranéennes en général ; le français régional est à l'interface entre le français général et le provençal) ;

-le provençal, et, dans une moindre mesure, le français provençalisé, sont porteurs d'une culture originale, à la fois au sens patrimonial (littérature, chants, etc.), et au sens "mode de vie" (fêtes, relations quotidiennes, etc.).

L'ensemble de ces conclusions, et les paramètres variables identifiés ci-dessus (conformes à ceux qu'identifient la plupart des études microsociolinguistiques, voir la typologie de Gumperz, 1989), permettent d'envisager les axes principaux sur lesquels pourraient agir une politique linguistique cohérente et efficace.

Chapitre 6

UNE ÉCRITURE SPONTANÉE DU PROVENÇAL SUR INTERNET :

un exemple chez un jeune locuteur

Le provençal reste, en cette fin du XXe siècle, on l'a vu, une langue vivante (et ce corpus en témoigne une fois de plus), tant sur le plan des pratiques actives orales et écrites en diminution, que sur celui, symbolique mais en plein essor, des repères culturels et identitaires.

En ce qui concerne les pratiques d'écriture que nous allons observer ici, on se rappellera que la langue romane de la Provence a toujours été écrite, dès le moyen-âge, et qu'elle est illustrée par une littérature abondante et prestigieuse, notamment aux XIXe et XXe siècles. Du XVIe au début du XXe, la Provence vit toutefois une situation de diglossie : le français devient rapidement la langue dominante de l'écrit (d'abord administratif, puis général) et le provençal reste la langue générale à l'oral, dont l'écriture est limitée aux écrits privés et de distraction. Depuis le XIXe, la progression de l'alphabétisation -bien que presque uniquement en français- a permis la multiplication des écrits en provençal, qu'ils soient publics (chroniques journalistiques, monuments, feuillets théâtraux, livres…) ou privés (courriers, carnets de notes personnelles, mémoires…).

Au cours du XXe, le français s'est également répandu à l'oral. Les usages du provençal se sont parallèlement repliés vers une oralité de connivence, une certaine production écrite se maintenant cependant (œuvres littéraires, revues, enseignement limité, affichages publics ponctuels, usages personnels). Les années 1990 ont été marquées, on l'a vu, par une réapparition frappante du provençal, notamment par une présence publique écrite (panneaux, publicité, chroniques dans la presse, outils pédagogiques…) et orale (télévision, disques, discours…), aux aspects surtout symboliques.

Les normes de références

On a peu d'attestations d'écrits médiévaux fiables en provençal. Les écrits littéraires nous sont parvenus à travers le filtre de nombreuses copies successives réalisées un peu partout, notamment en Italie. On a pourtant pu établir l'existence d'une "tendance graphique provençale" qui se distingue d'autres tendances de l'espace d'oc (avec par exemple l'emploi de *ll* pour noter *l mouillé* et non *lh*, etc.)[102]. A l'époque, le système graphique n'est pas fixé, bien sûr, et reste sous forte influence latine.

Dès le XVe, en revanche, les textes authentiques, littéraires, administratifs ou privés, se multiplient. Jusqu'au XIXe, l'écrit provençal est un compromis plus ou moins aléatoire entre quatre normes de références, par ordre d'importance décroissante : une représentation phonétique de la prononciation locale, l'influence de graphies et graphèmes français (notamment sur le plan morphologique *-s du pluriel*, *-r* des infinitifs, consonnes étymologiques, etc.), l'influence de graphies latines ou latinisantes, l'influence de graphies italianisantes (qui s'expliquent par la proximité géographique, politique, culturelle et linguistique de l'Italie[103]).

[102]Pour l'époque médiévale, voir F. Zufferey 1987.
[103]L'adaptation du système italien pour écrire du provençal est, en outre, très facile.

Au XIXe, le mouvement renaissantiste provençal, structuré autour du *Félibrige* de F. Mistral, met au point un système graphique original qui tient compte à la fois de la situation sociolinguistique de la langue (où l'oralité prime dans toute sa diversité) et des habitudes d'écritures existantes (surtout phonétiques, secondairement morphographiques et historiques), en n'empruntant qu'un seul gaphème au français (*ou* pour le phonème /u/ après consonne, distinct de /y/).

C'est une graphie "polynomique", aux principes bien différents de ceux du système français. Elle permet en effet de noter les particularités locales -auxquelles les locuteurs sont très attachés-, ce qui leur offre ainsi une reconnaissance aisée leur langue (dans laquelle ils n'ont pas été alphabétisés[104]).

Elle permet en outre une restitution aisée d'un oral plutôt authentique chez les apprenants. Ce compromis, bien adapté à la situation, a obtenu un tel succès qu'il est devenu rapidement jusqu'à aujourd'hui la norme orthographique quasi officielle du provençal, employée par la grande majorité des écrivains, des collectivités locales, des enseignants, etc.[105].

En effet, environ 95 % des écrivains provençaux contemporains emploient l'orthographe mistralienne, 5 % seulement la graphie occitane, selon les données du *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc* (Fourié 1994, auteur languedocien employant la graphie occitane). La proportion est proche de 100 % pour les panneaux des communes et les bulletins des collectivités locales. Sur les 32 revues en provençal répertoriées par la *Chambre syndicale de la presse provençale* (d'obédience provençaliste), une seule publie en graphie occitane (*Aquò d'aquí*) et une autre accueille des articles en graphie occitane dans d'autres parlers d'oc, eu égard à l'aire géographique qu'elle couvre, l'ensemble du tiers sud de

[104]Encore aujourd'hui, l'enseignement du provençal ne touche qu'environ 3% des élèves de la région, cf. chapitre 9.

[105]Ce qu'admettent les militants occitanistes, tenants de la graphie "classique" (cf. ci-dessous), dont un responsable déclarait en 1992 : "*En Provence (…) la norme officielle (…) est la norme mistralienne, donc tous les textes administratifs, les panneaux à l'entrée des communes, etc., les conseils municipaux délibérant parfois en provençal, utilisent la norme mistralienne. Il faut que ceci soit clair. Il y a une norme officielle*" (Merle 1993, 263).

la France (*Lou Felibrige*). Cela fait 96 % de revues publiant en orthographe provençale. Enfin, 90 % des associations culturelles emploient cette orthographe (Desiles 1990).

C'est ce système graphique moderne qu'a rencontré notre informateur, T. C., lors de sa scolarité et dans son environnement local.

A partir des années 1950-1970 a aussi été proposée (voire ponctuellement imposée)[106] la graphie occitane, que ses promoteurs appellent "classique", fondée sur des principes tout à fait différents et comparables à ceux du système français : graphie élitiste, grammaticale et archaïsante, s'appuyant sur des manuscrits médiévaux, un standard central (à base languedocienne), et une visée unifiante -aux connotations nationalitaires- de l'ensemble d'oc[107]. L'apparition en Provence de ce système tient au fait que la militance occitaniste cherche à construire une unité -totalement volontariste- de l'ensemble des langues d'oc (auxquelles le provençal peut être rattaché uniquement sur le plan typologique), réunies sous une norme commune. Voir annexe 3 ci-après

Ce système n'eut que très peu d'échos concrets en Provence, pour les raisons historiques et sociolinguistiques exposées plus haut. On ne le voit écrit à peu près nulle part, sauf dans certaines activités militantes ou dans les milieux spécialisés, qui connaissent nécessairement son existence. Le grand public en

[106]Le rapport de l'occitaniste A. Giordan (1983), paradoxalement intitulé *Démocratie culturelle et droit à la différence*, proposait la reconnaissance du seul "occitan" et l'utilisation de la seule graphie occitane pour tout le sud de la France… (Mauron 1983). Il n'a pas eu de suite, sinon un arrêté parallèle du recteur d'Aix qui a été annulé par la justice sur plainte de l'*Union des Ecrivains Provençaux* (cf. chapitre 9).

[107]Cf. l'occitaniste M. Audoyer, dans la revue *L'Occitan*, cité par *Li Nouvello*, n° 86, 2000, p. 3) : "*Pour un militant occitaniste, la question de la graphie est aussi vitale que la théologie pour un chrétien de l'époque des guerres de religions (…) Des défenseurs de la langue, dont nous sommes les héritiers, refusèrent il y a un siècle (…) l'orthographe à la française et, très souvent, l'appartenance des Occitans à la nation française*". Par *orthographe à la française*, il faut entendre "placage direct du système français pour noter approximativement un parler local". Il existe un *Parti Nationaliste Occitan* dont la doctrine est *l'ethnisme*. Sur les aspects nationalistes de l'idéologie occitaniste, voir Lafont 1967, 1973 ; Bayle 1982 ; Blanchet 2000a.

ignore souvent jusqu'au nom. Les Provençaux considèrent que l'occitan (= languedocien ou parlers du grand Sud-Ouest) et le provençal sont deux langues différentes, ce dont témoigne le corpus présenté ci-dessous, puisque dans son courrier électronique du 18 mai 1998, mon informateur m'écrit : "*perque aqui, me semble que y a de place que per l'oussitan, mai gis per lou prouvençaou…*" ["*Parce qu'ici* (à Paris) *il me semble qu'il n'y a de place que pour l'occitan, mais pas du tout pour le provençal…*"]. Cette norme éventuelle n'exerce ainsi aucune influence sur l'écrit que je vais étudier ci-dessous.

Trois normes de références restent ainsi possibles pour un scripteur spontané du provençal : l'orthographe provençale moderne dite "mistralienne", l'orthographe française et, moins directement, l'orthographe de l'italien.

Annexe 3 : **Graphies systématisées du provençal moderne**

API	Sens	Mistralienne	Occitane
[a'bijO]	abeille	abiho	abelha
[aka'ta]	protéger	acata	acaptar
[bÂa(s)]	bras	bras	braç
[ca'fjO]	chenêts	cafiò	capsfuòcs
['kOde]	caillou	code	còdol
[kÂus]	croix	crous	crotz
[e'me]	avec	emé	amb(e)
[es'palO]	épaules	espalo	espatlas
[ei̱'zEmple]	exemples	eisèmple	exemples
['fwasO]	beaucoup	fouaço	fòrça(s)
['fOÂsO]	force	forço	fòrça
[essity'trisO]	institutrice	essitutriço	istitutritz
[jØ]	œil	iu(e)	uelh
[OÂ]	or	or	aur
[sa'gaN]	vacarme	sagan	çaganh
['vunje]	graisser	vougne	ónher
[sjes]	tu es	siés	siás
[sjas]	vous êtes	sias	siatz

Texte en graphie mistralienne(région de Salon):

Un ome avié rèn que doui fiéu. Un jou, lou pu jouèine diguè à soun paire: "Es tèms que fugue moun mèstre e qu'ague de sòu. Fòu que pouasque m'enana e que vegue de païs. Partejas vouaste bèn, e dounas-me ce que duve agué. - O moun fiéu" faguè lou paire "coume vourras. Siés un marrit, e saras puni". E pièi durbiguè un tiradou (…) Atravessè fouaço planuro, bouas e ribiero, e arrivè dins uno grando vilo mounte despensè tóuti sei sòu.

Le même texte en graphie occitane:

Un òme aviá rèn que dos fius. Un jorn, lo plus joine diguèt a son paire "Es tèmps que fuga mon mèstre e qu'aga de sòus. Fau que posca me'n anar e que vega de païs. Partatjatz vostre bèn e donatz-me ça que deve aver. -O mon fiu" faguèt lo paire "coma

vodras. Siás un marrit e seras punit". E puèi dubriguèt un tirador (…) Atraversèt forças planuras, bòscs e ribièras, e arribèt dins una granda vila ont despensèt totei sei sòus.

L'informateur et le corpus

Depuis 1997, le site touristique internet < www.provenceweb.fr > contient quelques pages d'informations sur la langue et la culture provençales, dont je suis l'un des auteurs, et où figure l'adresse électronique de l'animateur du site, lequel renvoie ensuite les messages aux personnes concernées[108].

Le 13 mai 1998, j'ai reçu un courrier électronique (ou mél) de T. C., me proposant quelques remarques sur ces pages (et ignorant à qui il s'adressait, puisqu'il me recommande mon propre livre). Cette interaction à partir de mon texte internet oriente toutefois la langue de T. C., puisque mon texte est en français, avec traduction et lexique en provençal. Elle en oriente également les propos dans une direction métalinguistique explicite, nécessitant l'emploi de mots "savants" inhabituels en provençal (l. 5-6, voir *infra*). L'auteur du mél s'y exprime surtout en provençal, qu'il écrit de façon personnelle et spontanée (l. 7-8).

L'intérêt linguistique objectif de ce document est accru du fait que l'auteur y donne aussi des informations sociolinguistiques essentielles sur lui-même et son rapport à sa langue (perception subjective). En termes de langue et de graphie, il faut tenir compte du fait que c'est un courrier électronique, dont les langues usuelles sont le français (d'où des alternances et mélanges de langues et de graphies, voir *infra*), ainsi que l'anglais[109]. Il est probablement tapé rapidement, ce qui peut entrainer des erreurs de clavier, et sans aucun accent ni c cédille (à l'anglaise). On note cependant qu'il n'y a aucune faute de frappe dans les passages en français (l'auteur maitrise

[108]On peut également trouver une page et des liens de ressources scientifiques et documentaires sur le provençal en se connectant au site du laboratoire que je dirige à Rennes 2 : www.uhb.fr/alc/erellif/credilif.

[109]Le *and* de la ligne 50, appelé par la citation de mots anglais, est significatif, de même que, de façon différente, la graphie *hardu* du mot français *ardu* l. 54, appelée par l'anglais *hard* "dur" !

donc bien son clavier) et que le deuxième message comporte des accents, des cédilles, une graphie provençale plus proche de la norme (pas *-s* du pluriel), voire des formes linguistiques influencées par les miennes (*nouastro*, l. 65), le tout accompagné d'un passage au vouvoiement (*digas, fases*).

Je lui ai en effet répondu le 16 mai, et j'ai reçu le 18 un deuxième message me demandant des renseignement complémentaires. Par la suite, j'ai eu l'occasion de rencontrer T. C. à Paris, où il travaille, et de parler provençal avec lui (y compris par téléphone), ce qui m'a permis de mieux approcher la variété de provençal qu'il parle, que je connais pour avoir passé une partie de mon enfance à Montélimar et pour avoir régulièrement rencontré des provençalophones de cette zone. J'ai aussi pu lui poser quelques questions pour contre-vérifier des points du corpus écrit que je présente dans cet article.

Données dialectologiques et sociolinguistiques

L'auteur est un homme, né en 1970 dans un village des Baronnies (l. 12), au sud-est de la Drôme, à la limite du Vaucluse et de la Haute-Provence (voir carte). Il est donc âgé de 28 ans au moment où il écrit. Son père est originaire de Vaison-la-Romaine (Vaucluse, Provence) et sa mère est d'un autre village des Baronnies, très proche de Buis (l. 11-12). Il a appris le provençal en famille, avec ses grands-parents, et le parle notamment avec son arrière-grand-mère, née en 1903 dans la même zone (l. 14-18). Il est ingénieur et travaille à Paris dans une administration. Lors de sa scolarité, il a suivi un cours optionnel de provençal au lycée à Carpentras (Vaucluse), soit plus dix ans auparavant. Voir figure 7.

La variété de provençal qu'il emploie est celle de la "Drôme provençale", au sud de Montélimar. Il s'agit d'un provençal de type rhodanien, très proche de celui d'Orange ou Avignon, plus au sud. Il partage avec les variétés maritime, intérieure et alpine du provençal la diphtongaison des *o* toniques en *oua* ("nôtre" s'y dit *nouastro* et non *nostro*,), et avec l'alpin la palatalisation du groupe [ka] en [ìa] ou [tsa] ("chèvre" s'y dit

chabro et non *cabro*, aucune attestation dans les courriers, voir Bouvier 1976[110]).

Les seules spécificités drômoises attestées dans le corpus ci-dessous sont les conditionnels 3e personne en *-i* et non en *-ié* partout ailleurs (*m'agradari*, l. 51) ainsi que l'article contracté pluriel *au(s)* -l. 18, 37-, et non *i(s)* comme en rhodanien (ou *ei(s)* comme en maritime et intérieur), malgré des articles pluriels similaires à ceux du reste de l'aire provençale : *li(s)*, -l. 5, 10-, *dei* -l. 23-, *lei* -l. 64-.

[110]Les Baronnies y sont couvertes par les points d'enquêtes 100 à 113, le sud de la Drôme par les points 70 à 113.

Figure 7 : Carte de la zone dialectale considérée
(les communes de la zone dialectale sont soulignées)

Légende : 84 = dpt. de Vaucluse (Provence), 26 = dpt. de la Drôme (Dauphiné), 05 = dpt. des Hautes-Alpes (Dauphiné, aujourd'hui région Provence-Alpes-Côte d'Azur), 04 = dpt. des Alpes-de-Haute-Provence (Provence), 07 = dpt. de l'Ardèche, 30 = dpt. du Gard, 13 = dpt. des Bouches-du-Rhône, 83 dpt. du Var.

Les autres caractéristiques drômoises sont absentes : pas de diphtongaison des o toniques (voir *nostro* l. 6, *deforo* l. 20…), sauf une exception l. 65 probablement induite par mon propre message, pas de palatalisation du [ka] (voir *estaca* l. 42).

Car, comme partout en Provence, les parlers méridionaux (rhodanien, maritime, intérieur) sont jugés plus prestigieux que ceux du nord (drômois, alpin). De plus, le parler méridional le plus proche de la Drôme est le rhodanien (à quelques kilomètres à peine de Grignan, Nyons et Buis), et c'est la variété la plus prestigieuse du provençal, notamment parce que c'est celle du cœur symbolique de la Provence (pays d'Arles) et de la plupart de ses grands écrivains (Mistral, Aubanel, d'Arbaud, Delavouët…). Ainsi, les formes méridionales ont tendance à être adoptées plus au nord, phénomène général attesté depuis longtemps (Bouvier et Martel 1973 ; Bouvier 1979). Parmi les générations du XXe siècle, il n'est pas rare que les anciens utilisent des formes septentrionales là où les plus jeunes utilisent des formes méridionales[111]. Cela semble être le cas ici, car les formes rhodaniennes méridionales sont nettement dominantes et les dialectalismes drômois peu nombreux. Il faut dire que mon provençal naturel, que T. C. a lu avant de m'écrire, est précisément très méridional (zone Marseille-Toulon).

T. C. appelle sa langue *provençal* (l. 4, 14, etc. : en provençal, *prouvençau*), la compare (l. 18-27) aux autres zones provençalophones hors Provence historique (plaine gardoise, vallées du Piémont), et la distingue (l. 28-36) d'autres langues proches (languedocien, niçois, parlers du nord des Hautes-Alpes intermédiaires entre provençal alpin et franco-provençal du Dauphiné).

Le corpus

[111]On en trouve un bon exemple drômois dans l'ouvrage collectif *Récits du pays de Grignan*, Nyons, Bibliothèque pédagogique, 1999.

Je reproduis dans les pages suivantes exactement le texte original du mél[112], en numérotant les lignes.

La traduction française figure sous le texte, sur les deux pages, et sa transcription en orthographe provençale figure, pour une bonne lisibilité, sur la page de droite.

[112]On comprendra que j'anonyme le courrier.

Texte original

Subject: Rectificaciouns
Date: Wed, 13 may 1998
From: [T. C.]
To: Philippe Blanchet

1. Lou mondo est pichot !
2. Objet: Rectificaciouns
3. Adieu gari !
4. Sieu un fada de prouvencau qu'e vengu s'installa a Paris e vou faire
5. quauque rectificaciouns su lis infourmacioun qu'au vis su toun site parlan
6. de la lenguo nostro.
7. Se escri pas ben dins uno ourtougrafo academico, e perque sieu quaucun qu'a
8. encaro appris lou prouvencaou dins li trippi, coumo e verai que nia pas
9. mouloun.... !
10. En effet, sieu na dins la "Drome Prouvencale", au Bouis li Baronnies, d'un
11. paire vauclusian (Veisoun " la Romaine") e d'uno maire droumoise
12. (Beuvesin 26170) in 1970. (…/…)

Traduction en français[113]

1. Le monde est petit !
2. Objet: Rectifications
3. Salut mon grand[114] !
4. Je suis un passionné de provençal qui est venu s'installer à Paris et qui veut faire

[113]Les passages qui sont déjà en français ou francisés dans l'original figurent ici entre crochets.
[114]*Adiéu* est un mot de saluation qu'on adresse à ceux qu'on tutoie (signifiant "bonjour"). *Gàrri* est un terme affectueux qu'on adresse à un proche de sexe masculin. On voit là l'effet de forte connivence que suggère aussitôt l'emploi du provençal.

5. quelques rectifications sur les informations que j'ai vues sur ton site parlant
6. de notre langue.
7. Si je n'écris pas dans une orthographe académique, c'est que je suis quelqu'un qui a

Version en orthographe provençale moderne

1. Lou mounde es pichot !
2. Reitificacioun
3. Adiéu gàrri !
4. Siéu un fada de prouvençau qu'èi vengu s'istala à Paris e vòu faire
5. quàuqui reitificacioun sus lis infourmacioun qu'ai vist[115] sus toun site parlant
6. de la lengo nostro.
7. Se escriéu pas bèn dins uno ourtougràfi academico, èi perqué siéu quaucun qu'a
8. encaro aprés lou prouvençau dins li tripo, coumo èi verai que n'i'a pas
9. mouloun…!
10. [en effet], siéu na dins la "Droumo prouvençalo", au Bouis li Barounié, d'un
11. paire vauclusian (Veisoun ["la Romaine"] e d'uno maire droum[ouaso][116]
12. (Bèuvesin 26170) en 1970. (…/…)

---

[115]T. C. m'a confirmé qu'il dit *ai*.

[116]Il n'y a pas de mot traditionnel pour désigner les habitants de ce département, dont le nom est celui d'une rivière, d'où le francisme *droumouas, droumouaso* (la forme *droumés, droumeso* est une reconstruction analogique).

8. encore appris le provençal dans les tripes, comme il est vrai qu'il n'y en a pas
9. beaucoup.... !
10. [En effet], je suis né dans la "Drôme Provençale", à Buis-les-Baronnies, d'un
11. père vauclusien (Vaison " la Romaine") et d'une mère drôm[oise]
12. (Beauvoisin 26170) en 1970. (…/…)

13. E verai que parlen lou prouvencau, eme nostro biai, per li counnivencos
14. familialos.
15. E n'en sau quaucaren perque au encaro la maire de moun pepei
16. (arriero-grand-maire ?), nonante-cinq ans per faire un pou de
17. counversaciouns autanticos.
18. 1) Mai uno causo impourtanto a faire saupre aus estranges, e que ya
19. mouloun de gens que se recounaissount dins la culutro e la lenguo
20. prouvencale e que sount deforo de la Prouvenco Administrativo de viue
21. (Region PACA) e de hier (Province de Provence de l'Ancien Regime + Comtat
22. Venaissin).
23. Per esemplo, per coumenca, nous autros aquelli dei Baronnies (terme
24. que je prefere de loin a "Drome Provence", commercial et non authentique), mai
25. encaro tout l'Ouest dou departament dou Gard (Nimes, Uzes) o la Haute
26. Vallée dou Piemount de la Provinco italianno de Cuneo (N'en sau (…/…)

---

13. C'est vrai que nous parlons le provençal, à notre façon, pour les [connivences]
14. familiales.
15. Et j'en sais quelque chose parce que j'ai encore la mère de mon pépé
16. (arrière-grand-mère ?), quatre-vingt-quinze ans pour faire un peu de
17. conversations [authentiques].
18. 1) Mais une chose importante à faire savoir aux étrangers, est qu'il y a
19. beaucoup de gens qui se reconnaissent dans la culture et la langue
20. provençales et qui sont hors de la Provence administrative d'aujourd'hui

13. Èi verai que parlen lou prouvençau, emé nostre biais, pèr li [counivènço]
14. familialo.
15. E n'en sai quaucarèn perqué ai encaro la maire de moun pepèi
16. ([arriero]-grand-maire ?), nounanto-cinq an pèr faire un pau de
17. counversacioun [autantico].
18. 1) Mai uno causo impourtanto à faire saupre aus estrangié, èi que i'a
19. mouloun de gènt que se recounèisson dins la culturo e la lengo
20. prouvençalo e que soun deforo de la Prouvènço aministrativo de viue
21. ([région PACA]) e de ièr [...]
23-24. Pèr esèmple, pèr coumença, nous-autre aquéli dei Barounié ([…]), mai
25. encaro tout l'Ouest dóu departamen dóu Gard (Nime(s), Uzés) o la [Haute

26. Vallée] dóu Piemount de la Prouvinço de [Cuneo][117] (N'en sai (…/…)

---

21. [Région PACA] et d'hier [Province de Provence de l'Ancien Régime + Comtat
22. Venaissin].
23. Par exemple, pour commencer, nous autres ceux des Baronnies [terme
24. que je préfère de loin à "Drôme Provence", commercial et non authentique], mais
25. encore tout l'Ouest du département du Gard (Nîmes, Uzès) ou la [Haute
26. Vallée] du Piémont de la Province italienne de [Cuneo] (J'en sais (…/…}

27. quaucaren, perque au parla dous cops eme li gens, vieis e jouvens,
28. d'aquesta regioun) e se coumprenen mai qu'eme un Lengadoucian o un
29. Nissart..... !
30. A contrario, la lenguo nissarto (in PACA) es un pou a part, ben
31. qu'aquelli (pas li gens parachuta coumo nia mouloun : cadres sup ou
32. retraites parisiens, bourgeois de tous horizons, ou vedettes de cinema, de
33. scene, ou..... politiciens....)

[117]Se dit *Cóuni* en provençal.

34. fai partido dou meme groupo liguistico, y a mai de diffenreco eme nostro
35. parla qu'eme aqueu de Nimes, Mountelimar, Aubenas, o Cuneo.
36. La memo remarquo e valable per li gens dou Briancounas o dou Champsaur.
37. Tout aco per faire coumprendro au gens que touto le lengo outrepassount
38. toujous li frountieros aministrativos.
39. 2) Per la founetico, se fau faire remarqua que lou "e" sens accent pou
40. estre coume lou "e" frances, coumo dins li mots :
41. Vie, Nie (nuye), Des-e-vie, Bluye. (…/…)

---

27. quelque chose, parce que j'ai parlé deux fois avec des gens, vieux et jeunes,
28. de cette région) et nous nous comprenons plus qu'avec un Languedocien ou un
29. Niçois..... !
30. A contrario, la langue niçoise (en PACA) es un peu à part, bien
31. que eux (pas les gens [parachutés] comme il y en beaucoup : [cadres sup ou
32. retraites parisiens, bourgeois de tous horizons, ou vedettes de cinéma, de
33. scène, ou..... politiciens]....)
34. ça fait partie du même groupe linguistique, il y a plus de différences avec notre

27. quaucarèn, perqué ai parla dous cop emé li gènt, vièis e jouvènt,

28. d'aquesta regioun) e se coumprenèn mai qu'emé un Leng[ue]doucian[118] o un
29. Nissart…!
30. [A contrario], la lengo nissar[t]o[119] (en PACA) es un pau à part, bèn
31. qu'aquéli (pas li gènt [parachuta] coumo n'i'a mouloun […])
34. fai partido dóu meme groupe linguistico, i'a mai de diferènço emé nostre
35. parla qu'emé aquéu de Nime(s), Mountelimar, Aubenas o [Cuneo].
36. La memo remarco èi valablo pèr li gènt dóu Briançoun[a]s[120] o dóu Champsaur.
37. Tout acò pèr faire coumprendre au gènt que touto li lengo óutrepasson
38. toujou li frountiero aministrativo.
39. 2) Pèr le founetico, se fau faire remarca que lou "e" sèns acènt pòu
40-41. èstre coume (-o ?)[121] lou "e" francés, coumo dins li mot : (…) (…/…)

---

35. parler qu'avec celui de Nîmes, Montélimar, Aubenas, ou [Cuneo].
36. La même remarque est valable pour les gens du Briançonnais ou du Champsaur.
37. Tout cela pour faire comprendre aux gens que toutes les langues passent
38. toujours au delà des frontières administratives.
39. 2) Pour la phonétique, il faut faire remarquer que le "e" sans accent peut
40. être comme le "e" français, comme dans les mots :
41. *Vie, Nie (nuye), Des-e-vie, Bluye*[122]. (…/…)

[118]Se dit normalement *Lengadoucian*.
[119]Le féminin normal est *nissardo*.
[120]La forme normale est *Briançounés*.
[121]Les deux formes *coume/coumo* sont attestées dans divers parlers provençaux.
[122]"aujourd'hui, nuit, dix-huit, bleue".

42. 3) Sieu estaca au fat que lou Prouvencau e mai procho dou frances que de
43. l'italian ("academico", pas li patois piemoutes).
44. Y a qu'a veire vostre pichot lexiquo e lou coumpara eme l'italian, per
45. s'en rendre coumto.
46. La proussimita eme l'italian o lou catalan, e mai dins li sounourita e la
47. presenco d'un accent tonique (absent en frances) que dins lou
48. vouccabulaire.
49. Faire remarqua aus gens que li mots "just" e "destourba" an fa l'engles
50. "just" and "disturb", m'agradari ben pereu....
51. Quant aus ouriginos deis mots, sunt mai derivados dou latin que d'un
52. queucounque autro lenguo, aquo que mouloun de gens ne coumprennount pas.
53. Ce troisieme point est tres bien explique dans un ouvrage tres serieux
54. (egalement tres hardu), que je vous recommande :
55. "Etude socio-linguistique de la Langue Provencale", de Ph. Blanchet, paru
56. chez un editeur Wallon !
57. J'ai trouve ce bouquin a Paris, dans une bibliotheque specialisee dans les
58. langues et la linguistique, prix mentionne en francs belges ....!!!! (…/…)

---

42. 3) Je suis attaché au fait que le provençal est plus proche du français que de
43. l'italien ("académique", pas les patois piémontais).
44. Il n'y a qu'à voir votre petit lexique et le comparer avec l'italien, pour
45. s'en rendre compte.
46. La proximité avec l'italien ou le catalan est davantage dans les sonorités et la

47. présence d'un accent tonique (absent en français) que dans la
48. vocabulaire.
49. Faire remarquer aux gens que les mots "just" et "destourba" ont fait l'anglais

42. 3) Siéu estaca au fa que lou prouvençau èi mai proche dóu francés que de
43. l'italian ("academique", pas li patouas pimountés).
44. I'a qu'à vèire vostre pichot leissique e lou coumpara emé l'italian, pèr
45. s'en rèndre coumte (comte ?).
46. La [proussimita] emé l'italian o lou catalan, èi mai dins li sounourita e la
47. presènço d'un acènt tounique (absènt en francés) que dins lou
48. voucabul[èro].
49. Faire remarca au gènt que li mot "just" e "destourba" an fa l'englés
50. "just" [and] "disturb", m'agradari bèn peréu…
51. [Quant] aus óurigino dei mot, soun mai derivado dóu latin que d'un(o)
52. [quéucounquo] autro lengo, acò que mouloun de gènt [ne] coumprènon pas.

[…]

(…/…)

---

50. "just" *and* "disturb", me plairait bien aussi....
51. Quant aux origines des mots, elles sont davantage dérivées du latin que d'une

52. [quelconque] autre langue, ce que beaucoup de gens ne comprennent pas.
53. [Ce troisième point est très bien expliqué dans un ouvrage très sérieux
54. (également très hardu), que je vous recommande :
55. "Etude socio-linguistique de la Langue Provençale", de Ph. Blanchet, paru
56. chez un éditeur Wallon !
57. J'ai trouvé ce bouquin à Paris, dans une bibliothèque spécialisée dans les
58. langues et la linguistique, prix mentionné en francs belges ....!!!! (…/…)

59. Je pourrais vous en donner plus tard de plus precises references.
60. Esperant que vous prendrez mes remarques avec interet, voire les ferez
61. figurer sur votre site, j'attends avec impatience une reponse de votre
62. part.
63. Au reveire !

Subject: Rectificaciouns
Date: Mon, 18 may 1998
From: [T. C.]
To: Philippe Blanchet

64. A propos de rensignamen sus la lengo, lei libre, lei revisto en
65. lengo nouastro, aquo me interesse.
66. Ma digas me quaucaren : UHB = Université de Haute-Bretagne ?
67. De qué fases esatamen a Rennes ?
68. Y a mouloun de gen aqui interessa per lou Prouvençaou, o es
69. quaucaren eme le lenguo regiounale ?
70. De que ya a Paris de semblablo ?
71. Perque aqui, me semble que y a de place que per l'oussitan, mai gis

72. per lou prouvençau...

[FIN]

---

59. Je pourrais vous en donner plus tard de plus précises références.
60. Espérant que vous prendrez mes remarques avec intérêt, voire les ferez
61. figurer sur votre site, j'attends avec impatience une réponse de votre
62. part]
63. Au revoir !
64. [A propos] de renseignements sur la langue, les livres, les revues dans
65. notre langue, cela m'intéresse.
66. Mais dites-moi quelque chose : UHB = Université de Haute-Bretagne ?
67. Qu'est-ce que vous faites exactement à Rennes ?

63. Au revèire !
64. [A propos] de rensignamen sus la lengo, lei libre, lei revisto en
65. lengo nouastro, acò m'interèsso.
66. Mai digas-me quaucarèn (…)
67. Dequé fasès à Rennes ?
68. I'a mouloun de gènt aqui interessa pèr lou prouvençau, o es
69. quaucarèn emé lei lengo regiounalo ?
70. De que i'a à Paris de semblable ?
71. Perqué aqui, me sèmblo que i'a de plaço que pèr l'óucitan, mai gis
72. pèr lou prouvençau.

[FIN]

---

68. Il y a beaucoup de gens là-bas intéressés par le provençal, ou c'est
69. quelque chose en rapport avec les langues régionales ?
70. Qu'est-ce qu'il y a à Paris de semblable ?
71. Parce que, ici, il me semble qu'il n'y a de place que pour l'occitan, mais pas
72. pour le provençal...

[FIN]

Analyse du corpus

Alternances de langues

Il est important, pour comprendre ce phénomène que constitue le recours à diverses normes graphiques mêlées, de pointer les alternances et mélanges de langues attestées dans le corpus. Le problème du passage à l'écrit et du choix d'une graphie n'est pas dissociable de la situation sociolinguistique globale de diglossie et de contacts de langues, via un média informatique d'extension internationale, surtout pour un locuteur naturel d'un parler dont il fait un usage principalement oral.

Si le texte est majoritairement en provençal, on observe des alternances avec du français, soit pour citer des noms de lieux sous leur forme officielle (l. 10, y compris la graphie *Baronnies* pour une forme *Barounié* en provençal, l. 21-22 pour des noms historiques, l. 27), soit pour faire des commentaires en aparté (l. 23-24, 31-33, 53-62). Pour le dernier passage de commentaires en français, on peut aussi invoquer la thématique (une étude universitaire parue en Belgique), d'autant que l'alternance est complétée par un vouvoiement et un style moins connivenciel (à comparer avec le *adiéu gàrri* et le tutoiement en provençal).

Le provençal alterne avec l'anglais automatique des rubriques du mél, notamment en termes d'accroche pour nommer le sujet et pour les rituels de salutation. L'anglais est appelé par la citation de mots anglais (*and* l. 51).

Les mélanges se réalisent du français vers le provençal, non seulement à cause de la situation de domination du français dans la diglossie (d'autant plus à l'écrit), mais parce que le texte auquel réagit T. C. est rédigé principalement en français. D'où *en effet* (l. 10), *counnivencos* (l. 13), *autanticos* (l. 17), *proussimita* (l. 46), *quant aus…* (l. 51), *queucounque* (l. 52), *ne…pas* (l. 52), etc. La forme *appris* pour *appres* (normalement *aprés*) peut aussi s'expliquer par une faute de frappe (l. 8).

Problèmes de frappe

Si l'on excepte le cas proportionnellement important des accents graphiques et de la cédille, dû au clavier à l'anglaise, on remarque que les coquilles n'apparaissent que dans le texte en

provençal, signe vraisemblable d'une plus grande difficulté à taper dans cette langue (manque d'habitude, concentration sur l'énoncé plus que sur la frappe…) : *culutro* pour *culturo* (l. 19), *diffenreco* pour *differenco* (l. 34), *piemoutes* pour *piemountes* (l. 43). Pour *Briancounas* (l. 36), on ne peut exclure une faute de frappe (soit pour *-ais*, soit pour *-es*, les touches *a* et *e* étant très proches). Idem pour *au* et *sau* à la place de *ai* et *sai* (l. 5, 15), les touchent *u* et *i* étant juxtaposées. Idem pour *trippi* (l. 8) à la place de *tripo*.

C'est peut-être aussi le cas de certaines doubles-consonnes, mais comme elles correspondent soit à la norme française, soit à la norme italienne, je pense qu'elles sont volontaires, sauf *vouccabulaire* l. 48 (voir *infra*).

Les francismes graphiques

Ils sont nombreux, mais pas systématisés. Des principes concurrents, différents de ceux de l'orthographe française, sont conjointement employés. Ce sont souvent ceux adoptés par l'orthographe provençale moderne. L'intrusion majeure de graphies francisantes concerne les consonnes, lexicales ou morphologiques. Les voyelles posent moins de problèmes et sont traitées plus conformément aux usages provençaux.

a) Les consonnes introduites sous la pression du modèle français peuvent être réparties en deux catégories, celles qui touchent la forme d'un élément lexical en lui-même et celles qui touchent les marques morphosyntaxiques (mais les deux catégories sont liées).

-Imitation du système *qu/gu + e* dans des mots apparentés où, en provençal, il y a un *o* ou un *a* : *lenguo* (l. 6, 19, 52, 69), *remarquo/remarqua* (l. 36, 39, 49), *lexiquo* (l. 45). Mais on a *lengo* (l. 37, 64).

-Doubles consonnes, ou succession de consonnes inexistante en provençal[123] : *appris* (l. 8), *italianno* (l. 26), *coumprennount* (l. 52), *accent* (l. 39, 47), *administrativo* (l. 20),

[123]Sauf rares influences du français dans la prononciation elle-même chez certains locuteurs. En général, c'est l'inverse qui se produit, et les provençalophones disent *aumenter, ésemple, espliquer, digession* en français.

rectificaciouns (l. 2, 5). Mais on a *aministrativos* (l. 38). On peut y associer l'emploi du *x* dans *lexiquo* (l. 45), le mot lui-même étant sous influence française (le provençal usuel préfère *voucabulàri* à *leissique*). On a d'ailleurs *esemplo* (l. 24) et le francisme *proussimita* (l. 46), sans *x*, de même qu'il n'y a pas de *x* à l'article contracté dans *aus estranges, au gens* (l. 18 et 37).

-Ajout d'un *h-* initial à *hier* (l. 21).

b) Les consonnes morphosyntaxiques concernent surtout la flexion verbale et le *-s* du pluriel du groupe nominal (inexistant en provençal, tant à l'oral qu'à l'écrit, où seuls les déictiques et les adjectifs antéposés directs prennent un pluriel en *-i*).

-Verbes : *est* (l. 1, pour *es* ou plutôt *èi*, forme locale usitée dans le reste du texte) ; *-nt* final de la 3e personne dans *recounaissount* (l. 19), *sount* (l. 20), *sunt* (l. 51), *outrepassount* (l. 37), *coumprennount* (l. 52) ; *t* final du participe substantivé *fat* (l. 42) pour imiter le français *fait*, alors que l'éventuelle consonne provençale correspondant à l'évolution du *ct* latin serait *ch* prononcé [ì], voir le féminin *facho* "faite". D'ailleurs, l'auteur n'écrit pas ces consonnes éventuelles aux autres participes passés (l. 27, 31, 42…).

-Les pluriels nominaux sont marqués par le *-s* graphique du français de façon partielle et apparemment aléatoire : *rectificaciouns* (l. 2, 5), *counnivencos familialos* (l. 13-14), *ans* (l. 17), *counversaciouns* (l. 18), *cops, vieis* (l. 28), *frountieros* (l. 39), *sunt mai derivados* (l. 52), etc. Mais dans d'autres cas, nombreux, ce *-s* n'est pas ajouté : *infourmacioun* (l. 5), *mai de difenreco* (l. 34), *touto le lenguo* (l. 37), *li sounourita* (l. 46), *lei libre, lei revisto* (l. 64), *de gen interessa* (l. 68), etc.

c) D'autres marques ponctuelles sont dues au modèle français. Ainsi en est-il de la graphie en *y* du présentatif [ja] "il y a", normalement écrit *i'a* : *ya* (l. 18), *y a* (l. 34, 44, 68, 70). Mais dès qu'il se trouve dans un idiomatisme sans équivalent direct en français, on retrouve une graphie plus provençale : *nia* (l. 8), normalement orthographié *n'i'a* "il y en a".

On rencontre également un *-s* adverbial superflu à *toujous* (l. 38), par imitation de l'équivalent français, mais pas à *deforo* "hors, dehors", de forme moins proche du français.

Inversement, le mot *biai* (l. 13), signifiant "manière", très usuel en provençal, prononcé [bjai8], n'est pas graphié à la française (bien que le mot français *biais* soit un emprunt au provençal).

d) En ce qui concerne les voyelles, on note surtout une difficulté à noter les post-toniques variées, inexistantes en français, et les rares cas d'apparition du son [ø, œ] distinct de [e]. J'analyserai ces deux points plus loin, car ils font intervenir d'autres paramètres que la seule influence française.

Restent les hésitations dans la notation de [u]. En orthographe provençale, [u] s'écrit *ou* (graphème emprunté au français depuis le XVIe siècle) au contact d'une consonne prononcée[124], et *u* à la suite d'une voyelle avec laquelle il forme donc une diphtongue descendante. Le meilleur exemple en est *prouvençau* "provençal", qui note [pÂu(v)eN'sau8]. Par ailleurs, le modèle italien incite à noter *u* tous les [u]. Ainsi, notre corpus présente des alternances entre *ou* et *u* pour noter [u] en toutes positions, ce qui montre que la norme provençale produit ses effets : *prouvencaou* (l. 8, 68) mais *prouvencau* (l. 4, 13, 72…), *sount* (l. 20) mais *sunt* (l. 51), *sieu* (l. 7), *aqueu* (l. 35). Parallèlement le même graphème *ou* est employé par l'auteur pour noter la diphtongue ['Ou8] ou ['ou8], qu'on orthographie normalement *òu* ou *óu*, voire *au*, mais ce problème est aussi dû à l'absence d'accent graphique : *pou* (l. 16, 30) pour *pau* "peu", *pou* (l. 39) pour *pòu* "peut", *dou* (l. 26, 34, 36, 42) pour *dóu* "du",

On peut enfin déceler une influence française dans la graphie de *recounaissount* (l. 20) "reconnaissent" avec un groupe *ai* correspondant à la diphtongue ['Ei8] normalement écrite *èi*. On remarque, à l'inverse, que *frances* (l. 42), *piemountes* (l. 43), ont bien une graphie provençale (notant [-'es]) et non française. Dans *vouccabulaire* (l. 48), on a peut-être affaire à une forme mixte sous influence française, avec une finale alors prononcée [-'ErO] (le mot provençal étant *voucabulàri*).

Les italianismes graphiques

[124]Car il est ici distinct du phonème /y/ noté *u*.

Ils sont beaucoup moins actifs, et moins évidents, que les francismes. On a vu plus haut le cas de *sunt*, avec un [u] noté à l'italienne (ou à la provençale mais en contexte erroné). L'influence italienne est décelable également dans certaines doubles-consonnes correspondant à des équivalents italiens proches : *trippi* (l. 8) "tripes", voir italien *trippa*, *aquelli* (l. 23, 31) "ceux, celles" voir italien *quelli*.

Il est possible que le modèle italien ait fourni l'un des principes de notation des voyelles atones finales, car on a beaucoup de *o* notant des *e* (c'est-à-dire des [e]), notamment au masculin, alors que le *-o* est en provençal le morphème féminin issu du *-a* latin, assez bien employé par ailleurs (sauf hésitations pour un *-e* à la française). D'où *mondo* pour *mounde* (l. 1), *esemplo* pour *esemple* (l. 23), *groupo linguistico* pour *groupe lenguistique* (l. 35), etc. Voir *infra*.

Enfin, on remarque que, malgré l'utilisation normale de *li* comme article pluriel (l. 8, 10, 13, 31, etc. ou *lei* l. 64), on rencontre deux cas de *le* au féminin pluriel, qui n'est pas sans rappeler le système italien : *le lengo* (l. 37, 69).

Difficultés particulières

Ce sont celles posées par la notation du [ø, œ] particulier du provençal (figure 8) et celles posées par la notation des voyelles post-toniques.

Figure 8 : Difficultés graphiques particulières

latin	**provençal local (en API)**	**orthographe provençale**	**formes du corpus**
nocte "nuit"	[njø, njœ]	niue, niu[125]	*nie, nuye*
octo "huit"	[vø, vœ][126]	vue	*vie*

[125]Le graphème spécifique adopté par l'orthographe provençale est donc *ue*. Il présente cet avantage que les autres variantes attestées en provençal sont en [w‹e] (*nue, vue, vuei*) ou, rarement, en [w‹œ]. L'emploi de *u* est dû au fait que les sons [œ, ø] sont phonologiquement des variantes de /y/.

[126]Le [v] initial est une consonne de soutien, phénomène classique en provençal pour éviter les monosyllabes vocaliques. Idem pour le mot suivant, ou pour *vo* "oui" (< latin *hoc*), etc.

hodie "(aujourd') hui"	['vœi]8	vuei	*vie*

a) En provençal, il n'y a pas eu d'évolution des atones vers le schwa ou "e muet" du français (les voyelles pleines sont conservées), ni évolution des o longs toniques libres latins en [œ, ø] type *fleur, chaleur* (en provençal *flour, calour*).

Fondamentalement, il n'y a donc pas de voyelles moyennes centrales ou antérieures labialisées en provençal (comme en italien ou en espagnol). Cependant, une variante phonétique ouvrante [œ, ø] du phonème /y/ est largement attestée en provençal, surtout maritime (elle ne concerne donc pas notre locuteur drômois), parallèlement à une labialisation des [e] en [y, œ, ø] au contact d'une consonne labiale (type *fumo, pusca* pour *femo, pesca* "femme, pêcher"). Enfin, les rares cas de o brefs latins suivis par un [k] ou par [j] ont donné des formes en [ø, œ] dans certaines variétés de provençal, notamment dans la vallée du Rhône, et donc dans la "Drôme provençale" qui nous occupe ici. Cela pose un problème de notation graphique, puisqu'en théorie, il faudrait prévoir un graphème spécifique pour ce cas de figure attesté dans une petite dizaine de mots. L'orthographe provençale l'a d'ailleurs résolu de façon équivoque, et notre informateur en fait l'objet d'un commentaire particulier (l. 39-41)

b) La finale post-tonique [-O] est en général notée *-o* mais on trouve des cas où s'y substitue le *-e* final français correspondant : *prouvençale* (l. 10, 20…), *valable* (l. 36), *regiounale* (l. 69). On a un seul cas de *-i* là où l'on attend un *-o*, c'est *trippi* (l. 8) pour *tripo*, mais c'est probablement une faute de frappe (les touches *o* et *i* sont côte-à-côte), d'autant que les autres emplois de *-i* post-toniques sont corrects (*gari* l. 3, *aquelli* l. 23). On a un seul cas de *-a*, c'est *aquesta regioun* (l. 28), qui peut s'expliquer à la fois par une prononciation effective de ce type (la liaison étroite a pu préserver d'une évolution en *-o* le *-a* final des déictiques, phénomène

sporadique en provençal rhodanien), et par une influence du thème traité, lié à l'Italie.

Inversement, de nombreux mots où l'on attend un *-e* final (notant [e]) présentent un *-o* : *nostro* (l. 13) pour *nostre* au masculin, *esemplo* (l. 23), *nous-autros* (l. 23) pourtant au masculin, *groupo linguistico* (l. 34), etc. T. C. emploie ailleurs un *-e* approprié : *maire, paire* (l. 11-16), *faire saupre* (l. 19), *estre* (l. 40)…

Il est vraisemblable que l'absence de voyelles atones diverses en français, ou seul *-e* est écrit (et prononcé par les Provençaux), n'ait pas fourni de cadre suffisant, tout en perturbant la conscience phonétique du locuteur ainsi que son recours à la norme provençale. Un soupçon de norme italienne, aux principes complémentaires et différents, achève de court-circuiter le système.

Conclusions générales

A l'analyse de ce corpus, on est frappé par quelques points. On retrouve les mêmes formes, les mêmes pratiques, les mêmes mélanges des mêmes normes de références, les mêmes principes appliqués dans les mêmes proportions que chez les écrivains provençaux de la fin du XIXe et du début du XXe siècles, avant l'adoption générale de la norme mistralienne par les praticiens réguliers de l'écriture provençale (Blanchet 1993b). Il y a donc bien une tendance profonde liée à ce que sont la langue et sa pratique spontanée. En termes de proportions, si je prends les 100 premiers mots (l. 1 à 14), je trouve seulement 15 mots graphiés de façon non phonétique (dont 2 conformes à la norme provençale, *pichot, dins*), exception faite des toponymes, toujours spéciaux. Cela signifie que 85 % des mots sont graphiés de façon directement phonocentrée, comme dans la plupart des langues romanes (à l'exception notable du français et de l'occitan). Seulement 20 % des mots ne respectent pas la norme orthographique provençale, qui est donc appliquée à 80 %. C'est le signe que, d'une part,

elle répond bien aux tendances spontanées des scripteurs et que, d'autre part, elle est bien installée dans la société provençale.

On observe également une certaine vitalité de la pratique du provençal (un locuteur-scripteur spontané, ingénieur de 28 ans, communiquant sur internet, ne correspond pas au cliché habituel du vieux rural d'un autre temps !). Cette vitalité est liée à la transmission "grand-parentale" (et ici aussi "arrière-grand-parentale") de la langue, phénomène que l'on néglige par trop, en se focalisant sur une transmission parents-enfants aujourd'hui rarissime (voir chapitre préliminaire). Cependant, on constate les difficultés de pratique, notamment écrite, que provoquent l'absence d'alphabétisation en provençal et, plus largement, la marginalisation de la langue.

Enfin, on observe à la fois les limites (y compris techniques avec la question des accents[127]) et les ouvertures (nouveaux espaces de pratique et maintien d'échanges entre membres dispersés d'une communauté minoritaire) qu'implique internet, notamment pour d'autres langues que l'anglais ou que les langues dominantes.

[127]Surtout sur système PC. Sur Macintosh, grâce aux accents libres sur le clavier et au logiciel Pop Char® d'utlisation des polices de caractères, cela fonctionne beaucoup mieux car beaucoup plus simplement. Il y a là une question intéressante de relations langues/système informatiques. En Islande, on n'utilise que des Mac car il n'existe pas de clavier islandais disponible sur PC.

Chapitre 7

LA CHANSON D'AUJOURD'HUI EN LANGUE PROVENÇALE :

formes et fonctions des productions publiques

Il n'est pas anodin que se développe depuis quelques années une expression musicale moderne dans une langue et une culture a priori plutôt réputées marginales, vieillissantes et traditionnelles. Il s'agira donc de situer l'ensemble dans le contexte général des médias modernes et de leurs évolutions récentes, ainsi que par rapport à la situation sociolinguistique provençale, puis d'identifier les types de textes, de musiques, de présentation, du point de vue des contenus linguistiques et culturels. Je m'en tiendrai aux *chansons* (textes chantés) en laissant de côté les instrumentaux[128]. Je me limiterai aussi aux productions publiques, c'est-à-dire principalement aux *publications* récentes (corpus de cassettes et CD des années 1990) avec quelques remarques sur les spectacles, les ouvrages de partitions, ou des devanciers. En ce qui concerne la langue, je ne prends pas en compte la chanson provençale en français, même en français régional (par exemple le music-hall marseillais des années 1930 ou le rap de IAM.).

[128]Voir le n° 32 de *L'Astrado* "Musiques en Provence", 1997 et Guis *et alii* 1997.

Chanson, oralité et enjeux sociolinguistiques

Toute langue relève avant tout de pratiques orales. L'écriture n'en est qu'une forme secondairement dérivée, aussi bien sur le plan historique (toute langue est parlée avant d'être écrite) que purement linguistique (une écriture est toujours fondée au premier chef sur les systèmes de la langue parlée). Quand une langue n'est plus qu'écrite, c'est qu'elle est morte, qu'on a arrêté de la parler, comme le sanscrit, l'ancien égyptien ou le latin. La présence orale d'une langue est donc la marque essentielle de sa vitalité. La parole est la langue elle-même.

Enjeux et problèmes de la présence dans les médias modernes

Ce petit préambule me permet de recadrer le problème. Lorsqu'on s'intéresse à la chanson, comme à toute présence orale d'une langue, on s'intéresse au principal. Et sur le plan culturel, on s'intéresse à une forme d'expression au départ populaire et spontanée, vécue soit dans la connivence de proximité, dans l'intimité domestique, soit sur la place publique, avec une diffusion désormais massive et industrialisée. Cela dit, on en est devenu plus conscient en cette fin de XXe siècle qui aura été marquée, entre autres, par la réaffirmation de la place de l'oral par rapport à l'écrit, notamment grâce aux progrès spectaculaires des moyens technologiques audiovisuels. La radio, la télévision, le cinéma, voire les systèmes informatiques (qui demeurent davantage fondés sur le texte et l'image que sur le son), ont permis depuis cinquante ans -et avec une croissance exponentielle ces vingt dernières années- une véritable explosion de la communication orale médiatique de masse. Cette oralité médiatique est alors devenue un enjeu crucial sur la plupart des plans de la vie sociale, politique, économique, culturel, éducatif, etc. Elle a engendré de nouvelles modalités de communications, de nouveaux systèmes d'échanges interpersonnels, de nouvelles fonctions fondamentales pour la parole, la langue, la communication dans nos sociétés. Aujourd'hui, la vie sociale globale, le pouvoir, passent par la médiatisation, les

mouvements d'opinions, la prise de parole diffusée, la mise en images et en mots publics.

Pour les 90 % de langues du monde qui ne s'écrivent pas ou peu, il y a là un enjeu majeur. On n'est plus obligé de passer par l'écrit ni pour communiquer à grande distance, ni pour conserver les messages. On a donc accès à une diffusion et des fonctionnements jusque-là inaccessibles, et réservés aux langues à tradition écrite qui constituent jusqu'ici, de ce fait, les langues des pouvoirs dominants. Cela permet de ne plus dépendre exclusivement d'une langue écrite imposée de l'extérieur (langue coloniale, langue des classes dominantes), cela permet -mais il reste à le faire !- d'utiliser une ou des langues reçues et comprises par le plus de gens possible dans la communauté visée (langue autochtone populaire). Cet enjeu de démocratisation ne concerne pas que des langues "exotiques". Il concerne également les variétés populaires parlées dans nos sociétés occidentales de l'écrit, dont la situation est comparable aux langues "exotiques" sans écriture : français "familier" et/ou régional, "dialectes" italiens ou allemands[129], anglais américain ou "cockney", etc., langues régionales ou minoritaires… Ce sont en effet des variétés majoritairement ou exclusivement *parlées*, exclus des sphères de l'écriture dominante. On mesure insuffisamment à quel point les variétés savantes, normatives ou "langue-de-bois", employées à l'écrit ou par les "décideurs", sont éloignées des pratiques réelles des populations et posent des problèmes de compréhension.

D'une manière générale, la diffusion à grande échelle de la parole fait nécessairement une place, souvent grande, aux langues "familières" ou "populaires", aux façons de parler "spontanées". Les interviews sur le vif, le micro tendu à M. X ou Mme Y, la chanson, le dialogue au cinéma, sont autant de portes par lesquelles la diversité des langues et des cultures populaires s'expose désormais sur la place publique, rivalisant ainsi avec les langues et les normes dominantes. La vogue générale des cultures indigènes et traditionnelles, d'un regard plus écologique et plus démocratique sur notre monde, y est

[129]Avec l'émergence du luxembourgeois ou du suisse-allemand comme langues institutionnelles.

liée. Ce courant se manifeste dans le domaine musical par ce que l'on appelle en anglais *ethno-music* ou *world-music*, c'est-à-dire "musiques ethniques" ou "musiques du monde". C'est un mouvement simultané d'émergence d'expressions artistiques culturellement marquées (musique orientale, maghrébine, bretonne, corse, urbaine nord-américaine, latino, voix bulgares, chants polyphoniques divers, etc.) et métissées (raï, rap breton, raggamuffin' marseillais, soft-rock de Peter Gabriel avec Youssou N'Dour, de Sting avec J.-F. Bernardini, etc.).

Pour les nombreuses langues dites "menacées" ou "minoritaires", ce même enjeu est d'autant plus fort. Il peut s'agir tout simplement d'une reconnaissance publique de l'existence même d'une langue et d'une culture, des modalités de son utilisation dans des contextes modernes, de sa transmission ou de son enseignement aux nouvelles générations ou à d'autres, c'est-à-dire, au fond, de sa survie, de la survie du groupe humain qui s'y reconnait et vit par elle. Pour nombre d'entre elles, notamment dans les pays de tradition écrite, la tentation première a été, à une époque où elles étaient encore parlées par la majorité de la population concernée, d'en favoriser la reconnaissance, l'institutionnalisation et la promotion en les dotant de pratiques d'écriture organisées et développées. Il ne faut pas oublier que, même pour celles bénéficiant d'une certaine tradition écrite, les textes sont très minoritaires. Car l'écrit, espace de pouvoir, a été réservé aux langues dominantes. Les langues "populaires" ont ainsi été cantonnées dans les pratiques orales au cours des siècles (notamment entre le XVIe et le XXe, période de la croissance régulière de la place de l'écrit dans nos sociétés).

Enfin, quand la langue se perd, c'est souvent dans les énoncés rituels et autres ensembles oraux "connus par cœur" qu'elle se maintient le plus tardivement, même chez des personnes qui ne la parlent pas du tout par ailleurs, voire qui ignorent le détail de l'énoncé qu'ils réalisent. Je vois souvent des Provençaux qui ne tiennent jamais une conversation en provençal être cependant capables de chanter une comptine (*Quand èri pichounet…*), de dire un bout de poème (*Cigaleto, cigaleto*), un proverbe (*l'aigo boulido sauvo la vido*), une locution ("*Boulegues pas lou batèu!*", "*As carga l'ai !*"), une

série de réponses rituelles ("*-A l'an que vèn… -Se sian pas mai que siguen pas mens*", "*-M'en fóuti siéu d'Auruou, -E iéu m'en fóuti enca mai, siéu d'Azais*", "*-L'as paga lou capèu?, -Vint sòu, camèu !*"), une chanson (*Roustido moun ami*, *La cambo me fai mau*…), le tout dans un provençal souvent clair. Ici, la chanson, grâce ses procédés mnémotechniques comparables à ceux des proverbes et autres poèmes (rimes, répétitions…), grâce aussi à son oralité, se constitue en dernier rempart de la pratique d'une langue. De façon comparable, on voit des gens parvenir à chanter en anglais des paroles qu'ils imitent sans même les comprendre.

Cependant, l'effet "boule-de-neige" de la domination des "grandes" langues écrites et de l'exclusion des "petites" langues "dominées" a pour conséquence que ces "grandes" langues bénéficient d'un large soutien dans les médias modernes, soucieux du succès de masse et des profits qui en découlent. Les langues minoritaires y souffrent d'un a priori négatif et d'un désintérêt commercial qui ne leur permet pas, ou trop peu et trop rarement, de profiter d'un effet d'entrainement, quels que soient l'éventuel intérêt du public et la qualité des œuvres. La situation des langues régionales de France s'avère établir un redoutable cercle vicieux.

La promotion médiatique du provençal

La dynamique de promotion du provençal a su s'appuyer dès le départ sur la réalité de la situation vernaculaire de la langue, de sa perception par la population, de sa complémentarité avec les fonctions acceptées du français en Provence. D'où aussi le système orthographique moderne dit "mistralien", souple et simple, fondé sur la diversité des variétés parlées, continuant les écritures spontanées (voir chapitre 6), permettant une reconnaissance immédiate par tout locuteur (en général non alphabétisé en provençal). Par la suite, avec la réduction importante du nombre de locuteurs et des situations d'échanges en provençal, amorcée dès le début du XXe et très accentuée au tournant des années 1950, le rapport avec l'oral devient plus problématique. Si les succès littéraires et la promotion écrite du provençal lui ont assuré une reconnaissance symbolique indispensable, ils n'ont pas enrayé, ou très peu, un recul accru.

Du coup, on en arrive presque, dans les années 1970, à cette situation paradoxale où plus le provençal est écrit, moins il est parlé, et réciproquement ! D'où, à partir de cet écart creusé entre oral et écrit, entre pratiques effectives et objet symbolique :

-l'apparition puis la domination médiatique d'un "néo-provençal"[130], parlé par des militants de bonne volonté, dont la langue maternelle -souvent unique- est le français -souvent régional- et qui l'ont appris *à base écrite dans des livres et non pas à base orale avec des locuteurs natifs ou des méthodes adaptées* dont le manque ou l'oubli est lié à la situation de marginalisation de la langue (d'où des structures et façons de dire francisées, une prononciation influencée par l'orthographe, des "purismes" lexicaux, c'est-à-dire des archaïsmes, et une vision de la langue transformée en véhiculaire normatif) ;

-l'apparition au cours du XXe siècle d'un second système d'écriture, dit "occitan" ou "classique", largement décalé sur tous les plans (prononciation, marques grammaticales, situation sociolinguistique) par rapport à la vie et à l'oralité effectives de la langue, graphie savante, archaïsante, fondée sur les mêmes principes -inadaptés- que le système français et servant une idéologie particulière à visée plus ou moins nationaliste (le rattachement du provençal à une unique langue occitane englobante dont la référence est languedocienne).

L'addition de ces deux symptômes (apprentissage sur la base d'un écrit fortement décalé par rapport à l'oral) aboutit à une coupure avec la masse de la population provençalophone, qui n'y reconnait souvent plus sa langue. Les usages de cette graphie et de ce "néo-provençal occitanisé" ou "néo-provencitan" restent rares (quelques dizaines ou centaines de personnes), mais l'abandon des langues régionales aux intellectuels et aux mouvements militants, hors de toute gestion démocratique par la collectivité, permet une présence médiatique audio-visuelle disproportionnée des militants en général (occitanistes ou non) et de pratiques linguistiques parfois tâtonnantes et/ou dominées par un modèle écrit, par

[130]J'adapte l'appellation de "néo-breton" par laquelle mon collègue J. Le Dû désigne le breton standardisé du militantisme breton.

rapport aux centaines de milliers de locuteurs "naturels". Ceci est surtout dû à l'augmentation de la place accordée au provençal dans les médias modernes ces dernières années, depuis 1980-90 (télévision, éditions musicales), mais aussi dans la vie publique en général grâce à un regain d'intérêt au moins symbolique (enseignement, économie, publicité, vie politique locale, identité régionale…). Place croissante dont les militants de tous bords se sont emparés. Il suffit donc d'écouter ou de lire du provençal des médias pour en observer en abondance[131].

Le potentiel de locuteurs et d'auditeurs du provençal demeure massif (voir chapitres préliminaires et 4), ce qui présente un atout pour la diffusion de chansons par les médias, pour la transmission de comptines à l'école, etc.

Cette situation rejaillit fortement sur les types d'enjeux spécifiques de la chanson provençale contemporaine et donc sur ses pratiques, notamment ses pratiques médiatiques, auxquelles ne se limite pas la question puisqu'on continue traditionnellement à chanter en famille ou entre amis.

Les enjeux socio-culturels de la chanson en provençal

Ces enjeux s'articulent autour de quatre fonctions principales et complémentaires :

a) faire connaitre et reconnaitre publiquement l'existence et la vitalité de la langue et de la culture régionales ;

b) participer à la diffusion et surtout à la transmission de la langue, largement interrompue sous sa forme orale "spontanée" au sein des familles et des réseaux sociaux ;

c) participer à la diffusion et à la transmission d'un patrimoine culturel menacé (chansons traditionnelles et populaires) ;

[131]Qu'il soit bien clair que je ne *juge* pas cela, je l'observe. Nous sommes tellement pétris de norme et d'écrit français que nous avons tous tendance à transposer cette approche normative sur notre autre langue. Chacun fait comme il peut ou comme il souhaite, surtout quand il s'agit d'expression artistique. Cependant, en citoyen attaché à une éthique démocratique, je pense inadmissible que des groupuscules d'activistes se posent en modèle ou saisissent le pouvoir autoritaire d'imposer leur vision de la langue à la masse des locuteurs et aux populations.

d) permettre l'expression d'artistes actuels, ayant choisi ce support linguistique et culturel dans le cadre d'une création moderne, ouverte sur le monde et aux influences internationales.

Les aspects plus directement linguistiques (a et b) sont en fait toujours présents dans toute production chantée en provençal (ou dans une autre langue régionale de France). En effet, la norme étatique reste, notamment en situation publique, de parler (et de chanter) en français lorsque l'on est citoyen français, surtout d'origine "métropolitaine". Toute pratique d'une autre langue de France est donc perçue d'emblée comme volontariste, tant il est vrai que s'exprimer dans une langue, c'est ne pas s'exprimer dans une autre. Et les chanteurs en langue provençale, même lorsqu'ils chantent aussi en français (y compris dans le même spectacle, le même disque ou la même chanson), sont tous d'une certaine manière des militants, des activistes, des promoteurs conscients de la langue, à des degrés divers. La seule exception sera un chanteur massivement francophone glissant ici ou là deux ou trois mots en provençal pour faire couleur locale ou, pire, folklorique, dans une chanson sur ce thème (type Gilbert Bécaud, né à Toulon, dans "Les marchés de Provence").

Du reste, la chanson en provençal reste marginalisée par les grands circuits médiatiques et commerciaux, publiée par des petits labels indépendants ou dans des collections spéciales mais de grande qualité (type Ocora-Radio-France, d'approche ethnographique), voire par des associations. C'est vrai de beaucoup d'expressions musicales en langues régionales en France, à l'exception de succès ou d'engouements ponctuels pour la chanson bretonne, ou plus récemment corse. Toutefois, la vogue tout à fait actuelle de la *world-music* et des "musiques ethniques" instaure de meilleures conditions de création et de diffusion.

Pour autant, tous ne sont pas des locuteurs ni des promoteurs du même modèle linguistique, sous-tendue par la même vision de la langue et les mêmes idéaux. Il n'y a d'ailleurs pas de raison qu'il y ait davantage unanimité ou consensus ici que pour toute autre question, collectivité ou langue du monde.

Les aspects plus culturels (c et d) pourraient, quant à eux, receler en germe une divergence, et même un antagonisme, entre chanson ancienne et musique moderne. Aussi bien parce que la langue régionale est plutôt associée à un monde rural et ancien, que parce que ses locuteurs -et donc son public direct- sont majoritairement nés avant 1950, il se pourrait que la chanson en provençal épouse surtout les gouts des anciens, les traditions ou les modes de leur jeunesse. Pire, elle pourrait n'être qu'une remémoration nostalgique enfermée sur elle-même. Pourtant, si modernisme et création il y a, des formes neuves et des influences extérieures doivent s'y faire sentir. Mieux : si vitalité il y a, si véritable lien avec la réalité du corps social il y a, on peut s'attendre à y observer une diversité des tendances, une pluralité des formes et des thèmes, de nouveaux publics.

Thèmes et formes de la chanson provençale d'aujourd'hui

Bref aperçu historique

Au commencement était bien sûr la chanson populaire, religieuse ou laïque, de métier ou enfantine, de fête ou quotidienne, de rêve ou d'actualité, bien attestée dès le moyen-âge en provençal… et présente dans toutes les langues. A cette époque, il faut bien sûr signaler aussi les troubadours, du côté d'une pratique aristocratique qui restera sans suite directe. Certaines chansons populaires très anciennes sont restées vivantes dans la mémoire collective et… sur les lèvres des Provençaux. Je pense au *Noun pourrié ana pu mau* du XVIe, et surtout aux *Noëls* de Saboly du XVIIe (Avignon), à la *Marcho di Rèi* (de Domergue, 1743), que beaucoup ont appris, comme moi, en famille étant petits[132]. Il est beaucoup plus difficile de dater les innombrables chansons collectives, souvent sans auteur identifié, circulant dans toute la Provence et dans tous

[132]Je suis né en 1961, ce qui prouve que la transmission familiale du patrimoine traditionnel et de la langue s'est poursuivie, même si dans ma génération et plus encore aujourd'hui, il s'agit de cas minoritaires et désormais marginaux.

les parlers provençaux, voire au-delà[133], comme *Ai rescountra ma mìo, Paure Carnava* ou *Quant ti coustèron teis esclop ?*, d'autant que les mêmes textes ont pu être interprétés sur de nouveaux airs au cours des siècles. L'air de la *marcho di Rèi*, repris par Bizet, est attribué à Lully. On sait que les chansons de Victor Gelu (Marseille, première moitié du XIXe) étaient faites de textes originaux plaqués sur des airs à la mode, et que, dans un autre domaine musical, la plupart des airs traditionnels, ou considérés comme tels aujourd'hui, de galoubet-tambourin ont été composés, ou adaptés d'airs européens à la mode, au XIXe, par des instrumentistes des grands centres urbains (Guis *et alii* 1997). On est loin du cliché du berger naïf improvisant un air dans sa solitude rustique ! On en a un symptôme supplémentaire avec le succès populaire de l'opéra à Marseille, comme à Milan ou à Naples[134]. D'autant que la Provence est un pays de culture principalement citadine (y compris dans les structures urbaines du monde rural), comme l'Italie du nord et du centre.

Au XIXe et au début du XXe siècle

Avec le mouvement de "renaissance" provençale, mais aussi avec la mode du théâtre populaire puis du music-hall marseillais, on assiste également à des créations et des transmissions de chansons provençales. Qu'on songe aux chansons de Charloun Rieu (*La Mazurka souto li pin*) ou, malgré un cadre très littéraire, aux apports de Mistral : la "chanson de Magali" est sans doute ce qui est devenu le plus populaire de *Mireille* (grâce à Damase d'Arbaud)[135], *La Coupo*

[133]Les aires de diffusion relient la Provence d'abord aux Alpes et à l'Italie du Nord (de nombreux chants en commun, y compris niçois, piémontais, italiens, corses en Provence), puis par la vallée du Rhône aux régions limitrophes Dauphiné et Languedoc, puis au reste de la France, ou d'autres pays européens (Catalogne, Suisse…). Certains textes ont des variantes connues dans l'Europe entière ou plus loin.

[134]Dans les années 1950 encore, les gens des milieux populaires marseillais faisaient la queue toute la journée pour avoir une place à l'opéra.

[135]On l'a toujours chantée dans ma famille, où pourtant aucun militantisme n'existait, en sachant qu'elle venait de *Mirèio*. Nous savions tous qui était Mistral, dont un portrait trônait chez une de mes grands-mères, sans en avoir

Santo est connue dans toute la Provence par une population qui en ignore en général l'origine et la symbolique félibréenne[136], et nombre de poèmes de Mistral sont écrits "sur l'air de…" comme des textes de chansons. Qu'on songe également au formidable succès populaire des *pastorales*, créées à cette époque, et notamment aux chansons de la Maurel (Marseille, 1857 et 1872), encore chantées aujourd'hui dans toute la Provence. C'est d'ailleurs du XIXe, de ce qui y était parvenu et de ce qui y fut créé, sous la forme que cela y a pris, que nous vient l'essentiel de ce qui est maintenant considéré comme le "patrimoine traditionnel" de la culture provençal (alimentation, tissus, costumes, jeux, chansons…). Car il faut bien voir que la culture populaire suivait les modes et les évolutions, et qu'elle a continué à le faire depuis, sauf que les formes prises au XXe siècle sont considérées comme "modernes" et non plus comme "traditionnelles" à cause de la rupture sociologique importante perçue entre "l'ancien temps" et le XXe siècle. Cette irruption d'une certaine modernité correspond précisément, pour nous, au passage effectif quoique progressif vers un français dominant à l'oral. C'est prétendument "la fin des terroirs", selon le titre du célèbre ouvrage de d'E. Weber.

Mais la chanson *Fau s'enana, fau s'enana*, bien répandue dans la région toulonnaise, fut écrite dans les années 1920 par le Dr. Gantelme. Et les exemple de ce type ne manquent pas… Certaines chansons, notamment celles venues d'autres régions comme le *Se canto (aquéli mountagno)* pyrénéen, mais aussi pour partie *Magali*, ont été diffusées à partir des années 1930 par les carnets de chansons des mouvements régionalistes militants, des patronages, des scouts et des chantiers de jeunesse… (Simian-Seisson et Venture 1999). La création et la pratique populaires ne se sont donc jamais vraiment taries. Il existe de nombreuses chansons traditionnelles en provençal gravées sur les premiers disques pour phonographe puis en 78 et 33 tours, dans la première moitié du XXe s., dont on trouve

jamais rien lu… Cela dit, Mistral ayant recueilli la chanson auprès de paysans, celle-ci a pu s'appuyer sur une diffusion populaire parallèle.

[136]Le fait qu'elle ait été écrite sur l'air, même modifié, d'un noël très connu attribué à Saboly mais vraisemblablement dû au frère Sérapion, de Montélimar, a pu contribuer à sa diffusion.

une liste p. 375-377 du livre de F. Benoit (1975). La chanson provençale en français a simultanément fait fortune à cette époque (voir Vincent Scotto).

A partir des années 1960

Un grand tournant a lieu avec la floraison de l'industrie du disque (c'est l'apparition des 45 tours et des 33 tours) et du "show-business" dans les années 1960 et 1970. Pour nous limiter à la chanson en provençal, on observe deux choses.

Premièrement, certains chanteurs francophones devenus ainsi célèbres vont pouvoir employer ponctuellement leur éventuelle langue régionale. Vers 1968, on trouvait sur un 45 tours quatre titres de Mireille Matthieu la chanson *La cambo me fai mau*, probablement le plus populaire des noëls de Saboly. Parallèlement, on remarquait ici ou là quelques petites conversations en provençal dans les bandes-son les films en français de la grande époque du cinéma provençal, par exemple chez Pagnol.

Deuxièmement, une première vague de chanteurs en provençal va apparaitre dans les années 1970. Il s'agit surtout de jeunes plutôt militants, portés par la mode "folk", et notamment regroupés autour du label SAPEM[137]. Si l'on regarde un catalogue SAPEM de l'époque, on y trouve Jan-Nouvè e Catarino, Lou Dard, Julìo, Miquèu Pelegrin, Gui Bonnet, André Chiron, Magali, tous sur 33 tours, parfois sur 45 tours ou, mais cela commençait à peine, sur cassette. Il faut y ajouter par exemple le groupe *Mont-Joia* ("Mount-Joio", mais en graphie occitane), Daniel Daumas ou André Peyron (grand succès français avec "La Grande Ourse", qui donne son titre à un album contenant des chansons bilingues ou parfois tout en provençal[138]). Leurs répertoires sont constitués d'un mélange :

-de créations modernes (folk-rock à l'américaine, façon Dylan pour certains d'entre eux, ou parfois plutôt "pop-music" - comme on disait à l'époque, voir *Li maloun* de Jan-Nouvè e Catarino),

[137]Société Artistique de Production et d'Edition Méditerranéenne, installée à Cavaillon.

[138]On y trouve une première version de *Lei Choucatoun* de P. Pascal.

-de créations dans un esprit musical -et parfois textuel- plus traditionnel (façon française à la Brassens, ou provençale, voir Lou Dard, M. Pelegrin, Mont-Joia),

-d'interprétations de chansons traditionnelles (*Li restanco* par J.-Nouvè e Catarino, textes de Mistral par Lou Dard, etc.),

-et d'adaptations en provençal de grands succès de variété française (par exemple A. Chiron chantant Brassens ou Fugain en provençal).

La renommée régionale de Guy Bonnet, outre quelques succès internationaux (passage à l'Eurovision), tient probablement à ce qu'il compose et interprète des chansons de tous ces styles, avec une orchestration toujours moderne.

Il est frappant de constater que c'est à la même époque que sortent des disques de musique traditionnelle, soit de chants choraux (*Li Cantaire dóu Soulèu*), soit de pastorales et de noëls (*l'Audibert, la Maurel*, avec l'exception de *La Pastorale des Enfants de Provence* écrite par P. Vouland et G. Bonnet, noëls de Saboly), soit de musique seule avec parfois un ou deux chants (galoubet-tambourin de M. Fabre, L. Grand, du *Rode de basso-Prouvènço*, musique médiévale des *Musiciens de Provence* chez Arion, etc.). De même, on trouve dès cet époque des chansons en français très régional et mêlé de provençal, à la fois comiques et rebelles, façon "contre-culture", avec par exemple le rock de John Eddy Milton ("*Aguinte-moi les alibofis*") ou *La Cansoun de Fifine* reprise par A. Chiron.

Comme on le voit, la production fut aussitôt assez importante, fait souvent méconnu, d'autant que je ne donne ci-dessus que quelques exemples. Il faut admettre que, comparée à la production en français ou, davantage encore, en anglais, elle reste confidentielle. Cette dynamique ira se poursuivant dans les années 1980, avec des hauts et des bas, pour s'épanouir dans les années 1990, grâce à la multiplication et à la démocratisation des supports de diffusion (CD et CDRom, cassettes audio et vidéo, bande FM, TV par câble et satellite, Internet…), ainsi qu'aux succès planétaires de "nouveaux" styles de musique (raggae, rap -où la parole est essentielle-, musiques "ethniques"…).

La production des années 1990 : un échantillon significatif

Il ne saurait être question d'établir ici la liste exhaustive de cette production. En revanche, il est possible de constituer comme corpus d'analyse un échantillon bien représentatif, à partir des parutions et évènements signalés dans la presse de langue provençale, ainsi qu'à partir des catalogues et imprimés publicitaires qu'on vous envoie systématiquement dès qu'on vous a identifié comme rare acheteur potentiel d'un type de produit aussi spécifique ! L'échantillon sur lequel je me fonderai ici regroupe 36 CD et cassettes publiés depuis 1989. A titre de comparaison, le catalogue de la sonothèque de *Centre de Documentation Provençale* de Bollène, l'un des plus importants sur la question, compte environ 150 disques et cassettes différents où l'on trouve des chansons en provençal, publiés ces vingt dernières années ou enregistrés lors de concerts. Parmi, eux, une quarantaine sont des CD ou des cassettes publiés depuis 1989, soit sensiblement le même ensemble que le mien. Cela en confirme la représentativité.

Cela indique aussi qu'environ 40 œuvres ont été publiées en dix ans, soit 4 par an en moyenne, une par trimestre. C'est infinitésimal au regard de la production en français (ou en anglais !), mais c'est beaucoup plus que ce qui peut se faire dans nombre d'autres langues régionales (la plupart des langues d'oïl, l'auvergnat ou le savoyard). La chanson corse ou bretonne est nettement plus prolifique, surtout si l'on fait entrer en ligne de compte le paramètre des tirages et des ventes. Il faut laisser de côté la chanson basque ou catalane, du fait que ces langues sont officielles du côté espagnol et qu'une intense production s'ensuit de ce côté-là de la frontière étatique.

Le corpus constitué, par nom d'artiste :

J'adopte la présentation suivante :

-je regroupe ceux qui produisent sous plusieurs noms et j'exclus les CD 2 titres repris dans des albums,

-certains CD ou K7 ne portent pas de nom d'éditeur (publiés à compte d'auteur),

-beaucoup de CD ou K7 ne portent aucune date, que je reconstitue selon la presse provençale et ma date d'achat (date suivie d'un "?"),

-je précise la variété de provençal et autres langues employées et "graphie occitane" lorsque le livret n'est pas imprimé en orthographe provençale habituelle)

1) BONNET Guy, *Chante Charles Trenet en langue d'Oc*, CD Miejour, 1995, adaptation de chansons françaises de Ch. Trenet, provençal rhodanien et néo-provençal.

2) La CAPOULIERO, *Chants et danses de Provence*, CD association "La Capouliero", 1992, airs traditionnels et chansons traditionnelles, provençal rhodanien et maritime.

3) CARLOTTI Jan-Maria, *Pachiqueli ven de nuech, comptines et chansons provençales*, CD association "Mont-Joia"/Silex/Auvidis, 1993, chansons principalement enfantines et comptines traditionnelles, avec arrangements des textes et de l'accompagnement, style traditionnel, Prix Charles Cros 1994, provençal rhodanien et maritime, livret en graphie occitane.

CARLOTTI Jan-Màri, *Linhana/Lignane*, CD L'empreinte digitale/Harmonia Mundi, 1998 (réimpression d'un original de 1984), Chansons modernes avec deux textes issus de poèmes (Reboul, Pecout), style folk et traditionnel, provençal rhodanien et maritime, livret en graphie occitane.

4) CHIRON André, *Canto e conto*, CD association "SOS Provence", 1996, chansons traditionnelles arrangées, chansons modernes adaptées de chansons françaises (Fernandel, P. Perret, F. Leclerc) ou catalane (Lluis LLach), chansons modernes, contes parlés, style Brassens et variété française, provençal rhodanien et français.

CHIRON André, *Canto Brassens en prouvençau (vol. 1)*, CD "La puce musicale", 1996 (réimpression d'un disque de 1978), chansons de Brassens traduites en provençal, provençal rhodanien.

CHIRON André, *Canto Brassens en prouvençau (vol. 2)*, CD "La puce musicale", 1997 (réimpression d'un disque de 1979), chansons de Brassens traduites en provençal, provençal rhodanien.

5) COROU de BERRA, *Très & Mès*, CD BUDA/Adès, 1992 ?, Chants traditionnels polyphoniques des Alpes méridionales (Provence, Nice, Piémont, Ligurie, Italie), gavot, niçois, provençal rhodanien, piémontais, italien.

COROU de BERRA, *Asa Nisi Masa*, CD BUDA/Adès, 1994, Chants traditionnels polyphoniques des Alpes

méridionales (Provence, Nice, Piémont, Ligurie, Italie), gavot, niçois, provençal rhodanien, corse, italien, français.

6) GACHA EMPEGA, *Polyphonies marseillaises*, CD L'empreinte digitale/Harmonia Mundi, 1998, chants traditionnels arrangés à troix voix et rythme très rapide battu au tambour oriental, influence orientale, néo-provençal occitanisé, texte en graphie occitane.

7) MABELLY Jean-Noël et CARLOTTI Jean-Marie, *Chansons de métiers de Provence et du Comtat-Venaissin*, K7 Ocora-Radio-France/Harmonia Mundi, 1989, chansons traditionnelles, provençal rhodanien et intérieur, titres en français ou en graphie occitane.

MABELLY Jean-Noël, BOULANGER Catherine (*Jan-Nouvè e Catarino*) dans le groupe PÈR DEMAN, *Chansons d'Oc*, CD Discadanse, 1996, chansons modernes avec quelques textes de poètes (Gelu, Moutet) et une chanson traditionnelle, style jazz et folk, provençal rhodanien et maritime, alternance des deux graphies provençale et occitane.

MABELLY Jean-Noël, *Jan-Nouvè que canto/Jan-Novè que canta*, CD Fuzeau, 1998, chansons traditionnelles et bandes-sons des chansons, provençal rhodanien, textes dans les deux graphies provençale et occitane.

8) MANGANELLI Stéphan et SA CHOURMO, *Chantent Fugain en provençal*, CD AID, 1992, adaptation de chansons françaises de M. Fugain, provençal rhodanien.

9) MASSILIA SOUND SYSTEM, *Parla patois*, CD Rocker Promotion/Bondage, 1991, chansons modernes, style raggamuffin' (raggae-rap), néo-provençal occitanisé et français régional.

MASSILIA SOUND SYSTEM, *Chourmo !*, CD Rocker Promotion/Bondage, 1993, chansons modernes, style raggamuffin' (raggae-rap), néo-provençal occitanisé et français régional.

MASSILIA SOUND SYSTEM, *Commando fada*, CD Rocker Promotion/Bondage/Polygram, 1995, chansons modernes, style raggamuffin' (raggae-rap), néo-provençal occitanisé et français régional.

MASSILIA SOUND SYSTEM, *Aïollywood*, CD Rocker Promotion/Bondage/Polygram, 1997, chansons modernes, style raggamuffin' (raggae-rap), néo-provençal occitanisé et français régional.

NB : Plusieurs CD 2 titres sont issus des albums ci-dessus.

10) MIQUELA et lei CHAPACANS, *Per tu*, CD Revolum, 1994, chansons modernes et traditionnelles (influences brésiliennes), provençal rhodanien, texte en graphie occitane.

11) PASCAL Pierre, *L'Americo*, K7 association "Parlaren-Var", 1990, chansons modernes (influences latino-américaines et Brassens), provençal de Castellane (maritime à influences montagnardes).

PASCAL Pierre, *Dono*, K7 association "Parlaren-Var", 1993, chansons modernes (influences latino-américaines et Brassens), provençal de Castellane.

PASCAL Pierre, *Pierre Pascal canto*, CD association "Belugado", 1998, chansons modernes dont 10 reprises des précédents et 4 inédits (influences latino-américaines et Brassens), provençal de Castellane.

12) PELEGRIN Miquèu, *La Fouant de Vido*, association "Restanco", 1989, chansons modernes (style traditionnel), provençal maritime.

13) PLANTEVIN Jean-Bernard, *Cansourneto*, K7 association "Croupatas", 1990, chansons modernes (style musette), provençal du Ventoux.

PLANTEVIN Jean-Bernard, *Chante Pierre Perret en provençal*, K7 association "Croupatas", 1992, adaptation de variété française, provençal rhodanien du pays du Ventoux.

PLANTEVIN Jean-Bernard, *Mesclun*, CD association "Croupatas", 1994, chansons modernes (style musette), provençal rhodanien du pays du Ventoux, livret en orthographe provençale aussi disponible en graphie occitane.

PLANTEVIN Jean-Bernard, *Reguignado*, CD association "Croupatas", 1996, chansons modernes (style musette), reprise des deux K7 de 1990 et 94, provençal rhodanien du pays du Ventoux, livret en orthographe provençale aussi disponible en graphie occitane.

PLANTEVIN Jean-Bernard, *Chansons traditionnelles de la Provence*, CD association "Croupatas", 1994, chansons traditionnelles (arrangements dans de nombreux styles musicaux modernes par P. CONTE), provençal rhodanien, livret en orthographe provençale aussi disponible en graphie occitane.

14) REBUFFAT YVES, *Escourregudo en cansoun*, K7 association "Viéure ! Canta ! Parla !", 1991, chansons modernes avec certains textes de poètes actuels (Galtier…), style opérette, provençal rhodanien et français.

15) SCHOLA ELZEAR GENÊT, *La Provence mystique, chants provençaux*, CD association "Elzéar Genêt", 1997, chœur de chants religieux avec certains textes issus de poèmes (F. Mistral, Aubanel…), provençal rhodanien.

16) SETTE Renat et BONNET Pierre, *Cantar, chants traditionnels de Provence*, CD L'empreinte digitale/Harmonia Mundi, 1994, chants traditionnels arrangés, néo-provençal occitanisé, texte en graphie occitane. [voir le suivant].

SETTE Renat et VAILLANT Patrick, *Enamorada Madalena, cants provençaus de la religion populara*, CD L'empreinte digitale/Harmonia Mundi, 1997, chants traditionnels religieux arrangés (accompagnement oriental par B. Chemirani), néo-provençal occitanisé, texte en graphie occitane.

17) Les TARD-QUAND-DÎNE, *Les îles d'or de Frédéric Mistral*, CD association "Tard-quand-dîne", 1997, poèmes de F. Mistral mis en musique, provençal rhodanien.

18) TERRO DE SAU, *Camargo souvajo*, CD association "Camargo souvajo", 1994 ?, chansons modernes dont des poèmes de D'Arbaud, style folk-rock et traditionnel, provençal rhodanien et néo-provençal.

VENTADIS, *Semafore*, CD sans nom d'éditeur (groupe Ventadis ?), 1997 ?, chansons modernes et deux chansons traditionnelles (style folk, traditionnel ou variété française d'avant guerre), néo-provençal rhodanien, languedocien ?[139], provençal dauphinois, livret en graphie occitane NB : ce groupe est formé à peu près des memes musiciens que le précédent, l'auteur, arrangeur et interprète principal étant le même, Gaël HEMERY.

19) Li TROUBAIRES DE COUMBOSCURO, *A toun soulèi*, K7 "association "Coumboscuro Cèntre Prouvençal" (Italie)/Polygram, 1995, chansons modernes et 3 chansons traditionnelles avec arrangements modernes, style soft-rock, provençal de la vallée de Coumboscuro (Italie).

Cela représente donc une vingtaine d'interprètes individuels ou collectifs différents. Il faut noter que certains groupes connus par leurs spectacles n'ont pas (pas encore ?) enregistré

[139]Une chanson traditionnelle présentée comme "recueillie en Ardèche", aux caractéristiques typologiques mal identifiables sous la graphie occitane, mais apparemment pas ardéchoises.

en studio, comme *Nosto Modo* (chansons traditionnelles et récits recueillis par collectage ethnographique), le *Duo Cheops* (chansons modernes). Certaines productions musicales ne relevant pas de la chanson méritent d'être signalées pour les aspects complémentaires de cette vie musicale de la langue provençale ; c'est le cas de la version provençale de *Pierre et le Loup* de Prokofiev, traduit par A. Ariès et conté par J.-M. Carlotti (CD Le Chant du Monde/Harmonia Mundi, 1997, livret en orthographe provençale).

Cette production est également diffusée sur d'autres supports. On trouve quelques cassettes vidéos, comme *La Pastorale Maurel* interprétée sur scène par le "Roudelet felibren de Château-Gombert" (1998), ou un CD Rom : *Les chants de la nativité en pays provençal*, par le groupe Babatoun d'Allauch (noëls traditionnels avec arrangements polyphoniques modernes)[140].

Dès le XIXe et au cours du XXe, des livres contenant textes et partitions de chansons traditionnelles ont été publiés, notamment à destination des chorales, instituteurs ou groupes folkloriques. Le support livre continue d'être exploité : l'Astrado a publié en 1985 une sélection de chansons de Charloun (avec illustrations et partitions), les éditions Serres (de Nice), ont publié en 1998 *Lou Cansounié* des œuvres interprétées par le "Còrou de Berra" (avec partitions), Parlaren-en-Vaucluso a réédité plusieurs fois depuis 1997 *Pèr canta tóutis ensèn*, un recueil de 80 chansons traditionnelles provençales avec partitions ; la librairie contemporaine (Avignon) a publié en 1995 un recueil de noëls anciens présentés par H. Moucadel et en 1999 un recueil de chansons populaires provençales présentées par N. Simian et R. Venture. On avait déjà les nombreux recueils de M. Petit, L. Porte-Marrou, M.-L. Jullien, etc. De même, par exemple, le texte de la *Pastouralo dis Enfants de Prouvènço* (P. Vouland) a été adapté au théâtre et publié par Parlaren en 1985. S. Bec a publié et fait jouer en 1995 une autre pastorale moderne, *Lou Gemelage de Betelèn*, avec chants et partitions (édition associative "Ma Provence").

[140]Parution annoncée sans plus de références dans *Prouvènço d'Aro*, fin 1998.

Les analyses du corpus

Données quantitatives

Le nombre de CD ou cassettes publiés par année confirme le (modeste) décollage au cours de ces dix dernières années :

> 1989 : 2 ; 1990 : 2 ; 1991 : 2 ; 1992 : 4 ; 1993 : 3 ; 1994 : 6 ; 1995 : 3 ; 1996 : 4 ; 1997 : 6 ; 1998 : 4.

La figure 9 en représente la répartition, la croissance et la tendance générale. Il s'agit, je le rappelle, d'une production globalement restreinte, avec une quarantaine de titres, dont les tirages et les ventes ne sont pas connus pour tous, mais qui restent probablement très modestes. Le plus médiatique et le seul vraiment professionnel d'entre ces artistes, le groupe Massilia Sound System, qui tourne dans toute la France, atteindrait à peine des ventes d'environ 30. 000 exemplaires par CD (d'après Gasquet *et alii* 1999). Il demeure rare sur les radios et presque totalement absent des séries de clips à la télévision (M6, MCM). D'après les sondages que j'ai pu faire auprès d'animateurs de radios FM, d'étudiants et de collégiens, en Bretagne et à Paris, son audience est surtout régionale ou caractéristique de milieux culturels spécifiques liés au type de message délivré par les textes (voir ci-dessous). Rien de comparable avec l'immense succès national et international d'un autre groupe marseillais (de langue française), IAM (dont les ventes atteignent régulièrement le million d'exemplaires). Les autres artistes de notre corpus ont une audience régionale ou spécialisée encore de type confidentiel, hélas. En fait, hors rares programmes spécialisés[141], des extraits de cette production servent surtout d'illustrations de type "anecdotique" lors d'émissions de télévision ou de radio (Massilia lors d'une soirée Arte sur Marseille en juin 1994, Ventadis lors d'une émission France-Culture sur les Salins de Giraud le 30/01/1999, d'autres

[141] J'ai moi-même animé une émission de musique provençale sur Radio Campus Rennes en 1996 et 97.

dans diverses émissions que j'ai organisées sur France-Culture depuis 1992…).

Figure 9 :
Évolutions de la production de chansons en provençal

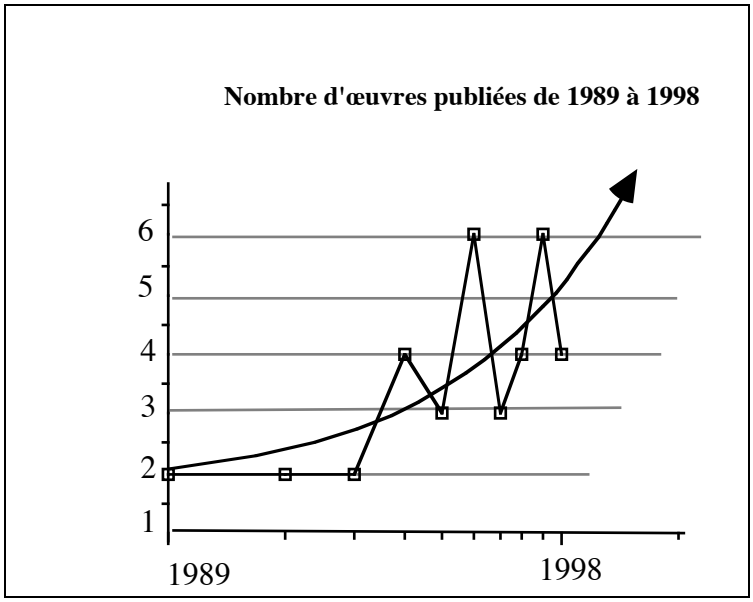

La courbe de croissance moyenne indique pourtant un envol marquant. Reste à déterminer si cela est ponctuel, conjoncturel ou durable, si cette croissance est la réponse à une demande d'un public porteur ou une production volontariste de gens qui y croient, s'il y a ou non une véritable dynamique linguistique et culturelle largement et profondément inscrite dans la société provençale. L'avenir nous le dira…

Éditeurs et diffusion

Au-delà de la création elle-même, le circuit d'une œuvre musicale passe par une production (financement), une édition et une diffusion. Notre corpus permet d'observer une grande

diversité, qui rend de ce fait les données difficilement comparables (figure 10). Cela va de l'auto-édition avec ou sans support associatif, avec ou sans subvention ou mécénat, jusqu'au label professionnel soutenu par de grands diffuseurs internationaux (Harmonia Mundi, Adès, Polygram).

Figure 10 : modes de financement

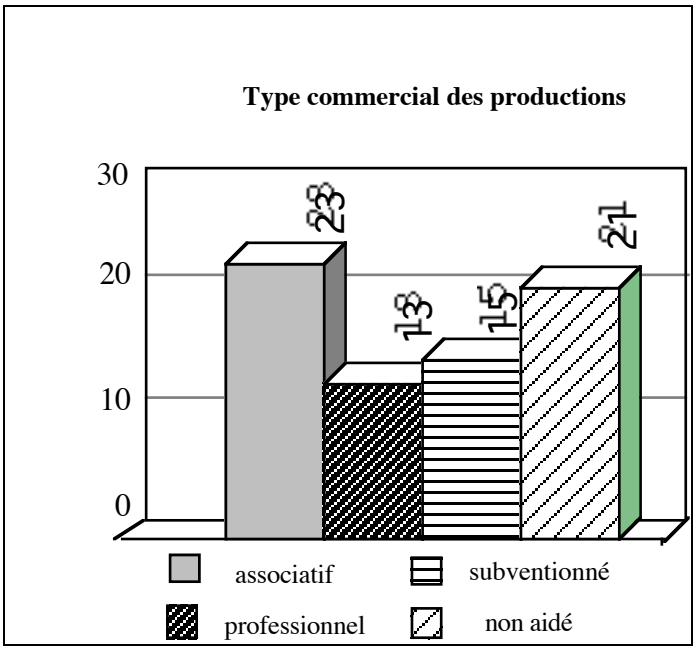

Dans ce corpus, 23 titres, les deux tiers, sont issus de structures associatives (ce qui ne réduit en rien la qualité technique, souvent de niveau professionnel), et 13 de structures professionnelles, soit moitié moins (un tiers).

Quinze titres (41 %) ont reçu des aides financières de collectivités locales pour 10 d'entre eux, soit les 2/3 (Conseil régional de Provence[142], conseils généraux, ville d'Aix[143]), du

[142]Et une fois celui de Languedoc-Roussillon, pour *Pachiqueli* de J.-M. Carlotti. Probablement à la fois parce que la plaine gardoise du Languedoc est

ministère de la culture pour un seul[144] (mission régionale des musiques et danses traditionnelles), ou de mécènes pour 4 seulement, soit un 1/4 (Souleiado, les Vins de Vacqueyras, la Compagnie des salins du Midi). Le mécénat va toujours à des productions associatives. Les subventions publiques vont soit à des associations, soit à des professionnels visant alors surtout des chansons traditionnelles (soutien au patrimoine ethnographique). Vingt-et-un titre seulement (59 %) ont été risqués de façon autonome par des associations ou des professionnels.

Styles et contenus

En ce qui concerne la forme musicale, on en observe figures 11 et 12 les répartitions (nombre et proportion de CD ou K7 présentant cette forme). La culture musicale traditionnelle est majoritaire de façon frappante. Elle se manifeste par des harmonies, des mélodies, des phrasés, des rythmes, des instruments (flutes et galoubet-tambourin), des tonalités. 61 % des albums en contiennent, 30 % ne contiennent que cela (11 œuvres), modernisé ou non, et 44 % en contienne sous une forme "originelle" (non modernisée). A l'autre extrémité, les styles musicaux très modernes restent relativement peu exploités, 30 % en comptant les adaptations de chansons traditionnelles, seulement 16 % de rock et de raggamuffin, ce dernier occupé exclusivement par le groupe Massilia.

Figure 11 : styles musicaux (chiffres bruts)

a) Musique traditionnelle ou de type traditionnel :	16	
b) Variété et variété française :		14

considérée de langue et culture provençales, parce que l'option occitaniste des artistes en question propose de concerner l'ensemble du domaine d'oc, et parce que cette option est dominante en Languedoc.

[143]Aix, capitale historique de la Provence, dont la présence régulière et souvent unique à son niveau témoigne d'un engagement solide en terme de politique de promotion de la culture régionale.

[144]*Jan-Nouvè que Canto*, chez Fuzeau.

c) Traditionnel réarrangé de façon moderne :	6
d) Style "folk" au sens anglo-saxon :	5
e) Raggamuffin :	4
f) Influences interculturelles :	4
g) Rock :	2

Figure 12 : Styles musicaux (graphique statistique)

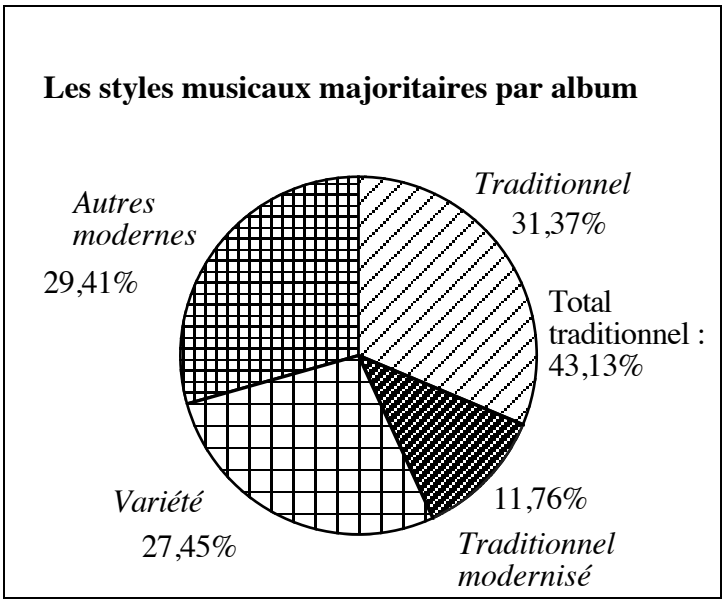

C'est dire si la chanson provençale reste orientée vers un patrimoine culturel très enraciné, même si les réarrangements et interprétations lui donnent une nouvelle dynamique.

Il faut ajouter que, même chez des créateurs aussi modernes que le groupe Massilia, les influences de la musique traditionnelle sont très présentes. Outre les références explicites par des phrases musicales ou des textes, on notera, par exemple, que la chanson "Jompa vò !" dans l'album *Commando fada* reproduit la structure d'une danse piémontaise, et que "La chanson du moussu" dans l'album *Chourmo !* est une adaptation très libre de la *Marcho dei rèi*.

La musique populaire de variété, et notamment de variété française, attire grandement les artistes de langue provençale. On remarque les nombreuses adaptations de chansons françaises, témoins de l'omniprésence de la culture francophone chez les Provençaux d'aujourd'hui. Cinq œuvres, soit près de 14 % de l'échantillon, sont entièrement dédiées à cela. Trois autres en contiennent partiellement, soit au total 22 %, presque un quart de la production (le quart est même dépassé si l'on compte les chansons traditionnelles en français incluses dans les CD du *Còrou de Berra*). Cela concerne les artistes de toutes les générations, puisqu'on trouve cela autant chez P. Pascal (java, Brassens, dont le contrebassiste P. Nicolas accompagne Pascal aux côtés de P. Ibañez dans l'album *L'Americo*), chez G. Bonnet, que chez le groupe *Terro de sau/Ventadis*, pour suivre trois générations.

Deux formes méritent qu'on s'y arrête. Elles sont d'ailleurs liées, puisqu'il s'agit des phénomènes d'influences "extérieures" autres que françaises, signes de l'ouverture et de la modernité de la chanson provençale. Je veux parler de ce que j'ai désigné dans le tableau ci-dessus par les mots "influences interculturelles" (ouverture aux autres peuples) et "réarrangé de façon moderne" (ouverture aux générations actuelles).

Les influences d'autres musiques venues d'autres peuples et d'autres cultures sont notamment issues de musiques méditerranéennes et latines. Les influences "italiennes" doivent être comptées à part, car le voisinage direct Provence/Italie du Nord et les nombreuses proximités culturelles et historiques ont

provoqué des échanges continus depuis fort longtemps[145]. Le *Còrou de Berra*, qui interprète des chants polyphoniques aussi bien provençaux, niçois, gavots, que piémontais, ligures, lombards, ou corses, en est un exemple clair. L'existence du groupe *Li Troubaires de Coumboscuro*, qui s'affichent clairement comme des "Provençaux d'Italie" (originaire des vallées piémontaises de langue d'oc), le confirme.

On perçoit des influences latino-américaines très nettes chez P. Pascal, qui a longtemps vécu au Mexique (d'ailleurs accompagné par Paco Ibañez, Juan Cedrón et le groupe La Esquina dans ses albums). Chez *Miquela e lei Chapacans*, il s'agit d'influences brésiliennes et hispano-gitanes (flamenco, etc.). Influences tziganes jazzies chez *Pèr Deman*. On remarque aussi de nombreuses influences du monde méditerranéen arabo-musulman, par exemple chez les *Gacha Empega*, chez *Massilia*, chez R. Sette, chez *Li Troubaires*. Cette influence revêt au moins deux significations majeures. D'une part une volonté de s'inscrire dans un cadre culturel profondément méditerranéen, ce que signale d'ailleurs la parution chez L'Empreinte digitale/Harmonia Mundi d'un CD regroupant des artistes de tout le tour de la Méditerranée, dont des Provençaux, intitulé "*Empreintes méditerranéennes*" (1998). D'autre part, il faut rapporter cela au contexte socio-politique des années 1990. Marqué par la montée d'une intolérance envers les populations immigrées (notamment maghrébines et très présentes en Provence), il est parallèlement marqué par les quelques succès électoraux du Front National dans le Midi, parti qui manifeste un certain intérêt (électoraliste) pour les identités et cultures régionales, uniquement comme variantes folkloriques de l'identité nationale française (Blanchet 2000a). Il s'agit donc alors pour les artistes provençaux de signifier leur refus d'une éventuelle récupération par ce genre d'idéologie identitaire "fermée", ainsi que de montrer l'esprit ouvert de diversité

[145]Une bonne proportion des Provençaux -et des provençalophones- d'aujourd'hui est issue de l'immigration italienne. Des chants comme *La bella polenta, Bella ciao, Santa Lucia* sont répandus dans les familles niçoises et provençales depuis longtemps, où on les chante dans un italien provençalisé, voire en niçois ou en provençal. Dans ma famille marseillaise (avec un aïeul piémontais), on chantait *La bella polenta*.

interculturelle qui anime leur volonté de s'exprimer à travers la langue et la culture provençales.

L'autre aspect de ces influences apparait, chez plusieurs artistes, dans leur façon d'interpréter et de présenter les chansons traditionnelles. On notera que plusieurs affirment leur volonté de s'approprier et de recréer ces chansons. C'est le cas même chez ceux qui en proposent, somme toute, des versions très… traditionnelles ! L'auditeur est prévenu d'emblée par le petit livret du CD de *La Capouliero*, groupe de musique, chants et danses provençales de réputation internationale (organisateur du célèbre festival de Martigues, *Théâtre des Cultures du Monde*, dont le nom est significatif) : "*A Martigues, l'équipe de* La Capouliero *a choisi de vivre les traditions populaires d'une façon neuve, dépoussiérée et déterminée*". Le CD de J.-N. Mabelly chez Fuzeau, présente les interprétations de ces chansons comme "*un témoignage du dynamisme et de la vitalité des langues issues des cultures d'Oc*" qui prouve que "*tradition rime avec création pour faire de chacun de nous des USAGERS, et pas seulement des HÉRITIERS*"[146]. C'est à peu près dans les mêmes termes que les maitres itinérants de langue et culture régionales de Provence préfacent le livret de comptines de *Pachiqueli* de Carlotti. D'ailleurs, même si les formes musicales modernes, souvent d'origine anglo-saxonne (blues, folk, rock, raggae, punk, techno, rap…) sont encore rares dans la production provençale actuelle, on relève un exemple parlant de "réarrangement" moderne de chansons traditionnelles dans le CD *Chansons traditionnelles…* de J.-B. Plantevin. Là, on reconnait *Liseto* en version rumba, *Bello Caio* en valse musette, *Lou Tin dóu moulin* vous emmène au Brésil, *Lis Esclop* au Mexique, et *Ai rescountra ma mìo* dans un négro-spiritual ![147]

Les textes

Une étude serrée des textes nécessiterait un ouvrage entier. Je me limiterai ici à en observer les grandes lignes.

---

[146]Capitales sur le livret.

[147]Un autre exemple très récent : l'album *Se sabias* du groupe varois "Ric e fouale" (studio Integral, Brignoles, 2000).

Si l'on met de côté les textes qui s'imposent d'eux-mêmes aux artistes, c'est-à-dire ceux des chansons traditionnelles et ceux des adaptations de chansons venues d'autres langues (français, italien, catalan…), on pourrait ranger schématiquement les textes créés en quatre catégories :

-les textes littéraires mis en musique (au moins un texte entier dans 8 œuvres, soit 20 % de l'échantillon, poèmes de Mistral -tout un CD des *Tard-quand-dîne*, extraits chez divers chanteurs, d'Aubanel, de d'Arbaud, de Gelu, de Moutet, etc.) ;

-les textes de chanson de type poétique (chez Carlotti, Mabelly, Miquela, Pascal, Plantevin, *Li Troubaires*, G. Hemery, etc.) ;

-les textes d'actualité, au contenu plus directement socio-politique, exprimant généralement une revendication régionaliste et souvent politique (aspect très marqué chez Massilia, de type "contre-culture" écolo-gaucho-libertaire rebelle et provocatrice !) ;

-les textes plaisants, humoristiques, anecdotiques (chez Chiron, Plantevin, Massilia, Pascal, Rebuffat, etc.).

Une estimation de la répartition de ces types de textes dans les albums s'avère difficile, d'une part parce que la masse des données demande un dépouillement très long (environ 500 textes de longueurs variables -comment comptabiliser les proportions ?), d'autre part parce que les mêmes textes abordent fréquemment différents aspects, ou peuvent être compris à plusieurs niveaux simultanément. Il va d'ailleurs sans dire -mais il vaut mieux le dire !- que la plupart des artistes s'expriment sous ces diverses tonalités, même à travers des adaptations de chansons françaises (ainsi le *Se vos desenant* franchement régionaliste tiré d'une chanson de M. Fugain et interprété par A. Chiron[148]). Et j'ajoute que cette classification est indicative, sans aucun jugement de valeur.

On remarque néanmoins que l'apport des textes littéraires est important, puisqu'il concerne 1/5ème de la production. On

[148]Texte adapté par P. Paul, qui est également l'auteur des traductions de Brassens pour A. Chiron.

relève là les effets de la vie littéraire emblématique du provençal et des choix réalisés jusqu'ici pour sa promotion.

Au moins la moitié des œuvres (album CD ou cassette) aborde la question de la défense et de la promotion de la culture et surtout de la *langue*, dont la situation évoquée plus haut explique cette approche militante et le désir d'auto-justification des artistes. Sur le plan politique, quand les textes sont engagés (ou les chanteurs lors de leurs concerts), c'est nettement en faveur du progrès social, de la tolérance, de la solidarité. C'est très net chez *Jan-Nouvè e Catarino*, chez A. Chiron, chez *La Capouliero*, le *Còrou de Berra*, Miquela, P. Pascal, *Li Troubaires…*, soit la grande majorité. Aucun artiste n'exprime de position conservatrice, réactionnaire ou traditionaliste, contrairement à l'image erronée que certains se plaisent à répandre à l'encontre des langues et identités régionales. Le festival de Martigues-*Théâtre des Cultures du Monde*, haut lieu de la vie culturelle provençale, accueillant par définition d'autres cultures, a été ouvert en 1998 sur "*la chanson pour l'Auvergnat*" de Brassens, chantée par André Chiron en provençal, en castillan et en français : "*Toi l'étranger qui, sans façon…*"[149].

La langue

La répartition des langues employées dans les productions de l'échantillon est la suivante (figure 13, les chiffres peuvent être cumulés du fait qu'un artiste peut employer plusieurs langues) :

Figure 13 : langues employées

-provençal (pour le détail, voir ci-dessous) :	36 (100 %)
-provençal alpin[150] :	3 œuvres (8 %)
-niçois[151] :	2 (5 %)

[149]La traduction provençale est de Pierre Paul, et la traduction en espagnol a été réalisée pour P. Ibañez par Pierre Pascal, chanteur provençal.

[150]N'est pas accepté par tous ses locuteurs comme étant tout-à-fait du "provençal".

-autre langue d'oc :	1 (2,7 %)
-piémontais :	1 (2,7 %)
-italien :	2 (5 %)
-corse :	1 (2,7 %)
-français :	6 (16 %)

On note le centrage très fort sur l'entité linguistique "provençal" (et non pas sur une entité plus large "langue d'oc" ou "occitan"), puisque les cas d'emplois d'autres langues sont très minoritaires (l'alpin et même le niçois étant parfois considérés comme des "variantes" du provençal). L'attirance va vers l'est, vers l'Italie, avec le niçois, l'alpin, le piémontais, le corse et l'italien qui cumulent 8 occurrences, soit 22 % de l'échantillon et 50 % des autres langues, 80 % des autres langues hors français. Le reste du domaine d'oc, vers l'ouest, ne présente qu'une seule occurrence, moins que les langues italiques (4 occurrences) ou que l'italien lui-même (2 occurrences). Le français demeure la langue autre la plus employée (16 % du corpus, 37 % des autres langues).

Les variétés de provençal employées se répartissent comme indiqué sur la figure 14 (chiffres arrondis, cumul possible) :

Figure 14 : variétés de provençal employées

-rhodanien : 26 œuvres (72 % des œuvres, 50 % des usages du provençal)

-maritime et intérieur : 13 (36 % des œuvres, 25 % des usages du provençal)

[151]N'est pas considéré par ses locuteurs comme étant du provençal, malgré de grandes similitudes.

-drômois[152] : 1 (2,7 % des œuvres, 2 % des usages du provençal)

-alpin (gavot)[153] : 3 (8 % des œuvres, 5 % des usages du provençal)

-néo-provençal félibréen : 3 (8 % des œuvres, 5 % des usages du provençal)

-néo-provencitan : 5 (13 % des œuvres, 9 % des usages du provençal)

Le rhodanien s'avère largement majoritaire, résultat de son prestige social et notamment littéraire (on a vu plus haut l'impact conséquent de la littérature sur les textes). Le maritime et intérieur, variété la plus étendue géographiquement, reste bien présent (1/4 des usages) et d'autres variétés proches, drômois ou gavot, sont attestées. Cela signifie que, conformément aux usages "normaux" du provençal, la diversité dialectale est vivante, sans que se dégage aucun véritable standard unique et imposé. La part du "néo-provençal" (présent dans 22 % des œuvres et 15 % des usages)[154] est suffisamment importante pour être remarquée, même si elle demeure relativement mineure. C'est la conséquence de la forte présence de jeunes militants par rapport aux locuteurs "de terrain" dans ce média.

---

[152]Les locuteurs de la région Montélimar-Nyons, de la "Drôme provençale", considèrent majoritairement leur parler local comme une variété de provençal.

[153]Egalement répertorié ci-dessus, car le statut du gavot par rapport au provençal méridional est ambigu.

[154]On peut distinguer un "néo-provençal" félibréen ou occitaniste selon les influences différentes que provoquent la graphie, les références textuelles et les visions de la langue. Il y a des languedocianismes, des archaïsmes, des consonnes en surplus et des voyelles modifiées chez les occitanistes, du lexique félibréen et quelques consonnes en surplus chez les provençalistes, des calques du français chez tous.

L'étude des graphies employées est intéressante pour mieux comprendre le type de militantisme qui investit les médias et, par conséquent, le rapport à la langue présent dans la chanson provençale moderne. On sait en effet que trois solutions sont possibles pour écrire le provençal aujourd'hui (voir chapitre 6) : une graphie spontanée phonétique et francisée employée par des locuteurs naturels n'ayant pas appris à écrire leur langue, une graphie "mistralienne" moderne, plutôt phonétique et très répandue, une graphie savante "occitane" venue du sud-ouest usitée par quelques milieux militants. En ce qui concerne les livrets de notre corpus (y compris des jaquettes, etc.), les chiffres sont (figure 15) :

Figure 15 : répartition des graphies par album

Orthographe provençale moderne (dite "mistralienne"):	23 (64 %)
Graphie occitane (dite "classique") :	14 (38 %)
Usagers de l'orthographe moderne proposant aussi une version occitane :	4 (11 %)
Usagers de la graphie occitane proposant aussi une version mistralienne :	0 (0 %)

L'orthographe provençale moderne dite "mistralienne" est majoritaire ici aussi. Cependant, on observe une nette sur-représentation de la graphie occitane dans la production musicale par rapport aux usages habituels dans la société provençale (on a vu au chapitre 6 que près de 95 % des écrits en provençal se font en orthographe moderne).

Cette sur-représentation de la graphie occitane (38 % dans notre corpus pour une moyenne de 5 % ailleurs en Provence, voir chapitre 6) s'explique de deux façons complémentaires. D'un côté, l'élément majeur du disque ou de la cassette étant le

son diffusé, l'apparence graphique importe moins que dans d'autres médias. On écoute surtout, on lit fort peu. Du coup, certains artistes peuvent écrire des titres en graphie occitane : cela ne présente pas beaucoup d'inconvénients et donne même un style ancien, médiéval, qui peut présenter un certain attrait pour un grand public non-locuteur du provençal et qui l'associe souvent à des traditions anciennes. C'est ce qu'on trouve dans les *Chansons de métiers de Provence et du Comtat-Venaissin* ou parfois, chez le *Còrou de Berra*. Dans ces cas-là, il n'y a pas de livret détaillé avec texte des chansons.

D'un autre côté, la militance occitaniste a une stratégie qui consiste à investir les lieux de pouvoirs et de diffusion pour imposer son point de vue de façon souvent, il faut bien le dire, unilatérale et autoritaire. On notera ainsi dans notre corpus que, si 4 œuvres de 2 artistes utilisant habituellement l'orthographe mistralienne sont aussi proposées avec un livret en graphie occitane, aucun artiste utilisant la graphie occitane ne propose l'inverse. De la même façon, il est habituel dans les publications occitanistes de ne même pas mentionner qu'existe parallèlement une autre perception de la langue, une autre production culturelle, une autre graphie, pourtant largement majoritaires en Provence. On a en eu récemment un exemple avec la *Grammaire provençale et cartes linguistiques* publiée par un collectif d'auteurs occitanistes[155].

A côté de cette stratégie, les activités bonhommes de beaucoup de mouvements provençaux, souvent plus proches du terrain que des lieux de pouvoirs et plus proches des locuteurs naturels que des jeunes activistes, se font ainsi devancer dans certains secteurs médiatiques et institutionnels.

Conclusion : quelles perspectives ?

La chanson provençale d'aujourd'hui, examinée dans les années 1990, et dont les enjeux sont importants, apparait donc comme une expression culturelle en pleine croissance, encore

[155] Aix, Comitat sestian d'estudis occitans & CREO-Provença, 1998. J'en ai de nombreux autres exemples.

largement fondée sur des structures associatives bénéficiant de subventions publiques locales, majoritairement orientée vers un patrimoine traditionnel, et liée à des pratiques linguistiques authentiques.

On note toutefois le développement d'un intérêt nouveau des professionnels du show-business qui se lancent dans la production, l'édition et/ou la diffusion d'œuvres en provençal, comme en d'autres langues et cultures régionales ou minoritaires. Celles-ci sont à la mode. Parallèlement, la marginalisation dans laquelle les pouvoirs publics et le système culturel français, monolingues et centralisés, ont tenu toute expression en langue régionale inscrit nécessairement celle-ci dans un cadre de type revendicatif plus ou moins accentué. Du coup, la chanson provençale médiatisée est largement investie par des militants, à la démarche parfois radicale, ce qui crée un certain décalage entre leurs productions et le public général, y compris et surtout en ce qui concerne la langue utilisée (un "néo-provençal" quelque peu artificiel, une graphie "occitane" étrange en Provence).

L'un des problèmes cruciaux auxquels est confrontée la chanson provençale d'aujourd'hui est lié à l'exclusion subie par les locuteurs des langues régionales, puisque le soutien par les médias de grande diffusion est désormais indispensable, dans le monde actuel. Or ces médias sont le monopole de pouvoirs centrés sur les grandes capitales et n'utilisent que des langues de grande diffusion, comme le français ou l'anglais. Ces monopoles, autant pour des raisons idéologiques ou culturelles (esprit centraliste, surtout en France où tous ces médias sont parisiens[156]) qu'économiques (recherches de produits de masse pour un gain maximum), ont jusqu'à présent toujours considéré les langues régionales *de France* (mais pas d'ailleurs !) comme des reliquats folkloriques d'un passé révolu. Les faits prouvent que cet a priori est erroné, mais l'habitude, ou mieux *l'habitus* comme dit Bourdieu, persévère sur son inertie. Il est par

[156]Même la bande FM, ouverte en 1981 pour favoriser la liberté d'expression locale, est majoritairement trustée par des radios parisiennes du grand capital international, comme RTL 2, Sky-Rock, Fun, RFM, etc. Les radios locales y sont rarissimes et singent en général les modèles parisiens.

conséquent très difficile aux productions en langue provençale d'être reconnues, donc connues, par ces médias et le grand public qu'ils orientent massivement. On sait que ces médias font beaucoup plus qu'informer de façon sélective : ils conforment l'opinion publique.

Pourquoi la chanson bretonne ou corse ont-elles davantage de succès ? Non pas pour une meilleure "qualité", bien sûr (les polyphonies du *Còrou de Berra* sont aussi bonnes que celles de nombreux groupes corses), mais parce que les identités culturelles bretonne ou corse sont davantage reconnues (et acceptées ?) en France, parce qu'elles ont été mises en scène de façon plus "explosive", et qu'elles sont donc perçues comme étant plus "différentes".

Notre étude aura également montré la grande ouverture culturelle de l'expression en provençal. Aussi bien par la création, le renouvellement des formes traditionnelles, l'intégration d'influences extérieures que par un discours de générosité et de solidarité avec tous les peuples du monde, elle se démarque franchement de l'image fausse d'un repli réactionnaire, dont une certaine intelligentsia parisienne se plait à répandre la mauvaise rumeur, de Finkelkraut à *Charlie-Hebdo*[157].

La chanson provençale actuelle possède donc de bons atouts pour sortir du ghetto dans laquelle le centralisme culturel la maintient, mais recèle aussi certaines dérives éventuelles vers une militance exagérée qui l'enfermerait dans le ghetto des activistes. Dans cette alternative, son avenir se décidera vraisemblablement d'ici peu, selon la force de conviction de ses acteurs, l'enthousiasme de son public, et, plus que tout, selon son adéquation souple au terreau vital de la culture populaire authentique qui s'est transmise jusqu'ici, son respect des attentes du grand public, en tenant compte de la réalité de la situation linguistique et culturelle provençale du début du XXIe siècle. Et ceci notamment si elle doit avoir une efficacité dans la transmission de la langue et de l'identité culturelle provençales.

[157]Cf. *Charlie-Hebdo* du 8/4/1998 ou *Le Monde* du 2/4/1998 (Blanchet 2000a).

Chapitre 8

LA LITTÉRATURE DE LANGUE PROVENÇALE

écrire contre la censure et l'exclusion

L'extension du français en France au cours des XIXe et XXe siècles s'est réalisée et se réalise encore selon deux axes complémentaires : un autoritarisme politique (textes juridiques interdisant ou empêchant à des degrés divers l'emploi public des langues régionales[158]) et un ensemble de fonctionnements sociaux excluant insidieusement les langues de France autres que le français des pratiques publiques et privées de leurs locuteurs effectifs ou potentiels (désinformation médiatique[159], inculcation scolaire, obstacles indirects[160], ignorance…), ces deux axes se rencontrant et s'additionnant régulièrement.

[158]Pour ne pas remonter jusqu'à Villers-Cotterêt, citons les décrets du 5 brumaire et du 2 thermidor an II, circulaire Combes de 1903, la loi de 1975, la loi constitutionnelle de 1992 ("*la langue de la République est le français*"), la loi Toubon de 1994, l'ensemble des programmes scolaires (sauf bribes d'enseignement de langues régionales, cf. chapitre suivant), divers arrêts de la cour de cassation et du conseil constitutionnel, le refus de ratifier les articles garantissant les droits linguistiques des minorités dans la *Convention de New-York* (ONU, 1966) ou la *Convention des Droits de l'enfant* (ONU, 1989), etc.
[159]Nombreux exemples dans Blanchet 1997a et 2000a.
[160]Déjà prévu par Tocqueville dans le chapitre "Le despotisme dans les sociétés démocratiques" de *De la Démocratie*…

Cette censure globale de l'emploi de la langue elle-même a pourtant fait l'objet d'une résistance notable de la part des populations concernées, en termes de maintien des langues régionales à côté du français acquis et adapté. Cette résistance a notamment pris la forme d'une création littéraire ininterrompue et renaissante visant à affirmer notamment la légitimité sociale de ces langues. L'exemple le plus frappant en est celui du provençal, qui a abouti au Prix Nobel de littérature de Frédéric Mistral en 1904 et à une production littéraire dynamique jusqu'à nos jours. Les textes en question manifestent presque tous explicitement ou implicitement leur relation à la censure qu'ils subissent et tentent de renverser (voir chapitre 3).

Il s'agit ici d'étudier ces relations dans le cadre des évolutions du contexte sociétal (comment se manifeste et se combat cette censure linguistique dans les textes en question ?). Il s'agit également de montrer comment cette censure fondamentale et perfide, dans un Etat réputé démocratique et bienséant (voire exemplaire) en matière de Droits de l'Homme, produit des effets puissants mais aussi entretient d'une certaine façon la vitalité réactive de celui qu'elle cherche à détruire.

La situation de la littérature provençale au tournant du XIXe siècle et ses suites

La littérature en provençal est marquée par trois grandes périodes. Le moyen-âge fut celle des Troubadours, dont de nombreux Provençaux, qui influencèrent les littératures d'Europe par leurs poésies en langue d'oc (XIe-XIVe s.). Dès le XIVe cette littérature commence à se scléroser et s'éteint sans continuation directe au XVe. La première renaissance, modeste, au XVIe siècle, a lieu notamment sous l'influence des poètes italiens (Pétrarque), avec un foyer de création poétique autour d'Aix et Marseille (Bellaud, Tronc, Ruffi) puis au XVIIe de création théâtrale à Aix (Brueys, Zerbin, Codolet) et de poésies pastorales (Saboly, d'Avignon). Mais la langue de l'écrit et du prestige (donc de la littérature) est devenue le français, même si l'on écrit encore fort peu en français en Provence. La créativité en provençal redémarre fin XVIIIe dans les villes (Aix,

Marseille, Arles, Toulon, avec Diouloufet, Gros, Coye, Pélabon). Elle s'épanouit au XIXe avec la *respelido* : c'est, au-dessus de l'intense production d'une littérature populaire dite "ouvrière" ou "paysanne" (Gelu, Maurel, etc.), l'envol d'une littérature revendicative de prestige avec le Félibrige centré sur Arles-Avignon, dominé par Frédéric Mistral (Prix Nobel en 1904), Aubanel, Roumanille, et qui se poursuit au XXe jusqu'à aujourd'hui (avec de grands noms comme d'Arbaud, Baroncelli, Nouveau, Peyre, Bosco, Brauquier, Drutel, Chamson, Bayle, Galtier, Bec, Delavouët, Tennevin, Giély, Courty, etc.). Cette littérature a su ne pas se couper des racines populaires (publications d'almanachs, reprises des sources traditionnelles, langue usuelle) tout en atteignant un public "spécialisé" au plan local comme international (plus rarement national).

Sur le plan littéraire, la production en français n'est vraiment apparue en Provence qu'à partir du XIXe siècle, c'est-à-dire de la francisation effective, mais a connu depuis un envol puissant avec de grands auteurs à la fibre souvent régionaliste (Daudet, Rostand, Pagnol, Giono, Bosco, Char, Artaud, Barjavel, etc., voir chapitre 3).

Les effets de la censure sur les textes

Marginalisation et spécification

Le repli diglossique de la langue sur des espaces familiers se manifeste en littérature par une abondance de textes dits "populaires" et "de divertissement" : farces, fables, contes, épitres, parodies. Quand la langue est employée par et/ou pour des notables, c'est souvent à des fins de confidences intimes (épitres, poésies sentimentales) ou de rire public (y compris pour déjouer la censure politique sur des thèmes sensibles, critique du pouvoir, dérision des "Français", etc.).

Oralisation

L'abondance des poésies, du théâtre, des formes chantées et des contes obéit à une nécessité d'oralisation. Le provençal est une langue à forte dominante orale. On l'écrit peu. Son public est majoritairement illettré pendant longtemps, puis en tout cas

alphabétisé uniquement en français (ou en latin, voire en italien, etc.). La grande majorité des Provençaux ne sait ni lire ni écrire sa langue. Le caractère oral permet de toucher ce public et d'assurer en outre une certaine diffusion aux œuvres (les structures régulières telles rimes, refrains ou contes ayant un effet mnémotechnique). De fait, les éléments du patrimoine littéraire provençal les plus vivants dans la mémoire collective provençale, encore aujourd'hui, sont des formes chantées (pastorale Maurel, noëls de Saboly, textes de Gelu par exemple).

Traces de la diglossie

La plupart des textes est indirectement ou directement porteuse de traces de la situation diglossique et certains, en nombre notable, sont centrés sur le conflit linguistique et identitaire. Il peut s'agir tout simplement du thème du texte. Il peut s'agir d'un méta-para-péri-texte très fréquent (avant-propos cherchant à justifier le choix singulier de l'auteur d'écrire en cette langue, notes d'informations linguistiques, historiques, culturelles, politiques, etc.). Il peut ici s'agir de la nécessité, pour se légitimer, de se situer par rapport aux pôles linguistiques et culturels dominants, connus, institués (notamment français, italien, parfois espagnol, catalan ou largement méditerranéen). On va ainsi trouver des rapprochements avec des langues romanes méridionales, des citations d'auteurs italiens (par ex. Dante en 4ème de couverture d'un roman de B. Giély, *Lou Pavaioun de la Tartugo* paru en 1993), des mélanges divers de langues (selon les personnages, par exemple). Le phénomène le plus frappant est sans nul doute l'habitude lancée dès le XIXe par Mistral, et largement poursuivie depuis lors, de publier le texte en bonne page *avec traduction française en regard* selon la formule consacrée (signe d'ouverture mais aussi de dépendance qui tend à se réduire depuis vingt ans).

Didactisme et militantisme

Lié au point précédent, on observe souvent, sous diverses modalités, des contenus directs ou indirects de type didactique

et/ou militant cherchant à affirmer l'existence, la dignité, voire la supériorité (retour de balancier !) de l'ensemble langue-littérature-culture provençales. On retrouve cela non seulement dans des textes paralittéraires mais dans œuvres incontestables comme le *Mirèio* de F. Mistral.

Production réactivée en miroir

Il est frappant de constater que, dans le temps, les deux courbes de la pratique orale socialisée de la langue et de la production littéraire reconnue évoluent à l'inverse, en miroir. Moins la langue occupe d'espaces de parole, plus elle occupe de production littéraire. Mieux : moins la langue jouit de considération sociale, plus la littérature en cette langue investit de genres "nobles" (poésie épique et lyrique au XIXe, nouvelles et romans au XXe). En même temps que la langue d'origine est exclue de l'institution scolaire se développe un véritable intérêt académique pour sa littérature au sein des sphères dominantes (universités, intelligentsia…) au point qu'elle fasse l'objet de cours dans de nombreuses universités du monde et qu'on crée des centres de documentation afférents ! Ce rapport inversement proportionnel est manifeste au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle. Il est moins vrai depuis deux ou trois décennies grâce à la relégitimation de la langue, c'est-à-dire à la diminution de la force de la censure (quoique le nombre de locuteurs actifs soit toujours en régression ou au mieux -mais j'en doute- en stabilisation). Il y a semble-t-il un lien manifeste entre effets concrets de la censure globale (linguicide) et production littéraire réactive et réactivée. Ainsi, la censure produit l'effet paradoxal de susciter en partie ce qu'elle cherche à exclure…

Métissage et récupération de la langue dominante

Face à la censure dont leur langue et leur identité culturelle ont fait l'objet de la part du pouvoir central français, face à l'obligation explicite directe et implicite indirecte de se franciser, les Provençaux ont construit un double "entre-deux". D'une part en maintenant un certain bilinguisme, même diglossique, où leur langue propre remplit des fonctions culturelles et s'en trouve investie d'une perspective de

relégitimation (y compris sur le plan littéraire). D'autre part en *s'appropriant* effectivement le français, c'est-à-dire en le provençalisant fortement sur tous les plans linguistiques (prononciation, lexique, grammaire) et sociolinguistiques (modalités d'usage, pratiques culturelles, valeur identitaire). La norme du français en Provence est, on l'a vu, un français régional pratiqué selon des règles communicatives et culturelles provençales. On n'est dès lors pas étonné de constater qu'une bonne partie de la production littéraire provençale en français, dont l'importance est allée croissante depuis le milieu du XIXe et au XXe siècle, soit porteuse d'une forte provençalité (français régional, thèmes, esthétique…) : qu'on pense à quelques-uns des plus grands, de Daudet et Arène à Char et Bosco en passant par Pagnol, Giono, Aicard, Monnier, M. Mauron, etc (voir chapitre 3). Ce métissage transcende la censure du provençal, puisque la provençalité y passe à travers le français, et permet une certaine "réconciliation culturelle" : la littérature provençale est alors à la fois, simultanément, provençale et française.

Développement d'une originalité culturelle

La "renaissance" du XIXe et son développement au XXe ont été pensés et vécus par ses artisans, ses écrivains et, moins directement, l'ensemble de la population, comme une affirmation face à l'hégémonie autoritaire et grandissante du français et de Paris. Elle s'est accompagnée, pour la langue, de la dotation d'outils d'écriture contribuant à sa légitimation, selon des principes originaux cohérents avec l'ensemble du mouvement. Il s'agit du système d'écriture moderne, à tendance phonétique (dit "mistralien"), permettant de noter les variétés internes de la langue, de dictionnaires descriptifs et de grammaires non normatives. L'approche globale, qui a connu un grand succès puisqu'elle prédomine largement en Provence aujourd'hui, est celle d'une ouverture à la diversité de la langue, fondée sur un fort enracinement dans l'oralité populaire locale, d'où une esthétique spécifique. Il n'y a pas de "norme standard" du provençal, pas de provençal "correct" réservé à l'écrit par rapport à un éventuel provençal populaire réservé à des oraux

familiers[161]. C'est là également une façon de jouer la spécificité complémentaire et distinctive par rapport au français. On retrouve d'ailleurs cette esthétique toute provençale dans les œuvres en langue française : elle est caractéristique du "néo-réalisme" de Pagnol et du style "brut" de Giono. Il est intéressant de noter que, contrairement à une tendance lourde des stratégies de reconquête des langues et cultures minoritaires, il ne s'agit pas ici de reproduire à l'échelle de la minorité les mêmes coercitions, les mêmes censures, que celles contre lesquelles on s'est élevé !

Des multiples formes de la censure et de ses réalités paradoxales

Les fondements et effets, négatifs, de la censure examinée ici sont indéniables, tant dans les faits que dans l'idée. On discrimine négativement des citoyens, une culture, une création littéraire, en appauvrissant les créateurs et les publics. En tant que telle, cette pratique ethnocidaire est condamnée par toutes les déclarations des droits de l'Homme. Non seulement on détruit une part du patrimoine et du potentiel de l'humanité, mais on détruit plus immédiatement du lien social et du bien-être individuel. Il ne faudrait pas ignorer, toute proportion gardée, ce type de censure "soft", globale et radicale -au sens premier du terme-, pour se focaliser sur de seules censures éclatantes, aux effets peut-être parfois plus ponctuels et, finalement, moins profonds à long terme, quoique tout aussi choquants.

Pour autant, "l'instinct de survie" de la diversité parvient au moins provisoirement (mais ça dure…) non seulement à résister à la censure mais, mieux, à la retourner pour s'en servir de ressource. On observe là un phénomène parallèle à l'intégration des interférences chez les bilingues (*code-switching* et *code-*

[161]D'où le rejet massif par les Provençaux des propositions de standardisation graphique et linguistique "occitane" à l'échelle d'un "grand Sud" centré sur Toulouse. L'approche provençale est en revanche très proche de l'approche corse, dite "polynomique" en sociolinguistique.

mixing), répondant également à notre propos. La vitalité réactive des locuteurs et créateurs de langue provençale a probablement dépassé tout ce qu'imaginaient ses censeurs. Elle surprend encore souvent aujourd'hui ceux qui la croient moribonde et c'est le cas pour de nombreuses langues et cultures minoritaires. De plus, la mise en œuvre d'une esthétique et d'une attitude aux fondements intrinsèquement différents de la culture dominante, mais en continuité avec les racines culturelles, montre que, si la censure convie davantage encore à jouer le contraste, elle vise, hélas, à tarir une source précieuse.

Chapitre 9

LE PROVENÇAL DANS L'ENSEIGNEMENT :

enjeux et contradictions

La mise en place de cet enseignement, nécessairement volontariste dans le contexte français (voir chapitre 1), relève d'un ensemble d'actions de promotion de la langue régionale. Ces actions de promotion proviennent de deux types d'organismes, les associations culturelles plus ou moins militantes, très nombreuses, et, à leur suite, les institutions officielles locales ou régionales élues ou non (communes, départements, Région, médias, organisations professionnelles, éducation nationale, etc.), l'ensemble représentant indirectement l'opinion et les attentes d'une partie des Provençaux qu'on peut estimer majoritaire. Les citoyens œuvrant explicitement pour le provençal de façon plus ou moins directe constituent d'ailleurs un tissu très dense sur toute la Provence, avec environ 300 associations (pour 500 communes), dont une majorité regroupée autour de 3 grands réseaux, par ordre décroissant d'importance : l'*Unioun Prouvençalo* qui regroupe autour d'elle presque une centaine d'associations locales, dont les plus importantes (comme *L'Astrado, Lou Prouvençau à l'Escolo, l'AVEP*, etc.[162]), le

[162]Y compris les associations *Parlaren* locales (qui ne sont pas liées au mouvemen *Parlaren-Naciounau*), et avec à ses côtés le récent et puissant

Félibrige[163] et ses *escolo felibrenco*, la mouvance occitaniste, présente de façon marginale mais volontariste et bénéficiant des sympathies de certains mouvements comme Parlaren-national ou le Félibrige central. Les élus locaux de toutes les collectivités sont nombreux à soutenir publiquement le provençal dans une stratégie modérée de complémentarité avec la langue nationale[164].

On a vu plus haut que la promotion de la langue s'appuie principalement sur une approche "polynomique", respectueuse des variétés locales, grâce à une orthographe à forte tendance phonétique, sans élaboration d'une norme standard. La majorité du tissu associatif, ainsi que de nombreux élus et le Conseil régional ont d'ailleurs demandé au gouvernement, à l'occasion de la signature de la *Charte européenne*, que le provençal ne soit pas amalgamé à l'occitan (pour lequel l'approche est plutôt centralisatrice et normative). C'est d'ailleurs en tant que langue à part entière que le provençal est géré au rectorat d'Aix[165], et dans toute sa diversité qu'il est enseigné, conformément aux programmes officiels.

Les actions de revendication provençaliste sont, on l'a dit, très anciennes. Au XIXe déjà Mistral et le Félibrige agissaient en faveur de la continuation des pratiques orales (très vivantes à l'époque) et surtout de l'amélioration du statut social de la

Collectif pour la langue et la culture provençales créé en 2000 et déjà fort de 6000 adhésions en 2001, dont l'objectif majeur est la promotion du provençal en tant que langue à part entière et non comme dialecte de l'occitan.

[163]Qui s'étend également, avec moins de succès, sur les autres pays d'oc, où il est occitaniste. Son ancrage reste majoritairement provençal (les 3/4 des 1500 membres), mais le secteur provençal du Félibrige a pris récemment des positions différentes de celles du "Félibrige central", et de nombreux membres provençaux, y compris des dirigeants, ont ouvertement dénoncé les rapprochements récents entre Félibrige central et mouvements occitanistes.

[164]Une pétition lancée en 1998 par l'Union Provençale en faveur de la reconnaissance du provençal comme langue régionale par le gouvernement lors des mesures liées à la signature de la *Charte européenne* a ainsi recueilli le soutien explicite de 35 élus, dont 11 députés, 7 sénateurs, les présidents ou vice-présidents des conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var, des Alpes-Maritimes, les maires des principales villes de Provence, le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses prédécesseurs…

[165]Cf. interview de C. Vallet, inspecteur chargé de cette mission, dans *La Provence* du 24/6/99.

langue (production d'outils métalinguistiques écrits et d'une littérature prestigieuse, projets régionalistes et fédéralistes, demande limitée d'enseignement de la langue). Depuis cinquante ans et aujourd'hui, s'y ajoutent l'accès à la modernité, à la vie publique et économique, le développement d'une fonction de référent identitaire symbolique local.

La demande d'enseignement

Globalement, ces axes d'actions ont été maintenus, en visant, somme toute, davantage le monde social des adultes que l'enseignement aux enfants. Au XIXe et dans la première moitié du XXe, la revendication a été surtout que l'école française ne "désapprenne" pas aux enfants ce qui restait encore pour presque tous leur langue maternelle ou seconde, en leur en inculquant mépris et rejet. Jusqu'à 1945, on reste en effet un contexte de pratique usuelle et de transmission familiale de la langue, à côté d'un français bien accepté comme outil de promotion sociale et d'intégration nationale. L'enseignement *du* provençal et a fortiori *en* provençal, n'est alors ni une attente de l'opinion publique, ni une priorité pour les associations ou les élus (sauf éclat ponctuel). La seule demande est celle du respect de la langue régionale, voire de son emploi comme auxiliaire pédagogique (Jouveau, 1970-1983[166]). On demandait seulement secondairement une place faite à la langue régionale en primaire au moins comme "aide à l'apprentissage du français" (Bérengier 1986, 236-241).

Après guerre se fait jour au sein du Félibrige (Bérengier, 1994, 163-172) une revendication plus précise d'un enseignement *de* la langue à tous les niveaux, y compris primaire, et notamment à l'alphabétisation des enfants en provençal (pour qu'ils puissent lire leur langue et ne pas la pratiquer seulement comme un "patois"), enseignement dont les modalités sont rarement précisées. Cette demande est surtout relayée et appuyée par la création de l'association *Lou Prouvençau à l'Escolo* en 1945 par Charles Mauron et Camille

[166]Cf. p. 298 et 415 du tome *1876-1914*, p. 68, 94, 328 du tome *1914-1941*.

Dourguin, personnalités intellectuelles et politiques reconnues[167], qui travaillera longtemps à l'enseignement *du* provençal et rarement *en* provençal, produisant des outils pédagogiques. Elle est devenue aujourd'hui l'association principale des enseignants de provençal (surtout du second degré) qui siège à la commission académique (à côté d'une association d'enseignants occitanistes, l'*Association des Enseignants de Langue d'Oc*). Cependant, l'enseignement du provençal et les organismes associatifs se sont vite concentrés presque exclusivement sur le secondaire. C'est probablement un effet de la faiblesse de la loi Deixonne, qui ouvre au primaire une possibilité sans donner de moyens, ainsi que de l'impact des circulaires Savary (1983), qui développent et organisent efficacement l'enseignement dans le secondaire[168], avec, en 1988, des programmes pour le lycée (et pour le bac), intelligemment pensés en termes de contenus, liés au statut "sérieux" de LV2/3. Du coup, un matériel moderne a été publié pour le provençal dans le secondaire, alors que peu de choses ont été faites pour le primaire depuis la fin des années 1970. La place du provençal dans le secondaire s'est d'ailleurs plutôt bien maintenue, avec des crues et des décrues d'effectifs liées aux aléas des règlementations[169].

Entre 1950 et 95, le provençal est effectivement introduit dans l'enseignement, comme langue d'oc[170], au titre des textes de 1951 (Deixonne), de 1975-76 (Loi sur l'éducation et textes d'application), de 1983 (circulaires Savary), du programme des

[167]Ch. Mauron, professeur de littérature à l'Université de Provence, a été le fondateur de la psychocritique (qu'il a brillamment appliquée entre autres aux œuvres de Mistral) et un élu de gauche d'audience régionale (maire de St. Rémy et conseiller général socialiste).

[168]Jusqu'à prévoir les modalités de certification des enseignants (circulaire du 3/2/1984).

[169]Ainsi, après un décollage de l'option, le statut LV a fait perdre des effectifs car le provençal ne résistait pas à la concurrence de l'espagnol ou de l'italien, et la diminution actuelle de la prise en compte de l'option au bac provoque les mêmes effets.

[170]Les textes ont oscillé entre *occitan, langue d'oc, langues d'oc (1976), langue d'oc + mention spécifique du provençal comme langue (1988)*, signe du problème d'identification de la ou des langue(s). Cf. A. Tabouret-Keller 1999.

langues régionales au lycée de 1988, de la loi d'orientation de 1989 et de la circulaire Bayrou de 1995. Il s'agit d'un enseignement facultatif (option, puis option ou LV2/LV3 dans le secondaire à partir de 1984) ou de sensibilisation (maternelle et primaire). Le ministre J. Lang a annoncé pour 2001 une série de circulaires destinées favoriser le développement de l'enseignement des langues régionales dans le primaire et notamment l'enseignement bilingue.

L'*Unioun Prouvençalo*, association représentative des mouvements provençalistes dont elle regroupe presque une centaine à travers toute la Provence, fournit un bon exemple des axes de revendication actuelle et de la place qui y est faite à l'enseignement initial. Dans son projet juridique bilingue de *Statut pour la Provence* (comparable au statut spécial de la Corse), rédigé avec des juristes et présenté aux autorités provençales et françaises au titre de l'article 72 de la Constitution en 1992[171], l'organisation et les programmes d'enseignement sont confiés à la Région (art. 34 p. 44-45), le provençal a le même statut officiel que le français dans la région (art. 45 p. 52-53), son usage est favorisé dans tous les domaines et l'enseignement *de* la langue est obligatoire parmi ceux de l'Histoire, etc. de la Provence (art. 46, p. 52-53).

En 1995, l'U. P. a réuni les responsables des associations membres pour des "Etats généraux de la langue et de la culture provençales" dont est issu un *Cahier de doléances et de propositions concrètes* (n° spécial de *Presènci de Prouvènço*, U. P., Gap, 1996). Sur les 15 pages du *Cahier*, dans l'ordre, 2 sont consacrées à l'officialisation du provençal et aux Droits du peuple provençal, 2 à l'enseignement, 2, 5 aux médias, 2 au développement économique et à l'emploi, 1, 5 à l'environnement et à l'aménagement du territoire. En ce qui concerne l'action vers l'enseignement, "*l'idée maitresse est que langue, culture et identité ne peuvent être séparées (…) il en résulte, si le provençal doit rester une langue vivante de communication (…), que c'est par les jeunes que cela se fera* (sans négliger cependant les adultes qui ont soudain une prise

[171] Adaptation d'un premier projet datant de 1981 à l'évolution du droit français.

de conscience de leur identité) *(…) c'est la raison pour laquelle l'enseignement est fondamental. Dès l'école maternelle (avec des* sensibilisations *par le chant, la danse, le théâtre, etc.)*"[172]. On demande "A l'école maternelle comme dans le primaire[173], *une initiation de 1 à 3 heures par semaine suivant les demandes des familles et les enseignants reconnus disponibles…*" (puis l'enseignement bilingue n'est envisagé que de façon annexe :) "*…avec un enseignement bilingue selon des formes bien définies*". Le cas des *calandretas*[174] est qualifié d'*intéressant* surtout pour les résultats des enfants dans l'ensemble des matières, sans insister davantage. Le *Cahier* propose enfin que l'enseignement *du* provençal soit *moderne et humaniste*, qu'on dirige aussi les jeunes vers les cours associatifs très nombreux pour adultes, et que l'enseignement de la langue régionale soit confié aux collectivités locales qui s'en occuperaient mieux que l'Éducation nationale.

Le principe fondamental qui a animé les revendications provençalistes jusqu'à aujourd'hui (mais un certain changement se fait jour autour de l'enseignement) est donc qu'il faut rendre à sa langue sa légitimité et son utilité dans la société provençale, pour que son usage s'y généralise, qu'un besoin de la parler s'y développe (par exemple pour avoir un emploi), et que cela amorce la pompe auprès des parents et des enfants en famille et à l'école. On vise ainsi davantage l'élargissement et l'activation des pratiques existantes d'adultes en premier lieu. D'où l'importance de l'enseignement pour adultes, qui a capté l'attention des acteurs culturels, soucieux de relancer une pratique à partir du réservoir authentique de locuteurs, ceux de plus de 50 ans aujourd'hui[175]. En toute cohérence, c'est bien

[172]Soulignement de Ph. Blanchet.

[173]Soulignement de l'auteur du rapport, L. Scotto.

[174]Le mot est écrit en graphie mistralienne et assorti d'une note de bas de page qui explique ce que c'est, car ces écoles occitanes étaient alors inconnues en Provence, où elles se sont depuis implantées de façon marginale, cf. ci-dessous.

[175]Avec des méthodes spécifiques : cours par correspondance de L. Bayle (Toulon, l'Astrado, 1977), méthode audio-visuelle *Lou prouvençau à l'oustau* d'A. Ariès (L'escandihado, 1970), etc. Des cours du soir associatifs et municipaux existent dans de très nombreuses localités ; on en recense par ex.

l'enseignement de leur langue locale authentique que souhaitent parents et enfants, quand ils le souhaitent, comme langue vernaculaire de proximité et de connivence, en complémentarité (et non en opposition) avec le français véhiculaire.

L'enseignement à l'école, dans ce cadre, ne joue soit qu'un rôle symbolique de légitimation, soit qu'un rôle dans un deuxième temps. L'idée que l'école va pouvoir se substituer aux familles dans la fonction de transmission de la langue aux enfants, qui préside à l'action dans diverses régions de France et dans les finalités officielles de l'Éducation nationale, est, en Provence, peu partagée, voire suspecte d'être une "mesurette" diplomatique d'apaisement des revendications sans autre effet réel. De fait, pour qu'un tel enseignement soit efficace au niveau de la population d'une région entière, il faut qu'un vrai besoin social de la langue y préexiste, ou y existe en parallèle, ou bien que cet enseignement soit obligatoirement étendu à l'ensemble des élèves scolarisés dans la région. Cette alternative d'obligation est en effet envisagée par les mouvements provençalistes et la population (voir ci-dessus), mais sans trop y croire : elle est souvent évoquée, recueille des soutiens mitigés dans la population, et ne remonte finalement que très peu jusqu'aux négociations écrites officielles. Elle pourrait d'ailleurs susciter un rejet massif des parents d'élèves et enseignants. La mise en place récente du principe dit d' "offre généralisée" en Corse semble donner des idées alternatives en Provence, qui permettraient de sortir de l'impasse "facultatif ignoré ou obligatoire refusé". Il s'agit d'inverser l'optionnalité : il ne faut plus demander à suivre un cours de corse, car celui-ci est automatiquement intégré dans tous les emplois du temps, mais on peut le refuser. Le 23/09/2000, l'*Unioun Prouvençalo* réunie en assemblée générale a adressé une motion au gouvernement où elle déclare ainsi que : "*L'enseignement du provençal et du niçois doit prendre place dans l'horaire normal des écoles maternelles et primaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*" en ajoutant : "*Pour leur permettre de s'enrichir de la*

en septembre 2000 dans 46 des 153 communes (30 %) et dans les 41 cantons du Var (source : *Buletin de l'AVEP* , n° 96, 2000).

culture et des langues historiques de la région dans laquelle ils vivent, tous les enfants doivent bénéficier de cet enseignement, sauf avis contraire des parents"[176]. Et lors du débat sur la décentralisation à l'Assemblée nationale en janvier 2001, le président du Conseil régional M. Vauzelle a de même préconisé "*à l'image de ce qui a été fait pour la Corse, celles de nos régions qui (…) comme la Provence, la Bretagne ou l'Alsace, ont une forte identité culturelle doivent (…) bénéficier d'un statut particulier (…) Chaque région doit voir reconnus (…) ses langues, ses coutumes, son art de vivre (…) la Provence souhaite que son identité propre soit reconnue*". Le 16 mai 2001, le ministre de l'intérieur a d'ailleurs annoncé à l'Assemblée nationale que certains des principes adoptés pour la Corse pourraient être étendus à d'autres régions…

Le récent rapport *Euromosaic*[177] montre bien, malgré ses défauts (Blanchet, 1996a), que les langues minoritaires européennes ayant la meilleure vitalité sont celles qui bénéficient d'une institutionnalisation administrative, politique et économique : voilà pourquoi le catalan d'Espagne et le luxembourgeois au Grand-Duché s'y trouvent en meilleure position que "l'occitan" en France. Les Provençaux l'ont intuitivement compris depuis longtemps, comme en témoignent leurs actions de promotion à dominante culturelle (l'enseignement *aux adultes* étant *très répandu*), politico-juridique et économique (voir Alcaras *et alii* 2001).

Ainsi, contrairement à d'autres régions, il n'y a eu ni demande parentale, ni mise en place militante, d'un enseignement bilingue (c'est-à-dire pour partie *en* provençal) jusqu'au milieu des années 1990. René Merle, responsable occitaniste provençal, déclarait en 1992 : "*[Il n'y a pas d'écoles bilingues en Provence et pour le moment il n'en est pas question parce que] ce n'est pas un axe de l'investigation félibréenne ou occitaniste en Provence (…) un consensus s'est réalisé dans le sens qu'acculturer des enfants très jeunes en*

[176]Application parallèle du principe républicain de "droit du sol".

[177][collectif] *Euromosaic, production et reproduction des groupes linguistiques minoritaires au sein de l'Union européenne*, rapport à la Commission européenne, Bruxelles/Luxembourg, 1996.

milieu entièrement occitanophone serait les renvoyer à un univers de paranoïa (…) nous penchons plus vers une imprégnation" (1993, p. 264).

Le Félibrige comporte, entre autres, une "commission enseignement", dont, si l'on en juge aux textes parus dans sa revue *Lou Felibrige* (n° 209, 213 et 214 en 1993, notamment), on peut dire qu'elle suit et accompagne les mesures officielles existantes mais ne revendique pas davantage et apparemment pas un enseignement ni *obligatoire*, ni *bilingue en langue d'oc*.

De fait, si l'on en juge aux résultats des enquêtes de l'inspection académique des Bouches-du-Rhône (voir *infra*) et aux nombres de cours effectivement ouverts -toujours à la demande des parents-, ces demandes associatives reflètent plutôt les attentes de l'ensemble de la population (sauf les revendications d'enseignement bilingue ou obligatoire). On comprend que les médias, les collectivités locales et leurs élus, aient bien relayé cette demande (au moins sur le plan symbolique). Les figures 16 a et 16b présentent les motivations de parents à l'enseignement éventuel du provençal, recueillies par enquête.

L'enquête Duchêne (1986) auprès de "décideurs" de la région donnaient des chiffres comparables : 80, 6 % sont partisans d'un enseignement facultatif, 8, 6 % d'un enseignement obligatoire ; 94, 7 % pensent que la région peut devenir le support d'une relance culturelle et 33, 3 % ajoutent qu'elle doit s'appuyer sur la culture traditionnelle du pays (contre seulement 32, 2 % sur la culture française).

Figure 16a :
Etes-vous favorable à
l'enseignement du provençal ?
(source : Blanchet, 1992a)

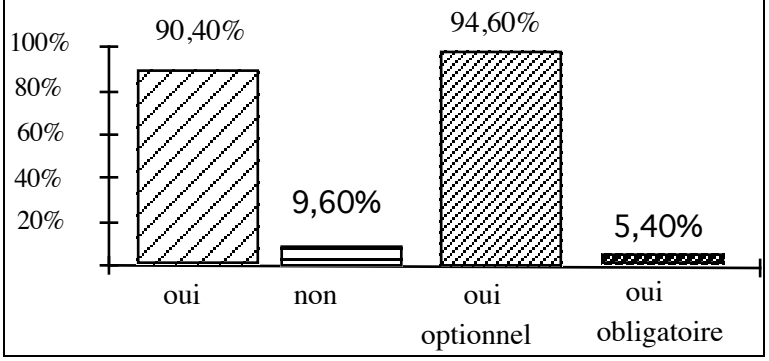

Figure 16b :
si oui, pourquoi ? (source : idem)

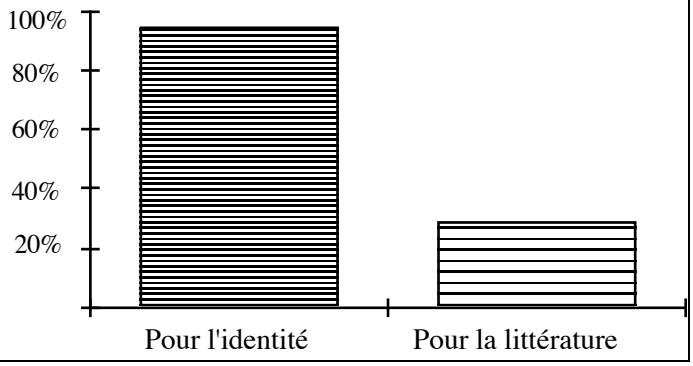

La circulaire Bayrou de 1995 qui encourage l'enseignement des langues régionales et notamment le primaire bilingue, soutenue par la nomination d'un inspecteur général chargé des langues régionales, l'intérêt renouvelé de l'opinion publique pour les langues régionales, ont eu deux conséquences

majeures : la création d'écoles publiques affichées comme "bilingues" dans les Bouches-du-Rhône (attirant la création de *Calandretas*) et le développement du CAPES (concours de recrutement d'enseignants du second degré) intitulé diplomatiquement "occitan-langue d'oc"[178].

L'enseignement *du* provençal

Incohérences générales des dispositions officielles

On remarquera que le provençal, au titre de langue d'oc, a toujours bénéficié de ces dispositions (alors que d'autres langues minoritaires de l'Etat français n'en bénéficient que progressivement, comme le corse, dont l'enseignement s'est depuis beaucoup plus fortement développé). On remarquera également que les dispositions officielles sont, à cet égard, incohérentes et versatiles : le corse a longtemps été considéré comme "de l'italien", la langue régionale enseignée en Alsace est… l'allemand standard (pas l'alsacien)[179], les langues d'oïl sont en revanche reconnues distinctes du français -mais seul le gallo est admis au bac (alors que le poitevin ou le picard en sont exclus et pourtant mieux individués), les langues d'oc sont parfois amalgamées en un seul "occitan", etc.

De plus, ces dispositions ont jusqu'ici été prises sans aucune cohérence globale de la politique linguistique de l'Etat ni même de la pratique pédagogique. En effet, l'Etat français ne reconnait l'existence de langues régionales ou minoritaires sur son territoire et les Droits fondamentaux de leurs locuteurs dans aucun texte national ou international contraignant (conventions de l'ONU, de l'OSCE, etc.), sa politique en ce sens s'étant affermie dans les années 1990 (modification de la Constitution

[178]Car si les Provençaux "éclairés" acceptent que leur langue soit de la famille d'oc, ils refusent le terme *occitan* connoté par le militantisme centraliste languedocien qui l'a diffusé. Des réticences comparables existent en Auvergne, en Gascogne et dans le Béarn.

[179]Alors que 99 % des Alsaciens considèrent que leur langue n'est pas de l'allemand (sondage CSA/*Dernières Nouvelles d'Alsace* du 23/9/99) et que cet enseignement n'établit dans les faits aucun rapport avec le "dialecte" (Bothorel-Witz et Hück 1999).

avec refus d'y faire figurer "le respect" de ces langues en 1992 et loi Toubon imposant le français comme seule langue officielle et publique, etc.)[180]. Mais, malgré cela, son système éducatif public les enseigne (très peu) et elle a finalement signé (sans la ratifier) la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* ! De même, l'enseignement a été organisé en partant "du haut" du système : universités (d'abord à haut niveau dès le XIXe s., puis licences -sans les années précédentes-, puis DEUG, avec "options" diverses ici ou là), lycées dès la première moitié du XXe s. puis avec la loi Deixonne (1951-59), collèges, primaires et maternelles de façon progressive depuis 1982 et 95. Il n'y a de programmes que pour le lycée (depuis 1988), mais pas pour le collège et le primaire… L'ouverture de concours de recrutement (CAPES et CAPE) et de formations des maitres a suivi les mêmes aléas de dispersion, d'incohérence et d'absence de continuité (Blanchet 2001b).

Enfin, la mise en œuvre effective de cet enseignement dépend souvent du volontarisme d'enseignants disponibles et souvent militants (parfois trop), et suit les aléas des mutations, départs à la retraite, etc., sans compter les opinions des chefs d'établissements et les moyens disponibles (en dotations horaires, heures supplémentaires, salles…)[181].

Ces "*points plutôt préoccupants*" ont été officiellement observés et publiés en 2000 dans un rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale portant sur l'enseignement en Bretagne.

Les données

L'aire du provençal, au sens le plus large, couvre 2 états (France et Italie) et 5 académies (Grenoble pour la Drôme provençale, Montpellier pour la région nîmoise, Nice pour les

[180]Sur ce point voir les contributions de divers spécialistes dans Blanchet (Dir.), 1997.

[181]Un enseignant titulaire de provençal m'a ainsi rapporté le cas d'un chef d'établissement qui refuse -illégalement- que les notes d'option de provençal soit reportées et comptabilisées dans les bulletins de notes et qui, face à 130 inscriptions, n'a ouvert ce cours qu'à 30 élèves, arguant de difficultés d'emploi du temps.

Alpes-Maritimes et le Var, Aix-Marseille pour les 5 départements provençaux et alpins restants).

Les situations y sont très diverses, les données difficiles à rassembler (même pour les autorités administratives) et souvent incohérentes entre elles. C'est probablement le résultat tout à la fois du manque d'organisation structurée des actions de l'Éducation nationale (ponctuelles et aléatoires, ne respectant pas toujours les textes officiels) et de pratiques de terrain éclatées, liées à des personnes volontaires ou réfractaires. Il faut ajouter à cela que pas moins de 4 langues régionales sont concernées sur l'aire des académies de la Provence elle-même : provençal, nissart (bien distingué du précédent dans l'académie de Nice), corse (fortes communautés à Marseille et Nice) et monégasque (géré par l'académie de Nice pour la Principauté). Le provençal est marginal dans les académies de Grenoble (où l'on enseigne aussi quelque peu l'occitan dans l'Ardèche et à Valence et le savoyard) et de Nice (où l'on s'intéresse surtout au niçois[182]). Il est assimilé à de l'occitan pour l'académie de Montpellier (qui s'occupe aussi du catalan du Roussillon). De plus, il n'est pas partout l'objet d'une attention scrupuleuse, et, hors du secondaire, comment savoir quel instituteur intègre du provençal à sa classe et sous quelles modalités ?[183]. Je ne pourrai donc exposer ici que des données partielles, en préférant me concentrer sur les aires où cet enseignement fonctionne plutôt bien, d'où des données plus complètes, qui sont aussi celles où un enseignement bilingue français-provençal a été mis en place : l'académie d'Aix-Marseille et en son sein le département des Bouches-du-Rhône, bien représentatifs et incontestablement provençaux.

Si les chiffres bruts sont donc probablement plus importants au total, les proportions restent similaires[184]. Mais une certaine

[182]A l'antenne varoise du rectorat de Nice, à Toulon, à qui j'ai téléphoné, on ne savait même pas que le provençal était enseigné dans le département !

[183]L'inspecteur général lui-même me disait qu'il avait du mal à y voir clair !

[184]Rappelons, comme point de comparaison malgré des disparités selon les régions et les sources (!), qu'au total entre 150.000 et 300.000 élèves sont déclarés inscrits en cours de langues régionales en France, soit entre 1,5 et 2,5% des 12 millions d'élèves.

proportion d'élèves qui souhaitent apprendre le provençal ne peut pas le faire, soit par refus de leurs parents, soit par refus des établissements (qui sont pourtant normalement tenus d'ouvrir un enseignement facultatif dès lors que la demande est suffisante), comme on m'en a rapporté plusieurs exemples. Les chiffres, même proportionnels, seraient par conséquent plus élevés si le système fonctionnait bien (figures 17 et 18).

Enseignement secondaire (option et Langue Vivante 2 ou 3)

(voir figure 17)

-Pour l'académie de Grenoble[185] (pour la "Drôme provençale"), les données sont partielles. Le provençal était enseigné en 1999-2000 par trois enseignants dans 4 collèges (Nyons, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Suze-la-Rousse) à une centaine d'élèves de 6e et 5e. En 2000-2001, l'enseignement a été supprimé à Nyons (par découragement de l'enseignant devant des complications administratives dues au fait que son poste principal est dans l'académie voisine (Aix-Marseille). Les élèves vont ensuite en général au lycée dans le Vaucluse (Carpentras, Orange, académie d'Aix, voir ci-dessous) ainsi qu'à Montélimar où le provençal n'est plus enseigné depuis le départ de l'enseignant volontaire à la retraite il y a deux ans. Il existe un enseignement d'occitan au lycée de Valence (une vingtaine d'élèves sur les trois niveaux) et au collège d'Aubenas (Ardèche).

-Pour l'académie de Nice, je n'ai que des données partielles. En ce qui concerne l'enseignement du provençal (minoritaire par rapport à celui du niçois ou nissart[186]), il s'agit de 3 lycées varois (Brignoles, Hyères, La Seyne), d'1 lycée à Grasse et de 2 lycées à Cannes (5 pour le nissart), et de 4 collèges varois et 2 collèges à Grasse/Cannes (13 pour le nissart). Cela concerne environ 500 élèves et 8 enseignants. La

Les données proviennent de l'Education Nationale, sauf source complémentaire dument mentionnée.

[185]Où l'on enseigne aussi l'occitan et le savoyard.

[186]Le provençal n'y concerne "que" le Var et Grasse/Cannes dans les Alpes-Maritimes.

plupart de ces établissements ont intégré l'enseignement de la langue régionale dans leur projet pédagogique, ce qui garantit une certaine stabilité.

-Pour l'académie d'Aix-Marseille, des données très complètes sont accessibles. L'enseignement du provençal sous toutes ses formes touche en gros 35 lycées et 40 collèges chaque année. En 1996-97 : 35 lycées (563 élèves en option et 292 en LV2/3 soit 855 en tout -public et privé confondus) et 38 collèges (1211 élèves), soit 2066 élèves au total dans le secondaire. En 1998-99 : 32 lycées (544 élèves en option, 372 en LV, soit 916) et 39 collèges (1643 élèves inscrits), total 2187 élèves, 25 enseignants titulaires (dont environ 20 certifiés) et des auxiliaires titulaires d'un diplôme d'université[187] ou d'une accréditation rectorale (circulaire de 1984).

Cela représente 20 % des 320 établissements et 1 % des 210.000 élèves au total (public + privé). C'est peu mais non négligeable. Le provençal devance par exemple le russe en termes d'effectifs élèves. De 1000 à 2000 élèves passent une épreuve de provençal au bac chaque année. Les effectifs d'option se tassent au profit de LV, du fait que l'épreuve du bac, présentée par environ 1200 élèves/an, ne rapporte plus que 1 à 10 points sur 600 (sur 200 précédemment). L'option en collège, jadis d'une heure + "club" ou "atelier" facultatif, est de deux heures aujourd'hui, et les effectifs de LV (3h/semaine à statut plein) sont en augmentation. Le nombre d'heures de provençal réalisées est donc croissant, le nombre d'établissements concernés étant stable. Les enseignants sont formés à l'université, et, pour le CAPES, en partenariat université-IUFM.

La progression a été à peu près la même que pour l'ensemble d'oc, avec environ + 30 %/an dans les années 1980 et un creux au début des années 1990 (effet pervers de l'offre en LV2 ou LV3 où le provençal ne pouvait pas rivaliser avec espagnol, italien ou allemand, et suspension provisoire des formations des enseignants lors du passage des écoles normales aux IUFM). Aujourd'hui, les chiffres sont stables. Cet enseignement, majoritairement optionnel, souffre de sa marginalisation, y compris dans les tranches horaires que leur concèdent des chefs

[187]Délivré aux universités d'Aix-Marseille I et d'Avignon.

d'établissements souvent peu enclins à le considérer correctement.

Le provençal attire maintenant régulièrement de futurs enseignants à l'IUFM, est bien présent dans les formations universitaires (options, diplômes d'universités, licences et maitrises à mention provençal, préparation au CAPES). La mise en place d'un CAPES "occitan-langue d'oc" (qui reste bi-valent, associé à une autre matière) a permis de recruter depuis 4 ans une centaine d'enseignants, dont une bonne vingtaine de provençalophones, dont l'affectation en Provence et sur poste de provençal reste aléatoire, y compris à cause des problèmes inhérents à ce CAPES lui-même (voir *infra*). Dans les faits, pourtant, le bon sens semble l'emporter, mais il n'y a pas de données officielles à ce sujet… Les programmes de 1988 des lycées garantissent des contenus spécifiques à chaque zone "dialectale" et le respect des graphies. Il n'y a pas de programme pour les collèges[188] ni pour le primaire (voir ci-dessous).

Des outils pédagogiques moderne existent et se développent (voir par exemple Vouland 1986 et 1988, les corrigés du bac publiés par *Lou Prouvençau à l'Escolo*, divers recueils de textes, etc.).

Figure 17 :
L'enseignement du provençal dans le secondaire
Tableau récapitulatif

Académie, année	nombre de collèges (C) et lycées (L)	Nombre d'élèves	Proportions
Grenoble (Drôme	3/4 C. 0 L.	≈ 100	très faibles, données

[188]L'élaboration de programmes de langue(s) d'oc pour le collège a été suspendue par le ministère en 1999 après que les spécialistes du provençal et de l'auvergnat aient démissionné de la commission, pour refuser l'uniformisation qu'y imposaient les militants occitanistes représentant les autres variétés d'oc (le provençal y était rebaptisé "sud-est occitan", la graphie des auteurs n'était plus à respecter et les exemples y auraient été donnés en "occitan standard").

provençale) 99-00			incomplètes
Aix-Marseille 98-99-00	39 C. / 32 L.	2200	20 % des C. et L., 1 % des élèves
Nice (dont Var) 97-98	6 C. / 6 L.	≈ 500	très faibles, données incomplètes

En primaire (maternelle et élémentaire)

Il ne s'agit normalement que de sensibilisation (d'une heure/semaine) qui existe depuis de nombreuses années, avec de grandes disparités selon les possibilités locales. On observe un net accroissement de cet enseignement et des moyens institutionnels depuis 10 à 15 ans, notamment avec les nouvelles dispositions Bayrou de 1995. Tous les élèves y ont droit, toutes les classes doivent en bénéficier, mais beaucoup n'en ont pas du tout, faute d'instituteurs compétents et disponibles ou du soutien de l'administration, malgré la demande des parents (à laquelle toute ouverture de cet enseignement est règlementairement subordonnée). Il n'y a pas toujours de conseiller pédagogique ou de coordonnateur pourtant prévus par les textes (le Var en était un exemple en 1997). D'autres classes et d'autres élèves en font beaucoup plus, à travers différentes activités, s'ils ont un enseignant volontaire. Le matériel pédagogique pour l'enseignement initial du provençal reste insuffisamment développé (voir ci-dessous).

Voici les chiffres moyens, approximatifs, dont on dispose pour les dernières années (voir figure 18) :

-Dans l'académie de Grenoble (Drôme), dans les écoles élémentaires des circonscriptions de Montélimar et Nyons, un enseignant itinérant à temps plein est affecté à la langue et à la culture régionales (26h/semaine, environ 300 élèves dans 45 classes en élémentaire et en maternelle).

-Dans l'académie de Nice, en 1997-98, l'enseignement des langues et cultures régionales concernait environ 800 élèves

en maternelle et en élémentaire dans une quarantaine de classes = 2 % des effectifs (le niçois compris, qui en occupe à lui seul plus de la moitié, sans possibilité de distinguer provençal et niçois dans les données communiquées). A la fin 1999, la ville de Nice et l'académie ont signé un accord selon lequel un financement municipal devrait permettre l'enseignement du niçois dans les 163 écoles maternelles et élémentaires de Nice, soit éventuellement auprès de 30. 000 élèves, à condition que les parents soient d'accord (avec production d'une méthode vidéo)[189]. Une telle mesure sera probablement mise en place progressivement à partir de la rentrée 2001, et ne concerne ni le provençal, ni le gavot (parlers montagnards).

Une enquête a été menée en 1999-2000 dans les écoles publiques du Var par l'inspection académique. Les résultats m'en ont été communiqués par l'*Association varoise pour l'enseignement du provençal*, qui en a publié l'essentiel dans son bulletin n° 96 (fin 2000). 41 % des écoles maternelles et 48 % des écoles élémentaires ont répondu à une circulaire parvenue dans les établissements après la date limite de réponse qui y était indiquée… Le conseiller pédagogique chargé de la langue régionale dans le Var a estimé que les chiffres bruts sont probablement deux fois plus importants (mais le document diffusé ne donne aucun pourcentage ni élément de comparaison…). Le provençal est enseigné, d'après les réponses, dans 92 classes (sur 3560, soit 2, 6 %), dont 22 en maternelle (sur 1222, soit 1, 8 %) et 70 en élémentaire (sur 2330, soit 3 %), à 2193 élèves (≈ 3 %) par 54 enseignants (dont 13 intervenants extérieurs). A cela s'ajoutent 58 écoles où l'on pratique une initiation occasionnelle au provençal (sur 563, soit 10, 3 %), dont 23 maternelles (sur 235, soit 9, 8 %) et 35 en élémentaire (sur 328, soit 10, 6 %). Mais on ne sait combien de classes ou d'élèves sont effectivement concernés. En outre, 52 enseignants souhaiteraient une formation, et 12 écoles des moyens, pour enseigner le provençal, ce qu'ils ne font pas pour l'instant. Même si les chiffres bruts sont doubles -ce qui parait peu probable car les % sont ici dans la moyenne des autres

[189]Source : *Le Magazine des Niçois*, novembre 1999. Serait-ce le principe "corse" de l'offre généralisée ?

départements de la région- on atteindrait environ 5 % des classes pour une sensibilisation régulière et 20 % pour une sensibilisation occasionnelle. Comme on le voit, les données pour ces deux types d'enseignement ne sont pas comparables entre elles, puisque dans le premier cas on donne un nombre de classes et dans le deuxième un nombre d'écoles.

-Dans l'académie d'Aix-Marseille, en 1997-98, 3000 élèves en maternelle (3 % des effectifs), 6000 en élémentaire (3 %), soit 9000 (3 %) en tout, recevaient une "sensibilisation" au provençal à raison d'1h/semaine, avec la participation d'une centaine d'enseignants (dans 150 écoles, soit 12, 5 % des écoles). En 1998-99, on passe à 3400 élèves en maternelle et 6500 en élémentaire, toujours à 1h/semaine (soit 9900 en tout, 3, 5 % des 282. 000 élèves de l'académie). Cela fait 13. 201 élèves au total avec l'enseignement bilingue et les CER -voir ci-dessous-, soit 4, 7 % des élèves et 350 enseignants dans 160 écoles (12, 5 % des écoles). Le provençal attire de nombreux futurs enseignants du primaire à l'IUFM de Marseille. Le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence a lancé depuis la rentrée 1999 un programme d'aide à l'enseignement du provençal dans les écoles élémentaires, sous la forme de 90. 000 francs de crédits pour rémunérer des intervenants. Cela toucherait environ 500 enfants dans moins d'une dizaine d'écoles[190]. L'IUFM de Digne forme une vingtaine d'enseignants du primaire par an au provençal alpin (variétés des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence). Le provençal alpin est enseigné en 2000-2001 dans 24 classes des Hautes-Alpes[191].

Les chiffres restent bas : entre 3 et 5 % des élèves reçoivent une "sensibilisation"[192]. Bien sûr, peuvent s'y ajouter des actions pédagogiques ponctuelles portant principalement ou indirectement sur la culture régionale (comme dans 58 écoles du Var).

[190]Source : *La Provence* du 03/05/2000.
[191]Source : *Le Dauphiné libéré* du 30/12/2000.
[192]Je n'ai pas pu obtenir de chiffres concernant l'enseignement privé confessionnel, mais celui-ci est très réduit en Provence pour des raisons culturelles et historiques (12 % des élèves environ).

Figure 18
L'enseignement du provençal à l'école primaire
(sensibilisation régulière en maternelle et élémentaire)
Tableau récapitulatif

Académie, année	**nombre d'écoles maternelles /élémentaires**	**Nombre d'élèves maternelles /élémentaires (M)/(E)**	**Proportions**
Grenoble (Drôme provençale) 99-00	30	300	? données incomplètes
Aix-Marseille 98-99	160	3400 (M) + 6500 (E)	≈ 3, 5 % des élèves, 10 % des écoles
Nice 99-00 Alpes-Mar. > Var >	? ≈ 40 écoles ≈ 92 *classes*	 ≈ 800 ≈ 2200	données incomplètes, (niçois compris) ≈ 3 % des élèves

L'enseignement *en* provençal
(bilingue provençal/français)

Celui-ci reste *très réduit* et *très récemment mis en place*, notamment par rapport à d'autres langues ou d'autres régions (basque, breton, occitan, catalan), pour les raisons évoquées plus haut : l'attente de la population, les actions associatives et les revendications militantes qui en émanent se sont prioritairement portées sur d'autres axes et n'ont accordé qu'un très faible intérêt à l'enseignement bilingue. On n'est pas surpris que l'initiative de la mise en place de cet enseignement soit

venue de l'institution scolaire elle-même (inspection académique des Bouches-du-Rhône) et de la militance occitaniste (*calandretas* récemment introduites en Provence).

Le système original des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône (B-d-R). est à la fois le bastion symbolique de la culture provençale (comprenant des lieux comme Arles, Maillane, la Camargue, Aix, Marseille, Cassis)[193], le plus peuplé et le plus urbanisé (40 % de la population régionale, zone urbaine et industrielle Marseille-Aix-Etang de Berre), et donc le plus métissé.

Rappelons que si l'enseignement secondaire est administré au niveau de l'académie entière par le rectorat, l'élémentaire et la maternelle sont gérés au niveau départemental par une inspection académique. Ici encore, la présence à des postes-clés de personnalités favorables aux langues régionales a joué davantage que les dispositions officielles. Une proportion conséquente de ces personnes -au total peu nombreuses- est de sensibilité plutôt occitaniste, et l'on sait que l'enseignement bilingue précoce fait partie des lieux investis par l'action occitaniste (mouvement des *calandretas*), et fort peu par l'action provençaliste (voir *supra*). En 1990, un premier sondage est effectué auprès des parents des 1200 écoles élémentaires du département. Les 650 réponses (50 %, ce qui est un record pour un tel type de sondage) ont révélé que 40 % des familles se déclaraient locutrices passives ou actives du provençal et que 72 % étaient favorables à son enseignement. En 1992, l'enquête est rééditée, après 2 ans de "sensibilisation" au provençal (1h/semaine) dans 142 écoles sur les 1200 (11 %) touchant 6600 élèves (3 %). Les résultats sont similaires et confirment l'acceptation déjà connue, sinon la demande effective, des parents.

En 1994 et 1995 sont négociées les modalités d'ouverture d'un enseignement bilingue. Le principe adopté est original,

[193]Sur les 370 écrivains de langue provençale recensés entre 1800 et aujourd'hui par J. Fourié (1994), 200 sont nés dans les B-d-R. (54%) ; plus des 2/3 des associations culturelles provençales sont regroupées au sud-Ouest d'une ligne Avignon-Toulon.

puisqu'il s'agit d'ouvrir des *écoles entièrement bilingues* et non des classes spéciales au sein d'écoles par ailleurs exclusivement francophones. L'objectif en est double : éviter la ghéttoïsation des élèves recevant un enseignement bilingue (qui restent très peu nombreux dans les faits), assurer la continuité de l'enseignement bilingue dans le cursus. Parmi les écoles ou les communes qui ont été sollicitées pour l'octroi de ce statut à la rentrée 1996, n'ont été retenues que celles remplissant les conditions d'accord des parents et du conseil d'école (donc de la municipalité, qui finance en partie), de disponibilité d'enseignants qualifiés. De fait, seule une école a ouvert sous ce statut en septembre 1996, l'école La Maille 3 à Miramas. Le passage au bilinguisme pour tous y était prévu progressif, appliqué à 50/50 aux nouveaux arrivants et en commençant par 3 à 6 heures/semaine (en histoire-géographie) pour les enfants des autres classes. 5 écoles ont obtenu le statut de "centre d'enseignement renforcé" (CER), où environ de 1 à 3 heures d'enseignement (avec objectif 6 heures) doivent être dispensées en provençal chaque semaine. L'une d'entre elles, l'école Jean Mermoz d'Aubagne, qui n'avait pas eu le statut bilingue au premier tour faute d'enseignants disponibles, est passée au statut bilingue à la rentrée 1997, après nomination de deux enseignants qualifiés. Il faut noter que les municipalités et les associations provençales, par exemple le Félibrige, ont aidé symboliquement au financement de démarrage.

Les chiffres… et la réalité

A la rentrée 1997, la situation était la suivante :

-2 écoles bilingues déjà citées, comptant 50 élèves en maternelle et 225 en élémentaire ;

-4 centres d'enseignement renforcés (Les Platanes et Les Deux Ormeaux à Aix ; La Loubière, Parc Dromel et Vallon des Tuves à Marseille ; l'école de Rognonas et celle de Vernègues-Cazan), comptant 347 élèves en maternelle et 1630 en élémentaire ;

-la "sensibilisation" se poursuivant dans environ 150 écoles touchant 2000 élèves en maternelle et 4000 en élémentaire.

Rapportée aux chiffres totaux, la proportion reste de très faible à très marginale, plus symbolique qu'efficace en termes de transmission de la langue : 2 écoles bilingues sur les 1200 du département (moins de 0, 1 %), 4 C.E.R. (même %), 275 élèves en bilingue progressif (moins de 0, 1 % des élèves du département et une goutte d'eau dans l'océan des enfants de la région), etc. La part touchée du système éducatif est quantitativement infinitésimale.

En revanche, les moyens mis en œuvre sont apparemment adaptés : 25 enseignants agréés pour enseigner en CER ou école bilingue, avec une trentaine d'autres en formation à l'IUFM chaque année. A eux s'ajoute une dizaine d'intervenants municipaux compétents. L'ensemble est coordonné par 2 maitres itinérants et 2 conseillers pédagogiques-formateurs, sous la direction de l'inspectrice d'académie.

A la rentrée 1998, la situation avait évolué de la façon suivante : 3009 élèves dans 120 classes de 14 CER, soit 1, 5 % -chiffre doublé), et 292 dans les 2 écoles bilingues (toujours 0, 1 %), mais seulement 10 enseignants sur les 55 nécessaires en bilingues et CER. On note une légère augmentation par rapport à 97-98. La formation des nouveaux enseignants est assurée à l'IUFM, où un agrément spécifique est désormais délivré pour enseigner en bilingue.

Au cours de l'année 1999-2000, j'ai été (fort bien) accueilli dans l'école J. Mermoz bilingue d'Aubagne où j'ai pu rencontrer les enseignants et la directrice[194], accompagné d'une conseillère pédagogique en langue régionale. L'observation sur le terrain de ce que recouvre cet enseignement dit "bilingue" permet de découvrir des faits beaucoup plus modestes que les données officielles ne laisseraient penser. On m'y a appris que l'autre école bilingue (et le CER de Vernègues qui devait passer en bilingue) ne l'étaient déjà plus, faute de la volonté de nouveaux enseignants et directeurs. Aubagne était la seule rescapée, mais, de fait, on était loin d'y effectuer un enseignement bilingue *en* provençal à raison d'au moins 5 ou 6 heures semaines… En CP, les enfants, encore grands débutants à la fin janvier, recevaient

[194]Que je remercie tous vivement.

une demi-heure à une heure de sensibilisation par semaine (date, comptines, jeux…). En CM2, après théoriquement 2 ans et demi d'enseignement "bilingue" (et un changement de graphie en changeant d'enseignant au CM2), les élèves font une demi-heure de provençal tous les matins (soit 2 heures semaine), consistant essentiellement en un apprentissage *de* la langue (lecture, traduction…) et ponctuellement *dans* la langue (consignes d'un exercice de sciences ou légende d'une illustration historique). Leur compétence à parler et à comprendre le provençal reste très réduite. L'organisation de l'école, le manque d'enseignants qualifiés et de moyens, la résistance de beaucoup de parents, n'y permettent ni la constitution de classes homogènes (bilingues, CER ou ordinaires), ni la continuité du cursus, ni donc un enseignement efficace du provençal.

De fait, et si dans les CER la réalité est, de la même manière, bien en dessous des données affichées, ce dispositif ne s'avère finalement constituer qu'une sensibilisation éventuellement renforcée à la langue, et n'en est que d'autant plus symbolique dans tous les sens du terme.

Il est intéressant de noter que, à l'exception de Vernègues, ces enseignements -notamment les écoles bilingues- se développent dans des zones fortement urbanisées, à population très métissée, où la pratique familiale effective du provençal est proche de zéro, surtout avec les jeunes enfants. On sait déjà que la demande de réappropriation des langues régionales est davantage le fait de populations les ayant perdues que de celles les parlant toujours (qui sont parfois relativement opposées à leur enseignement) : c'est le cas en Alsace et en Corse, par exemple. Mais ici un facteur supplémentaire vient jouer. La demande émane en partie de populations immigrées (d'origine française septentrionale et étrangère, notamment maghrébine), qui y voient un facteur d'intégration pour leurs enfants. Elles rejoignent en cela l'un des arguments qu'avancent les mouvements provençalistes en faveur de l'identité culturelle *locale* qui maintient et renforce le lien social. On m'a rapporté l'exemple, à Aubagne, de cette mère maghrébine, berbérophone, déclarant : "*Puisque mes enfants ne seront*

jamais acceptés comme Français, au moins ils seront Provençaux"[195].

Il y a manifestement une volonté qui conduira peut-être à un enseignement *en* provençal, effectivement bilingue, et à toucher une proportion conséquente de la population scolaire, mais on en est encore très loin. D'ailleurs, des problèmes supplémentaires se posent, que nous étudierons plus loin.

Les "calandretas" privées

Le mouvement des "calandretas" est né et s'est développé dans le Sud-Ouest à partir des mouvements occitanistes du Languedoc depuis plusieurs années, sur l'exemple des *ikastolas* basques et des écoles *diwan* bretonnes. Pour des raisons évidentes de divergences dans les choix d'actions de promotion, il n'a pas d'abord concerné la Provence, peu réceptive à l'idéologie occitaniste et peu orientée vers l'enseignement bilingue précoce. Cependant, devant le vide laissé sur cette question par les mouvements provençaux et dans la vague récente d'intérêt public pour les langues régionales, une "calandreta" a fini par être créée à Orange à la rentrée 1994, puis une deuxième à Gap à la rentrée 1996, puis une à Marseille à la rentrée 1997 (qui a dû fermer ses portes faute d'inscriptions) et enfin une dernière à Cuers (Var) à la rentrée 1999. Il s'agit là d'écoles effectivement bilingues, gérées par des militants[196], sous statut associatif privé.

A Orange, on comptait, à la rentrée 1997, 57 élèves dont 37 en maternelle et 20 en élémentaire (CP-CE1). L'augmentation des effectifs a été d'environ une quinzaine d'enfants par an en 3 ans. A Gap, 7 élèves étaient inscrits à l'ouverture (dont 5 en maternelle et 2 en CP), 9 à la rentrée 1997. A la rentrée 2000, 122 enfants étaient inscrits dans les *calandretas* de Provence. Là encore, et même davantage, il s'agit d'un enseignement

[195]Le même phénomène a été observé dans le secondaire.

[196]La *Calandreta* de Marseille fonctionnait avec le soutien du groupe Massilia Sound System, celle de Cuers a bénéficié de la présence locale d'une ancienne présentatrice d'émissions télévisées en provençal. L'ensemble des *calandretas* scolarise environ 1500 enfants pour tout le domaine d'oc (32 départements), soit 0,1% du public potentiel.

extrêmement marginal, touchant une proportion infinitésimale d'élèves, à fonction symbolique.

Les orientations institutionnelles de l'enseignement du provençal

Une approche globale modérée

La finalité générale de cet enseignement, rappelée dans la circulaire ministérielle de 1995, est "*la réussite de tous les élèves et la formation de futurs adultes*". Plus précisément, tous les textes, de 1951 à 95, assignent deux objectifs principaux à l'enseignement des langues régionales :

-des compétences linguistiques dans le parler local à échelle régionale,

-une connaissance de la culture régionale,

le tout pour une bonne insertion dans l'environnement, la préservation d'identités culturelles et d'un patrimoine diversifiés. Le principe du volontariat des familles est posé fermement et constamment rappelé.

Pour le provençal, le confirment les programmes, le matériel pédagogique et l'opinion publique. Le programme de langues régionales au lycée de 1988 (arrêté ministériel national, confirmé lors de la parution des nouveaux programmes des lycées en septembre 2000) met l'accent sur la variation dialectale pour toute langue, et double cette consigne pour la "langue d'oc", divisée en "auvergnat, gascon, languedocien, limousin, nissart, provençal, vivaro-alpin[197]" avec programmes spécifiques : "*l'enseignement mettra l'accent à la fois sur l'ensemble linguistique et culturel que constitue l'aire méridionale*[198] *et sur sa diversité. Il visera, au premier chef, à une compréhension et une pratique correctes de la langue vivante sous sa forme usuelle locale (…) En ce qui concerne les*

[197]= provençal de la drôme et ardéchois (Région Rhône-Alpes, académie de Grenoble).

[198]Il n'est pas écrit "aire d'oc", cela inclut donc corse, ligurien, catalan et basque. On n'est pas dans une visée occitaniste.

graphies, on s'efforcera d'adopter des attitudes ouvertes (…) l'enseignant sera évidemment conduit à privilégier une base graphique qu'il déterminera (…) en fonction de l'efficacité pédagogique et de l'environnement littéraire et culturel. [il pourra] *introduire (…) des éléments d'information sur les autres systèmes d'orthographe (…) les documents seront (…) présentés et étudiés en respectant strictement leur graphie d'origine*…". La partie "provençal" indique que "*l'enseignement se développera en étroite liaison avec les pratiques linguistiques vivantes du milieu familial et social. Il mettra l'accent sur les traits spécifiques de la langue provençale*[199] *et sensibilisera les élèves à sa diversité dialectale propre (rhodanien, maritime, alpin)*", et met l'accent sur "*l'ampleur et la richesse considérable de la littérature provençale*".

Les seules autres directives existantes sont celles pour l'*Enseignement de la Langue d'oc à l'école élémentaire* de la mission langue régionale des B-d-R, qui ne sont que des indications sans pouvoir règlementaire. Elles visent également des compétences communicatives et linguistiques en provençal local (p. 3-6), même si la participation de militants occitanistes à ce réseau l'amène à parler de "langue d'oc" et non de provençal, et à proposer une parité orthographe provençale/graphie occitane[200].

Les outils pédagogiques disponibles vont dans le même sens du respect de la diversité polynomique et des normes socialisées du provençal (l'orthographe moderne dite mistralienne permettant justement la notation des particularités locales). Les manuels du secondaire de P. Vouland (1986 et 88) présentent les dialogues en 6 variétés (dont niçois et provençal d'Italie)[201], les recueils de textes du *Prouvençau à l'escolo* ont trois éditions dialectales, mon vocabulaire pédagogique

[199]On notera l'identification du provençal comme langue.

[200]En 1984, l'*Unioun dis escrivan prouvençau* a pourtant gagné un procès contre un décret du recteur de l'académie d'Aix-Marseille qui imposait l'enseignement de la graphie occitane dite "classique" à côté de la graphie moderne "mistralienne". L'usage de la graphie occitane est en effet marginal en provençal (cf. chapitre 6).

[201]Ses introductions pédagogiques vont explicitement dans le sens du programme de lycée qui allait paraitre, preuve d'un consensus.

(Blanchet 1998a) propose trois variantes, dont une ouverte aux enfants (à remplir en classe), des dictionnaires et grammaires sont disponibles pour plusieurs variétés[202], le tout en orthographe moderne[203]. Parallèlement, une stratégie pédagogique privilégiée reste de faire un pont avec le français, et, pour les enfants de milieu non provençalophone, de partir du français régional qu'ils parlent et dont le lexique, les tournures, la prononciation, sont provençalisés[204] (voir introduction et 1ère partie). Ainsi, pas de purisme : on ne craint pas les francismes lexicaux usuels du provençal, mais l'on favorise une syntaxe et des façons de dire authentiques (donc populaires).

L'opinion publique est favorable à cette approche de la langue. En revanche, les gens se plaignent si l'on enseigne une autre variante que celle de leur zone, et critiquent le "néo-provençal" (voire "l'occitan") de certains militants qu'on entend à la télévision ou qu'on lit ici ou là. Ou, inversement, ils croient dès lors que ce qu'ils parlent est vraiment un "patois" indigne des institutions publiques (voir Bouvier et Martel, 1998). Cette langue un peu artificielle est marquée par une francisation de la syntaxe et des façons de dire (dont un lexique abstrait à la française), des archaïsmes puristes pour éviter francismes ou mots ressemblant au français, et parfois une prononciation francisée. Cela dit, dans certains milieux où le provençal est aujourd'hui inconnu (une partie de la conurbation marseillaise), on peut en faire n'importe quoi (avec un but uniquement symbolique ou idéologique) sans que personne sur place (et surtout la jeunesse) ne se rende compte de la manipulation.

Des tendances normatives discutées

[202]Cf. récemment J.-L. Domenge, *Grammaire du provençal varois*, La Farlède, AVEP, 1998, rééd. 1999 ou Ph. Blanchet 1999b (en provençal maritime).

[203]Voir aussi en Italie Clara Arnedodo, *Lou loup e Babeto, manuale per l'insegnamento della lingua provenzale nella scuola elementare*, Cuneo (I), Coumboscuro centre prouvençal, 1998.

[204]Cf. par ex. nombreux articles dans la revue pédagogique *Lou Prouvençau à l'Escolo*, et M.-L. Julien, *Lou breviàri de l'ensignaire prouvençau*, Berre, Lou Relarg Berraten, 1986 (ouvrage toutefois à tendance normative pour le français). Cette stratégie est spontanément mise en place dans les classes par les élèves et les enseignants.

J.-B. Marcellesi (1975, 8-9) remarquait déjà les tendances paradoxales à l'uniformisation chez certains militants des langues régionales. Créer un "standard" n'est pas indispensable : c'est une vision des langues issues des politiques en faveur des langues étatiques dominantes et qui instaure des dominations sociales. Cela n'a de sens que si le standard visé sert des usages généraux, rivaux de la langue de l'Etat, reproduisant son autorité dans un espace politique adéquat à la langue. C'est ce que font les Espagnols pour le basque ou le catalan. Le contexte français, a fortiori provençal, ne s'y prête pas : l'aménagement linguistique le plus adapté y est du type de celui réalisé en Corse ("*la langue 'standard' (…) n'est pas la condition* sine qua non *pour l'enseignement*", dixit J. Chiorboli à partir de l'exemple corse dans Clairis *et alii* 1999, 188).

Face à la polynomie provençale avérée par les pratiques, à un large consensus régional et aux textes officiels de l'Éducation nationale, on rencontre cependant une tendance normative chez les militants occitanistes (inspirés du catalanisme), peu nombreux mais actifs et insérés dans certains réseaux d'enseignement : l'inspecteur général chargé des langues régionales (et président du jury du CAPES de langue d'oc de 1997 à 2000) est notoirement occitaniste ainsi qu'une partie de la mission langue régionale de l'inspection académique (I. A.) des B-d-R. La République ayant abandonné la gestion des langues régionales à qui en veut, hors des instances démocratiques et sans contrôle de représentativité ou de légitimité, des minorités actives peuvent imposer des idées décalées par rapport aux réalités locales, même si elles sont majoritairement refusées[205]. En Provence, l'idéologie occitaniste

[205]En outre, il est probable que les ministères parisiens acceptent plus directement des discours qui reproduisent les habitudes françaises (normatives, centralistes) même si, à terme, ces positions induisent une rivalité entre français et langues régionales, entre identités nationale et régionales. Les propositions plus modérées, qui envisagent de traiter les parlers régionaux autrement que la langue nationale (de façon non normative et pluraliste), et qui ne risquent pas d'induire un conflit, sont plus originales et moins aisément comprises… C'est l'un des nombreux paradoxes des institutions françaises sur ce sujet.

a toujours fait l'objet d'un refus puissant depuis que, venue du Sud-Ouest dans les années 1970, elle cherche à s'y imposer, à la fois pour confirmer son postulat d'unité "occitane" et pour bénéficier du prestige du provençal[206].

Dans l'enseignement, cela introduit l'usage d'une graphie complexe à peu près inusitée dans la littérature ou ailleurs en Provence, éloignée de la prononciation, qui ne permet pas ou trop peu de noter les variations locales, mais surtout une langue "normalisée" sur un modèle languedocien (quoique francisée dans ses tournures car la plupart de ces militants sont des intellectuels citadins éloignés des pratiques populaires authentiques) [voir annexe 2 de l'introduction].

De plus, par la conception occitaniste de la langue et de la politique linguistique, et, partant, par les références et les outils qu'ils utilisent, les acteurs d'un enseignement d'obédience occitaniste concentrent à un degré élevé des pratiques spécifiques, dont l'intérêt et la légitimité font l'objet de vives discutions.

Dans les milieux provençalistes (non occitanistes), s'il existe une certaine tendance à acquérir et pratiquer un peu plus le provençal rhodanien que d'autres variétés chez les néo-locuteurs, à cause du prestige littéraire de cette variété, celle-ci n'est jamais imposée comme véritable norme de référence. Les variétés locales sont celles attendues et enseignées, ce à quoi conduisent logiquement l'esprit même de cette vision de la langue (polynomique), les outils pédagogiques et la graphie moderne (à tendance phonétique) qui y est associée. De même, si l'on entend régulièrement un certain "néo-provençal" dans ce milieu, la langue reste (sauf exception) plus proche du provençal authentique que chez les néo-locuteurs occitanistes,

[206]Cela n'a rien à voir avec des appartenances politiciennes, contrairement à ce que prétendent de mauvaises rumeurs : l'occitanisme a pour figure fondatrice un collaborateur pétainiste condamné à la Libération (L. Alibert), puis s'est fait porter par l'extrême-gauche soixante-huitarde (Larzac, PSU), et se fait actuellement appuyer en Languedoc par la droite de J. Blanc, proche du F.N. ; le provençalisme a toujours été modéré, soutenu par la droite républicaine comme par la gauche (cf. les positions de M. Vauzelle et nombreux élus), Maurras a été exclu du Félibrige en son temps, et les grands mouvements provençaux ont tous pris position contre le F.N. (Blanchet 2000a).

tout simplement parce que les modèles valorisés y sont les pratiques populaires spontanées de ceux qui ont reçu la langue en famille et parce que le système d'écriture est plus fidèle à la phonologie et à la morphologie des diverses variétés locales.

A l'école élémentaire

Les occitanistes provençaux, qui connaissent la réalité provençale, ont des choix moins uniformisateurs que leurs homologues du Sud-Ouest[207]. Mais les structures occitanistes de Provence dépendent étroitement des sièges languedociens des organismes occitanistes (Institut d'Études Occitanes et *calandretas*).

Ces choix imposent, *à parité avec l'orthographe provençale et en priorité*, leur graphie, adaptée à un provençal "central" ou unifié sous un modèle languedocien, dans l'enseignement ou dans les matériels publiés. Ainsi le livret de *structures basiques, mots outils et vocabulaire de base* de l'I. A. des B-d-R.[208], tout en se déclarant ouvert à la pratique effective et variée du provençal, et en évitant les propositions normatives les plus artificielles, présente une seule variété de provençal, et, en seconde position, une version en orthographe provençale où s'accumulent des erreurs graphiques (voire grammaticales). On y compte en moyenne deux fautes par page, des confusions dialectales (et quelques bizarreries morphologiques comme *vouos, dourbi* pour "voix, ouvrir", manifestement fabriqués à partir d'interprétations de la graphie classique par des gens n'ayant pas une connaissance suffisante du provençal parlé)[209].

---

[207]Ils savent d'ailleurs que le nom *occitan* lui-même n'est pas connu par la population pour désigner la langue de la Provence, raison pour laquelle ils emploient le mot *provençal* dans les titres de leurs ouvrages (cf. Bouvier et Barthélémy 1997, Barthélémy et Martin 2000, ou la *grammaire* collective parue en 1998). Le cas -unique jusqu'ici- du manuel de Barthélémy/Martin assouplit même la graphie occitane pour mieux l'adapter aux spécificités provençales, accepte les francismes usuels, et prend pour modèle un parler local.

[208]Réalisés en 1997 sans concertation avec la Région (et pour cause), bien que la loi de décentralisation de 82 lui octroie des compétences dans ce domaine (rappelées par la circulaire de 95).

[209]Les seules formes usitées en Provence étant respectivement *voues* ou *vouas* (empruntées au français, l 'ancienne forme autochtone étant un *vous* non

L'inspecteur départemental chargé de la langue d'oc, occitaniste, a publié un *Vocabulaire fondamental* d'un provençal "central"[210] qui applique les mêmes parités et priorité, bien que ce soit un travail plus soigné où les erreurs sont moins nombreuses. C'est ce même provençal "central", certes authentique, mais pas des variétés provençales diverses, qui est proposé aux étudiants et enseignants en formation dans le manuel de Barthélémy et Martin (2000), où la graphie occitane -même assouplie- n'est accompagnée que d'une modeste et maladroite initiation à l'orthographe moderne dite "mistralienne".

Ces erreurs sont compréhensibles : puisque ces enseignants ne pratiquent pas et donc connaissent mal l'orthographe provençale moderne, il leur est difficile de l'enseigner à parité avec leur système graphique (ce que pourtant, du coup, on prétend exiger des enfants). En outre, beaucoup de militants ont appris la langue régionale dans leurs cours associatifs et, malgré leur bonne volonté, n'y sont pas assez formés pour l'enseigner. Ils la calquent sans plus d'approfondissement sur leur langue première (le français). A cette difficulté s'ajoute, pour ceux qui utilisent la graphie occitane, comme l'admet un linguiste occitaniste, que "*la graphie [occitane] est opaque, savante. [Elle] tend vers la norme (…) L'obstacle est double : [elle] rend la reconnaissance par les usagers naturels difficile, [elle] rend la restitution des formes lues par des non-locuteurs aléatoire (…)*" (Sauzet 1996, 140).

De la même façon, on m'a rapporté le cas d'un inspecteur occitaniste recommandant à un instituteur provençalophone "natif" de substituer dans son enseignement au mot *lapin*, emprunté au français, le mot *couniéu* que pourtant plus personne ne comprend dans la région depuis au moins deux siècles ![211]

diphtonguable) et des formes en [y] et [O] type *durbi, dorbi* (*dourbi* étant une forme languedocienne).

[210] J.-C. Bouvier et A. Barthélémy-Vigouroux, *Vocabulaire fondamental du provençal de Basse-Provence, central intérieur*, version internet, C.I.E.L. d'Oc, 1997.

[211] Il y est à peu près aussi archaïque que le français *conil*.

Le *Programme* de l'école élémentaire demande, outre la connaissance des deux graphies par les enfants (p. 18) et l'étude *du* système phonologique de *la* langue d'oc (le tout au singulier, p. 32), une comparaison géographique avec les autres "*dialectes de la langue d'oc*" et avec le catalan (car le catalanisme - uniformisateur et nationalitaire, il faut le signaler- constitue une référence majeure pour l'idéologie occitaniste, p. 32).

Plus normatives sont les positions du Centre Régional d'Études Occitanes de Provence. Dans une *grammaire* récente[212], il présente d'autorité le provençal comme variante de l'occitan, dans sa graphie, *sans mentionner qu'une autre pratique majoritaire de la langue existe*, et décide d'en modifier la morphologie pour "rétablir" des distinctions anciennes (évidemment conservées en languedocien…). Il recommande une chasse à de prétendus francismes ou italianismes, remplacés par des mots gascons ou languedociens[213]. Dans la seule revue occitaniste de quelque ampleur publiée dans la Région, *Aquò d'aqui*, on trouve largement du français normatif traduit mot à mot. Comme ce sont là les seules références pour les enseignants occitanistes (outre celles venues du Sud-Ouest), il est à craindre qu'ils les appliquent…[214]

Ainsi, dans les classes dites "bilingues" que j'ai observées à Aubagne (voir ci-dessus), on emploie la graphie mistralienne avec les petites classes ("*parce qu'elle est plus facile et plus phonétique*") et la graphie occitane avec les grandes classes ("*parce qu'elle permet de travailler la grammaire du français, grâce à la proximité des deux orthographes*")[215]. Les élèves du CM2 produisent ainsi des formes orales erronées à partir des formes graphiques occitanes qui les suscitent inévitablement : on prononce [pÂe"faì, "sjage, a"vja] ce qui se prononce

[212][collectif], *Grammaire provençale et cartes linguistiques*, Aix, CREO-Provença, 1998.
[213]*Estudis Occitans*, n° 23-24, 1999, p. 99.
[214]De même, le éCentre de Formation Pédagogique des *Calendretas*" a fait l'objet de critiques sur la langue étonnante qu'il promeut, y compris d'un Gascon comme J. Laffitte (cf. *Prouvènço d'Aro*, juin 1998).
[215]La graphie occitane fonctionne en effet sur les mêmes principes que l'orthographe française.

partout [pÂe"fa, "sjege, a"vje], à cause des graphies *presfach, siague, aviá* (en orthographe moderne *pre(s-)fa, siegue, avié*). Sur une gravure historique affichée avec les commentaires écrits par les élèves, on lit un mélange de langues et graphies reproduit figure 19 (j'indique en italiques ce qui est en orthographe moderne, je souligne les formes identiques dans les deux graphies et je mets entre guillemets ce qui est erroné quelle que soit la graphie) :

Figure 19 : Productions écrites d'élèves en enseignement "bilingue" et bi-graphique

1. Un atalhier "ou" trabalhan"t" de gents *à* "tèissière"[216] la seda dins *l'oustau*.

2. Dins la premiera gravadura avem *remarca* que lei"s" canut"o" trabalhavan (illisible) e son força *paure*.

3. Vesi"s" "qué" la *famiho* manja. La *femo* "cosin". La *famiho tèisse* lo teissut. Vesi"s" lei vesina""[217].

Les problèmes du CAPES d'oc

Depuis 1992 existe un CAPES[218] bivalent de langues régionales sous une variante appelée "occitan-langue d'oc", double intitulé dont l'aspect "diplomatique" a été explicité plus haut. Il s'agit d'un CAPES littéraire sans mention régionale avec autre discipline conjointe (Blanchet 2001b).

[216]La forme correcte serait *tèisser* en graphie occitane et *tèisse* en mistralienne.

[217]En graphie occitane, il faudait ici un *-s* du pluriel (mais pas en mistralienne).

[218]"Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré", recrutant des enseignants fonctionnaires pour les collèges et les lycées publics.

La création de concours de recrutement d'enseignants titulaires spécialisés dans une langue régionale[219] a constitué de toute évidence une avancée importante sur le plan de la politique linguistique française, de la valorisation symbolique des langues régionales[220], du statut des personnes qui y œuvrent et de la qualité des enseignements. Sous sa forme actuelle, le CAPES dit d' "*occitan-langue d'oc*" soulève cependant des difficultés :

-1) par rapport à la réalité des pratiques linguistiques dans le domaine d'oc et aux objectifs de l'enseignement de ces langues régionales,

-2) par rapport à la nature des épreuves et à certaines exigences exprimées dans les rapports de jury,

ces deux points se cumulant.

Les orientations du jury et des programmes

Le jury en est présidé depuis 1997 par l'inspecteur général Salles-Loustau[221], qui ne cache pas ses convictions occitanistes, ex-maitre de conférences de littérature occitane à l'université de Pau, nommé par le Ministre F. Bayrou lors de la création de ce poste en 1995. Cette option occitaniste vise des objectifs de normalisation (à la catalane) d'une langue standardisée dotée d'une graphie unique. Sur les douze membres du jury 1999, dix étaient occitanistes. Il n'y avait aucun examinateur non occitaniste pour l'épreuve didactique sur dossier du CAPES externe et pour l'ensemble des épreuves du CAPES interne en 1999. Il n'y avait qu'un examinateur non occitaniste sur quatre pour l'épreuve de présentation/commentaire d'un texte littéraire ou de civilisation du CAPES externe. Cette configuration du jury est restée globalement identique depuis le jury de 1997.

[219]Il est aussi possible de passer un CAPES de Lettres Modernes, avec option langue régionale.

[220]Symbolique aussi parce que cette mesure n'a pas été accompagnée de la mise en place d'un dispositif effectif de diffusion de la langue et d'orientation suffisante d'élèves vers ces cours "au choix" : moins de 3% des élèves les suivent en moyenne, ce qui contraint les enseignants à une bivalence. Le précédent président du jury le regrettait ouvertement dans son rapport de la session de 1996 (p. 6).

[221]Qui cumule ainsi les deux fonctions. Un nouveau jury doit être mis en place en 2001.

Cela permet évidemment de développer dans les rapports "*publiés sous la responsabilité des présidents de jurys*", des orientations particulières, par le simple jeu de la "majorité".

Le programme précise depuis 1992 : "*Aucune variété linguistique ne sera privilégiée par le jury*[222] *; dans tous les cas, on attend des candidats qu'ils fassent un usage cohérent de leur dialecte et de leur graphie de référence*" et ajoute "*les systèmes graphiques autres que celui qui est aujourd'hui majoritairement utilisé seront acceptés également*". Alors que, sans même être nommé, celui qui est posé comme "majoritairement utilisé" et ne fait l'objet d'aucune "acceptation" puisqu'il semble aller de lui-même, est loin d'avoir été le plus utilisé au cours des siècles (la graphie occitane à moins d'un siècle de diffusion), et qu'il reste minoritaire au moins dans une région et pour une variété d'oc - et pas des moindres !- la Provence et le provençal[223]. Une formulation : "tous les systèmes graphiques seront acceptés" aurait été plus simple et moins ambigüe.

Cette tendance normative apparait dans les récents rapports de jurys. On peut en effet y lire :"*Le candidat doit s'attendre à pouvoir être muté sur la totalité du territoire*" (rapp. 98, p. 20) et "*La candidat reçu* [sic] *au concours sera professeur certifié d'occitan langue d'oc et non de tel ou tel parler !*" (rapp. 97, p. 21). Il est évidemment paradoxal[224], comme cela s'est produit, que les néo-certifiés de langue régionale "occitan-langue d'oc", sous prétexte de l'intitulé global du concours, soient nommés dans la Creuse ou en Languedoc quand ils parlent provençal, en Limousin quand ils parlent gascon et inversement. Comment pourraient-il enseigner le parler local que préconisent les textes

[222]Mais, dans les faits, tous les exemples de sujets donnés p. 26-41 du rapport du concours 99 sont en languedocien écrit en graphie occitane.

[223]On a vu dans les chapitres précédents les types et proportions d'usages des deux graphies en Provence. Rappelons qu'un responsable occitaniste déclarait d'ailleurs en 1992 : "*En Provence, à l'heure actuelle, il y a officialité puisque la norme officielle de la Région P.A.C.A. est la norme mistralienne, donc tous les textes administratifs, les panneaux à l'entrée des communes, etc., les conseils municipaux délibérant parfois en provençal, utilisent la norme mistralienne*" (Merle 1993, 263-264).

[224]Le précédent président du jury qualifiait cela de "*sotte brimade*" dans son dernier rapport (session 1996, p. 6).

officiels ? Ils ne peuvent alors que se replier sur des cours de français, d'histoire, d'espagnol… et vider de son sens le CAPES qu'ils ont réussi[225]. Il y a là une incohérence du système.

Bien sûr, chacun est libre de ses convictions, mais il est étonnant qu'un concours public, normalement astreint à la neutralité, semble plutôt orienté dans les rapports vers les convictions spécifiques d'un courant intellectuel et militant (et ceci quelles que soient l'impartialité et la bienveillance effectives dont le jury peut faire preuve vis-à-vis des candidats). Qui plus est, un concours de "langue régionale" dont les exigences sont rédigées sans prendre en compte les réalités et les attentes *régionales*, voire s'y opposent (comme c'est le cas par rapport à la Provence), cela s'avère contradictoire[226].

Des exigences lourdes et contradictoires

En termes d'épreuves, le CAPES externe de langues régionales est organisé grosso modo sur le modèle des CAPES de langues dites vivantes étrangères (LVE = anglais, italien, etc.), avec une influence du CAPES de Lettres Modernes (= français), perceptible dans l'épreuve de version médiévale. Cela signifie qu'on attend du candidat :

-une capacité à réaliser une version (de l'ancienne langue d'oc au français) et un thème (du français moderne à la variété moderne d'oc pratiquée par le candidat),

-une capacité à réaliser dans sa variété d'oc une dissertation littéraire portant sur des œuvres de tous les siècles et dans toutes les variétés d'oc,

[225]Certains diront que cela remet en question le caractère national des affectations des fonctionnaires, mais, d'une part, un fonctionnaire a toujours le droit d'émettre des vœux d'affectation puis de n'être muté que selon son souhait, et, d'autre part, nomme-t-on un professeur d'italien sur un poste d'espagnol ? Et bien sûr, il y a surtout des postes d'italien de Grenoble à Nice.

[226]Le même problème est prévisible avec l'annonce de la création en 2002 d'un CAPES de *créole* (au singulier), censé concerner aussi bien les créoles très différents de la Réunion, des Antilles et de Guyane, déjà dénoncé par R. Chaudenson (*Libération*, 09/11/00).

-une capacité à réaliser dans sa variété d'oc un commentaire oral d'un texte littéraire (idem, et le candidat doit oraliser le texte quelles que soient la variété et la graphie dans lequel il est écrit) ou de civilisation (en fait, toujours une question d'histoire portant sur l'ensemble du domaine d'oc), suivi de l'analyse en français de certains faits de langue d'oc,

-une capacité à traiter en français une question de didactique impliquant des connaissances institutionnelles (programmes, système éducatif, etc.), didactiques (contenus d'enseignement, quelle que soit la partie du domaine d'oc dont sont originaires la langue et les éléments culturels du support d'examen), et pédagogiques (méthodologies, méthodes, évaluation, etc.).

-sans oublier que c'est un CAPES bivalent et que les candidats, "*s'ils ont passé un CAPES, on pourrait presque dire qu'ils en ont préparé deux*" (rapport 1996, p. 5).

Pour le CAPES interne, les épreuves sont regroupées différemment mais les compétences évaluées sont similaires, avec une importance plus grande accordée à l'enseignement lui-même (commentaire d'un texte littéraire et non dissertation, composition écrite de didactique…).

Comme on le voit, les exigences sont très élevées. On demande en effet aux candidats d'être spécialistes à la fois :

-de langue ancienne et de langue moderne (comme au CAPES de Lettres, mais pas dans les CAPES de LVE),

-de littérature et de linguistique (comme au CAPES de Lettres), et en plus de "civilisation" (comme au CAPES de LVE),

-de didactique/pédagogie (comme à tout CAPES),

-de dialectologie (ce qui n'apparait dans aucun autre CAPES),

-le tout pour l'ensemble d'un domaine linguistique dont la variété est telle que cela reviendrait à attendre d'un candidat au CAPES d'espagnol de connaitre aussi le catalan et le portugais, ou d'un candidat au CAPES d'anglais de connaitre aussi le frison et le néerlandais…

-et d'une autre matière (bivalence du CAPES).

La hauteur de ces attentes découlent en partie du choix de concevoir l'ensemble des pays et parlers d'oc le domaine d'une même langue (l'*occitan*), d'une seule histoire/civilisation, et, au final, d'une seule graphie souhaitée. Le rapport de la session de 1996 considérait comme "*une faute grave (…) sévèrement sanctionnée*" de confier au jury que "*l'autre choix proposé, Manciet, lui* [le candidat] *était difficilement compréhensible*" (c'est du gascon, variété tellement à part dans l'ensemble d'oc que même des linguistes occitanistes envisagent de le considérer comme une langue distincte). Dans le rapport 1999, on reproche à des candidats d'avoir dit "*langue gasconne*" ou "*langue limousine*"… (p. 22). Pourtant, les programmes de 1988 parlent bel et bien de *langue provençale*. Notons aussi des réticences face à des exposés qui proposent d'enseigner "le toulousain" dans un lycée de Toulouse (rapp. 98, p. 21) alors que c'est, encore une fois, ce que prévoient les programmes de 1988[227].

Enfin, autre paradoxe, le CAPES reste à tonalité littéraire et à dominante écrite (même les textes à traduire sont littéraires), alors que les enseignants seront avant tout des professeurs de langue à dominante orale. Le précédent président du jury, G. Gouiran, parlait à ce sujet des "*contradictions de l'organisation de l'enseignement de l'occitan-langue d'oc*" (rapport 1996, p. 5). Mais c'est là une contradiction qui touche tous les concours de recrutement de professeurs de langues, y compris de français[228]. On en trouve un bon témoignage dans la bibliographie de didactique des langues proposée p. 25 du rapport du CAPES de langue d'oc 1999, où figurent des titres fondamentaux que ne renierait aucun didacticien de langue vivante, et où les candidats verront fortement mise en avant une approche communicative de la langue parlée et non une approche littéraire de la langue écrite…

[227]Que le rapporteur interprète comme demandant l'enseignement de "l'occitan" et la sensibilisation à tous ses "dialectes" (provençal, gascon, auvergnat…), alors que cela n'est écrit nulle part.

[228] "*Je pense que leur défaut principal est de ne pas accorder une place suffisante à la langue qu'ils permettent d'enseigner*", G. Gouiran, *ibid*. p. 5.

Une norme floue

Le rapport signale maintes fois qu'on attend "*une langue correcte, au registre adapté au concours*", refusant les "*tours familiers*" (rapp. 98 p. 8) et les francismes lexicaux, sans expliciter cette norme, que la situation sociolinguistique rend équivoque, puisque les normes socialisées sont des parlers locaux familiers. Le rapport 1999 reproche (p. 6) des "*glissements diglossiques non maitrisés [qui] révèlent moins une incompétence qu'un défaut de conscience linguistique*". Cela signifie probablement qu'il ne faut pas employer de formes populaires ou de francismes - même authentiques- mais une langue élaborée et standardisée (laquelle ?). Une formule telle que la suivante est ambigüe : "*le jury ne peut que privilégier celui qui se montre capable d'éviter les facilités d'une langue quelque peu relâchée, et de sélectionner dans son expression les éléments linguistiques relevant d'un occitan de qualité*" (rapp. 97 p. 58). S'agit-il simplement d'une adaptation au "registre" sociolinguistique d'un concours d'enseignement (qui ne peut être qu'une adaptation toute relative, eu égard aux "registres" effectivement disponibles dans les pratiques sociales des langues régionales) ? Ou de la création d'un "registre" soutenu ad-hoc, mais le concours doit-il s'imposer à la langue et aux finalités de son enseignement, ou le contraire, et comment, à quel degré ? Et, concrètement, qu'est-ce que, dans ce cas, une langue "relâchée" ou, au contraire, "de qualité" ? Est-ce une question de lexique, de structures, ou plutôt de façon de dire et de phraséologie ?[229] Autant de questions qui restent à éclaircir et dont les diverses réponses ne font pas l'unanimité. Cette attente n'est en effet pas partagée, même par des acteurs importants de cet enseignement partageant par ailleurs les mêmes convictions occitanistes : l'inspecteur d'académie chargé de la langue régionale dans les Bouches-du-Rhône écrit ainsi "*On peut penser que si l'occitan retrouvait un jour l'usage*

[229]Il est d'aileurs piquant de constater qu'il est demandé d'éviter les "phraséologies" calquées du français, mais qu'elles sont utilisées dans la formulation des questions écrites : "*Comentatz aquela afirmacion en considerant l'ensemble de* Las Eglogas" (sujet 98, rapp. p. 7) !

officiel et public qui a été le sien, les échanges constants qui en résulteraient le feraient évoluer vers des formes plus unitaires. Nous ne croyons pas qu'il appartienne à des pédagogues d'anticiper cette évolution [vers un occitan officiel unitaire] de manière artificielle" (Barthélémy et Martin 2000, 9). On voit bien qu'un concours de *langue régionale* soulève des problèmes spécifiques qui restent à régler.

On déclarait enfin dans le rapport 1998 :"*l'école demeure le seul lieu où la parole occitane puisse s'apprendre*" (p. 62), ce qui implique que la langue d'oc serait une langue morte. Car c'est le dernier des paradoxes, et non des moindres. La référence n'est donc pas un parler local vivant. On ne semble pas viser clairement les langues et cultures populaires authentiques -encore vivantes- de l'environnement régional des élèves[230]. Un enseignant d'occitan de l'académie de Montpellier, répondant à une enquête sur l'enseignement des langues régionales dont les résultats ont été présentés par M. Rispail (IUFM de Draguignan) lors d'un colloque fin 2000, déclarait ainsi que "*les locuteurs naturels lui posent des problèmes*" ! Un candidat gascon au CAPES, locuteur naturel, me confiait que ses formateurs refusaient systématiquement ses formes authentiques en les traitant de "dialectalismes"…

L'exemple de l'épreuve de thème

Les exigences et les contradictions en termes de langue se concrétisent dans les rapports de l'épreuve de thème (français > langue d'oc). Pour le concours interne 98, deux paragraphes (p. 66-67) proposent des traductions ponctuelles de *solitude, rendre, les douze coups de minuit* et d'un passage d'une phrase.

[230]Cela permettrait-il éventuellement d'imposer cet "occitan chimique" que dénonçait *Le Monde* du 3/8/1998 et qui s'avère, au fond, contraire aux orientations officielles et aux attentes de la population ? C'est ce qu'on pourrait déduire de ces propos à propos du provençal marseillais écrit en 1976 : *Ce qu'il y a de dérisoire dans l'esthétisme des langages morts, (…) c'est le mensonge. Mensonge singulièrement corrosif quand il est dressé en argument contre la tentative de normalisation active (…) Il est pervers qu'un localisme marseillais de carton soit allégué contre l'usage d'un occitan plus général* [R. Lafont, "L'écrivain et la source linguistique indirecte", *Actes du colloque Victor Gelu*, Aix, CREO/PUP, 1986, p. 303.].

On notera que, selon le rapporteur, il ne faut pas traduire *solitude* par "*solituda*" (en orthographe provençale moderne *soulitudo*) qui serait un gallicisme, mais par "*solitud*" ou "*solesa/souleso*" (mot rare). Pourtant, *soulitudo* est attesté et employé depuis longtemps en provençal comme dans d'autres variétés d'oc (voir dictionnaires de Honnorat, Mistral, Coupier, qui ignorent tous *so(u)litud*). Dans le rapport portant sur le concours externe 1999, une page et demie est consacrée au thème (p. 15-17), dont le lexique était cette fois-là particulièrement technique et difficile. C'est d'ailleurs sur cette remarque que commence le rapporteur, signalant la difficulté de mots comme "*lustre, écurie, vitrage de plomb, palefrenier…*". Or, *écurie* ou *palefrenier*, termes banals pour des langues à fort usage rural, ne posent de difficultés que si l'on envisage la langue du point de vue d'un néo-locuteur urbain.

Deux remarques significatives closent le chapitre : "*Les candidats doivent montrer aussi qu'ils maitrisent le dialecte qu'ils ont choisi, dans sa forme la plus élaborée et la plus littéraire ; ils doivent éviter notamment les hyperdialectalismes qui peuvent gêner l'intercompréhension*" (p. 17). Le problème, c'est que les parlers d'oc, même ceux au patrimoine littéraire le plus brillant comme le provençal, n'ont pas ou quasiment pas de véritable forme littéraire élaborée comparable à ce qui existe par exemple en français, ce qui découle de leur situation sociolinguistique. Ce sont des langues populaires, surtout parlées, et les meilleurs écrivains ont tenu à conserver cette ressource expressive (même ceux dont la langue est perçue comme un modèle littéraire, comme Mistral ou d'Arbaud). C'est justement ce qui fait toute la richesse et tout l'intérêt de leur complémentarité avec le français.

On voit pourtant, ainsi, que le rapport attend une traduction dans une langue "élaborée et littéraire", dont il faut donc éviter, tant que possible, ce qui pourrait être perçu comme populaire et tout les mots ou groupes de mots qui ressemblent au texte français, quitte à y substituer des archaïsmes ou des reconstructions étymologiques (comme le *solitud* ci-dessus). Le rapport souhaite parallèlement une sorte de "langue interdialectale moyenne" supposée compréhensible dans l'ensemble d'oc, qui ne soit pas trop typique, trop marquée

localement. En même temps, il est impossible de refuser la diversité des parlers d'oc, pour la simple raison que c'est la seule réalité objective, celle que vivent les populations, que pratiquent les candidats et que visent les textes officiels.

D'où une ambigüité persistante. Fort heureusement, "*les différences philosophiques, graphiques, et autres, ne sauraient empêcher des gens de bonne volonté de travailler ensemble*" (G. Gouiran, rapport 96, p. 5). Des clarifications équilibrées sont donc possibles…

Bilan et perspectives de l'enseignement du provençal

Le projet LINGUAPAX de l'UNESCO "pour la sauvegarde et la promotion de la diversité linguistique" stipule dans son axe 4 : "*Afin que l'éducation en langues minoritaires soit viable, les politiques linguistiques doivent s'appliquer aussi à d'autres domaines tels que les moyens de communication, l'administration publique, le monde de l'économie et du commerce*"[231]. Une tentative d'enrayer la disparition d'une langue n'a évidemment pas de finalité en soi : on n'enseigne pas le provençal pour le provençal, mais parce qu'on tente d'instaurer et de réguler un équilibre social et culturel, une écologie des langues et des relations humaines. Parallèlement, on a tout lieu de penser que toute éducation bilingue, surtout précoce, est, par l'ouverture d'esprit et la relativité qu'elle suscite, toujours meilleure que l'enfermement rapide du monolingue dans ses repères exclusifs, tant sur le plan intellectuel que plus largement social et humain[232].

[231]UNESCO, projet LINGUAPAX, Paris, 1996.

[232]Rappelons, une fois de plus, que, sauf exceptions bien moins conséquentes qu'en ce qui concerne la notion d'identité, de culture et de langue françaises, la valorisation des langues et cultures régionales et minoritaires se fonde sur une philosophie du pluralisme, de l'ouverture et du respect d'autrui, et non sur des replis identitaires nationalistes et conservateurs, quoi que puissent laisser penser à tort certaines rumeurs ou tentatives de manipulation (Blanchet 2000a).

L'objectif global de l'enseignement des langues régionales ou minoritaires est par conséquent la transmission et la revalorisation publique d'une langue et d'une culture de proximité. *Culture* a ici le sens de "patrimoine (populaire et intellectuel)" et de "mode original de vie et de vision du monde" (porté par la langue). Au-delà, on vise surtout le renforcement du lien social dans un espace vécu à dimension humaine, d'un vecteur d'intégration et de dynamisme, avec le souci de préserver, en France et en Europe, un équilibre fort menacé des langues et des cultures. En France, l'enseignement des langues régionales est en effet institué, dans les intentions en tout cas, pour répondre à l'arrêt de la transmission aux enfants et à la marginalisation publique des langues, *la seconde provoquant le premier* (et non l'inverse, au départ en tout cas). C'est un discours récurrent chez les militants et sympathisants, en partie adopté par les institutions, au moins dans une visée "patrimoniale"[233]. La langue enseignée ne doit donc pas être coupée des pratiques populaires locales (référence dont il faut repartir), ni du patrimoine auquel elle donne accès. Mais le statut relativement fragile et le faible taux de pratique dont on part nécessiteraient, pour les atteindre, une action de grande ampleur assortie de moyens appropriés, en levant notamment divers freins règlementaires (notamment la loi Toubon qui, quoi qu'en dise le texte, est appliquée de fait contre les langues régionales, assimilées à des langues étrangères[234]).

La première donnée observée, d'emblée frappante, reste la marginalité et la fragilité de cet enseignement, faute d'un véritable engagement institutionnel cohérent, et à cause, entre

[233]Encore une contradiction : dans sa lettre de cadrage aux préfets de Régions du 1/3/99 à l'occasion de la préparation des nouveaux contrats de plans Etat-Régions, la ministre de la culture, désormais en charge des "langues de France", leur demande de ne pas proposer eux-mêmes d'inscrire aux contrats des projets concernant les langues régionales (mais seulement d'examiner les projets qui pourraient être proposés par les collectivités territoriales) et, sans l'exclure totalement, d'être très circonspects en ce qui concerne la promotion de ces langues, notamment dans le cadre de la loi Toubon..

[234]Les textes interprétatifs et consignes du ministère de la culture sont, depuis 1994, de ne permettre aucune dérogation à la Loi Toubon pour les langues régionales, assimilées à des langues étrangères.

autres raisons, des obstacles qui découragent ou empêchent les élèves d'y participer. Au total, un peu plus de 12. 000 élèves étudient un peu de provençal, sous une modalité ou sous une autre, dans l'académie d'Aix-Marseille, soit 2, 5 % des 500. 000 élèves de l'académie, la proportion étant similaire ou plus faible dans les zones dépendant d'autres académies. Quant à l'enseignement dit "bilingue", dont on a vu la réalité plus que modeste que cette étiquette trompeuse recouvre, il est à l'œuvre dans une petite dizaine d'écoles, dont la moitié associative privées, ce qui touche environ 0, 1 % des 450 000 élèves de maternelle et d'élémentaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est évident que, dans l'état actuel des choses, l'impact ne peut en être que symbolique tant au niveau linguistique que social. Si *symbolique* signifie "extrêmement réduit" en termes quantitatifs d'augmentation du nombre de locuteurs (l'axe *corpus* des sociolinguistes), cela signifie, de façon plus positive, "emblématique" en termes qualitatifs d'image sociale de la langue (le *statut* pour les sociolinguistes). Car le fait d'enseigner officiellement la langue, de l'introduire dans les circuits institutionnels, contribue clairement à en redorer le blason, pour autant qu'on le fasse avec suffisamment de sérieux pour que cela ne crée pas l'effet inverse de celui recherché… D'autant que la langue provençale n'est ni le premier ni le seul référent identitaire symbolique en Provence, puisque le français régional passe avant (voir chapitre 1). Or, de telles actions contradictoires ne sont pas absentes des pratiques, on l'a vu, et ont même tendance à s'y développer.

Au vu des mesures ponctuelles et souvent incohérentes prises par les pouvoirs publics jusqu'ici, on peut se demander s'il ne s'est pas agi de satisfaire au coup par coup les revendications -mêmes déraisonnables- des militants les plus agités, y compris en leur octroyant des titres et des postes, et ceci au mépris d'une véritable politique efficace au service des populations (il est vrai plus modérées et peu démonstratives à ce sujet). Mais la demande sociale est aujourd'hui toute autre : on assiste à un véritable et large regain d'intérêt, ce qui soulève

des enjeux plus profonds et appelle des actions mieux conçues[235].

A cela viennent s'ajouter des faiblesses conjoncturelles connues : marginalisation dans les emplois du temps et les disciplines (d'où manque d'interdisciplinarité), enseignants trop peu nombreux, souvent volontaristes et écartelés sur plusieurs établissements, manque de moyens, de matériel pédagogique (retard en phase de rattrapage), obstacles dressés par l'administration ou certains de ses membres, déséquilibre entre les places de la langue dans l'enseignement et dans la vie quotidienne publique, et chez certains acteurs de l'enseignement, des choix arbitraires contradictoires avec les textes officiels et les attentes de la population.

On peut en effet se demander quels peuvent être les aboutissements concrets, à terme, de ces enseignements, notamment ceux dits "bilingues". La (re)production d'un groupuscule de néo-provençalophones ne semble pas s'avérer un objectif acceptable. Une dynamique existe toutefois qui pourrait faire boule de neige : les enseignants et parents attirés par cet enseignement sont nombreux (plus de 50 futurs enseignants choisissent cette option à l'IUFM d'Aix à chaque rentrée, et c'est la seconde demande d'ouverture de cours émanant des parents après la demande d'anglais, la langue régionale étant davantage demandée que le russe ou l'arabe…).

Tant que cet enseignement ne sera pas accompagné d'autres mesures efficaces touchant la vie quotidienne et publique, tant que le provençal n'y sera que symbolique et/ou intime, tant qu'on ne se donnera pas les moyens de restaurer un bilinguisme complémentaire et usuel, cela ne pourra pas relancer des pratiques plus étendues et rééquilibrer la situation

[235]On voit apparaitre désormais, chez les militants les plus actifs -par exemple bretonnants- la demande de création d'une agrégation de langue régionale, le CAPES étant acquis. C'est typiquement une exigence symbolique qui cherche à imiter le système d'autres disciplines. Or toutes n'ont pas d'agrégation, ce concours de prestige doublet du CAPES (à l'exception du salaire), qui n'apporte rien de plus. Les moyens qu'on y mettrait seraient mieux employés à une politique plus large et plus efficace, mais il n'est pas sûr que cet objectif soit réellement celui de tous les militants.

sociolinguistique régionale. Le besoin social prime et une action parallèle sur les deux axes (développements du statut et des pratiques) est indispensable (sauf si le but n'était que de faire plaisir à quelques militants en maintenant une existence purement symbolique et artificielle de la langue).

Le rapport *Euromosaic* a montré, on l'a dit plus haut, que les langues minoritaires dont la vitalité est la meilleure en Europe sont celles qui bénéficient du support institutionnel le plus large. Associer la langue à de nombreux aspects de la vie de la société, vie politique, économique, médiatique, en complément du français et d'autres langues, et non en concurrence avec elles, est la seule solution pour la sortir de son ghetto socioculturel et du cercle vicieux de la marginalisation. *Relancer les usages de la langue par son seul enseignement est illusoire*.

Faute de cette évolution d'ensemble, on en resterait à une certaine artificialité. Il est patent que les locuteurs "naturels" du provençal transmettent peu la langue aux jeunes et qu'il y a donc un fossé à combler entre la masse des provençalophones et l'enseignement. En fin de compte, on doit rester vigilant face à de possibles dérives : système de sélection permettant d'éviter les écoles mal réputées et de travailler dans de bonnes conditions pédagogiques, choix imposé aux enfants avec un non-respect de leur langue maternelle qui rappellerait les pratiques anti-langues régionales des écoles de la 3e République, marginalisation de ces enfants dans la société globale… On sait que des réponses solides existent à ces craintes. Il vaut pourtant mieux en rester conscient en phase de lancement pour mieux orienter les actions.

Les outils pédagogiques existent, mais sont très peu nombreux pour les petites classes, l'accent ayant surtout été mis les décennies précédentes sur l'enseignement du provençal aux adolescents et adultes. Il y a des livres de contes (aux éditions Grandir, par exemple) et de plus en plus d'adaptations ou de créations d'ouvrages enfantins en provençal (aux éditions l'Astrado ou Edisud avec notamment les ouvrages d'A. Ariès) y compris en matériaux audiovisuels (CD de comptines de J.-M. Carlotti, récemment la version provençale de *Pierre et le Loup*

de Prokofief par Ariès et Carlotti[236]), des vocabulaires (Blanchet 1998a et 1999b), mais en variété insuffisante.

La question de la norme n'est pas simple. On a vu qu'en Provence (comme en Corse) elle est majoritairement traitée d'une façon très souple, originale, qui bouscule un peu les cadres de pensée "à la française" et dominants : dans ces cadres, adoptés pour beaucoup de langues minoritaires et par beaucoup de mouvements militants notamment nationalitaires (catalan, basque, breton, occitan…), on pose d'emblée la nécessité d'une norme standard pour toute langue à usage écrit et institutionnel, ce qui ne remet pas radicalement en cause les processus de domination sociale mais au contraire les reproduit à une autre échelle.

L'un des problèmes qui reste posé, et qui ne facilite pas les choses, est précisément l'existence de deux approches et deux graphies de la langue régionale de Provence, l'une polynomique (approche provençaliste), l'autre normalisatrice (approche occitaniste). La sur-représentation des enseignants de sensibilité occitane conduit toutefois l'approche occitaniste à être sur-représentée par rapport aux usages sociaux effectifs où l'approche polynomique et la graphie moderne dite "mistralienne" l'emportent largement (voir *supra* et chapitre 6).

En ce qui concerne le CAPES d'oc, une amélioration simple serait que chaque candidat bénéficie d'un correcteur praticien de la variété qu'il emploie (variété au sens large, provençal, languedocien, gascon, etc…, graphie comprise), ou, mieux, de modifier ce CAPES lui-même pour l'adapter à la diversité des langues et parlers d'oc. C'est ce type de d'organisation qui semble se mettre en place pour le tout récent CAPES de créole (au singulier problématique) : il pourrait servir d'exemple. Une autre amélioration consisterait ainsi à ne pas attendre une langue académique et à privilégier l'authenticité expressive des parlers populaires. On pourrait donc envisager le principe global d'un CAPES de *langue d'oc* à option "régionale", davantage centré sur les compétences linguistiques des candidats, avec application du principe de *polynomie* du

[236]Paru mi-octobre 1997 chez Harmonia Mundi.

CAPES de corse à chacun des grands ensembles du domaine d'oc (provençal, gascon, etc.). Enfin, bien sûr, l'ensemble du fonctionnement de ce CAPES, que ce soit dans la formulation et les choix de son programme au B. O., la constitution de son jury, les sujets, les critères d'évaluation et les textes des rapports, doit s'en tenir à une stricte neutralité, notamment en termes de politique linguistique, à l'équilibre des convictions représentées en son sein, au respect des orientations officielles.

* * *

On le voit : le cas provençal présente à la fois des problèmes spécifiques, des démarches originales et des phénomènes communs à nombre de langues minoritaires, notamment dans leur accès à l'enseignement. Ainsi, mon collègue bretonnant J. Le Dû, s'inquiète lui aussi de pratiques marginales et normatives plus idéologiques que réalistes. Il se demande s'il est cohérent de "*se limiter à sensibiliser moins de 0, 1 % des enfants au breton (…) La solution souhaitable est que tous reçoivent une initiation au breton de leur région, dans sa diversité et sa richesse, afin d'éveiller leur intérêt pour l'héritage culturel de leurs grands-parents. De bons bretonnants sont encore faciles à rencontrer. Mais une telle entreprise démocratique serait moins spectaculaire, et infiniment plus coûteuse, que la concentration symbolique de la tâche de mémoire sur un groupe restreint*" (Le Dû 1999, 31). Et d'ajouter : "*cela suppose deux sacrifices : renoncer à la fiction d'une culture nationale bretonne opprimée qui serait en train de renaître ; transmettre fidèlement aux jeunes le breton que les vieux parlent réellement entre eux : une pauvre langue peut-être aux yeux du puriste, mais la seule qui contienne quelque chose d'une histoire d'hommes. S'ils le veulent vraiment, ces nouveaux locuteurs se l'approprieront et lui ajouteront leurs propres expériences*" (Le Dû et Le Berre, 1999, 83).

Je partage ces propos de bon sens. La question se pose de façon comparable pour le provençal. Une sensibilisation pour tous d'1h/semaine de la maternelle à la 5e permettrait ensuite aux enfants et aux familles de choisir en toute conscience une

option ou LV2/3 pour le brevet, puis au lycée, et à condition que les familles soient systématiquement informées de cette possibilité. On ne peut pas choisir ce que l'on ignore. Une telle sensibilisation permettrait l'enrichissement culturel de tous, dans l'esprit républicain du droit du sol[237]. Ce serait une mesure intermédiaire entre un enseignement lourd obligatoire dont peu de gens veulent et un statut trop facultatif sans efficacité réelle : après tout, la sensibilisation à une "langue étrangère" est désormais généralisée en élémentaire, et celle au latin est imposée en 5e pour qu'un choix puisse se faire en 4e. La part de l'option "provençal" au brevet et au bac, revenue au niveau de 1997, voire augmentée au niveau minimal d'une matière obligatoire, suffirait à attirer davantage d'élèves, dont les choix sont souvent dictés par l'intérêt des coefficients. En Corse, grâce au statut spécial, près de 80 % des élèves du primaire et presque 30 % de ceux du secondaire reçoivent une sensibilisation au corse, dont 16 % du total l'étudient à raison de 3 heures par semaine[238]. Avec l'offre généralisée, seule une minorité ne l'étudiera pas. Comme en Corse, d'ailleurs, on pourrait associer la langue régionale à d'autres langues romanes (italien, espagnol)[239].

Conclusion générale

C'est une politique globale raisonnable, réaliste, cohérente et efficace qui mérite ainsi d'être mise en place, et qui va beaucoup plus loin que la seule institution scolaire. Il ne serait pas très difficile de réactiver des pratiques à partir du réservoir de locuteurs authentiques, et même de locuteurs potentiels

[237]Inversement, limiter l'enseignement à la demande et le "déterritorialiser", cela revient dans les faits à le limiter aux locaux "de souche", aujourd'hui seuls locuteurs spontanés et seuls porteurs de cet intérêt (ou presque), et donc à enfermer une langue et une culture régionales dans un repli mortel sur un petit groupe d'autochtones, sorte de "droit du sang" idéologiquement dangereux.

[238]D'après *La Lettre de l'éducation*, supplément au n° 319 du 16/10/2000 (publication *Le Monde*) et *Le Monde* des 8 et 9/10/2000.

[239]Des expériences de parcours de collège et des Licences à option de ce type existent en Provence.

jusqu'ici passifs mais intéressés. En outre, il est clair qu'une telle intervention doit être démocratique (partir des attentes réelles de la population), réaliste (rien ne fonctionnera sans la prise en compte des faits objectifs et l'adhésion massive de la population), adaptée (il serait paradoxal d'imposer "d'en haut" une politique uniforme et artificielle), et ambitieuse (ne pas en rester à des mesurettes symboliques qui ne touchent que des minorités militantes).

Cette politique doit valoriser la pluralité linguistique de la Provence (place du français, fonction du français régional, place et diversité de la langue provençale, place et fonction des autres langues implantées, relations avec les langues voisines…).

A l'occasion du renouveau d'intérêt pour les langues régionales et minoritaires, de la démocratisation accrue de nos sociétés dans un monde où le pluralisme et l'ouverture aux autres sont devenues des valeurs cardinales, cela n'est pas impossible.

C'est même souhaitable. *Basto siguessian escouta…*

philippe.blanchet@uhb.fr

Table des matières

Présentation : objectifs et choix du titre **p. 9**

Chapitre préliminaire
Le bilinguisme provençal-français
en Provence aujourd'hui :
présentation globale et problématique **p. 15**

Le provençal, *qu'es acò* ? **p. 15**
Bref historique du conflit provençal-français **p. 18**
Le statut général du provençal et du français **p. 20**
Estimations démographiques **p. 24**
Les types de pratiques actuelles et leurs contextes **p. 28**
Bilan provisoire **p. 37**

1ère partie : Pratiques régionales du français

Chapitre 1
L'introduction du français en Provence :
entre assimilation et résistance… **p. 45**

Du XVIe au XIXe :
conflit diglossique et "double-monolinguisme" **p. 47**
Du XIXe au XXIe siècle :
appropriation du français et métissage légitimé **p. 53**
Bilan :
intégration dynamique vs assimilation passive **p. 59**

Chapitre 2
Le français régional :
des "façons de dire" provençales
exprimées en français

(l'exemple des formes interrogatives) **p. 61**

Comparer deux situations francophones différentes **p. 61**
L'interrogation directe par sujet inversé en Provence et en pays nantais **p. 63**
Une analyse ethnolinguistique **p. 65**
Élargissement des faits observés : autres cas d'interlocution **p. 71**
Variations du français et différences culturelles **p. 73**

Chapitre 3
La littérature provençale de langue française, témoin d'une situation interculturelle **p. 75**

Littérature, interlocuteur et diversité du français **p. 75**
La littérature provençale entre provençal et français **p. 76**
Petite investigation dans la littérature de Provence **p. 80**
Entre provençalité et universalité… **p. 90**

2e partie : Pratiques actuelles de la langue provençale

Chapitre 4
La vitalité du provençal : une estimation critériée **p. 99**

Critères "objectifs" **p. 100**
Critères "subjectifs" **p. 104**
Bilan **p. 109**

Chapitre 5
Les pratiques dialectales : Un exemple observé sur le terrain **p. 111**

Le corpus **p. 111**
Les variables conditionnant la pratique **p. 114**
Prouvençau, identité régionale et
plurilinguisme concret : quelles perspectives ? **p. 117**

Chapitre 6
Une écriture spontanée du provençal sur
internet : un exemple chez un jeune locuteur **p. 119**

Les normes de références **p. 120**
L'informateur et le corpus **p. 124**
Analyse du corpus **p. 138**
Conclusions générales **p. 143**

Chapitre 7
La chanson d'aujourd'hui en langue provençale :
formes et fonctions des productions publiques **p. 145**

Chanson, oralité et enjeux sociolinguistiques **p. 145**
Thèmes et formes de la chanson provençale
d'aujourd'hui **p. 152**
Conclusion : quelles perspectives ? **p. 175**

Chapitre 8
La littérature de langue provençale,
ou écrire contre la censure et l'exclusion **p. 177**

La situation de la littérature provençale
au tournant du XIXe siècle et ses suites **p. 178**
Les effets de la censure sur les textes **p. 179**
Des multiples formes de la censure et
de ses réalités paradoxales **p. 182**

Chapitre 9

Le provençal dans l'enseignement : enjeux et contradictions **p. 185**

La demande d'enseignement **p. 187**
L'enseignement *du* provençal **p. 194**
L'enseignement *en* provençal (bilingue provençal/français) **p. 202**
Les orientations institutionnelles de l'enseignement du provençal **p. 207**
Bilan et perspectives de l'enseignement du provençal **p. 223**

Conclusion générale **p. 230**

Table des matières **p. 233**
Table des figures **p. 236**

Bibilographie **p. 237**

Figures : Cartes, tableaux, graphiques et schémas

Figure 1 : Consciences identitaires **p. 17**
Figure 2 : Estimations démolinguistiques **p. 26**
Figure 3 : Tranches d'âge des locuteurs **p. 26**
Figure 4 : Types de contacts de langues **p. 36**
Figure 5 : Grandes variétés dialectales du provençal **p. 40**
Figure 6 : Stratifications sociolinguistiques de l'interrogation dans 3 variétés de français **p. 65**
Figure 7 : Zone dialectale de l'informateur **p. 126**
Figure 8 : Difficultés graphiques particulières **p. 142**
Figure 9 : Évolutions de la chanson en provençal 1989/1998 **p. 163**
Figure 10 : Financement des productions musicales en provençal **p. 164**
Figure 11 : Styles musicaux dans les chansons en provençal **p. 166**
Figure 12 : Styles musicaux majoritaires par album en provençal **p. 166**

Figure 13 : Langues employées **p. 171**
Figure 14 : Variétés de provençal employées dans les chansons **p. 172**
Figure 15 : Répartition des graphies du provençal sur les albums **p. 173**
Figure 16a : Etes-vous favorable à l'enseignement du provençal… **p. 193**
Figure 16b : …et si oui, pourquoi ? **p. 193**
Figure 17 : L'enseignement du provençal dans le secondaire **p. 199**
Figure 18 : L'enseignement du provençal à l'école primaire **p. 202**
Figure 19 : Productions écrites d'élèves **p. 215**

Annexes

Traits caractéristiques des variétés interférentielles **p. 41**
Graphies systématisées du provençal moderne **p. 123**

Bibliographie générale

Alcaras, J.-R., Blanchet, Ph. et Joubert, J., (Dir.), 2001, *Cultures régionales et développement économique*, *Actes du Congrès d'Avignon* (mai 2000) = *Annales de la Faculté de droit d'Avignon*, Cahier spécial n°2, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Avignon/Aix,..

Alvarez-Pereire, F., 1981, (éd.), *Ethnolinguistique*, Paris, SELAF-LACITO (CNRS).

Armogathe, D. et Kasbarian J.-M., 1998, *Dictionnaire marseillais*, Marseille, Laffitte.

Auzanneau, M., 1995, "Français, patois et mélange… ou variété de discours en Poitou ?" dans *Langage et société*, n° 71, p. 35-65.

Bal, W., 1983, "Langue française : unité et diversité" dans *Une langue française ou des langues françaises ?*, Actes de la 8e Biennale de la Langue Française (Jersey, 1979), Dakar, ACCT/Nouvelles Editions Africaines, p. 55-68.

Baratier, E., 1990, 1982, (Dir.), *Histoire de la Provence*, Toulouse, Privat.

Bard, F., et Carlotti, J.-M., 1982, *Anthologie de la nouvelle chanson occitane (1966-1980)*, Aix, Edisud.

Barsotti, C., 1994, *Le Music-hal marseillais de 1815 à 1950*, Marseille, Mesclum.

Barthélémy-Vigouroux, A. et Martin, G., 2000, *Manuel pratique du provençal contemporain*, Aix, CREO-Provença.

Bassand, M., 1981, (éd.), *L'Identité régionale*, Neuchâtel, Georgi.

Bassand M. (éd.), 1991, *Identité et développement régional*, Conseil de l'Europe/Peter Lang, Berne.

Bayle, L. et Courty, M., 1995, *Histoire abrégée de la littérature provençale moderne*, Berre, L'Astrado.

Bayle, L., 1982, *La Provence en danger (second dossier occitan)*, Toulon, L'Astrado.

Bec, S., 1980, *Siéu un païs, avec en préface une lettre ouverte aux occitanistes*, Aix, Edisud.

Benoit, F., 1975, *La Provence et le Comtat Venaissin, arts et traditions populaires*, Avignon, Aubanel.

Berengier, P., 1986, *Li discours de Santo-Estello de 1876 à 1941*, Marseille, Parlaren.

Berengier, P., 1994, *Li discours di Capoulié à la Santo-Estello (1941-1982)*, Marseille, Parlaren.

Berrendonner, A., 1981, *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

Binisti N. et Gasquet-Cyrus M., 2001, *Le français de Marseille, description sociolinguistique*, rapport de recherche, DGLF/université de Provence.

Blanchet, Ph. et Gensollen, R., 1997, *Vivre en pays toulonnais au XVIIème siècle : textes provençaux de Pierre Chabert, de La Valette*, édition critique bilingue, Marseille, Autres-Temps.

Blanchet, Ph., Breton, R., et Schiffman, H., (éd.), 1999, *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Louvain, Peeters.

Blanchet, Ph., 1987, "Français régional et français standard : quelle norme à l'école?" dans *Les Cahiers Pédagogiques*, Paris, n° 257, p. 31-32.

Blanchet, Ph., 1988, "Le domaine d'Oc : un groupe linguistique minorisé en France" dans *Contact Bulletin*, Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues, Dublin, n° 1, vol. 5, p. 5-7.

Blanchet, Ph., 1990a, *Essai de description du système graphique de Michel Tronc, un exemple de l'écriture provençale au XVIème siècle*, Marseille, Lou Prouvençau à l'Escolo-CIREP.

Blanchet, Ph., 1990b, "Le système graphique de Gustave Bénédit, témoin de l'écriture provençale à Marseille au XIXème siècle" dans *La France Latine*, Institut de Langue et Littérature d'Oc (Sorbonne-Paris IV), n° 110, p. 132-150.

Blanchet, Ph., 1991a, *Dictionnaire du français régional de Provence,* Editions Bonneton, Paris.

Blanchet, Ph., 1991b, "Pour la reconnaissance du Droit des Locuteurs à Disposer de leur Idiome" dans *Langage et Société*, Paris, n° 55, p. 85-95.

Blanchet, Ph., 1992a, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle,* Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain.

Blanchet, Ph., 1992b, "Notes sur *peuchère*, ou l'imaginaire dans l'évolution des langues de Provence" dans *Langage et Société*, n° 61, 1992, p. 77-80.

Blanchet, Ph., 1992c, "Pour une problématique sociolinguistique des systèmes d'écritures : réflexions à partir de l'exemple provençal", dans *Liaison HESO*, n° 21-22, Paris, CNRS, p. 71-82.

Blanchet, Ph., 1993a, "Voyelles moyennes et accent tonique en français de Provence" dans *La Linguistique*, n° 29, Paris, PUF, p. 103-112.

Blanchet, Ph., 1993b, "Lei sistèmo grafi de l'escolo literàri marsiheso de lingo prouvençalo au siècle XIX" [les systèmes graphiques de l'école littéraire marseillaise de langue provençale au XIXème s.; art. en provençal] dans *Actes du 2ème Congrès de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes*, AIEO / Université de Turin, p. 591-602.

Blanchet, Ph., 1994a, "Pluri-orthographe et langue polynomique : comment peut fonctionner une écriture de la variation phonique ?" dans *Liaisons-HESO* n° 23-24, Paris, CNRS, p. 111-117.

Blanchet, Ph., 1994b, "Variations orthographiques et variétés régionales du français : des pistes didactiques" dans *Le Français aujourd'hui,* n° 107, p. 112-118.

Blanchet, Ph., 1994c, "Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires" : l'exemple de la situation en France" dans *Langage et Société*, n° 69, Paris, p. 93-106.

Blanchet, Ph., 1994d, "Variations orthographiques et variétés régionales du français : des pistes didactiques" dans *Le Français aujourd'hui,* n° 107, 1994, p. 112-118.

Blanchet, Ph., 1995a, "Conception et utilisation de ce dictionnaire" dans Jules Coupier [et Ph. Blanchet (Dir.)], *Dictionnaire français-provençal*, Aix, Edisud, p. 9-12.

Blanchet, Ph., 1995b, "Regard sur la dynamique actuelle de la langue et de la culture provençales, ou le regain d'identité fait-il reculer la diglossie ?", dans *La France latine*, Mélanges Bonifassi, n° 120, p. 201-230.

Blanchet, Ph., 1995c, "Le système graphique du dictionnaire provençal-français de J. T. Avril (1840)" [art. en provençal] dans *Mélanges de langue et littérature d'oc offerts à la mémoire de Paul ROUX*, Toulon, AVEP, p. 29-44.

Blanchet, Ph., 1995d, "Corpus littéraire ou enquête orale : problème de méthode dans l'élaboration d'un dictionnaire d'une langue non normée", dans *Dictionnaires et littérature 1830-1990*, revue *Lexique* n° 12-13, Presses Universitaire du Septentrion, p. 41-51.

Blanchet, Ph., 1995e, *La Pragmatique d'Austin à Goffman*, Bertrand-Lacoste, collection "Références", Paris.

Blanchet, Ph., 1996a, compte rendu de *Euromosaic, production et reproduction des groupes linguistiques minoritaires au sein de l'Union européenne*, Commission européenne, Bruxelles/Luxembourg, 1996, dans *La France latine* n° 123, p. 104-112.

Blanchet, Ph., 1996b, "Réflexions méthodologiques sur les enquêtes ethnosociolinguistiques (en Bretagne, en Provence, ou ailleurs…)" dans *Le questionnement social*, *Cahiers de linguistique sociale* n° 28/29, Rouen, CNRS-SUDLA, p. 63-70.

Blanchet, Ph., 1997a, "Quelles(s) évaluation(s) de quelle(s) pratiques(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées", dans J.-M. Eloy (édité par), *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl*, Université d'Amiens, Centre d'Etudes Picardes XLVII, p. 23-43.

Blanchet, Ph., (Dir.), 1997b, *Minorités et modernité*, revue *La France latine* n° 124, Université Paris IV.

Blanchet, Ph., 1998a, *Parlo que pinto ! petit vocabulaire français-provençal pour l'accompagnement d'activités pédagogiques*, Berre, L'Astrado, [1ère édition 1997].

Blanchet, Ph., 1998b, "Quelles(s) évaluation(s) de quelle(s) pratiques(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées", dans J.-M. Eloy (éd.), *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Etudes Picardes, université d'Amiens, p. 23-41.

Blanchet, Ph., 1999a, *Parlons provençal, langue et culture*, Paris, l'Harmattan (avec cassette audio).

Blanchet, Ph., 1999b, *Mon premier dictionnaire français-provençal en images*, Paris, Gisserot.

Blanchet, Ph., 2000a, "Les cultures régionales et l'extrême-droite en France : entre manipulations et inconscience", dans *Les Temps Modernes* n° 608, Paris, Gallimard, p. 100-116.

Blanchet, Ph., 2000b, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Ph., 2000c, *Expressions familières de Marseille et de Provence*, Paris, Bonneton.

Blanchet, Ph., 2001a, "Situation actuelle du provençal dans la conscience régionale", dans *MicRomania*, n° 38, Bruxelles, p. 3-11.

Blanchet, Ph., 2001b, "Les CAPES de langues régionales : présentation générale et problèmes spécifiques", dans *Etudes créoles*, vol. XXIV, 1/2001, p. 11-36

Blanchet, Ph., à par.a, "Déstructuration et restructuration des identités culturelles : les exilés italiens en Provence dans la première partie du XXe siècle", dans *L'Italie dans le miroir du XXe siècle*, Rennes 2/LURPI.

Blanchet, Ph., à par.b, *Dictionnaire fondamental français-provençal (dialecte maritime et intérieur)*, Paris, Gisserot.

Bothorel-Witz, A. et Hück D., 1999, "La place de l'allemand en Alsace : entre 'imaginaire' et réalité, dans Clairis, Costaouec et Coyos, p. 85-103.

Bourdieu, P., 1976, "Les modes de domination" dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2/3, Paris, Minuit.

Bourdieu, P., 1980, "L'identité et la représentation", dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, Paris, Minuit, 63-72.

Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1973, "Les effets de la palatalisation de *k-ga* sur le système consonantique des parlers nord-provençaux" dans [collectif] *Les dialectes romans de la France à la lumière des atlas régionaux*, Paris, CNRS.

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1975…, *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Provence*, Paris, CNRS, 3 vol.

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1981, *Anthologie des expressions en Provence*, Marseille, Rivages.

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1991, "Conscience et utilisation de l'outil linguistique : régionalismes du français dans les Alpilles", dans J.-C. Bouvier (Dir.), *Les Français et leurs langues*, Université de Provence, Aix, p. 481-493.

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1998, "Pratiques et représentations de la langue d'oc en Provence" : le 'vrai provençal' et les

autres", dans Gourc, J. et Pic, F., *Actes du Ve congrès international de l'A. I. E. O.*, Pau, p. 701-715.

Bouvier, J.-C., 1976, *Les parlers provençaux de la Drôme*, Paris, Klinksieck.

Bouvier, J.-C., 1979, "L'occitan en Provence : limites, dialectes et variété" in *Revue de linguistique romane*, t. 43, p. 46-62.

Boyer, H., 1990, *Clés sociolinguistiques pour le "francitan"*, Montpellier, CRDP.

Boyer, H., 1991, *Langues en conflit (études sociolinguistiques)*, Paris, Logiques Sociales / L'Harmattan.

Brès, J., Détrie, C. et Siblot, P., 1996, *Figures de l'interculturalité*, Montpellier, Praxiling.

Breton, R., 1995, *L'ethnopolitique*, Paris, PUF.

Bromberger, C., 1995, *Le match de football*, Paris, MSH.

Broudic, F., 1995, *La Pratique du breton de l'ancien régime à nos jours*, Rennes, PUR.

Brun, A., 1923, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion.

Brun, A., 1927, *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige*, Marseille, Institut Historique de Provence.

Brun, A., 1931, *Le français de Marseille*, Marseille, Institut Historique de Provence. Réimpression Laffitte, Marseille, 1978.

Calvet, L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

Carmilleri, C., 1989, *Le choc des cultures*, Paris, l'Harmattan.

Carmilleri, C., 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.

Carpanin-Marimoutou, J-C., 1985, "Texte et contre-texte en situation de diglossie" dans *Cahiers de praxématique* n° 5, p. 40-42.

Cesari, J, Moreau, A et Schleyer, A, 2001, *Plus marseillais que moi, tu meurs ! Migrations, identités et territoires à Marseille*, Paris, L'Harmattan.

Chaudenson, R., 1993, "Francophonie, français zéro, et français régional" dans *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, p. 385-405.

Chaurand, J., (Dir.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

Chiorboli, J., (éd.), 1991, *Corti 90, Actes du colloque international des langues polynomique,* PULA n° 3/4, Université de Corse.

Clairis, C., 1991, "Le processus de disparition des langues" dans *La linguistique*, vol. 27, p. 3-13.

Clairis, C., Costaouec, D. et Coyos, J.-B. (éd.), 1999, *Langues et cultures régionales de France, état des lieux, enseignement, politiques*, Paris, L'Harmattan.

Clanet, C., 1993, *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*, Université Toulouse-Mirail.

[collectif], 1992, *Atlas international de la vitalité linguistique*, Québec, Université Laval/CIRAL.

[collectif], 1996, *Euromosaic, production et reproduction des groupes linguistiques minoritaires au sein de l'Union européenne*, rapport à la Commission européenne, Bruxelles/Luxembourg.

[collectif], 1995…, *Données économiques et sociales Provence -Alpes - Côte d'Azur*, Marseille, INSEE.

[collectif], 1998, *Grammaire provençale et cartes linguistiques*, Aix, Comitat sestian d'estudis occitans & CREO-Provença.

[collectif], 1992, *Le territoire régional Provence, Alpes, Côte d'Azur*, Association régionale des professeurs d'Histoire-Géographie / Université de Provence, Aix.

[collectif], 1999, *Récits du pays de Grignan*, Nyons, Bibliothèque pédagogique.

[collectif], 1996 UNESCO, projet LINGUAPAX, Paris.

Compan, A., 1989, *H. Bosco, la Provence et Nice*, Berre, L'Astrado.

Coulomb, N., Martel, C. et Pelen, J.-N., 1992, *Gens des Alpilles, sentiments d'appartenance et marqueurs d'identité*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie.

Courty, M., 1997, *Anthologie de la littérature provençale moderne*, Berre, L'Astrado.

Deprez, C., 1994, *Les enfants bilingues*, Paris, Didier/CREDIF.

Desiles, E., 1990, *Enquête sur les mouvements associatifs spécialisés en langue, littérature et culture provençales*, Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Dorian, N., 1981, *Language Death*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

Dourguin C. et Mauron, Ch., 1952, *Lou Prouvençau à l'Escolo*, St. Rémy, 10e édition, 1996.

Dubois, C., Kasbarian, J.-M. et Queffélec, A., (éd.), 2000, *L'expansion du français dans les Suds*, Aix, Presses de l'Université de Provence.

Duchêne, R., 1982, *Et la Provence devint française*, Paris, Mazarine.

Duchêne, R., 1986, "Enquête sur la région provençale", dans *Prouvènço 2000*, n° 3, p. 4-7.

Eloy, J.-M., (éd.), 1998, *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Université d'Amiens, Centre d'Etudes Picardes XLVII.

Emmanuelli, F.-X., 1980, *Histoire de la Provence*, Paris, Hachette.

Eschman, J., 1983, "L'état actuel du provençal dans une aire du Vaucluse" dans *La France Latine*, n° 92, Paris IV, p. 17-22 et n° 93 p. 25-32.

Fourié, J., 1994, *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours*, éditions des Amis de la langue d'oc, Paris.

Francard, M. et Latin, D., 1995, *Le régionalisme lexical*, Louvain, Duculot.

Francard, M., 2000, *Langues d'oïl de Wallonie*, Bruxelles, BELMR.

Francard, M., 1988, "Comment évaluer la vitalité des dialectes wallons ?" dans *Les dialectes de Wallonie*, t. 27, p. 5-22.

Francard, M., 1994, (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n° 20, Louvain, Peeters, 2 t.

Gadet, F., 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, "Que sais-je ?" n° 1172.

Gardy, Ph., 1988, "Pourquoi existe-t-il un *texte francitan* ?", *Lengas*, n° 23.

Gasquet-Cyrus, M., 1997, *Marseille, les voix de l'unité*, mémoire de DEA, université de Provence, inédit.

Gasquet-Cyrus, M., 2000, "Auguste Brun, une approche sociolinguistique", dans Dubois, Kasbarian et Queffélec (éd.), *L'expansion du français dans les Suds*, Aix, Presses de l'Université de Provence, p. 103-116.

Gasquet, M., Kosmicki, G. et Van den Avenne, C., (éds.), 1999, *Paroles et musiques à Marseille*, Paris, L'Harmattan.

Géa, J.-M., 1995, "Marseille, c'est pas la France : formes et stratégies énonciatives du discours identitaire méridional", communication au colloque Pagnol et la Méridionalité, Université de Provence, mai 1995, inédit.

Grec, J., 1984, *La culture provençale : un facteur de développement économique*, rapport au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Giraud A., 1984, *Inventaire bibliographique des pastorales théâtrales en Provence*, Paris, CNRS.

Goffman, E., 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit.

Gontard, M., 1993, "Effets de métissage dans la littérature bretonne", dans B. Hue (Dir.), *Métissage du texte, Bretagne, Maghreb, Québec*, *op. cit.*, p. 27-39

Grimes, B., 1996, *Ethnologue, languages of the world*, 13th edition, Dallas, USA.

Grosjean, F., 1982, *Life with two languages : an introduction to bilingualism*, Cambridge MA, Harvard University Press.

Guillorel, H., et Sibille, J., (Dir.), 1993, *Langues, dialectes et écritures*, Paris, IEO et IPIE-Paris X.

Guiraud, P., 1965, *Le français populaire*, Paris, PUF, "Que sais-je ?" n° 1172.

Guis, M., Lefrançois, Th. et Venture, R., 1997, *Le Galoubet-Tambourin*, Aix, Edisud.

Gumperz, J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris/Saint Denis de La Réunion, L'Harmattan/Université de La Réunion.

Haeringer, H., 2000, "Des niches identaires pour mégapolitains", communication au colloque *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe* (Strasbourg, mai 2000), dans *Sciences Humaines* n° 108, septembre.

Hamel E., et Gardy, Ph., 1994, *L'Occitan en Languedoc-Roussillon*, Canet, El Trabucaire.

Haudricourt, A., 1968, "Linguistique et ethnologie" dans *Ethnologie générale*, Paris, La Pléiade.

Haugen, E., 1972, *The Ecology of Language*, University Press, Stanfort.

Hue, B., (Dir.), 1993, *Métissage du texte, Bretagne, Maghreb, Québec*, revue *Plurial* n° 4, Presses Universitaires de Rennes.

Hymes, H., 1970, *The ethnography of speaking*, dans J. A. Fishman (éd.) *Readings in the sociology of language*, Paris-La Haye, Mouton, pp. 99-138.

Jouveau, R., 1970-1983, *Histoire du Félibrige*, 4 vol, Aix.

Jucquois, G., 1987, *De l'égocentrisme à l'ethnocentrisme ou les illusions de la bonne conscience linguistique*, Louvain, Peeters.

Jucquois, G., 1990, "Dans quelle mesure la langue est-elle le résultat de la culture ?" dans *Le langage et l'Homme*, vol. XXV, n° 4, p. 255-268.

Jucquois, G., 1995, "L'unification européenne et la question des langues" dans *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français*, Publications du Québec, 69-108.

Jucquois, G., 1999, "De quelques paradoxes dans l'usage et dans les politiques des langues" dans *La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation*, Conseil de la Langue Française du Québec, 68-98.

Jucquois, G., 2000, *Pour le meilleur et pour le pire. La question des langues dans le monde de demain*, Bruxelles, EMP.

Kasbarian, J.-M., 2000, "Actualisation du vocabulaire marseillais d'A. Brun : pertinence d'une définition du français régional", dans Bavoux, Dupuis et Kasbarian (éd.), *Le français dans sa variation*, Paris, L'Harmattan, p. 179-199.

Labrie N., 1993, *La construction linguistique de la communauté européenne*, Paris, Champion.

Lafont, R., 1967, *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard.

Lafont, R., 1973, *Lettre ouverte aux Français d'un Occitan*, Paris, A. Michel.

Lafont, R., 1984, "La neurosi diglossica", *Lengas*, n° 16.

Lafont, R., 1985, "Quatre propositions pour l'analyse praxématique de la diglossie (et du texte diglossique)", *Cahiers de praxématique* n° 5, p. 7-17.

Landry, R., et Allard, R., (Dir.), 1994, *Ethnolinguistic vitality*, *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108.

Latin, D., Queffelec, A., et Tabi-Manga, J., 1993, *Inventaire des usages de la francophonie*, Paris, John Libbey/AUPELF.

Le Dimna, N., 1997, *Langue régionale et stratégies littéraires*, Naples, Edizioni scientifiche italiane.

Le Douaron M. , 1983, *Etude sociolinguistique et phonétique des parlers méridionaux*, Thèse, Université de Provence.

Le Dû, J. et Le Berre, Y, 1999, "Le *qui pro quo* des langues régionales : sauver la langue ou éduquer l'enfant ?", dans Clairis, Costaouec et Coyos, *op. cit.*, p. 71-83.

Le Dû, J., 1999, "La langue bretonne aujourd'hui", dans Blanchet, Ph., Breton, R., et Schiffman, H., (éd.), *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Louvain, Peeters, p. 25-32.

Le Page, R., and Tabouret-Keller, A., 1985, *Acts of Identity : creole based approaches to language and ethnicity*, Cambridge University Press.

Leray, C., 1995, *Dynamique interculturelle et auto-formation, une histoire de vie en pays gallo*, Paris, L'Harmattan.

Lüdi, G., et Py, B., 1986, *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang.

Mabilon-Bonfils, B., 2001, « Citoyenneté et identité provençale : les représentations sociales de l'identité provençale des 'jeunes' », dans J.-R. Alcaras *et alii*, *Cultures régionales et développement op. cit.*, p. 221-238.

Maingueneau, D., 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.

Manessy, G., et. Wald, P., (éds), 1979, *Plurilinguismes, normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.

Marcellesi, J.-B. et Gardin, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse.

Marcellesi, J.-B. (Dir.), 1975, *L'enseignement des langues régionales*, n° 25 de *Langue française*, Paris.

Martel C., 1988, *Le parler provençal*, Marseille, Rivages.

Martinet, A., 1970, *Eléments de linguistique générale*, A. Colin, rééd. 1980.

Mauron, C., 1975, "De Joseph d'Arbaud à Henri Bosco", *Marseille* n° 103, p. 58-62.

Mauron, C., 1983, "Les dangers de la mauvaise foi", dans *Le Courrier d'Aix*, 22-29/1/1983 et 5/2/1983.

Mauron, C., 1989, "La littérature de langue provençale" dans [collectif] *Encyclopédie Provence*, Paris, Bonneto, p. 267-284.

Mauron, C., 1993, *Frédéric Mistral*, Paris, Fayard.

McConnell, G., et Gendron, J.-D., 1988, *Dimension et mesure de la vitalité linguistique*, Québec.

Meillet, A., 1921, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.

Merle, R., 1988, "Du triple langage", *Lengas*, n° 23.

Merle, R., 1989, "Le texte occitan et francoprovençal du grand Sud-Est", dans *Boyer et* alii, *Le Texte occitan de la période révolutionnaire*, Montpellier, AIEO, p. 247-366.

Merle, R., 1993, *Contribution à la table ronde sur la graphie de l'occitan*, dans H. Guillorel & J. Sibille (dir.), *Langues, dialectes et écritures*, Paris, IEO et IPIE-Paris X, p. 263-264.

Milza, P., (Dir.), 1986, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Ecole française de Rome.

Morales, M., 1993, "Transfert linguistique et évolution du passé défini dans les langues romanes : le cas valencien" dans *Revue de Linguistique Romane*, n° 225-226, t. 57, p. 79-92.

Morin, E., 1990, *Communication et complexité, introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF.

Moucadel, H., 1997, *Recherches sur Nicolas Saboly et les noëls provençaux du XVIIe siècle*, Thèse (dir. C. Mauron), Aix, université de Provence.

Mounin, G., 1992, "Sur la mort des langues" dans *La Linguistique*, vol. 28/2, p. 149-158.

Onimus, J., 1989, "La littérature française en Provence, une littérature privée de racines", dans [collectif], *Provence*, Paris, Bonneton, p. 284-325.

Pasquini., P., 2000, "Le bilinguisme problématique des immigrés italiens", dans I. Félici (éd.), *Bilinguisme : enrichissements et conflits*, Paris, Champion, p. 303-313.

Picoche, J., et C. Marchello-Nizia, C., 1989, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan Université.

Prado, P., 1989, "Pour une ethnologie de la disparition" dans M. Ségalen (Dir.) *Anthropologie sociale et ethnologie de la France*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 773-778.

Py B., et Lüdi, G., 1986, *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang.

Rannou, P., 1993, "Approche du concept de littérature bretonne de langue française", dans B. Hue (Dir.), 1993, *Métissage du texte, Bretagne, Maghreb, Québec*, revue *Plurial* n° 4, Presses Universitaires de Rennes, p. 75-86.

Rémy, P., 1974, "Henri Bosco et le provençal", dans [collectif], *Mélanges offerts à Charles Rostaing*, Liège, p. 871-881.

Reyre, C., 1997, *Pratiques et représentations de la langue d'oc en Provence*, mémoire de DEA (dir. J.-C. Bouvier) université de Provence.

Rézeau, P., 1986, *Bibliographie des régionalismes du français*, Paris, Klincksiek.

Robillard (de), D., et Beniamino, M., (éd.), 1993 et 1996, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 2 vol.

Robillard (de), D., 2000, "Un problème de linguistique variationniste en milieu diglossique franco-créole…",

dans Bavoux, Dupuis et Kasbarian (éd.), *Le français dans sa variation*, Paris, L'Harmattan, p. 125-146.

Robins, R., et Uhlenbeck, E., (Dir.), 1991, *Endangered languages*, Oxford/New York, Berg.

Ronjat, J., 1930-37, *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*, 3 volumes, Montpellier, Société des Langues Romanes.

Rossillon, Ph., (dir.), 1995, *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas, "Les Actuels".

Rostaing, Ch., 1942,"Le français de Marseille dans la trilogie de Pagnol" dans *Le Français moderne* n° 10 p. 29-44 et n° 11 p. 117-131.

Rostaing, Ch., 1973, *Chausido deis escrivan marsihés e dóu relarg de Marsiho*, Lou prouvençau à l'escolo, Marseille.

Rostaing, Ch., et Jouveau, R., 1987, *Précis de littérature provençale*, Marseille, Lou Prouvençau à l'Escolo.

Rousselot, Ph., 1991, "Le complexe de Tante Portal", *Langage et Société* n° 58, p. 85-100.

Roux, P., 1970, *Le parler de Fréjus et de sa proche région*, Thèse, Paris, non publiée.

Roux, P., 1971, *Lou librihoun de prouvençau de l'escoulan dóu Var*, Lou prouvençau à l'escolo, Marseille.

Sauzet, P., 1996, "Vers un service de la langue occitane en Languedoc-Roussillon", dans A. Viaut (Dir.), *Langues d'Aquitaine*, Bordeaux, MSH d'Aquitaine.

Ségalen, M., 1989a, (Dir.), *Anthropologie sociale et ethnologie de la France*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Ségalen, M., 1989b, (dir.), *L'Autre et le Semblable*, Paris, CNRS.

Simian-Seisson, N. et Venture, R., 1999, *Chants provençaux de tradition populaire*, Avignon, Librairie contemporaine.

Simon, J.-P., 1994, "Multiculturalisme et multilinguisme à l'école" dans *La dimension européenne dans le métier d'enseignant*, Séminaire de l'IUFM de Grenoble.

Soutet, O., 1995, *Linguistique*, Paris, PUF.

Tabouret-Keller, A., 1999, "L'existence incertaine des langues régionales en France", dans Ph. Blanchet, R. Breton et H. Schiffman (éd.), *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Louvain, Peeters, p. 95-112.

Taylor, J., 1996, *Sound Evidence, Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence*, Berne, Peter Lang.

Tennevin, J.-P., 1972, "Les provençalismes dans les devoirs d'élèves", dans *Le Français aujourd'hui*, n° 19, p. 50-55.

Verges, P. et Apkarian, A., 1984, "Production, reproduction d'identité : Martigues", *sociologie du Sud-Est* n° 41, p. 145-164.

Vouland, P., 1986, *Se parlaves prouvençau ?*, Manuel de provençal 1er niveau, Nice, CRDP.

Vouland, P., 1988, *Parlèsses clar! !*, manuel de provençal 2e niveau, Nice, CRDP.

Walter, H., 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF.

Walter, H., 1998, "Difficulté des enquêtes linguistiques en domaine d'oïl de l'Ouest", dans J.-M. Eloy (éd.), *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, *op. cit.*, p. 43-47.

Wurms, S., 1996, *Atlas des langues en péril dans le monde*, UNESCO.

Yacoub, J., 1995, *Les minorités, quelle protection ?*, Paris, Desclée de Brouwer.

Zufferey, F., 1987, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève, Droz.

Collection *Espaces discursifs*
dirigée par Thierry Bulot
(UPRESA CNRS 6065 "Dynamiques sociolangagières",
université de Rouen)

Titres parus :

Notes personnelles

Notes personnelles

La métaphore de l'aïoli
langues, cultures et identités régionales en Provence

Cet ouvrage dresse un panorama de la situation des langues premières de Provence, français et provençal, en relation avec les sentiments d'appartenance, avec les cultures et avec les populations diverses intégrées au "creuset provençal", dans le contexte global de la société actuelle.

Il est constitué d'études sociolinguistiques sur les modalités particulières de diffusion, d'appropriation et de pratique orales et écrites du français en Provence, ainsi que sur différents types de pratiques et perceptions actuelles du provençal. Depuis la littérature jusqu'à internet, depuis la place du village jusqu'à l'enseignement, des études de cas significatifs, menées selon des méthodes scientifiques rigoureuses, succèdent à des synthèses générales bénéficiant d'une information abondante et objective.

L'auteur, plutôt que d'en rester à l'idée d'un conflit entre français et langue régionale, entre identités nationale et régionale, entre enracinement et ouverture, insiste avec conviction sur des complémentarités avérées ou souhaitables à l'heure de l'Europe et de la mondialisation.

Philippe Blanchet est professeur de sociolinguistique et de didactique des langues à l'université Rennes 2 Haute Bretagne, où il dirige le Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie. Il est également chercheur associé au Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc de la Sorbonne (Paris IV) et à l'université d'Avignon. On lui doit de nombreux travaux de recherches sur les contacts de langues, les variétés du français, les langues régionales, notamment sur le français régional de Provence et sur la langue provençale. Il est également l'auteur d'ouvrages pédagogiques consacrés au provençal et de plusieurs ouvrages et traductions littéraires en

provençal. Il a reçu le Grand Prix Littéraire de Provence 2001 pour l'ensemble de son œuvre.

Né à Marseille, ayant de fortes attaches dans le Var, il a acquis le provençal en famille, collabore à sa valorisation, et le pratique régulièrement avec les gens de Provence.